

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE - N° 12583 - 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – DIMANCHE 14-LUNDI 15 JUILLET 1985

Un nouveau concert des nations

Chanter pour les affamés d'Ethiopie et espérer que l'aide leur parviendra

Voici que, forme nouvelle de l'antique et diplomatique « concert des nations », le plus grand rassemblement de chanteurs rock de tous les temps, à Wembley, en Grande-Bretagne, et à Philadelphie, aux Etats-Unis, va permettre de libeller un chèque de 50 millions de dollars à l'ordre de l'Afrique affamée. Mick Jagger, David Bowie, Bob Dylan, Paul Mac Cartney, Elton John, Stevie Wonder, de même que les Who et une cinquantaine de groupes vont se relayer pour l'opération *Live Aid*. Le concert, qui commence ce samedi à 11 heures, durera seize heures et sera diffusé par satellite dans 143 pays. Les stades de Wembley et de Philadelphie pourront accueillir plus de 150 000 spectateurs. On prévoit dans le monde près d'un milliard de téléspectateurs. La détresse est telle, en Ethiopie et au Soudan surtout, que *cette bonne volonté musicale est la* très bienvenue. Mais ces fonds parviendront-ils à leurs destinataires ? Notre envoyé spécial à Addis-Abeba a constaté les difficultés rencontrées pour la distribution de l'aide internationale.

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. – Partis la veille de leurs villages, ils ont marché plusieurs heures pour atteindre le lieu d'où le grain tombe du ciel, à 160 kilomètres au nord d'Addis-Abeba. Ils attendent patiemment, accroupis de part et d'autre d'une immense étendue de tourbe et d'herbe où se pose d'abord un *hélicoptère* du Secours polonais à l'Ethiopie, chargé de guider le largage. Arrive enfin le gros oiseau : un Hercules C-130 de la Royal Air Force. A cinq reprises, l'avion survole le terrain en rase-mottes, larguant chaque fois une palanquée de sacs qui bondissent comme des chiens fous et, souvent, se vident de leur blé. Mais rien ne sera perdu : munis chacun d'un pied de broussaille en guise de balayette, les paysans vont ratisser chaque pouce de sol. Les femmes, ensuite, feront le tri, grain par grain.

Ces manœuvres de largage sont répétées chaque jour depuis des semaines, sous la haute autorité de la RRC (Relief and Rehabilitation Commission), l'organisme éthiopien d'aide aux victimes de la famine.

ROGER CANS.

(Lire la suite page 3.)



Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Dix mille femmes avec l'ONU à Nairobi

Leurs droits, leur statut : Europe, Etats-Unis, Afrique, Islam

ÉTATS-UNIS

Le petit monde de Bruce Springsteen

(Page 6)

YÉMEN DU NORD

Il faut sauver Sanaa !

(Page 6)

M. Nakasone à Paris

De l'ignorance cordiale au dialogue

M. Nakasone est arrivé samedi 13 juillet à Paris pour une visite de quatre jours. Le premier ministre japonais s'est entretenu avec M. Fabius, puis avec M. Mitterrand, avant d'être reçu dans l'après-midi à la Sorbonne, puis d'assister, dimanche, au défilé du 14 juillet. Sa visite à Paris – qui précède celles qu'il fera à Rome et à Bruxelles – illustre l'intérêt nouveau de Tokyo pour l'Europe, mais traduit aussi, de la part de la France, le souci d'améliorer ses rapports, assez distendus jusqu'à ces dernières années, avec le Japon.

« Nos relations se sont renforcées... Il est vrai que nous partions d'assez bas ! » Ainsi M. Mitterrand a-t-il résumé, voici quelques jours à la télévision japonaise, l'évolution récente des rapports Paris-Tokyo. Non sans rappeler qu'il avait fait, en 1982, la première visite d'Etat d'un président français au Japon, dont il garde *« un très bon et très fort souvenir »*.

C'est en fait l'année précédente que les relations entre les deux pays, jusqu'alors fondées sur une sorte de mutuelle ignorance cordiale, sont entrées dans une phase plus active. Un comité des sages a été chargé d'en dresser le bilan, et de formuler des suggestions. Dans la foulée du voyage présidentiel, les visites ministérielles se sont multipliées des deux côtés, cependant que croissait l'intérêt des dirigeants japonais pour la Communauté européenne dans son ensemble (*le Monde* du 13 juillet).

On souhaite beaucoup, à Paris, que ce contact avec M. Nakasone ne soit pas uniquement perçu, du côté japonais, comme l'occasion de convaincre Tokyo d'acheter davantage de produits *made in France*. Même si le déséquilibre des échanges avec le Japon est le troisième en volume après ceux enregistrés avec la RFA et les Pays-Bas et si la France ne représente que 1 % des importations japonaises. Sans méconnaître l'importance de ces questions, voire leur gravité, M. Mitterrand veut aussi mettre l'accent sur la dimension politique de ce regain d'intérêt des deux pays l'un pour l'autre.

Il est vrai que le président français disposerait, s'il lui était besoin de forcer l'attention de son hôte, d'un moyen efficace : la préparation du prochain sommet des pays les plus industrialisés, prévu pour juin 1986 au Japon. M. Mitterrand, qui est revenu assez amer de celui de Bonn, en mai dernier, ne cache pas la réserve que lui inspirent, d'une manière générale, ces rencontres à grand spectacle (même si la France, sous ce rapport, s'est elle-même distinguée à Versailles en 1982), dont ne sortent pas toujours beaucoup de décisions concrètes. Il laisse même planer le doute sur sa participation aux prochaines retrouvailles des dirigeants des Sept (1).

Or pour les Japonais, ces sommets sont fort importants : ils constituent en effet une occasion unique, pour eux qui n'appartiennent ni à la CEE ni à l'OTAN, de rencontrer en même temps l'ensemble de leurs grands partenaires occidentaux.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite et notre dossier page 4.)

(1) Etats-Unis, Canada, Japon, RFA, Italie, France et Grande-Bretagne.

M. Reagan opéré d'une tumeur « précancéreuse »

Les chirurgiens doivent lui enlever une partie de l'intestin

M. Ronald Reagan, qui était entré vendredi 12 juillet à l'hôpital de Bethesda, près de Washington, pour l'ablation d'un petit polype intestinal bénin, est resté sur la table d'opération beaucoup plus longtemps que prévu. Il devait subir une deuxième opération ce samedi. Au cours de l'examen médical qui a suivi la première intervention, les médecins ont, en effet, découvert une tumeur plus grosse, qualifiée de « précancéreuse ». Le président américain est âgé de soixante-quatorze ans.

Correspondance

Washington. – Le président Reagan devait être opéré ce samedi 13 juillet en vue de l'ablation d'une grosse tumeur « précancéreuse », découverte dans son intestin, plus exactement dans le cœcum, à la jonction du côlon et de l'intestin grêle. Selon le docteur Oller, chirurgien-chef de l'hôpital naval de Bethesda, le président est dans une très bonne condition physique et ses chances de rétablissement normal et complet sont excellentes.

Néanmoins, après l'opération *d'une durée de quatre heures*, le président devra rester à l'hôpital entre sept et dix jours.

M. Reagan, qui devait partir se reposer dans sa résidence de Camp David, a préféré se faire opérer immédiatement, plutôt que de revenir à l'hôpital dans deux ou trois semaines pour l'opération de colectomie visant à enlever la partie de l'intestin atteinte par la tumeur dont un prélèvement avait été examiné laboratoire.

Si l'examen confirmait qu'il s'agit d'un adenum villeux, la tumeur devrait être considérée comme une anomalie du côlon de nature à se développer et à devenir cancéreuse ; mais selon les spécialistes interrogés, ce risque représente 10 à 20 % des cas.

La nouvelle de l'opération a été accueillie avec surprise et a provoqué quelques remous dans la capitale, où personne ne s'attendait que l'examen sigmoïdoscopique aboutisse à la découverte de cette tumeur. En mars dernier, un examen de routine avait révélé la présence d'un petit polype inflammatoire qui, à l'examen, s'était révélé bénin, comme d'ailleurs un autre polype, découvert l'année précédente. Les médecins avaient alors décidé, au printemps dernier, d'enlever ce polype et de procéder en même temps à un examen plus complet du côlon.

Le docteur Liotta, chef du département de pathologie à l'Institut national du cancer, a déclaré que si l'examen en laboratoire révélait la présence de quelques cellules cancéreuses à l'intérieur du polype, les risques de propagation étaient faibles. Le docteur Bedine, spécialiste des maladies intestinales de l'école de médecine Hopkins, a indiqué que, dans l'hypothèse où des cellules cancéreuses seraient découvertes, il faudrait enlever la partie atteinte de la paroi du côlon ; dans ce cas, les chances de survie cinq ans après l'opération dépasseraient 90 %.

La Maison Blanche a indiqué que pendant son hospitalisation, le président continuerait à travailler. Néanmoins, répondant aux journalistes, qui lui demandaient si le vice-président Bush pourrait être appelé à exercer temporairement les fonctions présidentielles, M. Speakes, porte-parole de la Maison Blanche, a dit : *« Nous sommes prêts à faire face à toute éventualité. »* Il est probable que M. Bush remplacera le président dans les cérémonies officielles, comme il l'avait fait dans les semaines qui suivirent la tentative d'assassinat de M. Reagan en mars 1981.

L'annonce de l'opération a créé dans les milieux politiques un mouvement de sympathie pour le président septuagénaire. Ainsi les démocrates ont décidé, *« par respect pour le président »*, de ne pas répondre, comme prévu, à l'allocution du président enregistrée au début de la semaine sur l'initiative de défense stratégique.

HENRI PIERRE.

14 JUILLET

La conversion spatiale des armées françaises

(Lire page 16 l'article de JACQUES ISNARD)

2 300 détenus graciés par le président de la République

(Lire page 9 l'article de PHILIPPE BOUCHER)

Deux siècles de fête nationale

(Lire pages X à XII du *Monde Aujourd'hui*)

Des shérifs dans les avions américains ?

Washington le souhaite, les pilotes renâclent

Soucieux de riposter au détournement du Boeing de la TWA, le 14 juin, et de prévenir la répétition de tels actes de piraterie aérienne, Washington semble décidé à contraindre les compagnies américaines à accepter des gardes armés à bord de leurs avions.

La discussion se poursuit au sein du Government Security Board placé auprès du ministre des transports entre les représentants des grandes compagnies et les spécialistes de la lutte antiterroriste. La mesure est moins simple à mettre en œuvre qu'il n'y paraît, car cette commission doit répondre, au préalable, à plusieurs questions : Faut-il annoncer à grand renfort de trompes la présence de *sky marshalls* (des shérifs de l'air), qui exaspérera les pilotes, en général hostiles à une telle protection ? De quelles armes seront munis ces gardes, de façon qu'un échange de coups de feu en plein vol ne provoque qu'un minimum de dégâts ? Qui, de l'Etat fédéral ou des compagnies, supportera la rémunération de l'ange gardien patenté ? Sur quels vols placer les gardes ?

Les Etats-Unis vont ainsi renouer avec une pratique qui avait porté ses fruits à la fin des années 60. A l'époque, les détournements d'avions s'étaient multipliés, vers Cuba notamment, L'introduction d'un *sky marshall* dans les appareils avait permis de venir à bout de la piraterie aérienne, qui tendait à devenir une véritable manie.

La compagnie israélienne El Al, Iraqi Airways et l'Aeroflot soviétique utilisent ce système. La compagnie ouest-allemande Lufthansa y a eu recours pendant les années noires de la « bande à Baader ». Curieusement, depuis 1970, la très placide Swissair, elle-même, embarque, sur certains vols internationaux « à risques », des policiers cantonaux baptisés pour la circonstance les *« tigres »* et équipés d'armes tirant des balles de caoutchouc.

Les partisans de cette formule font valoir l'efficacité d'une contre-attaque menée de l'intérieur de l'avion. Ils rappellent l'échec de plusieurs détournements sur les lignes soviétiques et iraquiennes. La dissuasion semble, de plus, remarquablement efficace si l'on en juge par l'absence de tentative de piraterie contre les avions d'El Al, pourtant particulièrement menacés.

Dans le camp opposé, on trouve tous ceux qui estiment qu'il serait dangereux de transformer un avion volant à 9 000 mètres d'altitude en champ de tir.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 5.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 14 juillet. – *Canada :* visite de la reine Elisabeth.

Lundi 15 juillet. – *Bolivie :* élections.
Nouvelle-Zélande : Visite du secrétariat d'État américain M. George Shultz
Fin de la visite de M. Nakasone, premier ministre japonais, en France.

Mercredi 17 juillet. – Réunion sur le projet Eurêka à Paris.

Jeudi 18 juillet. – *Addis-Abeba :* sommet de l'OUA. Rencontre entre MM. Kohl et Mitterrand à Strasbourg.

SPORTS

Mardi 16 juillet. – *Athlétisme :* Grand Prix de Nice.

Jeudi 18 juillet. – *Golf :* Open de Grande-Bretagne à Sandwich (Kent) (jusqu'au 21 juillet).

Vendredi 19 juillet. – *Athlétisme :* Championnats de France à Colombes (jusqu'au 21 juillet).

Dimanche 21 juillet. – *Automobilisme :* Grand Prix de formule 1 de Grande-Bretagne à Silverstone ; *Cyclisme :* arrivée du Tour de France à Paris ; *Motocyclisme :* Grand Prix de vitesse de France au Mans.

Le Monde
5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A QUARANTE-CINQ ANS, LA BATAILLE D'ANGLETERRE

Goering perd la guerre dans le ciel

C'est le 10 juillet 1940, selon la chronologie britannique, que débute la bataille d'Angleterre. Ce jour-là, en effet, la Luftwaffe lance une attaque en force contre la navigation anglaise à travers la Manche, prélude à une série ininterrompue de raids aériens qui vont durer jusqu'à l'automne avec pour objectif l'annihilation de la RAF et la conquête par les ailes allemandes de la maîtrise du ciel britannique. Le calendrier allemand, quant à lui, est légèrement différent : il fait partir la bataille du 3 juillet et la clôt avec la décision de Hitler de décommander le projet de débarquement en Angleterre.

Pourtant, c'est beaucoup plus tôt, dès le 18 juin, que la « dernière bataille romantique » a reçu son nom. Le terme, en effet, a été forgé par Churchill dans un grand discours aux Communes où il exprimait la résolution inébranlable de la Grande-Bretagne, seule face à Hitler, au lendemain de la demande d'armistice faite par le maréchal Pétain : *« Ce que le général Weygand a appelé la bataille de France a pris fin. La bataille d'Angleterre va sans doute commencer d'un moment à l'autre. Du sort de cette bataille dépend la civilisation chrétienne. Hitler sait que s'il ne nous écrase pas dans notre île il perdra la guerre. Si nous pouvons lui tenir tête, toute l'Europe recouvrera un jour sa liberté. »*

Une fois engagée, la bataille connaît plusieurs phases. Après une période préliminaire baptisée par les Allemands *Kanalkampf* (bataille de la Manche) durant le mois de juillet, la lutte s'intensifie en août avec de grands combats aériens au-dessus de l'Angleterre. Pour Goering, il s'agit de préparer l'invasion prévue du sol britannique (c'est l'opération *Seelöwe* ou *Otarie*) en éliminant la RAF du ciel. Mais le « jour de l'Aigle : *(Adlertag)*, fixé au 13 août, se révèle un fiasco : la Luftwaffe perd quarante-cinq avions, la chasse britannique treize. Le 15 août, nouvel échec cinglant pour Goering : c'est la journée où la Luftwaffe déploie sa plus grande activité de l'été avec mille sept cent quatre-vingt-six sorties, mais perd soixante-quinze appareils contre trente-quatre pour la RAF.

La RAF chancelle

Cependant, entre le 24 août et le 6 septembre, la fortune tourne. Alors commence la période la plus critique de la bataille pour les Britanniques. C'est que la Luftwaffe, au lieu d'attirer dans le ciel les escadrilles britanniques pour les détruire en combat aérien, change d'objectif et décide de concentrer ses attaques sur les installations au sol du *Fighter Command* et sur les centres de production aéronautique du sud de l'Angleterre : tactique redoutable destinée à infliger des coups décisifs à l'adversaire.

Effectivement, la RAF chancelle. Ses forces s'usent. En deux semaines, les pertes britanniques s'élèvent à deux cent quatre-vingt-six Spitfire et Hurricane détruits. Plus grave encore : le nombre des pilotes engloutis par la bataille est tel que le *Fighter Command* n'arrive plus à combler les vides, et son chef, le maréchal de l'air Dowding, se demande avec angoisse combien de temps encore ses *boys* pourront tenir.

Mais, à nouveau, le 7 septembre le destin bascule, et cette fois en faveur des insulaires. Ce jour-là en effet, sur l'ordre de Hitler et suivant les recommandations des chefs de l'aviation allemande, la Luftwaffe change une fois de plus de tactique et se lance dans le bombardement de Londres et des centres urbains du sud de l'Angleterre. C'est le début du *Blitz*. Mais c'est aussi un répit inespéré pour le *Fighter Command*, qui retrouve son mordant et refait ses forces.

Le 15 septembre, un grand assaut allemand, mené par des vagues successives de bombardiers escortés de chasseurs, est brisé par les contre-attaques de la chasse britannique : ce jour-là, soixante appareils de la Luftwaffe sont abattus contre vingt-six pour la RAF. En souvenir, chaque année, le 15 septembre sera célébré comme date anniversaire de la bataille d'Angleterre *(Battle of Britain Day)*. Cette fois-ci, du côté du haut commandement allemand, il faut se rendre à l'évidence : non seulement le *Fighter Command* n'a pas été éliminé comme il le croyait, mais il garde de manière éclatante le contrôle du ciel britannique. Du coup, le moral des équipages allemands


ROUIL.

est atteint. Et surtout Hitler décide dès le 17 septembre d'ajourner *sine die* son plan d'invasion de l'Angleterre. Même si le *Blitz* se poursuit (et il durera tout l'hiver), le danger majeur pour les Anglais est écarté.

A l'époque, chacun des adversaires se trompait lourdement sur les forces de l'ennemi. Tandis que les Britanniques surestimaient le potentiel de la Luftwaffe en le multipliant par deux, les Allemands, au contraire, dans leur comptabilité des effectifs de la RAF, péchaient gravement par défaut. En fait, chasse allemande et chasse britannique s'équivalaient à peu près, la première alignant huit cents appareils et la seconde sept cents, mais la Luftwaffe disposait, en outre, d'une flotte de mille bombardiers. Ainsi, le rapport des forces, s'il était au total de deux contre un en faveur de l'Allemagne, se traduisait par un équilibre en ce qui concerne les avions de combat.

Au moment où elle aborde la bataille, la Luftwaffe est au sommet de sa puissance et à l'apogée de son prestige. Ne vient-elle pas de remporter des succès éclatants coup sur coup en Pologne, en Norvège, en Hollande, en Belgique, en France ? A chaque fois ne peut-elle se targuer d'avoir obtenu la maîtrise de l'air, d'avoir porté des coups décisifs à l'adversaire ?

Les faiblesses de la Luftwaffe

Mais, en fait, ces victoires ne doivent point masquer les faiblesses de l'aviation allemande. Certes, celle-ci est remarquablement organisée, dotée d'équipages expérimentés, formés aux meilleures techniques de combat, et l'encadrement en officiers subalternes et en sous-officiers est excellent. En revanche, la Luftwaffe reste une arme conçue pour des campagnes terrestres, en appui à des troupes menant l'offensive au sol et les soutenant de sa puissance de feu. Or une telle arme est hors d'état de battre un adversaire retranché dans une île. D'autant que la décision, en juillet 1940, de déclencher la guerre aérienne contre l'Angleterre n'a été prise qu'à défaut d'une autre stratégie claire et efficace contre le pays.

A ces défauts viennent s'en ajouter d'autres non moins graves. Du côté du matériel, tandis que la Luftwaffe ne dispose pas des bombardiers lourds à long rayon d'action qui auraient été nécessaires pour effectuer des raids dévastateurs sur les villes anglaises, elle a des chasseurs excellents, les Messerschmitt-109, mais leur rayon d'action est si court qu'ils ne peuvent guère dépasser Londres et qu'après quelques dizaines de minutes au-dessus de l'Angleterre ils doivent songer au retour à leur base.

En outre, les Allemands n'ont aucune idée de l'efficacité du système de défense britannique fondé sur un réseau de radar très efficace et sur un ensemble sophistiqué de communication des renseignements et des ordres à la chasse.

Enfin, la production aéronautique de l'Allemagne se ralentit au moment où les besoins augmentent, alors que les usines britanniques sortent des avions de combat à un rythme soutenu : quatre cent quatre-vingt-seize Spitfire et Hurricane en juillet, quatre cent soixante-seize en avril, quatre cent soixante-sept en septembre (les chiffres pour l'ensemble de l'année 1940 sont de mille huit cent soixante-dix chasseurs fabriqués en Allemagne contre quatre mille deux cent quatre-vingt-trois en Grande-Bretagne).

« Leur plus belle heure »

Composante fondamentale de la bataille d'Angleterre, la volonté de résistance du peuple britannique – au demeurant mal comprise et mal mesurée par les Allemands – a été en se renforçant et en se durcissant tout au long de l'été et de l'automne 1940. Depuis le mois de mai et la formation du gouvernement d'union nationale sous la direction de Churchill, les divisions de partis, de classes, d'opinions se sont tues pour laisser place à un commun instinct patriotique. Georges Orwell observe : *« L'ensemble des classes moyennes est aussi opposé à Hitler que la classe ouvrière, et leur moral est probablement plus solide. »* Sur le sol de l'île, la guerre est bien devenue, selon l'expression du romancier Priestley, une « guerre de citoyens ».

Symbole de la volonté inébranlable de lutte, Churchill a su galvaniser la nation. Lui qui a le génie du verbe a trouvé les mots qu'il fallait pour insuffler l'énergie et donner confiance à tous. Comme l'écrit son médecin, *« ses compatriotes ont le sentiment qu'il exprime ce qu'ils diraient eux-mêmes s'ils savaient comment le dire »*.

Dans la RAF, à la qualité du commandement (depuis les chefs du *Fighter Command*, Dowding, Park, Leigh-Mallory jusqu'aux chefs de secteur et aux contrôleurs des opérations) correspond la bravoure des pilotes. Pour la plupart très jeunes – ils ont de vingt à vingt-cinq ans, – riches d'intrépidité et de sens du sacrifice (l'espérance moyenne de vie est de quatre-vingt-sept heures de vol), ils allient esprit patriotique et esprit sportif en un match sauvage et souvent tragique contre la Luftwaffe. Le plus bel hommage qui leur est rendu, c'est celui de leurs adversaires allemands qui les appellent : *« die Lords »*. Au total, la RAF se distingue par son professionnalisme, ses capacités d'adaptation rapide, sa tactique réfléchie et judicieuse.

Mais c'est tout le pays qui se sent enrôlé. La mobilisation des énergies est générale. A travers l'Angleterre, en particulier dans le Sud, on prépare fébrilement la riposte à un éventuel débarquement. A côté de l'armée dont les effectifs gonflent rapidement (près d'un demi-million de recrues de juillet à septembre) et qui s'entraîne dans l'ardeur et l'improvisation, il faut faire une place à la *Home Guard* ou « garde de l'intérieur », corps de volontaires mi-civil, mi-militaire, force hétéroclite, bientôt grosse de un million et demi d'hommes et dont l'armement va des piques en bois aux revolvers.

Les civils tiennent

Quant au *Blitz*, si les autorités peuvent redouter son effet sur le moral, elles sont bientôt rassurées : les civils tiennent et leur résolution aurait plutôt tendance à se renforcer. Sentiments parfaitement exprimés par Vera Brittain lorsqu'elle écrit : *« Ce n'est pas seulement Londres, c'est toute l'Angleterre qui forme la première ligne de défense. Le front n'est pas un champ de bataille éloigné... Aujourd'hui, la ligne de front fait partie de notre vie quotidienne »*, car elle est tenue par *« la nation tout entière, familles et travailleurs réunis »*.

Première bataille à être livrée uniquement dans les airs et où l'aviation sert d'arme principale et non d'auxiliaire d'une armée terrestre, la bataille d'Angleterre a été relativement peu sanglante : quatre cent quarante-neuf aviateurs tués du côté de la RAF, mille sept cent quarante et un pour la Luftwaffe (encore qu'à ces chiffres il convienne d'ajouter les civils victimes des bombardements, soit près de quinze mille personnes tuées d'août à octobre). Et pourtant l'on peut dire qu'elle mérite de figurer au rang des grandes batailles de l'histoire, puisque l'échec essuyé par Hitler a fait basculer le destin du monde.

Une victoire par défaut

A vrai dire, les conséquences – désastreuses pour l'Allemagne – des déboires subis durant l'été 1940 ont été à la mesure des fautes commises par les chefs de guerre du Reich. Le fond du problème, c'est que, une fois consommée la défaite de la France, Hitler n'avait plus ni stratégie définie ni plan de guerre. Après avoir cru quelque temps à la possibilité d'une paix de compromis avec la Grande-Bretagne, c'est sans enthousiasme qu'il donne l'ordre de préparer un débarquement en Angleterre. Lui-même d'ailleurs était un terrien qui n'aimait guère les opérations amphibies.

Pour lui, selon le mot d'un des as de la chasse allemande, Adolf Galland, *« la guerre contre l'Angleterre était devenue un mal nécessaire auquel il ne s'adaptait pas »*. D'autant que, au moment où le Führer se laisse persuader par Goering que la Luftwaffe est en mesure de remporter un succès décisif contre la RAF, il est, quant à lui, de plus en plus gagné par son rêve de destruction de l'URSS. Aussi est-il tiraillé entre deux desseins contraires. Et l'opération *Barbarossa* (la guerre contre la Russie) commence à prendre le pas sur l'opération *Seelöwe* (le débarquement en Angleterre).

Si bien que la victoire est acquise par défaut à une Angleterre unanime, résolue, « churchillienne », où le courage des combattants de la RAF s'unit au professionnalisme et à la ténacité en bénéficiant des ressources d'une infrastructure scientifique et technique bien au point (le radar en est le symbole même) et d'une mobilisation totale du potentiel de l'Etat et de la nation.

FRANÇOIS BÉDARIDA.

Étranger

L'OPÉRATION « LIVE AID » CONTRE LA FAMINE EN ÉTHIOPIE

Un chèque de 50 millions de dollars pour l'Afrique

De notre envoyé spécial

New-York. — Ce sera le plus grand concert de tous les temps. A quelques heures du Live Aid Concert qui, sumultanément au stade de Wembley à Londres et au John Kennedy Stadium à Philadelphie, doit rassembler les plus grandes stars du rock, les chiffres et les bruits les plus fous parcourent les Etats-Unis.

Les chiffres, tout d'abord : on estime à environ 1,5 milliard le nombre de téléspectateurs qui suivront ce concert retransmis dans 152 pays (dont l'URSS et sans doute aussi la Chine). Au total, il devrait rapporter quelque 50 millions de dollars, qui seront intégralement utilisés pour venir en aide aux pays africains frappés par la famine.

Aux Etats-Unis, ce concert sera retransmis par plus d'une centaine *de stations de télévision et de radio*, la palme revenant à la chaîne câblée MTV, qui le diffusera intégralement et en direct pendant dix-sept heures d'affilée. En France, il sera retransmis par Antenne 2 à partir de 22 h 10 *(lire page 10)*.

Jusqu'au dernier moment, les trois promoteurs du concert — Bob Geldof, un musicien de rock irlandais (c'est lui qui en a eu l'idée) Bill Graham, l'un des plus célèbres imprésarios de rock, et Michael C. Mitchell, président de World Wide Sports and Entertainment, une compagnie californienne qui avait *organisé en partie* les Jeux olympiques de Los Angeles — ont eu à régler de difficiles problèmes, par exemple celui de la retransmission du concert en Chine, mais il a également fallu déterminer l'ordre dans lequel certaines personnalités, comme le prix Nobel de la paix, Desmond Carl Sagan, ou le Révérend Jesse Jackson, feraient appel à la générosité des téléspectateurs. A cet effet, la firme American Telefon and Telegraph Company a mis gracieusement à la disposition des organisateurs 1 100 lignes de téléphone. Ainsi, en composant le 1-800-NIVE-AID (depuis la France, faire précéder ce numéro de l'indicatif 19), il sera possible à ceux qui le désirent de faire un don au Live Aid Concert. D'autres grandes firmes ont aidé financièrement les organisateurs. Sans elles, la production du concert de Philadelphie aurait coûté 20 millions de dollars. Elle ne sera finalement que de 4 millions de dollars.

La municipalité de Philadelphie, qui a mis gracieusement son stade de 90 000 places à la disposition des organisateurs, a également prévu un impressionnant dispositif de sécurité : 200 officiers de police et une milice privée de quelque 900 hommes veilleront au grain.

De tels chiffres ne permettent cependant pas de mesurer l'extraordinaire engouement que suscite ce concert. L'espace de quelques chansons, Robert Plant *et* Jimmy Page feront revivre les grandes heures de Led Zeppelin. A Londres, les Who rejoueront ensemble pour la première fois depuis bien longtemps. Quant aux organisateurs du concert de Philadelphie, ils ont été confrontés à un cruel dilemme : qui, de Bob Dylan ou de Mick Jagger, aurait l'honneur de clôturer le concert ? De peur d'un incident diplomatique, ils ont finalement décidé que les deux superstars du rock joueraient ensemble un duo, qui faisait, vendredi matin, les gros titres de la presse de New-York.

Mais l'apothéose pourrait bien, en *fin de compte*, avoir lieu *à Londres* : on murmure que Paul McCartney, George Harrison et Ringo Starr, les trois ex-Beatles, pourraient bien se *retrouver. Un journaliste new*-yorkais, en plein fantasme, a même annoncé que Julian Lennon, le fils de John Lennon, viendrait se joindre aux trois ex-partenaires de son papa. « *Ah ! si John Lennon avait été là*, confiait, les larmes aux yeux, un marchand de crème glacée, *la fête aurait été totale !* ».

FRANK NOUCHI.

Rivalités entre les divers organismes de l'ONU

De notre correspondante

Genève. — Les pays et organismes qui apportent une aide d'urgence à l'Afrique s'inquiètent, et nombreux sont ceux qui ne cachent pas leur désir d'être mieux informés par M. Bradford Morse, directeur du bureau des Nations unies pour les opérations d'urgence en Afrique (créé en 1984) sur la manière dont l'assistance est dispensée dans les Etats frappés par la famine et la sécheresse.

Même lorsque les secours sont effectivement distribués, les opérations s'effectuent sans que des priorités aient été définies et qu'un contrôle sérieux s'exerce sur leur destination. De telles lacunes s'expliquent aisément : l'activité des organismes des Nations unies est soumise au contrôle des gouvernements. C'est ainsi qu'Addis-Abeba permet que des secours soient fournis aux populations qui lui sont favorables et à celles qui ont été « installées » par ses soins après avoir été déplacées, mais fait preuve de réticence quand il s'agit de sauver les populations des provinces où se manifestent des signes d'insoumission.

En revanche, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui a prévu un budget de plus de 210 millions de francs suisses (environ 750 millions de francs français) pour son programme d'assistance à l'Ethiopie, se bat pour étendre son action aux régions considérées comme maudites, estimant qu'il est inadmissible pour un gouvernement d'utiliser la famine comme arme politique destinée à asservir les populations.

Des donateurs se plaignent de l'ignorance dans laquelle ils sont tenus quant à l'exécution des projets d'assistance — par exemple dans le cas du Mali. On reproche à M. Morse « d'accaparer » les activités d'assistance à l'Afrique des diverses institutions spécialisées de l'ONU, alors que son rôle est de les coordonner. La rivalité entre les divers organismes onusiens a éclaté au grand jour, ce qui ne peut être que préjudiciable aux victimes de la famine.

M. Morse s'est efforcé de rassurer la presse en promettant que la coordination des organismes du système des Nations unies ira en s'améliorant.

ISABELLE VICHNIAC.

Un nouveau concert des nations

(Suite de la première page.)

« *Ils font ça pour retenir les paysans loin d'Addis*, affirme un responsable de l'AICF (Action internationale contre la faim). *Cela évite aussi les camps permanents, qui sont une calamité.* »

De fait, les huit C-130 et le Transall actuellement basés en Ethiopie parent seulement au plus pressé. Ils se chargent avant tout de semences, d'aliments dits de complément (lait, huile, sucre, lentilles) et de médicaments, qu'ils livrent normalement dans les aérodromes du Nord *(Axum, Gondar ou Makelé)*, à partir d'Addis-Abeba ou d'Asmara.

Au Soudan voisin existe aussi un pont aérien, entièrement pris en charge par la Commission des Communautés européennes. Depuis le mois de mai, un C-130 belge et deux Transall allemands livrent chaque jour 40 tonnes de vivres ou de médicaments dans les provinces de l'Ouest les plus touchées par la sécheresse, Kordofan et Darfour. Mais, là encore, il ne s'agit que d'un soutien logistique — et moral — aux organisations non gouvernementales qui alimentent les villages éloignés. Le tonnage transporté est dérisoire par rapport aux besoins, et surtout par rapport aux arrivages dans les ports. Car les entrepôts des bords de la mer Rouge débordent d'aide alimentaire non distribuée, à Port-Soudan, et, en Ethiopie, à Massawa et Assab, enfin à Djibouti.

Les « vrais amis »

Incurie des autorités locales ? Trop grande générosité de la communauté internationale ? Surévaluation des besoins réels ? Non. Simplement ni l'Ethiopie ni le Soudan n'ont les moyens de transporter les vivres à l'intérieur. Encore que, parfois, on peut se demander si les autorités, nationales ou locales, font preuve de la bonne volonté souhaitable *(le Monde* des 23 mai et 11 juin). A Addis-Abeba comme à Khartoum, le refrain est le même : « *Nous manquons de camions.* » Les Soviétiques en ont bien livré trois cents à l'Ethiopie, mais il s'agit de véhicules militaires davantage faits pour le transport des troupes que pour le fret (3 à 4 tonnes maximum) et, de plus, gros consommateurs d'essence. A Addis, on les surnomme les « *un litre au kilomètre* »...

Quant aux Français, ils sont placés en queue de liste au palmarès des « *vrais amis* » de l'Ethiopie. Non seulement la France n'a pas fourni un seul camion, mais elle a vendu, oui vendu, 100 000 tonnes de céréales à l'Ethiopie, et elle est le seul pays à l'avoir fait. Certes, elle fournit sa part des dons de la CEE (23 %), mais elle n'a donné que 13 000 tonnes de céréales, contre, par exemple, 57 000 tonnes pour l'Inde et 28 000 tonnes pour l'Australie. *Les Soviétiques, de leur côté*, ont livré 10 000 tonnes de riz, une denrée que le paysan éthiopien n'a pas du tout l'habitude de consommer... Les autorités françaises peuvent, il est vrai, se prévaloir du fait que leur aide est dispersée entre plusieurs pays africains, notamment francophones. Surtout, la France contribue à la réhabilitation du chemin de fer Djibouti-Addis-Abeba. Un train en bon état de marche ne vaut-il pas tous les camions du monde ? Paris participe pour 90 millions de francs à ce projet, et le Fonds européen de développement (FED) pour 300 millions de francs.

Au Soudan, le réseau ferré n'est pas non plus à la hauteur. La CEE a débloqué 10 millions d'ECU pour remettre les voies en état et acheter seize locomotives. « *Il faudra entre deux et quatre mois pour que la voie ferrée débite à pleine capacité* », précise Jean-Paul Jesse, l'ingénieur français délégué de la CEE à Khartoum. Et aussi pour désengorger le nœud de Kosti, au sud de la capitale, où se sont accumulés les sacs acheminés par route ou rail depuis Port-Soudan, à la suite d'un désaccord entre les camionneurs soudanais et l'agence américaine USAID.

Dans l'un et l'autre pays, la géographie paralyse l'action d'urgence. Les distances sont énormes, les reliefs parfois infranchissables, et les pluies, qui ont bien démarré cette année, rendent les liaisons encore plus difficiles. Sans parler des problèmes de sécurité, particulièrement aigus dans tout le Nord éthiopien. Il y a quelques semaines, un convoi de quatorze camions en route pour les camps d'Ibnet (toujours plein malgré une tentative d'évacuation de force) et de Gondar a été entièrement détruit par des maquisards du Front populaire de libération du Tigré. « *Le Cambodge, en comparaison, c'était une partie de pique-nique* », soupire Kurt Jansson, un paisible Finlandais qui supervise à Addis-Abeba les secours d'urgence au nom des Nations unies, après l'avoir fait au Cambodge en 1980-1981. Il ne peut s'empêcher de regretter que la moitié des vivres de secours soient distribués par des ONG impossibles à contrôler. Mais si ces fameuses ONG n'étaient pas là, les sacs resteraient encore plus longtemps en souffrance.

« A quoi bon soigner ? »

On a beau se croire endurci, le camp de Korem vous étreint la gorge : dans un hangar de tôle ondulée où l'on mettrait au maximum deux cents lits sont accroupis deux mille personnes, pétrifiées dans l'odeur âcre de la *sueur*, de l'urine et des feux de bois. Dans les hangars à malades, avec ces bébés squelettiques sous perfusion ou tétant leur mère à bout de forces, ces vieillards décharnés cachant leur agonie sous une couverture, le spectacle est insoutenable. Il y a un an le camp ne contenait « que » dix mille réfugiés. C'était alors un vaste caravansérail, provisoire bien sûr, où des volontaires de Save the Children et des pionniers de Médecins sans frontières s'efforçaient de venir en aide aux familles désemparées. Il y a trois semaines, le camp de Korem compte quarante-cinq mille réfugiés, entassés dans une douzaine de hangars en tôle, sous des tentes de la Croix-Rouge ou blottis dans de véritables tranchées bâchées de plastique. Le caravansérail est devenu camp de concentration.

A force d'être piétinée, l'herbe des débuts a laissé la place à une tourbe noire, que la moindre pluie transforme en bourbier. L'humidité du sol et le froid de la nuit multiplient bronchites, pleurésies et pneumonies. La chaleur de midi favorise les épidémies. « *Nous en sommes à une moyenne de seize cas de choléra par jour* », précise Bertrand, de Médecins sans frontières, qui déplore les à-coups de l'approvisionnement en vivres. « *A quoi bon soigner un malade s'il n'a rien dans le ventre ?* » Et pourtant le camp ne désemplit pas.

De l'autre côté de la frontière, au Soudan, la situation n'est pas meilleure. *Plus de sept cent mille* Ethiopiens ont fui la famine et les combats. Les Erythréens se sont rassemblés à Wad-Sherife, près de la ville soudanaise de Kassala, où l'on a compté jusqu'à cent quarante mille réfugiés ! Les Tigréens ont été entassés à Wad-Kowli, plus au sud, où ils ont atteint le chiffre de cent mille en février. Il a fallu évacuer le camp avant la saison des pluies, qui le rend inaccessible. Au moins vingt-cinq mille malheureux y restent aujourd'hui bloqués, dans les pires conditions d'hygiène.

A plus long terme...

Après l'Ethiopie, le Soudan découvre que l'on n'ouvre pas impunément un camp de réfugiés, fût-il de transit. Aussi les ONG s'efforcent-elles maintenant de distribuer vivres *et* médicaments sur place, dans les villages, et d'implanter des centres de soins dispersés. A Nyala, terminus du train dans le Darfour, les volontaires belges de Médecins sans frontières, arrivés le 28 mai dernier, ont procédé méthodiquement : deux semaines d'« enquête nutritionnelle » pour évaluer les besoins sur le terrain, grâce à quatre Land-Rovers transportées de Bruxelles par avion. « *Nous installons des* « *feeding centers* » (centres de distribution de vivres) *en accord avec les autorités locales* », explique un coopérant, qui précise : « *Nous ne commencerons à distribuer les vivres que lorsque tout sera prêt.* » Et si la logistique suit... Pour l'heure, ils attendent un C 130 anglais, et surtout la « montée en puissance » du chemin de fer. (« *Nous avons deux trains par semaine au lieu de deux par jour !* »)

Ceux qui œuvrent en Ethiopie depuis dix ans, comme le CRDA (Christian Relief and Development Association), savent maintenant ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour venir réellement en aide aux paysans éthiopiens. Au lieu de les attirer dans quelque centre, au risque de les déraciner, il s'efforce de leur fournir de quoi subsister par leur travail, c'est-à-dire qu'il leur procure des bœufs et des outils pour travailler la terre, et des semences pour la prochaine moisson. « *L'aide d'urgence, c'est bien beau, mais cela ne doit pas occulter les actions à long terme de développement* », ajoute Bernard Holzer, un solide Alsacien qui dirige en France le CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement).

Au Tigré, l'AICF (Action internationale contre la faim) a un projet de 1 million de dollars pour « *l'action en population dispersée* », comme dit son chef de mission à Addis-Abeba, Jean-Christophe Rufin. Il s'agit d'un vaste programme d'irrigation (« *la terre est riche, il ne manque que l'eau* »), associé à l'implantation d'un centre de soins et de distribution de vivres dans une petite localité — Rama, à 140 kilomètres au sud d'Asmara. Mais attention : « *Le centre n'est pas un camp comme Makelé. Il ferme la nuit et le dimanche.* »

« Terres vierges » à la soviétique

Comme l'aide d'urgence, ces micro-projets de développement sont abandonnés aux gouvernements étrangers — occidentaux — et aux ONG. Le gouvernement éthiopien se réserve, lui, avec la bénédiction et l'aide logistique des Soviétiques, son grand projet de développement : le transfert de deux ou trois millions de paysans du Nord dans le Sud-Ouest « vert » du pays, là où pousse l'herbe à éléphants et le café. Les techniciens agricoles qui ont visité les nouvelles colonies (« *resettlements* ») sont perplexes : les lopins offerts aux colons ne paraissent « *guère prometteurs* ». « *On dépense une fortune pour installer de pauvres bougres sur les terres vierges*, observe l'un d'eux. *Mais on ne leur dit pas comment faire, et l'on se garde bien de pronostiquer un rendement quelconque !* »

Les Ethiopiens, à leur tour, semblent renoncer à déplacer massivement la population. Après avoir transféré quelque deux cent vingt mille personnes, la RRC, aujourd'hui, fait la pause. Dans un récent discours, le président Menguistu lui-même abaissait la barre à quatre cent mille colons, au moins dans un premier temps.

D'autant que cette colonisation mobilise des ressources qui seraient bien utiles pour l'aide d'urgence. Les camions éthiopiens, réquisitionnés à 70 % pour la lutte contre la famine, selon la RRC, ont surtout servi à convoyer les colons. Les rares semences disponibles ont été réservées en priorité aux terres vierges et les outils aratoires produits par l'unique usine du pays sont tous partis vers le Sud.

Pendant ce temps, à Korem ou à Makele, on s'entasse et on meurt, plus que jamais. Les camps permanents deviennent une école de clochardisation, où le paysan désapprend à travailler. Plutôt que d'envoyer encore et toujours plus de vivres — qui, pour une bonne part, restent bloqués au port ou dans quelque entrepôt — la communauté internationale devrait envoyer des semences, des outils, des camions, des avions... et des hommes. Le Soudan, revenu tout *récemment* à la démocratie, et l'Ethiopie, officiellement occupée à bâtir un Etat socialiste, sont seulement deux pays pauvres *accablés* par les calamités naturelles et des problèmes sociaux qui les dépassent. Ils ont besoin d'aide. Et de paix civile. Mais il appartient peut-être à la communauté internationale de prendre conscience de la vanité d'une aide qui serait inadaptée aux besoins.

ROGER CANS.

République sud-africaine

« Comment la Grande-Bretagne arme l'apartheid »

De notre correspondant

Londres. — La condamnation *de plusieurs hommes d'affaires* britanniques, coupables d'avoir exporté frauduleusement des équipements militaires vers l'Afrique du Sud, vient de provoquer une nouvelle campagne de protestation contre l'insuffisance des mesures prises par le cabinet de Mme Thatcher pour respecter l'embargo international visant le pays de l'apartheid.

Dans un document, intitulé *Comment la Grande-Bretagne arme l'apartheid* et transmis au Foreign Office, le Mouvement anti-apartheid invite le gouvernement à se montrer plus vigilant, car, estime-t-il, les îles britanniques tiennent une « *place essentielle* » dans le dispositif mis au point par les autorités de Pretoria pour contourner les règles du *boycottage décidé en* 1977 par l'ONU. Le rapport, publié le 11 juillet à Londres, dresse une liste de compagnies industrielles *ou commerciales soupçonnées* de servir d'intermédiaires pour fournir, par divers subterfuges — dont la création de sociétés de façade, — des pièces détachées nécessaires aux arsenaux sud-africains.

Cette mise en garde intervient au moment où le contrôle des exportations va être assoupli de telle manière que la livraison de matériels à usages civils aisément transformables à des fins militaires pourrait être désormais facilitée. Cette modification de la réglementation qui doit entrer en vigueur à la fin du mois pourrait, par exemple, autoriser la vente par British Aerospace de huit avions de surveillance maritime, BAe 748, que les garde-côtes sud-africains souhaitent acquérir.

Les *leaders* des trois formations de l'opposition, MM. Neil Kinnock (Parti travailliste), David Steel (Parti libéral) et David Owen (Parti social-démocrate) ont appuyé la demande formulée par le Mouvement anti-apartheid. A la Chambre des communes, le 10 juillet, un député travailliste, M. Richard Caborn, a fait adopter en première lecture un projet de *loi prévoyant*, entre autres sanctions, l'interdiction de la fourniture d'uranium, de pétrole, de charbon et de certains services financiers à l'Afrique du Sud. M. Caborn a déclaré que la Grande-Bretagne est le plus grand investisseur étranger dans ce pays où, selon lui, les investissements britanniques ont augmenté de 600 %, soit d'environ 300 millions de livres chaque année, depuis l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher en 1979.

Quatre dirigeants ou cadres supérieurs d'entreprises ont été condamnés, le 10 juillet, à des *peines de dix à quinze mois* d'emprisonnement. Avant leur arrestation en mars 1984, le réseau qu'ils avaient formé a pu faire parvenir *illégalement* en Afrique du Sud des équipements tels que des éléments pour le guidage de missiles, des systèmes d'optique perfectionnés pour l'artillerie et des pièces indispensables pour l'entretien d'avions militaires Buccaneer d'origine britannique. Certains des envois portaient la mention : « *machines pour l'industrie textile* ».

Les accusés étaient en rapport avec un ancien colonel de l'armée sud-africaine, qui, avec trois de ses assistants, avait été également arrêté, au même moment. Ces assistants avaient cependant été peu après libérés sous caution, ce qui leur a permis de regagner Pretoria, où, loin d'être inquiétés, ils ont été *accueillis en héros. Cette affaire* avait alors soulevé ici dans l'opposition de vives protestations, relancées, quelques mois plus *tard*, lors d'un entretien accordé par Mme Thatcher au chef du gouvernement sud-africain.

FRANCIS CORNU.

● *Le Sénat américain et les sanctions contre Pretoria.* — La Maison Blanche a critiqué, vendredi 12 juillet, le vote du Sénat américain en faveur de sanctions contre l'Afrique du Sud *(le Monde* du 13 juillet), en réaffirmant que la politique dite d'« *engagement constructif* » est « *la seule chance* » pour les Etats-Unis d'avoir une influence dans la région. « *Nous continuons à penser que des sanctions contre l'Afrique du Sud sont un mauvais moyen d'amener les changements que nous voulons tous voir dans ce pays* », a déclaré le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes.

Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha a relevé que le vote du Sénat « *n'est qu'une partie d'un processus législatif long et complexe* », et formule l'espoir que « *le bon sens prévaudra* » avant le vote d'un texte identique par les deux Chambres.

Étranger

M. Nakasone à Paris

(Suite de la première page.)

Tokyo tient donc tout particulièrement à réussir « son » sommet l'an prochain, ce qui l'aiderait en outre à se donner une image plus politique, et moins exclusivement industrielle et commerciale, en Europe.

Les questions stratégiques font également partie de l'ordre du jour des entretiens de M. Nakasone à Paris, outre le traditionnel tour d'horizon de la situation internationale (où le Proche-Orient et le Pacifique devraient tenir une large place). Les Japonais ne cachent pas leur intérêt pour l'initiative de défense stratégique du président Reagan, qui présente à leurs yeux le double avantage de n'être pas de nature nucléaire, et de faire de leurs industries de pointe de gros fournisseurs potentiels.

Mais, selon M. Nakasone lui-même, le projet Eurêka de communauté européenne de la technologie pourrait, lui aussi, lorsqu'il sera plus avancé, intéresser Tokyo. Non certes comme participant à part entière, le Japon risquerait alors de s'entendre faire la même objection, par la France notamment, que lorsqu'il manifeste un discret intérêt pour l'OTAN : celle de se trouver à la fois « *hors zone et hors sujet* », mais comme partenaire extérieur, pour certains éléments du dispositif.

Les relations culturelles bilatérales ne sont pas oubliées dans le programme de la visite du premier ministre japonais, qu'il s'agisse de son séjour à Paris ou de son passage lundi et mardi dans le Midi, où il rencontrera son ancien professeur de français. M. Nakasone visitera différents musées ; il rencontrera M. Jack Lang au Centre culturel japonais et devrait prononcer, samedi à la Sorbonne, un discours présenté comme « humaniste ».

Manifestement, le chef du gouvernement de Tokyo tient à cultiver — aussi — cet aspect de son image publique. Pour faire bonne mesure, il offrira à M. Mitterrand un recueil de quelque trois cent quatre-vingts *haïkus*, ces courts poèmes qu'il compose depuis l'enfance selon les règles de la versification traditionnelle japonaise. Peut-être y figurera-t-il celui-ci, que cite l'AFP :

[Dans les montagnes
Toutes les plantes et les arbres immobiles
Entrent dans l'hiver.]

Il l'a composé en évoquant son retrait de la vie politique, en principe en 1986...

BERNARD BRIGOULEIX.

Corée du Nord : Kim Jong Il succédera à son père Kim Il Sung

Le président Kim Il Sung a déclaré au mensuel japonais *Sekai (le Monde)* que la « prochaine ère » de la Corée du Nord serait celle de son fils Kim Jong Il, a annoncé, vendredi 12 juillet, l'agence de presse nord-coréenne Central News Agency, sans préciser ni le lieu ni la date de l'entretien.

Selon l'agence, le président a également déclaré que *« les deux Corées seront réunifiées pendant notre génération »*, et *« certainement sous l'ère de Kim Jong Il »*.

C'est la première fois que le président nord-coréen, âgé de soixante-treize ans, confirme l'information qui circulait depuis longtemps, selon laquelle son fils Kim Jong Il, quarante-trois ans, numéro deux du parti, lui succédera au pouvoir suprême. La Corée du Nord n'avait pas annoncé de façon formelle cette procédure « héréditaire ».

Portugal : les élections législatives fixées au 6 octobre

Le Parlement portugais a été dissous, vendredi 12 juillet, par le président Eanes, qui a fixé au 6 octobre la date des élections législatives anticipées. Cette décision fait suite à la rupture de la coalition de centre-gauche formée par les socialistes et les sociaux-démocrates au pouvoir depuis deux ans. La date du 12 juillet avait été fixée de façon à permettre aux députés de ratifier le traité d'adhésion du Portugal à la CEE. La ratification a eu lieu jeudi.

Le gouvernement de M. Mario Soares est démissionnaire, mais, selon la Constitution portugaise, quand le Parlement a été dissous, le gouvernement doit se maintenir en place jusqu'aux élections pour assurer la gestion des affaires courantes. (*le Monde* du 11 juillet).

A travers le monde

Grande-Bretagne

● RENCONTRE ENTRE Mme THATCHER ET M. GISCARD D'ESTAING. — Mme Thatcher a eu, vendredi matin 12 juillet, avec M. Giscard d'Estaing un entretien consacré aux questions européennes. L'ancien président français a notamment rappelé au premier ministre britannique « *l'importance qu'il attache à la participation de Londres au système monétaire européen* ». — *(AFP.)*

Guinée

● RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES. — Les autorités guinéennes ont décidé, vendredi 12 juillet, de rouvrir les frontières et de lever le couvre-feu, deux mesures instaurées après la tentative de coup d'Etat du 5 juillet. Aucune indication n'a encore été donnée concernant le sort des conjurés. Radio-Conakry a seulement annoncé que l'*épuration se poursuivra avec fermeté* ». Des messages sont lus à l'antenne demandant tous un « *châtiment exemplaire* » pour les putschistes. Plusieurs Etats, notamment le Togo, la Côte-d'Ivoire et la France, font actuellement des démarches auprès du président guinéen, le général Lansana Conté, pour lui demander de faire preuve de clémence. — *(AFP)*.

Irlande du Nord

● AFFRONTEMENTS ENTRE POLICIERS ET PROTESTANTS. — Plusieurs dizaines de policiers ont été blessés, vendredi 12 juillet, dans diverses villes d'Irlande du Nord au cours d'affrontements avec des loyalistes (protestants) qui célébraient l'anniversaire de la victoire de Guillaume d'Orange contre les catholiques en 1690. Les échauffourées les plus sérieuses ont eu lieu à Portadown, dans le comté d'Armagh, où la police avait interdit aux loyalistes de défiler dans une enclave catholique de la ville. — *(AFP, Reuter.)*

RFA

● M. BRANDT A L'ÉLYSÉE. — L'ancien chancelier Brandt, président du SPD, a été reçu à déjeuner, vendredi 12 juillet à l'Elysée, par M. Mitterrand. L'entretien a principalement porté sur les relations Est-Ouest et les rapports franco-allemands. M. Brandt a notamment estimé que Bonn ne devait partager aucune responsabilité nucléaire avec la France. Il s'est, par ailleurs, déclaré étonné que M. Mitterrand n'ait pas manifesté une plus grande déception après le sommet européen de Milan ; selon lui, le président français considère que le projet d'Union européenne « *n'est pas abandonné* » et qu'il pourra « *être ressorti des tiroirs* ».

Roumanie

● LE PERE CALCIU SOUHAITE ÉMIGRER. — Un prêtre orthodoxe roumain libéré en août dernier après cinq années de détention, le Père Gheroghe Calciu, s'est plaint, dans une lettre qu'il a pu faire sortir de Roumanie, des « *conditions de vie insupportables* » qui lui sont faites et exprime son désir d'émigrer. Le prêtre, qui est âgé de soixante ans, affirme vivre dans un isolement complet et être surveillé en permanence par de nombreux policiers. Le Père Calciu avait passé seize ans en prison, de 1948 à 1964, avant d'être de nouveau arrêté en 1979. — *(AFP.)*

Japon : l'Etat technologique

Le conte de fées électronique de Tsukuba

De notre correspondant

Tokyo. — « *Aujourd'hui, quand on parle du Japon, on pense plutôt technologie que mont Fuji, cerisiers en fleurs ou geishas* », remarquait un organisateur de l'exposition scientifique de Tsukuba. Le Japon change et son image aussi. A Tsukuba, c'est lui qui introduit aujourd'hui le vingt et unième siècle. A sa façon, certes, mais les autres font de la figuration.

Après les décennies du rattrapage boulimique qui l'ont hissé au rang de superpuissance économique, l'archipel vit à l'heure de la fièvre technologique. Et cela dans le branle-bas concurrentiel et la fébrilité productive qui le caractérisent : ici les produits ont toujours la priorité sur les discours. Orientée vers des créneaux stratégiques, la nouvelle vague technologique a ses hauts et ses bas. Mais, à l'instar de celles qui ont porté hier la croissance et accélère les mutations, elle n'a pas fini de déferler.

La passion pour l'application des techniques aux fins de progrès, de puissance et de profit n'a rien de l'explosion poétique et éphémère des cerisiers. Au contraire, suscitée partout et à tous les âges, minutieusement programmée puis mise en œuvre systématiquement par les pouvoirs publics et le secteur privé, elle fleurit toute l'année. Un œil sur des marchés terrestres lucratifs, l'autre sur ceux, encore lointains, de l'espace, le Japon vit à l'heure de l'éternel printemps technologique. Temps béni qu'assombrissent néanmoins les prémices d'empoignades avec l'Amérique. C'est que le principal partenaire demeure la cible prioritaire dans le collimateur technologique nippon. Cela dit, la rivalité renforce aussi la synergie nippo-américaine. L'Europe, sauf exception (espace et nucléaire), passe pour secondaire.

Au Japon, le culte de la modernisation, synonyme de rattrapage de l'Occident, ne date pas d'hier. Enraciné dans un terreau composite patiemment accumulé, objet de soins administratifs cohérents et d'un arrosage financier conséquent, l'arbre technologique nippon grimpe vers les sommets. Il étend sa ramure et multiplie ses rejets, toujours prêt à commercialiser le fruit de ses travaux — ou de ceux des autres, mis au goût du jour et du marché.

Les geishas sont en voie de disparition, mais les robots de tout métal prolifèrent. Les uns jouent les infirmières, d'autres des valses de Chopin. Ils rapportent gros, et qui jurerait qu'ils ne remplaceront pas demain les courtisanes en kimono ? De l'atelier au salon, les métamorphoses modernistes ont justifié bien d'autres « sacrilèges ». On n'arrête pas plus le progrès que les Japonais n'arrêtent de courir après lui. Ici le « toujours plus » concerne le travail et les parts de marché plutôt que les privilèges et loisirs. Les robots prennent-ils des congés ?

D'ici à septembre, une vingtaine de millions de visiteurs verront à Tsukuba toute une gamme de machines et d'automates électronisés jouer, pour le plus grand bonheur de l'humanité, sur les claviers d'un futur beau comme un conte de fées. L'histoire fera la part des rêves. Pour l'heure, Tsukuba irradie le monde de visions futuristes.

Motivations civiles

A travers ce « Disneyland électronique » où la fine fleur de l'industrie nippone fait la roue, adultes bon public, cadres cocardiers et enfants émerveillés forment le gros des défilés. En mai, en une seule journée caniculaire, 250 000 personnes ont préféré la cohue de l'exposition aux plages toutes proches. Elles étaient 130 000 un dimanche de juin malgré un typhon.

De quoi conforter les promoteurs, dont le grand objectif est de « *familiariser les jeunes aux sciences et aux technologies* ».

Tsukuba-la-Foire ne doit pas cacher Tsukuba-la-Science, ruche laborieuse toute proche dont l'exposition tire son nom. Creuset des plus hautes ambitions nationales, c'est un prototype de technopole regroupant 40 % des effectifs de la recherche publique, 51 instituts et laboratoires et deux universités. Là, dans les coulisses de l'exposition, que la cité des sciences phagocytera une fois la fête terminée, se préparent les lendemains technologiques.

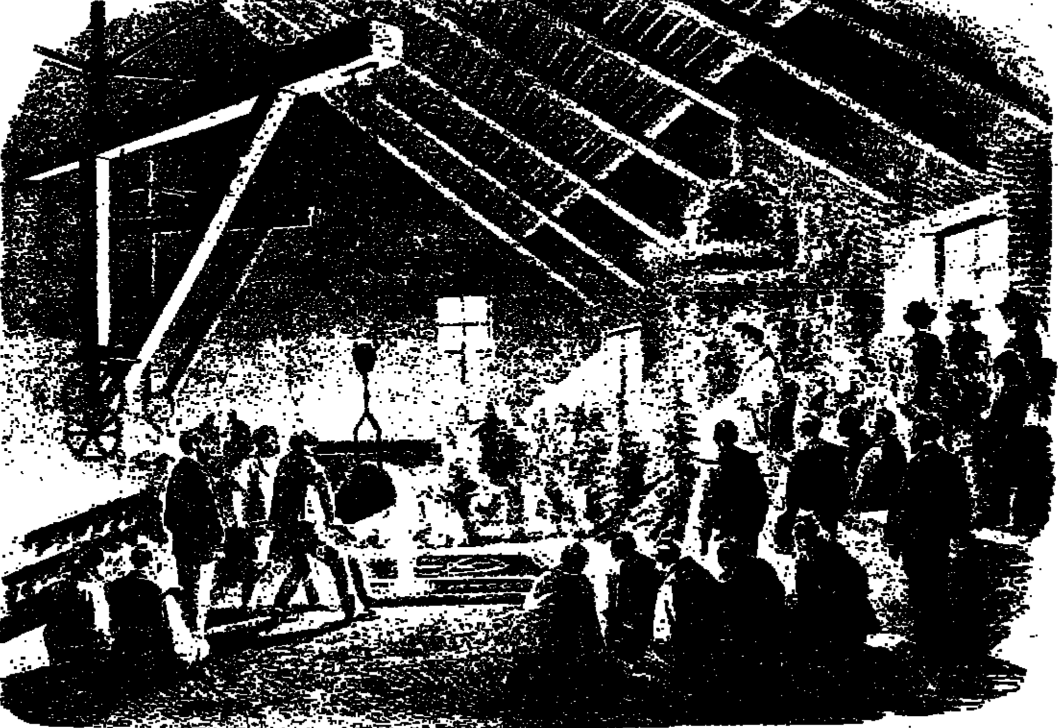
Les imitateurs peuvent-il être des créateurs ? Il faut se garder de juger le niveau technologique global du Japon à partir de clichés qui, pour n'être pas complètement faux, n'en sont pas moins simplificateurs : le Japonais peu doué pour l'abstraction, astreint par son système social à un conformisme stérilisant et manquant de génie créateur « *à l'occidentale* », ce dont attesterait son maigre palmarès au prix Nobel. Parmi les symboles qui se bousculent sous les chapiteaux de Tsukuba, le plus éclatant n'est-il pas qu'à l'aube du vingt et unième siècle l'exposition elle-même, la première en son genre, ait lieu au cœur d'une région qui émerge, sous l'impulsion de Tokyo, comme un nouveau pôle économique mondial ? Qu'elle ait lieu au Japon et pas dans l'éden technologique californien, autre grand moteur de la dynamique du Pacifique.

En ce sens, Tsukuba peut-elle ne pas apparaître comme une nouvelle étape du défi technologique lancé à Washington ? Ne pas alarmer les industries de pointe américaines, dont le Japon, une fois de plus, grignote la suprématie ? Et cela avec toutes les conséquences que ce rattrapage suggère non seulement sur le plan économique et commercial (comme en témoignent les imprécations protectionnistes du Congrès), mais encore, à terme, dans les domaines de la diplomatie et de la défense ?

« *L'exposition internationale de Tsukuba annonce une ère nouvelle (...) : le Japon, l'Asie de l'Est ne sont plus à la périphérie du développement scientifique et technologique. Il faut désormais les inclure au cœur même de ce développement* », estime le professeur Gene Gregory dans la *Far Eastern Economic Rewiew.*

Il ajoute : « *La science n'est plus occidentale, elle est mondiale. L'exposition de Tsukuba pose le problème des motivations militaristes, ou antagonistes, qui sont à l'origine du développement d'un grand nombre de technologies occidentales car elle symbolise, au contraire, une volonté de concentrer les énergies du gouvernement et de l'industrie sur les technologies civiles.* »

R.-P. P.



« JAPON. — Visite du Mikado à l'arsenal de Yokosta ; la Fonderie. (L'Illustration, 1872.)

Recherche et développement

L'effort global du Japon pour la recherche et le développement est considérable. Avec 24,5 milliards de dollars de crédits en 1983, il se situe au deuxième rang mondial (URSS non comprise) derrière les Etats-Unis. En pourcentage du PIB, le Japon est au troisième rang avec 2,7 %, contre 2,8 % aux Etats-Unis, 3 % en RFA, 2,25 % en France.

Remarquables sont, d'une part, la relative faiblesse des contributions du gouvernement japonais à la recherche — 23,5 % contre 45 % à 50 % en moyenne chez ses partenaires industrialisés, — d'autre part, l'importance des dépenses pour le développement technologique à des fins commerciales (76 % du total), par opposition à la recherche fondamentale (5,5 % seulement). Ce dernier point reflète la domination financière de la recherche japonaise par l'industrie privée, dont la priorité a été, jusqu'à présent, de produire et de conquérir des marchés. Un infléchissement de cette politique se dessine en faveur de la recherche de base.

Par ailleurs, pour compenser cette médiocrité relative chez elles, les firmes nippones financent nombre de programmes de recherche scientifique des universités américaines et font former l'élite de leurs chercheurs aux Etats-Unis. Les particularismes et la xénophobie du système universitaire japonais ne permettent toutefois pas la réciprocité.

Le nombre total de chercheurs est estimé à quelque 350 000 personnes (souvent formées au sein même des entreprises), mais les crédits de recherche *per capita* relativement faibles. Enfin, malgré une constante progression des exportations, la balance technologique du Japon reste très déficitaire, notamment vis-à-vis des Etats-Unis.

L'Europe à la traîne

« L'EUROPE se laisse distancer par les Etats-Unis et le Japon dans le développement et l'exploitation des technologies. Selon certains, un large « fossé technologique » existe déjà, et il sera difficile de le combler », remarquait le directeur pour la science et la technologie de l'OCDE, M. John Marcum, lors d'une conférence scientifique euro-japonaise tenue en juin à Tokyo.

Les chiffres illustrent ce propos : pour le commerce des produits à forte technologie (en sensible augmentation dans les exportations des pays industrialisés depuis dix ans), l'Europe a accumulé, entre 1975 et 1983, un déficit de 10 milliards de dollars, les États-Unis sont tombés de 2 à 1,3 milliard, et le Japon a multiplié ses excédents par plus de huit, passant de 1 à 8,5 milliards de dollars. La position américaine se dégrade, surtout vis-à-vis de Tokyo. Son surplus venait de l'aéronautique et des ordinateurs, son principal déficit des télécommunications. Le Japon était excédentaire dans toute la gamme technologique, excepté en chimie. La CEE était déficitaire dans tous les secteurs...

Les industriels de la CEE sont aussi à la traîne pour l'introduction de nouvelles technologies. Les investissements en équipements nouveaux ont augmenté de 28 % aux Etats-Unis en 1982-1984 (dont 40 % pour des technologies nouvelles), de 13 % au Japon et de 5 % dans la CEE. De surcroît, les Européens ont le plus faible pourcentage de scientifiques et d'ingénieurs : 3,7 pour mille travailleurs, contre 5,2 au Japon et 6,4 aux Etats-Unis. Dans l'enseignement supérieur, la situation n'est guère meilleure.

M. Marcom note *« le vieillissement rapide et constant du système de recherche européen (...), un développement sans précédent dans l'histoire de la science moderne »* et, également, *« les rigidités de nombreuses institutions européennes »*. Tout cela risque de se traduire par des revers économiques et stratégiques catastrophiques — à moins, bien sûr, que *Eurêka* ne vienne remettre les pendules européennes à l'heure. Mais qui investira dans les PMI en difficulté ?

Enfin, les grandes nations et les grandes firmes multinationales, poussées par leur rivalité ou unies par des accords, tissent un immense réseau et accumulent un formidable potentiel technologique. Pour les sociétés et pour les gouvernements, selon qu'ils seront branchés ou non, ce maillage universel aura évidemment beaucoup d'avantages ou d'inconvénients. D'autant que la frontière entre les aspects scientifiques, économiques et militaires de certaines technologies tend à s'estomper.

Jusqu'où iront les Japonais, rois des robots, princes de l'électronique, seigneurs du circuit intégré ? Ils ont laissé sur place une Europe à laquelle aujourd'hui M. Nakasone rend visite pour se faire un peu pardonner. Hormis le domaine spatial, elle semble bien poussive face à leur défi. Et voici que les Américains eux-mêmes sentent courir à leurs trousses cet ancien ennemi qui rafle partout des marchés. Heureusement, les maîtres nippons de l'exportation et du négoce se soucient surtout de l'application de la science. Ils n'ont pas jeté tout leur poids dans la recherche fondamentale. Mais le jour où ils le feront, leur soleil levant éclairera le désastre de la concurrence...

Quand les rois du robot talonnent les Américains

De notre correspondant

Tokyo. – Depuis une dizaine d'années la panoplie technologique japonaise s'est grandement étoffée. Après les progrès dans l'électronique, c'est dans les créneaux des techniques avancées : robotique, matériaux, biotechnologies, énergie et espace, que les Japonais concentrent désormais leurs efforts. Ils le font ici pour accroître leur avance, là pour combler leur retard ; de toute façon pour être en bonne position dans les gigantesques batailles qui se développent.

C'est dans le secteur essentiel – vu son influence sur tout l'univers technologique – de l'électronique que les succès sont les plus retentissants. « *Les Etats-Unis ont perdu leur primauté dans les secteurs importants de la technologie des semi-conducteurs* », soulignait déjà en 1983 un rapport du département américain du commerce. Il précisait : « *Le Japon est en tête pour les semi-conducteurs en oxyde de métal à haute capacité. Il possède désormais plus de 50 % du marché mondial pour ce type de produit.* » Progrès technique et percée commerciale sont surtout spectaculaires en matière de mémoires à haute densité. D'où les appels au protectionnisme des électroniciens américains.

Forte concentration industrielle

Le phénomène est d'autant plus impressionnant que la maîtrise des composants et circuits intégrés (« *le pétrole de l'ère informatique* ») conditionne l'évolution de nombreux secteurs incorporant la microélectronique. Pour accentuer leur percée, les électroniciens nippons ont procédé à des investissements de production considérables. Ils tirent également avantage d'une forte concentration industrielle et d'une exploitation intégrée allant des composants aux produits grand public en passant par les ordinateurs et les logiciels. Depuis l'éclatement du monopole des télécommunications en avril dernier, ces groupes s'engouffrent dans ce « créneau » au potentiel énorme ; couplage télécommunications - informatique, réseaux à valeur ajoutée (VAN), satellites, télématique, fibres optiques, etc.

Côté informatique, le rapport déjà cité note : « *Les Etats-Unis conservent l'avantage, technologique et de production, pour les matériels et les logiciels* ». Mais, ajoute-t-il, « *les Japonais ont commencé à combler leur retard dans différents secteurs* ». Ils mettent même des bouchées doubles. Plusieurs projets gouvernementaux ou privés (super-ordinateurs, ordinateurs de 5e génération, logiciels) visent à rattraper les Américains. Ceux-ci admettent que les super-ordinateurs japonais (Nec, Hitachi, Fujitsu) approchent de ce qui se fait aujourd'hui de mieux chez eux (machines Cray), et ce n'est pas un hasard si IBM a récemment quadruplé ses effectifs au Japon.

Côté capacité de raisonnement artificiel, l'ambitieux projet de 5e génération, initialement accueilli avec scepticisme, a franchi avec succès le cap de la première étape. Pour le logiciel, où leur retard est notoire, les Japonais s'approvisionnent beaucoup à l'extérieur : en 1983, sur 500 importations effectuées par l'industrie de l'informatique, plus de 400 concernaient des logiciels.

Le robot, né aux Etats-Unis vers 1960 du mariage de la mécanique et de l'électronique (mécatronique), est quasiment naturalisé japonais. Le Japon a conquis 40% du marché mondial de la robotique. D'après sa définition, plutôt large, il posséderait aujourd'hui près de 150 000 robots industriels en activité. Les prévisions sont de 560 000 unités en 1990 : de quoi compenser le vieillissement de la population et l'augmentation des coûts de production sans recours à l'immigration. Le ministère de l'industrie et du commerce (MITI) patronne *le développement* d'une génération de robots avancés.

Des efforts considérables sont faits par ailleurs par le gouvernement et les grandes sociétés, ensemble et séparément, en biotechnologie (fermentation, génie génétique, fusion et culture cellulaire, substances bioactives, photosynthèse) et pour les nouveaux matériaux (fibres de carbone, céramiques techniques et structurales, polymères, matériaux composites).

Encore loin d'Ariane

Le spatial connaît une accélération avec un projet de fusée visant à mettre sur orbite un satellite de 2 tonnes dans les années 90. Un effort est également fait du côté des satellites de communications. Dans ces deux domaines la politique à long terme vise, comme ailleurs, à l'indépendance technologique. Tokyo reste néanmoins dépendant des Etats-Unis et encore assez loin des performances d'Ariane.

Cela étant, la politique officielle est que « *le Japon développera ses activités spatiales à un niveau international élevé en utilisant la navette* [américaine] *pour les expériences dépassant ses propres capacités. En même temps il poursuivra le développement de satellites et de lanceurs en fonction de ses besoins* ». Il participera au programme américain de station habitée (Spacelab). De plus, l'intérêt des dirigeants et des industriels japonais paraît grand pour le projet de défense IDS. Enfin, côté énergie nucléaire, le Japon, qui a l'un des programmes les plus importants du monde, a pris du retard côté surgénérateurs, retraitement et stockage. Il semble plutôt avancé en fusion contrôlée.

Un peu partout la remontée technologique est impressionnante. Elle doit beaucoup : aux apports continus de technologies occidentales, aux efforts conjugués Etat-privé dans les domaines critiques du point de vue de la concurrence, à la capacité d'articuler des politiques intégrées, à la priorité donnée aux applications technologiques à des fins commerciales.

Cette remontée a nettement entamé la suprématie des Etats-Unis. Elle se poursuit. L'Amérique, longtemps endormie sur ses lauriers, n'a pas encore tiré tous les enseignements de l'effet boomerang japonais. Loin de là. Elle se demande aujourd'hui avec inquiétude jusqu'où ira l'escalade technologique d'une part et la dégringolade commerciale de l'autre.

Des deux côtés, politiques et moyens mis en œuvre permettront-ils le maintien d'une concurrence jugée acceptable par Washington ? Globalement l'Amérique conserve une avance certaine en matière de recherche et de développement, mais sa marge n'a cessé de se rétrécir. D'un côté, les Etats-Unis investissent des sommes énormes dans la recherche fondamentale (notamment à des fins militaires) mais n'en tirent pas tous les bénéfices industriels et commerciaux attendus. A l'opposé, le Japon gagne *énormément* d'argent en exportant, surtout aux Etats-Unis, des produits dérivés des technologies (surtout américaines) *importées au meilleur* prix. Il économise sur la recherche et sur la défense mais rafle les parts du marché. Jusqu'où peut se prolonger cette compétition singulière ?

Un déséquilibre périlleux

Qu'adviendrait-il si les Américains, perdant trop sur le plan commercial, avaient du mal à financer leur recherche alors que les consortiums nippons, nageant dans les surplus commerciaux après une phase d'acquisition maximale de technologies et de marchés extérieurs, se lançaient à fond dans la recherche fondamentale ? Si du comptoir de vente au laboratoire ils accumulaient les éléments essentiels de la domination ?

On n'en est pas là. Les Japonais progressent rapidement sur le terrain commercial au détriment des Américains, mais il leur reste beaucoup à faire côté recherche fondamentale. Une récente enquête auprès d'industriels nippons illustre cette situation : près de 65 % estiment être supérieurs aux Occidentaux dans le secteur des produits manufacturés, mais... 0,8 % seulement ont ce sentiment en matière de recherche pure. Pareil déséquilibre est gros de risques pour l'avenir. D'où la recrudescence des projets gouvernementaux et le fait qu'un nombre croissant de groupes privés augmentent leurs crédits pour la recherche de base. Cela paraît d'autant plus urgent que la politique d'austérité prolongée et l'état des finances *publiques restreignent* dans l'immédiat des crédits officiels. D'autre part, compte tenu des succès japonais, les Occidentaux risquent d'être *désormais* plus réticents en matière de transferts de technologies. Tout comme le sont les Japonais vis-à-vis de leurs concurrents asiatiques.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Et les armes ?

A l'heure où le génie technologique s'installe discrètement au cœur des systèmes les plus impressionnants, les Etats-Unis pouvaient-ils rendre plus bel hommage aux Japonais qu'en demandant à Tokyo, d'une part, d'alimenter le Pentagone en technologies à usage militaire et, d'autre part, de participer au programme dit de la « guerre des étoiles » ?

La première requête officielle, intervenue à la mi-juin, consacre l'exception faite en 1983, en faveur des Etats-Unis, à la politique japonaise d'interdiction de toute forme d'exportation d'armes. Elle porte sur les systèmes antimissiles et pourrait préfigurer un courant de fournitures technologiques ambivalentes (à usage civil et militaire) de portée commerciale et stratégique difficile à évaluer. Et cela d'autant plus que l'on sait déjà les Etats-Unis intéressés par onze *secteurs technologiques* japonais de pointe.

C'est là un bien bel hommage. Dans la bataille *technologique nippo-américaine*, c'est peut-être également la façon rêvée pour Washington de jeter régulièrement un œil, sous *couvert des impératifs de la* défense commune, sur les derniers développements technologiques de ses alliés et concurrents, histoire de se tenir au courant...

Liban

Le gouvernement décide de « poursuivre en justice » les pirates du Boeing

Le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, a présidé, vendredi 12 juillet, la première réunion de la commisson de coordination qui doit appliquer les nouvelles mesures de sécurité destinées à rétablir l'ordre à Beyrouth-Ouest et à l'aéroport. Selon la presse libanaise, la commission se préparerait à créer une force d'intervention rapide multicommunautaire de trois cents qui devrait aider la police à rétablir l'ordre dans les camps palestiniens et dans le secteur de l'aéroport. Quinze officiers supérieurs serviraient dans cette force en tant qu'observateurs. A Washington, la Maison Blanche s'est félicitée vendredi de la décision – de pure forme – des autorités libanaises d'engager des *poursuites contre les auteurs connus du détournement du Boeing de la* TWA et de lancer des « *mandats de recherche contre toute personne soupçonnée de participation à l'opération* ».

De notre correspondant

Beyrouth. – Identifier les trois pirates de l'air qui ont détourné le Boeing de la TWA ne posait pas de problème majeur : le premier, Ali Atwa, avait été arrêté à Athènes, n'ayant pu embarquer à bord de l'avion, avant d'être échangé contre les passagers grecs : les deux autres avaient présenté leur passeport libanais à l'aéroport grec.

Mais identifier les pirates de l'air est une chose, les poursuivre et les juger à Beyrouth en est une autre. Même par contumace, car cela exigerait l'accord, au moins, du ministre de la justice, M. Nabih Berri, chef de la milice chiite Amal. L'Etat libanais n'exerce, en effet, aucune autorité dans la banlieue sud de Beyrouth où sont censés se trouver les trois pirates. Ceux-ci avaient tenu, en toute impunité, une conférence de presse à Beyrouth-Ouest, portant la cagoule de circonstance.

Amal, qui a « récupéré » l'opération en cours de route, a affirmé à plusieurs reprises qu'il ne s'opposerait pas à ce qu'ils soient traduits en justice. Mais les dirigeants de la milice chiite ont constamment soutenu ne pas connaître l'identité des pirates, ce qui est difficilement concevable. Amal n'est d'ailleurs pas disposé à coopérer à leur arrestation. Il ne pourrait le faire sans un conflit ouvert avec le parti Hezbollah, initiateur plus que probable de l'opération.

Amal a déjà eu toutes les peines du monde à récupérer les quatre otages détenus par le Hezbollah au moment de la libération des passagers du Boeing, et il a fallu que Damas mette son poids dans la balance. Il n'est même pas sûr que la milice chiite puisse tenir son engagement de libérer les deux Français, Jean-Paul Kauffmann et Michel Seurat, lorsque tous les prisonniers libanais chiites auront été relâchés par Israël.

Sûr de lui, le Hezbollah nargue d'ailleurs le président américain. La presse de Washington ayant annoncé que les autorités envisageaient d'offrir une prime de 0,5 million de dollars à qui permettrait l'arrestation des pirates, le « parti de Dieu » a fait savoir que les Etats-Unis « *pouvaient faire l'économie de cet argent* », s'ils acceptaient... de faire comparaître M. Reagan devant un tribunal international en même temps et sous la même inculpation que les trois terroristes !

LUCIEN GEORGE.

Des shérifs dans les avions ?

(Suite de la première page.)

Une balle dans un hublot ou un projectile de fort calibre dans un organe vital de l'appareil auraient des *conséquences dramatiques*et les passagers pourraient être touchés au cours des tirs.

On trouve parmi ces partisans d'une solution pacifique les gouvernements français et allemand, mais aussi les pilotes de ligne et les compagnies aériennes, qui souscrivent le plus souvent à cette déclaration d'Air France : « *Notre compagnie n'est toujours pas convaincue de l'efficacité d'une présence systématique d'hommes armés à bord pour les interventions en cas de détournement d'avion. Des échanges de coups de feu au cours d'un vol pourraient en effet se traduire par le percement de la paroi de l'avion, avec de très graves conséquences pour la sécurité des vols.* »

L'Association du transport aérien international (IATA), qui regroupe *cent trente-huit compagnies*, a réitéré, le 11 juillet à Zurich, son opposition à la présence de gardes armés à bord des avions. Elle préfère renforcer la surveillance et la protection des aires d'atterrissage et de stationnement. Elle a choisi de contrôler de plus près les filtres protecteurs des *grands aéroports pour s'assurer que* la piraterie aérienne n'y trouverait pas des failles. Contre l'usage d'explosifs en vol, l'IATA élabore une procédure pour vérifier qu'à chaque bagage embarqué correspond bien un passager. Quant au fret, il est systématiquement mis vingt-quatre heures en attente avant son expédition.

Quoi qu'il en soit, les passagers des vols de Pan Am, TWA, American, Eastern ou Delta Airlines ne s'apercevront pas qu'un *sky marshall* convoie leur vol depuis un aéroport considéré comme une passoire ou parce que les services de renseignement auront signalé un risque de piraterie. Les armes ne quitteront pas l'avion, car les polices de l'air et des frontières de tous les pays détestent que leurs collègues étrangers débarquent avec leur arsenal. Question d'amour-propre.

ALAIN FAUJAS.

LES HEZBOLLAHI FACE AUX DÉMARCHES DE JOURNALISTES FRANÇAIS EN FAVEUR DES OTAGES

« Nous sommes en guerre avec Paris »

Beyrouth *(AFP)*. – Un groupe de journalistes et de photographes français, dont Jean-François Kahn, directeur de l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi*, et une équipe de TF1 ont été retenus pendant trois heures vendredi 12 juillet par des militants du Hezbollah (intégristes islamiques pro-iraniens) dans la banlieue sud de Beyrouth.

Selon le récit fait par des journalistes, le groupe a été interpellé alors que certains de ses membres tentaient de photographier et de filmer des portraits de l'imam Khomeiny. Les Français, coiffés d'une sorte de cagoule pour ne pas reconnaître les lieux, où ils ont été tour à tour interrogés sur leur identité et la nature de leur travail. Le groupe a été libéré trois heures plus tard sans que personne n'ait été maltraité.

Un débat s'est engagé entre les membres du groupe et ceux du Hezbollah (Parti de Dieu), qui ont affirmé que leur mouvement était « *en guerre avec le gouvernement français* » en raison notamment de son soutien militaire à l'Irak et ont estimé que « *la France et la Grande-Bretagne sont de petits Satans, alors que les Etats-Unis et l'URSS sont les grands Satans* ».

Interrogés au sujet des enlèvements de Français, les militants du Hezbollah ont déclaré qu'en situation de conflit on fait des prisonniers et que les personnes enlevées peuvent être considérées comme « *prisonniers de guerre* ». A plusieurs reprises, durant le débat, les militants ont insisté sur le fait que les enlèvements ont un caractère « *politique* ». Sans reconnaître être les auteurs de l'enlèvement des quatre Français à Beyrouth-Ouest, ils ont dit que les responsables « *devaient avoir de bonnes raisons* ».

Les Hezbollahi ont également affirmé que le Jihad islamique, au nom duquel les enlèvements des quatre Français et de sept Américains ont été revendiqués, « *peut être n'importe qui* » et est « *une organisation téléphone* ».

Par ailleurs, les militants ont dit ne pas être d'accord avec certains aspects de la politique d'Amal, notamment en ce qui concerne la récente « *guerre des camps* » entre les Palestiniens et les miliciens chiites, car il ne fallait pas imposer une tutelle aux Palestiniens ou les « *museler* ».

Ils ont enfin affirmé qu'ils étaient favorables à la poursuite des attaques contre Israël, même après son départ du Liban. Jean-François Kahn a tenté vendredi de s'entretenir du sort de Jean-Paul Kauffmann avec un des chefs du Hezbollah, cheikh Ibrahim al Amine. Mais ce dernier lui a répondu qu'il n'avait aucune information à ce sujet et qu'il ne pourrait le recevoir.

Étranger

YÉMEN DU NORD

Il faut sauver Sanaa !

C'est l'une des villes les plus fascinantes et les plus menacées du monde. Seule Venise est en plus grand péril. L'UNESCO — ce « machin » décrié mais parfois bien utile — s'occupe activement de sauver Sanaa. Ainsi que les amoureux de la vieille cité, dont quelques Français très actifs. Mais le temps presse...

De notre envoyé spécial

Sanaa. — *« Il faut sauver Sanaa ! »* L'UNESCO devrait marteler ce slogan avec la même efficacité que Caton l'Ancien son « Il faut détruire Carthage ». Car la capitale de la République arabe du Yémen est — avec Fès au Maroc — le seul ensemble architectural de cette ampleur et de cette qualité encore debout dans le monde arabe. Mais pour combien de temps ?

Beauté unique, étrange, à couper le souffle. On ne connaît pas de voyageur qui ne soit tombé amoureux de cette ville-paysage perchée à 2 200 mètres d'altitude, intégrée au cirque de montagnes qui l'entourent. René Clément, qui y a tourné son premier film documentaire en 1937, montrait alors une cité intacte et d'une absolue propreté...

Aujourd'hui, Sanaa est menacée : elle est devenue sale, ses belles demeures qui ont traversé les siècles sans une ride risquent d'être défigurées à jamais, ses jardins parfumés se transforment en terrains vagues malodorants, ses places jadis pleines de charme ne sont plus que dépotoirs et ses souks légendaires vont bientôt ressembler à d'anonymes bazars où le plastique relègue dans l'oubli bijoux d'argent fabriqués par les juifs, toiles et soies tissées à la main, cuivres ouvragés, bois sculptés...

Même ceux qui n'ont jamais mis les pieds au Yémen reconnaissent immédiatement sur les photos ces maisons sans équivalent dans le monde, qui se ressemblent toutes et qui, pourtant, sont toutes différentes, grâce à leurs fenêtres cernées à la chaux, chefs-d'œuvre de fantaisie, de liberté et d'invention. Variations infinies sur un thème millénaire.

Le rez-de-chaussée en pierre volcanique brune rehaussée de basalte noir est haut et aveugle : vestige de l'époque où il fallait mettre la famille — une par demeure — à l'abri d'éventuels assaillants, comme l'explique l'architecte Pascal Maréchaux dans son splendide livre d'images (1).

Fragile plastique !

L'étage inférieur est réservé au bétail, aux magasins à grains, à la meule, au four ; au-dessus, il y a les chambres des femmes et celles des enfants et, au-dessus encore, celles des hommes. Filtrée par des plaques d'albâtre — de plus en plus remplacées par des vitres de couleur, — la lumière est d'une surprenante douceur. Au dernier étage, c'est le *mafraj*, salon aux larges fenêtres ouvrant sur la montagne et le ciel, où le maître reçoit ses amis pour les séances quotidiennes de *qat*, plante euphorisante qu'on mâche pendant des heures en devisant. N'oublions pas que c'est au Yémen qu'Ahmed Bin Mousa al-Jaladi inventa l'algèbre !

Chaque maison a son puits — les eaux usées servant à l'arrosage des jardins — et ses toilettes, aménagées de telle sorte que rien ne se perd, le « solide » est séparé du liquide et s'entasse dans une réserve au rez-de-chaussée. Dans la société traditionnelle, les excréments séchés étaient recueillis par un préposé et brûlés pour chauffer l'eau du hammam public. Les cendres récupérées étaient ensuite réparties entre les familles pour servir d'engrais au jardin de chacune des demeures. Ce cycle complet a parfaitement fonctionné pendant des siècles.

La modernisation qui a suivi le renversement de la monarchie et la proclamation de la République en 1962 a contribué à la dégradation des 183 hectares qui forment le « Vieux Sanaa ». Quarante-cinq mille habitants y vivent alors que la nouvelle ville en compte six fois plus. L'installation de l'eau courante a constitué la première menace : les canalisations en matière plastique enterrées à 30 centimètres de la surface des rues ont généralement crevé sous le poids des voitures grandissant en nombre. Les eaux usées se sont infiltrées dans le sol, mettant en péril la stabilité des maisons dont les étages supérieurs sont en terre séchée.

La « déstructuration » de la société traditionnelle, encore largement tribale, a également fait sentir ses effets dévastateurs. L'*akil* n'est plus coopté mais désigné par la municipalité. Perçu comme « l'œil de l'Etat centralisateur », il suscite la méfiance. *« Et puis,* disent les Yéménites, *puisque maintenant nous payons des impôts, c'est à la municipalité de faire face à l'entretien. »* Les anciennes formes de solidarité disparaissent et lorsqu'elles jouent encore, c'est dans un contexte inadapté. Ainsi, l'ancien souk de l'albâtre — matériau qui n'est plus utilisé parce que trop onéreux — est-il devenu *souk el arj*, le souk des ânes boiteux : ces derniers sont recueillis et nourris par la population mais la municipalité n'a pas les moyens d'entretenir les lieux, qui sont d'une saleté repoussante.

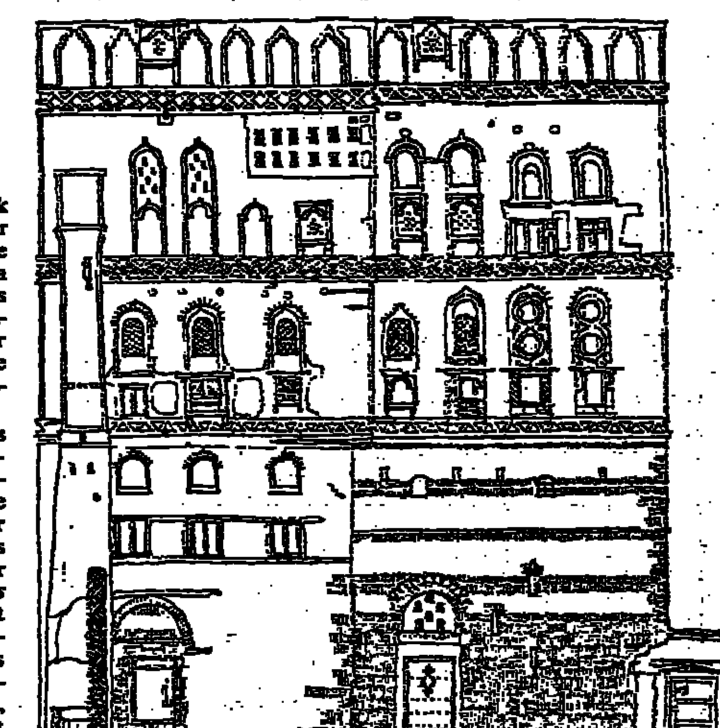
Un patrimoine unique

Alors que faire ? Les idées ne manquent pas. Elles ont occupé nos soirées au Centre français d'études yéménites, créé par Philippe Guillemin, qui a reçu une trentaine de chercheurs en trois ans et fait un remarquable travail. Cette maison traditionnelle, dont le directeur M. Rémy Audouin est si accueillant, est un parfait exemple de restauration réussie. Assis autour du *mafraj*, Frank Mermier, qui fait une thèse sur les souks, où tout le monde le connaît, Pascal Maréchaux et sa femme, Maria, qui a fait les plans du nouveau musée, Mounir Bouchenaki, responsable pour l'UNESCO de la restauration de Sanaa, formulent mille suggestions.

Il s'agit moins de restaurer des monuments de façon classique — encore que certains en aient franchement besoin — que de rendre vie à une ville qui se meurt pour que ses habitants ne veuillent plus la déserter. Il faut restituer leur noblesse aux splendides *samsaras* (caravansérails qui servaient d'entrepôts, de centres commerciaux et d'hôtels) et adapter leurs fonctions aux exigences contemporaines. La samsara El Nahas, une des plus prestigieuses, ferait un centre d'accueil idéal pour les chercheurs étrangers, telle autre serait parfaite en magasin de l'artisanat, la troisième comblerait une incompréhensible lacune en devenant succursale de banque et bureau de poste.

Il faudrait aussi faire comprendre aux dirigeants, pour qui un quartier neuf coûte moins cher qu'une restauration, que la destruction du « Vieux Sanaa » ferait troquer au Yémen le monopole d'un patrimoine unique contre une architecture banalisée comme on en trouve partout. Des règlements devraient empêcher l'apparition de verrues comme ces latrines inesthétiques en béton qui ont remplacé outrageusement les anciennes dans une vieille mosquée...

C'est à l'assemblée générale de l'UNESCO, tenue à Belgrade en 1980, que le gouvernement yéménite a lancé un SOS : *« Aidez-nous à sauver Sanaa ! »* Un rapport préliminaire a été demandé alors à un groupe anglo-australien puis une étude de fond a été effectuée par une équipe de trente-cinq Italiens dirigée par M. Mario Ferrante. Le Centre français d'études yéménites a également apporté une appréciable contribution. Enfin, un séminaire tenu en 1983 à Sanaa a frayé la voie à l'appel solennel lancé en décembre dernier par M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO, pour la sauvegarde de la ville.



PASCAL MARÉCHAUX.

Le projet de l'UNESCO

Le plan prévoit la préservation de la cité médiévale (mosquées, hammams, medersas, samsaras, palais et simples demeures) en favorisant sa réinsertion dans la vie économique et sociale contemporaine. Cela suppose la mise en place d'un réseau d'adduction d'eau et de tout-à-l'égout, l'installation de l'électricité et du téléphone, un plan de circulation des voitures et la création de rues piétonnes, l'assainissement et le nettoyage de l'ensemble, la restauration des monuments menacés, la mise en valeur des autres, la construction d'un musée s'intégrant à l'environnement pour remplacer l'ancien installé dans un palais devenu trop exigu et qui ne répond pas aux exigences de la muséographie moderne...

L'UNESCO prévoit une vaste campagne — films, émissions de radio, brochures, articles de presse — pour sensibiliser l'opinion internationale. Le projet de restauration est estimé à 300 millions de dollars. L'ISESCO et l'ALESCO (organes culturels de l'Organisation de la conférence islamique et de la Ligue arabe) doivent y participer. Il faut espérer que les riches émirs du Golfe découvriront enfin le mécénat et prélèveront une part des fortunes qu'ils dilapident dans les casinos pour *« sauver Sanaa »* ! Mais, au-delà, le « Vieux Sanaa » doit intéresser tous ceux qui ont eu à cœur de sauver Abou-Simbel, Venise, Fès, Borobudur.. parce que ces sites font partie du patrimoine de l'humanité.

PAUL BALTA.

(1) *Village d'Arabie heureuse*, Ed. Chêne/Hachette, Paris, 1979.

ÉTATS-UNIS

Le petit monde de Bruce Springsteen

***Aujourd'hui, la France jeune ne connaît que lui. Mais ses fans savent rarement d'où il vient. Il leur répond dans une de ses chansons :* « Né là-bas, dans la ville de l'homme mort, j'ai pris mon premier coup en touchant la terre. Je suis né aux Etats-Unis... »**

Correspondance

Asbury-Park (New-Jersey). — Ocean Avenue, qui longe l'Atlantique, est déserte. Pas la moindre voiture, et pourtant, c'est l'été. La chaussée vide, bordée de parcmètres décapités, est balayée par un vent humide. Sur la promenade de planches, un groupe de petits vieux se presse vers les terrains de la pétanque italienne.

Pas de plage de sable fin ni d'hôtels luxueux, pas de ski nautique. Asbury-Park est la plus minable des stations balnéaires de l'Etat du New-Jersey. La ville possède même tout ce qu'il faut pour repousser le vacancier : un centre où pullulent les bars louches, des boulevards trop larges où traînent en bande les malades mentaux expulsés des hôpitaux psychiatriques et, derrière la gare, un ghetto noir miséreux. Pendant l'été 1970, de violentes émeutes raciales y ont flambé. Depuis, Asbury-Park est une station fantôme.

Cette petite cité triste et crasseuse est pourtant La Mecque de la musique américaine, un site historique où, à l'instar de Nashville ou de Woodstock, se pressent les pèlerins afin de boire une bière au bar Stone Pony, sur la Deuxième Avenue, jeter un coup d'œil à l'ancien cabaret Upstage, ou faire un tour sur le .... « Circuit », entre le Casino de style victorien et le Convention Hall rococo.

Car ici naquit, pour la seconde fois, après la période psychédélique des années 60, le rock'n roll, autour d'un enfant du pays : Bruce Frederick Springsteen.

Aux-Etats-Unis, Bruce fait l'objet d'un véritable culte. Lorsqu'il sillonne les routes dans une de ces tournées estivales qu'il affectionne, le chanteur est suivi d'une ribambelle de « Jersey kids », qui vivent pendant des mois entiers à sa traîne, n'hésitant pas à dormir sur les trottoirs pour obtenir un billet de concert.

« The Boss »

Pour ses fans du New-Jersey, l'Etat en forme de tonneau coincé dans la mégalopolis entre New-York et Philadelphie, Springsteen est « the Boss » ou « the Prez ». N'est-il pas celui qui fit enfin surgir leur *homestate* de banlieues tentaculaires et d'usines chimiques nauséabondes au premier plan de la carte ? Pour le remercier, les autorités du New-Jersey ont voulu faire d'une de ses chansons l'hymne officiel de l'Etat. On parle même de rebaptiser en son honneur la rue où il est né à Freehold, 25 kilomètres à l'ouest de Asbury-Park.

Les grands lui rendent hommage. Ronald Reagan l'a qualifié de *« gardien des valeurs américaines »*. Récemment, le *New-York Times* assurait qu'il *« offre aujourd'hui la vision la plus sensible de la vie américaine »*. Enthousiasme suspect d'un président septuagénaire pour une autre vedette ? Engouement factice de quelques intellectuels pour une idole qui chante les vieilles voitures à la poursuite d'un rêve de liberté sur les autoroutes américaines ?

Bruce Springsteen est un obstiné. Depuis une dizaine d'années, il tisse dans ses albums de rock'n roll une tapisserie à motif unique : l'Amérique prolétaire, celle des petits centres industriels en décrépitude des Etats du New-Jersey, de l'Ohio ou de la Pennsylvanie. Tout un décor hétéroclite de raffineries de pétrole, de garages ouverts la nuit, de libres-services Seven Eleven et de cimetières de voitures le long du *highway*. C'est dans ce microscome, à l'écart des grandes métropoles, que vivent les héros de Springsteen, ces « cols bleus », dont il chante les espoirs et les frustrations dans des marches puissantes, assenées comme des coups de marteau-pilon.



VIOLETTE LE QUÉRÉ.

« Regarde ton village »

Dans ces petites villes ouvrières, les adolescents meurent d'ennui : *« Ce sont des pièges à mort, des trous à suicide »*, chante Springsteen. Dans une ballade intitulée ironiquement *le Jour de l'Indépendance*, un garçon annonce à son père qu'il veut le quitter : *« Parce que les ténèbres de cette ville ont pris le meilleur de nous, mais je ne vais pas les laisser faire de moi ce qu'ils ont réussi à faire de toi »*, lui dit-il durement.

Pour ceux qui restent, c'est le chômage. *The River*, sans doute le plus grand succès de Springsteen, raconte le destin typique d'un jeune prolétaire : il se marie à dix-neuf ans avec une camarade de classe enceinte de ses œuvres, perd son travail puis sa femme : *« Un rêve est-il un mensonge lorsqu'il ne peut pas se réaliser ? »*, demande-t-il résigné.

Les héros de *My Hometown* sont un père et son fils qui traversent une dernière fois leur ville natale avant d'émigrer vers le Sud. Le père a calé le fils sur ses genoux et lui laisse tenir le volant de la vieille Buick familiale. Le gosse remarque : *« Les vitrines des magasins sont badigeonnées à la chaux ; on dirait que personne ne veut plus venir ici. »* Et le père, fièrement : *« Fils, jette un bon coup d'œil, regarde ton village... »* Aussi haïe soit-elle, la *hometown* de l'Américain, éternel migrant, est son seul lien avec le passé, lieu de nostalgie lorsqu'il est parti chercher fortune ailleurs.

Pour s'enfuir plus rapidement de ces *« villes pleines de ratés »*, certains jeunes de milieu modeste s'engagent dans l'armée. Pour Bruce Springsteen, qui a eu vingt ans en 1969, elle est synonyme de la *« sale guerre »* du Vietnam. Dans une interview au magazine *Rolling Stone*, il raconte comment le batteur de son premier groupe y est parti : *« Un jour, il nous dit : « Les gars, j'ai signé dans les « marines ». Je pars au Vietnam. Il ne savait même pas où c'était, mais il n'est jamais revenu. »* C'est aux vétérans du Vietnam que le chanteur dédie son dernier album *Born in the USA*, un hymne à gloire des *Vets* : *« le pays a profité de leur désintéressement et de leur naïveté ». « J'ai été raflé dans une bagarre, alors ils m'ont mis un fusil d'assaut entre les mains et m'ont envoyé dans un pays étranger pour tuer l'homme jaune. »*

Sous ces cruels coups du sort, les héros sauvages, et innocents des premières années, ces adolescents persuadés d'être des *« clochards nés pour courir »* (*Born To Run*) ont rapidement mûri. A force de *« travailler derrière cette roue, jusqu'à comprendre la leçon »*, la flamme s'est éteinte. Parfois, ils refusent leur condition en une révolte dérisoire : *« Je me sens si faible que j'ai envie d'exploser, de déchirer cette ville en morceaux et de prendre un couteau pour arracher la douleur de mon cœur. »*

Le gentil garçon du New-Jersey, qui aimait le rock'n roll plus que tout au monde, a désormais du plomb dans la tête. Un soir, après un concert à Houston Texas, il a expliqué pourquoi ses héros étaient fatigués : *« Lorsque je retourne chez moi, ce n'est pas drôle. Je vois ma sœur et son mari qui vivent la même vie que mes parents : ils ont deux boulots, plusieurs gosses. Ils ne s'amusent jamais. »*

Entre les deux albums *Born to Run* (1975) et *Darkness On the Edge of Town* (1978), l'Amérique est touchée par la crise. Bruce garde le silence et relit la Bible. *Darkness* est un disque mystique, quête désespérée d'une résurrection hypothétique.

1982. Bruce Springsteen compose *Nebraska*, qui est comme le témoin de la déchirure spirituelle de l'Amérique. Dans cette collection de mornes blues, les personnages sont des *desperados*, des assassins, dont *« la solitude est tellement complète qu'elle donne envie de pleurer »*, comme le dit le chanteur en introduction du premier concert de sa tournée fleuve de 1984-1985.

Un conservateur ?

Il raconte l'horrible histoire de Charlie Starkweather, qui tua dix personnes au fusil de 410 à canon scié entre les plaines du Nebraska et les *Badlands* du Wyoming. *« Ils ont voulu savoir pourquoi j'ai fait ça »*, chante Starkweather au moment de passer à la chaise électrique : *« M'sieur, je crois qu'il y a juste de la méchanceté dans ce monde. »*

Pour Bruce S., dans cet univers, il faut se resserrer autour des valeurs traditionnelles de la société : *« Un type qui tourne le dos à sa famille,* marmonne un de ses héros, *eh bien, il ne vaut pas grand-chose ! »*

Religion, droiture, famille... Le rocker serait-il le chantre des valeurs de la nouvelle Amérique conservatrice, celle qui se rassemble avec son président autour de la bannière étoilée ? Ronald Reagan n'a pas manqué de glorifier Bruce Springsteen, cet *authentique héros américain* de la trempe des John Wayne et autres Superman. *« Je ne sais pas si le président est un mauvais homme,* rétorque le chanteur, *mais je suis certain que les rêves des gens dont je raconte l'histoire lui importent peu. »*

XAVIER GAUTIER.

هكذا من الأصل

France

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS PROVOQUE DES REMOUS CHEZ LES SOCIALISTES

Difficultés de réception pour les « parachutés »...

Les tractations en cours pour la constitution des listes du Parti socialiste continuent de provoquer des remous divers. M. Olivier Stirn, président de l'Union centriste républicain, a écrit à M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, le jeudi 11 juillet, après le refus des socialistes de la Manche (*le Monde* du 12 juillet) de l'accueillir comme tête de liste pour les élections législatives (conformément à l'accord national conclu au comité directeur du PS du 6 juillet).

M. Stirn demande au premier secrétaire du PS de « *faire respecter* cette décision. « *Je n'ignore pas*, écrit-il, *que les fédérations du PS jouissent d'une large autonomie. Néanmoins, il s'agit d'une affaire qui dépasse une fédération locale ou une personne. Il s'agit de témoigner à l'échelon national que le Parti socialiste souhaite élargir son audience et que d'autres formations politiques sont d'accord pour promouvoir un rassemblement.* » « *Je suis persuadé, dans ces conditions*, conclut M. Stirn, *que le PS aura à cœur de faire respecter ses décisions.* »

Autre « parachuté » – toujours dans l'Ouest, mais en Mayenne, – M. Jean-Paul Planchou, député sortant de Paris, membre du CERES, connaît lui aussi quelques problèmes de réception au sol. M. André Pinçon, maire socialiste – mais rocardien – de Laval, a annoncé vendredi 12 juillet, qu'il est candidat à la conduite de la liste socialiste. « *Il est tout à fait déraisonnable*, a-t-il déclaré, *d'envisager que la liste (...) soit conduite par quelqu'un ne connaissant en rien les réalités et les problèmes de notre département (...). Ce serait un véritable suicide.* » Il est vrai que dans ce département, qui n'a élu en 1981 que des députés de l'opposition, l'élection de la tête de liste socialiste n'est même pas acquise.

Dissidence dans le Finistère ?

Encore dans l'Ouest, dans le Finistère cette fois, se pose fois un problème interne aux rocardiens. L'accord national conclu le 6 juillet donne les trois éligibles aux amis de M. Rocard. Or le département compte six sortants socialistes (sur huit députés), dont cinq rocardiens. M. Jean Beaufort, maire de Camaret, est l'un des sortants rocardiens « sacrifiés ». Et il refuse « *le diktat d'un état-major parisien* », en évoquant la possibilité d'une liste dissidente. M. Beaufort estime que la liste telle qu'elle est prévue (1) aboutirait à une surreprésentation du Sud-Finistère maritime au détriment du Nord agricole, et remettrait en cause l'implantation du PS dans le département.

Dans l'Eure enfin, c'est le courant A (mitterrandiste) qui se divise. Ce département est l'un de ceux où l'introduction de la proportionnelle diminuera presque automatiquement le nombre des élus du PS, puisque les quatre députés sortants sont tous socialistes. Deux seulement devraient revenir en 1986, dont semble-t-il, M. François Loncle, tête de liste prévue et un rocardien, M. Freddy Deschaux-Beaume. M. Claude Michel, mitterrandiste, n'accepte pas de disparaître au profit de M. Loncle, ancien MRG. M. Michel fait allusion « *au socialisme récent* » de M. Loncle et ajoute : « *pour la période cruciale de 1986-88, le PS fera bien de mettre en place dans les départements sensibles des élus fortement ancrés dans le parti et dans leurs convictions* ».

Listes autonomes du MRG

Dans le Vaucluse, M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale, persiste et signe dans son opposition à la venue de M. Bertrand Delanoë, l'un des principaux dirigeants nationaux du parti (2). M. Gatel devait tenir, dimanche en Avignon, une conférence de presse commune avec M. André Borel, député sortant et troisième candidat potentiel pour la tête de liste. M. Gatel veut ainsi contester l'existence d'une rivalité irréductible entre M. Borel et lui (*le Monde* du 12 juillet). La fédération socialiste de la Marne, qui doit accueillir une autre « parachutée » parisienne du CERES, Mme Ghislaine Toutain, se demande « *s'il ne s'agit pas d'une erreur* ».

Les fédérations du Mouvement des radicaux de gauche ont décidé, pour leur part, d'agir en commun dans les départements le plus peuplés, pour présenter des listes autonomes aux législatives et aux régionales. Ces listes devraient être, disent-elles, « *ouvertes à tous les démocrates soucieux de développer en France les vertus fondamentales d'effort, d'initiative, de responsabilité, et d'offrir à la jeunesse du pays une espérance réelle d'insertion dans une société ambitieuse et ouverte sur l'Europe* ». Ces fédérations indiquent que « *cette ligne politique sera défendue* » au prochain congrès du MRG.

La fédération de Loire-Atlantique du MRG est la première à avoir concrétisé cette orientation. Son président, M. Michel Le Mappian, a annoncé, vendredi 12 juillet, que M. Michel Odiette, conseiller municipal de Saint-Nazaire, conduira une liste MRG aux législatives dans ce département. M. Le Mappian formera sa propre liste pour les régionales. Il souhaite que le MRG « *passe de l'autonomie doctrinale à l'autonomie tactique* » et joue un rôle de rassembleur autour d'un « *Front républicain* ».

(1) Le projet de liste prévu par l'accord national est le suivant : M. Louis Le Pensec ; M. Bernard Poignant ; Mme Marie Jacq, tous trois députés sortants. M. Beaufort ne conteste pas que la tête de liste soit attribuée à l'ancien ministre de la mer.

(2) M. Jack Lang, dont la candidature avait été envisagée, est actuellement compté comme éligible dans le Bas-Rhin.

UN AUTOPORTRAIT DE M. MARCHAIS

« Je me sens le continuateur de Robespierre... »

Le badge « Touche pas à mon pote » ? Il l'a « *bien sûr, bien sûr !* » Le disque collectif pour l'Ethiopie ? Il l'a acheté. Il aime bien Brel, Brassens, Renaud, Johnny Hallyday, Louis Armstrong, Hugo, Aragon, un bon roman policier. Il adore la cuisine, un bon repas, une bonne bouteille partagée avec des copains avant un bon tarot. Il fait du vélo, de la culture physique, de la natation en vacances. Il s'appelle Georges Marchais.

Ces éléments de portrait, et quelques autres, le secrétaire général du PCF les livre aux jeunes reporters de « Fréquence mômes » (France-Inter du lundi 15 au vendredi 19 juillet à 18 heures) qui l'ont mis (gentiment) à la question.

Au fil des réponses, on découvrira, ou on trouvera, confirmation du peu de goût de M. Marchais pour la politique *spectacle*, de *son incertitude* quant à sa candidature, en 1988, pour l'élection présidentielle. (Mais « *une chose dont tu peux être sûr, c'est qu'il y aura un candidat communiste en 1988* »).

Le secrétaire général parle aussi de son idéal (« *bien-être, bonheur, paix, droits de l'homme* », pour tout un chacun). Il lui « *aurait plu de pouvoir agir dans ce sens* » comme président de la République. Il ne s'est cependant jamais fait d'illusions à ce sujet.

« *Je ne te cacherai pas, bien que tu sois petit, que rien ne s'obtient sans lutte* », répond M. Marchais à l'un de ses interlocuteurs. A un autre, il confie : « *Je suis un leader, un gagneur, j'aime la compétition.* »

Convictions et volonté de vaincre. Voilà sans doute pourquoi ses héros historiques sont Spartacus, les paysans révoltés du Moyen Age, les commandos des résistants. « *Je me sens un peu, je le dis avec modestie quand même, le continuateur du combat que menaient ces hommes. Je me sens le continuateur de Robespierre, étant bien entendu que les conditions de lutte aujourd'hui sont tout à fait différentes de ce qu'elles étaient à l'époque.* »

Etonnement, M. Marchais est d'accord avec Coluche et Thierry Le Luron. Du moins lorsqu'ils disent que les hommes politiques sont des menteurs. « *Certains hommes politiques...* », précise-t-il dans un éclat de rire.

Stupeur, il avoue être en désaccord avec Lénine ! Mais c'est sur la question de savoir si la musique peut avoir une excessive influence sur les êtres.

M. K.

LES « TRANSCOURANTS » DU PS CRÉENT LEUR PROPRE CLUB

« Gagner en 1988 exige dès aujourd'hui la définition d'un contrat de gouvernement »

M. François Hollande, Jean-Michel Gaillard, Jean-Pierre Mignard et Jean-Yves Le Drian, animateurs du mouvement dit « transcourants » au sein du PS viennent de créer un club, Démocratie 2000, dont ils veulent faire « un des lieux de la recomposition du PS ».

M. Jacques Sauvageot, l'un des anciens dirigeants du mouvement étudiant contestataire de mai 1968, figure parmi les quelque trente membres fondateurs dont les chefs de file affirment avoir recueilli une cinquantaine de signatures de personnalités favorables à leur initiative, parmi lesquelles plusieurs membres de cabinets ministériels et des parlementaires de divers courants du PS.

M. Hollande, qui appartint au cabinet du président de la République avant de devenir l'un des principaux collaborateurs de M. Max Gallo quand ce dernier fut nommé porte-parole du gouvernement, a répondu à nos questions sur cette initiative.

– *Le club que vous créez a vocation selon vos propres termes, à devenir « un des lieux de recomposition » du PS. Est-ce à dire que votre formation politique est en voie de décomposition ?*

– On peut s'enrichir sans s'être préalablement ruiné. Il n'y a pas aujourd'hui menace de décomposition du PS, mais ses potentialités politiques ne sont pas exploitées. Les leçons de l'exercice du pouvoir, la volonté du PCF de rester hors du système institutionnel commandent une mutation du parti. La recomposition de la gauche se fera à partir de l'édifice du PS, mais en élevant ses objectifs et en élargissant ses fonctions. Cette transformation doit être entreprise sans retard. S'il y a un risque pour le PS, c'est là qu'il se situe.

– *Vous vous assignez pour but d'élaborer des textes et documents de travail* « utilisables pour le PS dans la perspective de 1988 ». *N'est-ce pas déjà une des vocations de certains nombreux clubs déjà existants, dont Espaces 89, qui ne vous est pas inconnu ? N'est-ce pas le rôle du groupe des experts du PS qui renaît de ses cendres ? Pourquoi un club de plus ? ou pour qui ?*

– Démocratie 2000 entend prolonger la réflexion née des thèmes développés par la contribution « transcourants » avec, au cœur de ses préoccupations, une question cruciale : adapter la politique de la gauche, sur le plan du langage comme sur celui de l'organisation, aux formes nouvelles des mouvements sociaux et, plus généralement, des comportements des Français. Cette question n'intéresse pas seulement les socialistes, même si ceux-ci se considèrent comme naturellement interpellés. D'où la diversité des personnes présentes, de Jacques Sauvageot, qui symbolise les générations de 1968, à Julien Dray, militant antiraciste ; d'Alexandre Adler à un haut fonctionnaire comme Jean-Pierre Jouyet. Cette réflexion sera *libre et publique*, et *donc la propriété de tous.*

« A la fois la « puce » et les Minguettes »

– *1988, dites-vous. 1986 est-il de moindre intérêt ? Ou est-il selon vous trop tard pour y songer ?*

– L'élection de 1986 est, bien évidemment, importante puisqu'il en va de la stabilité des institutions et de la représentation politique des forces du mouvement. Mais l'échéance déterminante reste 1988. Car c'est l'élection présidentielle qui trace les grandes alternances. C'est elle qui arbitre les choix stratégiques et qui identifie les majorités. Gagner en 1988 exige la définition, dès aujourd'hui, d'un contrat de gouvernement respectueux de nos valeurs (solidarité, progrès, droits de l'homme) en phase avec les problèmes de l'heure comme les mutations technologiques et les marginalisations sociales. Bref, s'intéresser à la fois à la « puce » et aux Minguettes. Dans ces conditions, l'élection de 1986 reste ouverte.

– *Vous parlez d'une nécessaire* « révolution copernicienne » *pour le PS. Vous dites craindre de voir ce sujet soigneusement évité à Toulouse, lors du congrès. Les transcourants se manifesteraient-ils alors en tant que tels si les choses se passaient ainsi ?*

– Notre démarche consiste à faire apparaître dans tous les courants du parti la même volonté : celle de créer une voie forte couvrant l'espace politique le plus large sur la base d'un projet adressé à toute la société. Visant à la synthèse de toutes les sensibilités, il n'est pas *a priori* concevable que nous déposions une motion à l'occasion du congrès de Toulouse et formions ainsi un nouveau courant. Ce serait le comble !

» Mais aujourd'hui nous craignons que les militants socialistes, après avoir parfois perdu le droit de désigner leurs candidats, soient de surcroît privés d'un débat de fond au congrès. Gageons que si tel était le cas les conflits de personnes prédomineraient. Nous ne pouvons nous y résigner. Dès lors, nous prendrons, à notre place, toutes nos responsabilités pour que les socialistes saisissent collectivement l'occasion du congrès et formulent le projet politique capable, face à une droite conquise par le dogmatisme, de les réconcilier durablement avec l'opinion. »

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN

M. Sarre se déclare favorable à la présidentialisation des institutions

M. Georges Sarre, membre du secrétariat national du PS et du CERES, se prononce – dans le premier numéro de la lettre de son club *Maintenant et demain* (1) – pour la présidentialisation du régime avec suppression du droit de dissolution de l'Assemblée nationale, et réduction du mandat présidentiel à cinq ans. M. Sarre estime que « *la proportionnelle n'agira pas mieux que le scrutin majoritaire pour réhabiliter le rôle du Parlement* », et souligne que « *le premier effet d'un régime présidentiel en France serait de limiter les pouvoirs du président et de relever ceux du Parlement* ». En outre, selon M. Sarre, une telle évolution du régime présenterait, notamment, l'avantage de conduire *logiquement – et quel que soit le mode de scrutin pour les législatives – à la nécessité d'un contrat (...) passé non seulement entre les partis politiques, mais entre ces partis et tout futur président* ».

M. Sarre évoque également la situation du PCF. Pour lui, dit-il, « *l'objectif est clair : redevenir le premier parti de la gauche. Peu importe les moyens et les conséquences, puisque la mission de ce parti s'impose d'elle-même : exister, se survivre à lui-même* ».

M. Sarre ajoute que, « *pour un temps, le PCF ne sert plus à rien pour les salariés et la France* » et souligne que « *vouloir animer l'union en soufflant sur les cendres parce qu'il n'y a plus de braises n'est ni sérieux ni réaliste* ». Il se refuse néanmoins « *à jeter pardessus bord ce qu'il y a d'essentiel dans l'unité* » entre le PS et le PC, et souhaite que soient créées « *les conditions d'un rassemblement populaire dans lequel les communistes auront naturellement* [leur] *place* ».

(1) M. Sarre affirme accueillir dans ce club des non-socialistes, notamment des anciens communistes qui n'ont pas encore franchi le pas de l'adhésion au PS.

Qu'est-ce qui pousse donc les barristes à refuser de « cohabiter » avec M. Mitterrand ?

Pourquoi M. Raymond Barre et ses partisans mettent-ils tant d'insistance à s'opposer à la perspective de toute « cohabitation » avec M. François Mitterrand en cas de renversement de majorité en 1986 ? Face à notre collaborateur Jean-Marie Colombani et à Alain Duhamel, qui se fait — si l'on ose dire — l'avocat du diable, l'ancien directeur du cabinet de l'ancien premier ministre, M. Philippe Mestre, député UDF de la Vendée et chef de file parlementaire du courant barriste, justifie cette attitude — après les dernières déclarations du chef de l'Etat — par l'expérience de la pratique des institutions de la Ve République. Il explique pourquoi une telle perspective lui apparaît illusoire et comment, de l'avis des barristes, le président de la République devrait agir pour résoudre les problèmes qu'il rencontrera inéluctablement dans ses relations avec le pouvoir législatif si la gauche devient minoritaire l'année prochaine.

ALAIN DUHAMEL. — « Sur le plan des institutions, il n'y a pas l'ombre d'une équivoque possible : l'article 6 de la Constitution dit que le président de la République est élu au suffrage universel pour sept ans. A partir du moment où la majorité parlementaire est dans un sens, et le président de la République dans un autre, cela soulève des problèmes politiques difficiles à résoudre, certes. Mais sur le plan constitutionnel, il n'y a pas de problème du tout.

» La cohabitation est de droit. Elle l'était dès 1958. Et quand le général de Gaulle a décidé que le président de la République serait élu au suffrage universel direct, on a conservé un mandat de sept ans, alors même que le mandat à l'Assemblée nationale était de cinq années. Que cette possibilité de cohabitation entraîne une autre lecture et une autre pratique de la Constitution, qu'elle soit provisoire, qu'elle soit extrêmement difficile à vivre pour tout le monde... il y a certainement beaucoup de choses à dire.

JEAN-MARIE COLOMBANI. — *Avant que Philippe Mestre ne réponde, je veux ajouter que René Rémond soutient la thèse suivante : lorsqu'il y aura une expérience de cohabitation, on verra si les institutions de la Ve République sont autre chose qu'un costume taillé pour le général de Gaulle et si elles sont viables. Tant qu'il n'y aura pas eu ce test de la cohabitation, on ne saura pas ce que valent vraiment les institutions.*

PHILIPPE MESTRE. — Cela veut dire que tant qu'on ne s'est pas jeté à l'eau, on n'est pas complètement sûr de se noyer. Je veux bien qu'on fasse cette interprétation, mais je ne crois pas qu'elle soit politiquement viable. Je suis assez d'accord avec ce que dit Alain Duhamel.

» La Constitution n'interdit pas le moins du monde la cohabitation, pas plus qu'elle n'interdit d'ailleurs la non-cohabitation. Le président de la République est, en effet, élu pour sept ans, mais on a vu certains présidents de la République ne pas aller volontairement au bout de leur mandat. On a vu aussi plusieurs présidents de la République remettre, implicitement ou explicitement, leur mandat en cause, en utilisant la méthode référendaire ou en annonçant que si le pays ne les suivait pas, ils se retireraient.

» Par conséquent, sur le plan constitutionnel, les deux thèses — cohabitation, non-cohabitation, — sont défendables. Mais ce n'est pas là que le problème se pose. C'est dans le domaine de la pratique politique. Je pense qu'il serait intéressant d'examiner les conditions politiques dans lesquelles, avec les institutions de la Ve République, la cohabitation serait viable. Et nous pensons qu'elle ne le serait pas. Par conséquent, nous conseillons de ne pas la pratiquer.

A.D. — Il ne faut tout de même pas sous-estimer la société politique française, contrairement à notre syndrome local. On avait dit, avant 1958, que la France était malheureusement par nature, par tempérament, incapable d'imaginer un régime qui soit stable et efficace. Puis le général de Gaulle a mis au point un système qui a garanti à la fois la stabilité et l'efficacité. Ensuite on a dit : oui, mais c'est le général de Gaulle ! Si c'est quelqu'un d'autre, cela ne marchera pas. Cela a été quelqu'un d'autre, et ça a marché. Ensuite on a dit : ça a marché parce que c'est la droite, mais il y a eu l'alternance, et ça a marché avec la gauche.

» Maintenant on dit que ce qui ne pourra jamais marcher, c'est la cohabitation. Je crois que la France est devenue, en 1985, un pays assez civilisé pour faire une expérience courte, deux ans maximum, difficile, mais qui n'est pas contre nature et qui, après tout, a déjà fonctionné dans d'autres pays. D'une part aux Etats-Unis, système présidentiel, contrairement au système français, la cohabitation existe en permanence. D'autre part, dans le régime le plus proche du nôtre, le régime portugais, on a vu récemment que selon que le président était élu par une majorité et le Parlement par une autre, il y avait des périodes de conjonction qui étaient évidemment les plus efficaces et les plus commodes, ou bien des périodes de compromis. Des compromis dans un pays qui n'a pas du tout notre tradition démocratique. Ce qui est possible au Portugal est possible en France où la tradition démocratique est plus ancienne.

Ph. M. — Que cela soit possible, je n'en disconviens pas. Ce que nous disons, c'est que ce sera nécessairement mauvais. Dans la mesure où nous savons, par expérience, que cela ne peut être que mauvais, il ne faut pas faire cette expérience. C'est vrai que l'alternance a réussi, mais lorsqu'elle s'est produite, c'est-à-dire lorsque le président de la République actuel a été élu au suffrage universel le 10 mai 1981, a-t-il essayé de cohabiter ? Il en avait le moyen. C'était alors le moment de tenter cette fameuse expérience : il suffisait de ne pas dissoudre l'Assemblée nationale.

» Chacun sait que la majorité de l'Assemblée nationale à l'époque n'était pas profondément unie, c'est le moins qu'on puisse dire. Le président pouvait par conséquent très bien jouer de la désunion de cette majorité, qui d'ailleurs avait aidé dans une certaine mesure à lui donner le pouvoir, pour tenter l'expérience de la cohabitation. Il ne l'a pas fait. Il a dissous le jour même de son installation à l'Elysée. Il a tranché le débat de la cohabitation lui-même, dès le 24 mai 1981 et je crois qu'il a bien fait.

L'« obligation de confiance » ?

A. D. — Cet argument soulève deux problèmes. Le premier, c'est qu'un des reproches que l'on a souvent fait à la droite en France, c'est de n'accepter les institutions que pour elle, et de ne pas en vouloir si elles risquent de bénéficier à d'autres. Il y a dans le refus de principe de la cohabitation ce vieil argument qui dit : « *Vive les institutions lorsqu'elles nous bénéficient et à bas les institutions quand elles jouent en faveur des autres, ou simplement quand elles nous gênent.* »

» D'autre part, il me paraît difficile de défendre à la fois la tradition gaullienne fondamentaliste, ou gaullienne intégriste des institutions, au nom de la prééminence du président de la République, et en même temps recréer indirectement, à chaque élection, une sorte d'instabilité présidentielle. Ou on veut les institutions, ou on ne les veut pas. Ou on veut la prééminence du président de la République, ou on ne la veut pas.

» On ne peut pas prendre partie à la fois pour les institutions et pour la prééminence du président de la République, et contraindre le président de la République à la remettre en jeu.

» Si un président s'engage aux élections législatives en disant : « *Ces élections-là, je vous dis tout de suite que si je n'ai pas de majorité parlementaire, je donnerai ma démission* », très bien, il s'en va ! Si, en revanche, il dit à l'avance : « *Je souhaite rester jusqu'au bout* », comme le fait François Mitterrand maintenant, comme l'avait fait Valéry Giscard d'Estaing en 1978 — Raymond Barre étant premier ministre, silencieux sur ce point avant et après — à ce moment-là, s'il désire rester, il en a le droit.

Ph. M. — Vous faites bon marché de l'obligation de confiance qui est celle que souscrit le président de la République lorsqu'il se présente au suffrage des électeurs en France depuis 1962. Quatre ans après que la Constitution a été écrite et adoptée par les Français, le président de la République a passé, implicitement, avec le peuple français, un contrat de confiance. C'est-à-dire qu'il est élu pour une durée de sept ans par l'ensemble des Français, et que, par conséquent, le fait qu'il soit le seul homme d'Etat élu ainsi lui crée des devoirs. Son premier devoir consiste à s'assurer que le peuple français lui conserve sa confiance.

» Dès que le président de la République s'aperçoit qu'il n'a plus la confiance du peuple français, il se trouve dans une situation — c'est le cas du président de la République actuel — très inconfortable. Par conséquent, dans l'exercice de ses prérogatives, qui sont considérables, il est gêné. C'est donc le fondement même des institutions de la Ve République qui se trouve remis en cause.

» A partir du moment où le confiance que le peuple français a mise dans le président de la République se trouve remise en cause, il nous paraît indispensable, pour que les institutions fonctionnent normalement, que le président de la République prenne les dispositions qui s'imposent. Nous ne disons pas qu'il doit partir. Quelques-uns ont laissé entendre que nous étions des amateurs de putsch ou que nous voulions défenestrer le président de la République.

J.-M. C. — *Il y a même certains de vos amis, députés barristes, qui appellent de leurs vœux une grande manifestation le soir du seul tour des élections législatives de mars 1986, sur le thème : « le président doit partir », cela bien sûr en cas de victoire franche et massive de l'opposition.*

Ph. M. — Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de faire intervenir le peuple français de cette façon. Il faut simplement que le président de la République prenne conscience qu'il ne peut pas continuer à exercer la plénitude de ses prérogatives et de ses droits constitutionnels, s'il ne dispose pas de la confiance claire du peuple français. Et si le peuple français lui a opposé — cela ne sera pas la première fois, ce fut déjà le cas aux élections européennes — dans des élections politiques, comme les


PANCHO
PHILIPPE MESTRE

législatives, une sorte de refus de confiance, il faut qu'il procède à une série de vérifications.

» Il a trois moyens de vérifier, qui ont été utilisés par les différents présidents de la République : dissolution immédiate de l'Assemblée nationale — « *si vous me renvoyez l'Assemblée nationale qui aura la même allure politique que celle que vous venez d'élire, je m'en irai* », — un référendum auquel il attacherait son départ ou son maintien en fonctions, enfin une démission-re-présentation. Ainsi le peuple français parlerait clairement, il dirait au président de la République : « *Oui, vous avez encore ma confiance et continuez. Non vous n'avez pas ma confiance et ne continuez pas.* » Et là, la cohabitation deviendrait possible, sous réserve que le président de la République dispose encore de la confiance du peuple français. Si le peuple français disait clairement qu'il veut la cohabitation, nous nous inclinerions.

Une « opposition inéluctable »

A. D. — Pour l'opposition, et notamment pour les barristes, la solution la plus commode serait que, si le président de la République voit sa majorité battue aux élections législatives — ce qui fait peu de doute, — il décide soit de dissoudre, soit d'organiser un référendum, soit de démissionner et de remettre ainsi sa présence à l'Elysée en jeu. Ne serait-ce que parce que M. Raymond Barre serait dans cette hypothèse le mieux place.

» Si le président choisit de rester, est-ce que c'est viable ou non ? Je crois que c'est mal commode, et en même temps de brève durée (au maximum deux ans). Dans cette hypothèse-là, une campagne présidentielle commencera six mois après les élections législatives. Donc le terme est court. A l'intérieur de ce terme, le régime peut-il fonctionner ? Je crois qu'il ne peut pas fonctionner de la même façon ; il y a forcément une formule transitoire. Mais rien ne s'oppose à ce qu'il fonctionne.

Ph. M. — Je suis d'accord. Mais il fonctionnera mal. Dans la situation dans laquelle se trouve le pays, nous devrions faire l'économie d'un mauvais fonctionnement des institutions, alors qu'il y a une autre solution beaucoup plus claire et, me semble-t-il, beaucoup plus démocratique.

A. D. — Il va de soi que si le système se bloque ; si un des deux protagonistes principaux, c'est-à-dire le président de la République ou le premier ministre, ne jouait pas le jeu, alors la solution serait inévitablement une autre élection. Celui qui sera le mieux placé dans l'hypothèse « dissolution ou démission » sera celui qui, auparavant, aura fait la preuve de sa bonne foi, c'est-à-dire de sa volonté de jouer le jeu. Dans cette hypothèse, il serait normal qu'il y ait une élection et que ce soit les Français qui en jugent.

Ph. M. — Il y a une hypothèse que le président de la République a lui-même déjà envisagée puisqu'il a dit a plusieurs reprises : « *Je ne serai pas inerte.* » S'il n'est pas inerte, il montre qu'il n'a pas la volonté de laisser les institutions fonctionner dans le sens que vous préconisez. L'opposition inéluctable entre le président de la République et son gouvernement fera que si l'un des deux ne cède pas, et le président de la République a dit qu'il ne céderait pas, nous serons en plein compromis.

J.-M. C. — *Est-ce qu'il n'y a pas déjà des champs de consensus entre l'opposition et la majorité d'aujourd'hui, qui permettraient au président d'être président et au premier ministre de gouverner. Ces champs de consensus concernent très précisément ce que l'on a appelé le « domaine réservé » du président de la République qui sont la politique de défense et l'action extérieure de la France. Un président replié sur son domaine réservé et un premier ministre qui gère la politique intérieure, économique et sociale, est-ce que cela même n'est pas viable, à vos yeux ?*

Ph. M. — Sûrement pas. Je pense que cela n'est pas viable du tout dans la mesure où tout est lié dans le gouvernement d'un pays comme le nôtre et où on ne peut pas réserver au chef de l'Etat un secteur dont il s'occuperait strictement seul...

J.-M. C. — *Non pas seul, mais ce sont des domaines du champ de consensus.*

Ph. M. — Ce consensus n'est pas réalisé. Il n'est pas du tout dit que, dans le domaine de la politique de défense, par exemple, ou dans le domaine des interventions extérieures de la France, on trouve un consensus au moment où il faudra prendre une décision. Il est même probable que ce consensus ne serait pas réalisé. Il y a donc un prodigieux danger à mettre en œuvre un système boiteux au départ.

A. D. — Il y a une distinction que j'aimerais apporter. En fait il y a deux types de pouvoirs. Il y a des pouvoirs qui impliquent à la fois une participation, du président de la République et une participation du premier ministre. Par exemple la politique étrangère et la défense nationale. Le président de la République est le chef des armées, mais le premier ministre est responsable de la défense nationale. Dans ce cas-là, le système se grippe s'il n'y a pas un minimum d'accord entre le premier ministre et le président de la République.

Ph. M. — Ce n'est pas un minimum d'accord, c'est un accord complet qu'il faut.

J.-M. C. — *Prenez des exemples récents, Eurêka. Qui l'a approuvé ? Raymond Barre. Voilà un domaine important de cohabitation...*

Ph. M. — Bien entendu, nous n'avons pas pour habitude de critiquer systématiquement toutes les actions ou toutes les intentions du président de la République. Certaines sont fort louables et nous souhaitons le reconnaître. La cohabitation, c'est-à-dire la vie en commun, implique plus que le consensus, une entente. Sans entente, il n'y a pas de cohabitation possible.

A. D. — Là où la cohabitation fait obligation d'un minimum, non pas d'unanimité, ce qui serait absurde, mais d'un minimum de coopération, celle-ci peut se faire avec, au départ, des points de vue qui ne sont pas identiques.

» Politique extérieure et défense sont des zones dans lesquelles, sur les options principales, les accords sont possibles. En revanche, là où la Constitution prévoit, sans l'appliquer en l'occurrence, mais cela a toujours été comme ça depuis 1958, que ce serait au premier ministre de gouverner en ce qui concerne la politique économique, sociale, éducation nationale, etc. qui est un vaste secteur ; dans ce domaine-là, la Constitution permet parfaitement à un gouvernement s'appuyant sur une majorité homogène de mener sa politique.

» Qui doit faire la preuve de sa bonne foi ? A propos de la politique étrangère, le président de la République n'a aucun monopole. Simplement on ne peut pas ne pas l'associer, et il ne peut pas ne pas y jouer un rôle très important.

» En revanche, sur les questions sociales en règle générale, la preuve de la bonne foi du président de la République, dans cette hypothèse-là, est que c'est le gouvernement qui détermine sa politique, la Parlement qui la vote et les fonctionnaires qui l'exécutent.

Des associés intimes

Ph. M. — Cette différence entre la politique nationale et la politique internationale, c'est-à-dire d'une part la politique de défense et la politique étrangère et d'autre part la politique économique et financière me paraît ne pas avoir de véritables fondements...

A. D. — Elle en a un : la Constitution.

Ph. M. — Encore une fois : personne ne nie que la Constitution donne la possibilité d'aboutir à un système de cohabitation. Ce que nous disons, c'est que cela ne serait pas viable et que cela serait déplorable. Cette répartition des tâches entre un président de la République qui se limiterait aux affaires étrangères et à la défense, et un gouvernement qui se limiterait à son tour à l'action économique, sociale et financière, me paraît pratiquement irréalisable.

» Les interférences entre la politique économique et financière et la politique de défense sont constants. Je fais simplement allusion à la préparation de la future loi de programmation militaire, et du budget de la défense. Si la politique financière du gouvernement était contraire aux projets en matière de défense du président de la République, nous irions automatiquement au conflit. On ne peut pas isoler la politique extérieure et la politique intérieure.

A. D. — La distinction est constitutionnelle puisque, dans un cas le président de la République est concerné, dans un autre, il peut ne pas l'être. Je reconnais que cela ne fait pas disparaître les problèmes et il ne s'agit pas d'escamoter les choses. Si un des deux partenaires — le président de la République ou le premier ministre — ne joue pas le jeu ou si on aperçoit effectivement qu'à l'expérience, il y a une situation de blocage. A ce moment-là, une nouvelle élection s'imposera de toute façon.

» Mais il me semble qu'entre l'inconvénient réel que serait une situation politique difficile et sans doute d'une grande complexité institutionnelle permanente mais provisoire d'une part, et d'autre part l'autre inconvénient qui serait de donner le sentiment de vouloir d'une façon ou d'une autre, même si on le fait courtoisement, interdire à un président de la République qui a été élu pour sept ans régulièrement et démocratiquement d'achever son mandat ; le second inconvénient me paraît, pour la suite, beaucoup plus grave que le premier, parce qu'il subsistera toujours le soupçon qu'une partie des Français, paradoxalement celle qui est la plus liée à la naissance de la Ve République, refusent les institutions quand le détenteur est un autre.

Ph. M. — Vous venez d'employer à propos du président de la République et du premier ministre le terme « partenaires ». Je ne crois pas que, dans les institutions qui sont les nôtres depuis 1958 et plus encore depuis 1962, le président de la République et le premier ministre puissent être considérés comme des partenaires. Ils sont des associés intimes : ils travaillent ensemble. Ils collaborent, au sens plein du terme, quotidiennement. Ils se téléphonent, ils se voient, ils s'entendent... Et s'ils ne collaborent pas intimement les institutions ne peuvent pas fonctionner.

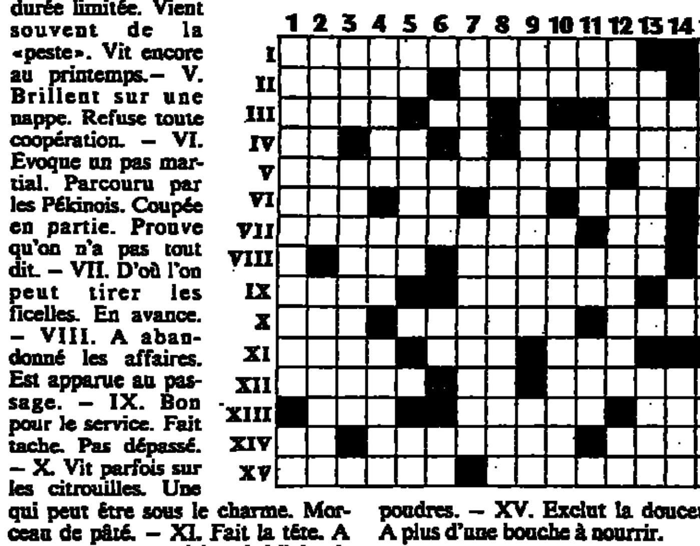
» Il y a un risque fondamental et il me semble préférable d'en faire l'économie. Vous dites : « *Ne donnez pas l'impression que vous voulez obliger le président de la République à partir.* » Mais le président de la République est parfaitement libre de son choix ! Mais nous sommes libres nous aussi et nous n'admettrions pas que l'on nous oblige à entrer dans le système de la cohabitation, et nous disons d'avance que nous n'y entrerons pas. »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4008

HORIZONTALEMENT

I. Abîme de nombreux « manteaux ». — II. Inventés de toutes pièces. Pour elle, on a peut-être tué le veau gras. — III. Chère au cœur des Gaëls. Ne s'adresse pas à n'importe qui. A peut-être abusé d'une fillette. — IV. A une durée limitée. Vient souvent de la « peste ». Vit encore au printemps. — V. Brillent sur une nappe. Refuse toute coopération. — VI. Evoque un pas martial. Parcouru par les Pékinois. Coupée en partie. Prouve qu'on n'a pas tout dit. — VII. D'où l'on peut tirer les ficelles. En avance. — VIII. A abandonné les affaires. Est apparue au passage. — IX. Bon pour le service. Fait tache. Pas dépassé. — X. Vit parfois sur les citrouilles. Une qui peut être sous le charme. Morceau de pâté. — XI. Fait la tête. A certainement goûté le sel. N'aimait pas les gens du Nord. — XII. Spécialité d'admirateurs. Pas pour tout le monde. Le cri de la victoire. — XIII. Est réservée à une certaine élite. Un homme qui se montra très constructif. Au sud-est d'Oran. — XIV. Doit servir d'exemple. Eventuellement remis à leur place. Prouve qu'on n'a pas mis le feu aux poudres. — XV. Exclut la douceur. A plus d'une bouche à nourrir.



VERTICALEMENT

1. Un homme qui connaît la trompette. Possessif. — 2. Endroit discret. Passent à la casserole avant de passer au four. — 3. Est parfois dans les pommes. Un objet de taille. — 4. Animent la forêt. A donc attiré le regard. Sorti du droit chemin. — 5. Préposition. Donne du piquant. Le temps d'une révolution. — 6. Peut nuire à la qualité d'une « robe ». A fait marcher bien du monde. Réfléchi. — 7. Mange sur le dos des autres. Ne travaille pas sans filet. — 8. Eut pendant un temps la tête près du bonnet. Ce n'est pas encore l'automne quand elle arrive. — 9. N'a donc pas les idées claires. Pas autrement. — 10. Note. Lettres de noblesse. Met fin à de nombreuses inégalités. — 11. Article d'importation. On en est donc venu à bout. Parmi des victimes. D'un auxiliaire. — 12. Visible près d'un tronc. Ouvre toujours de grand yeux. En pleine mer. — 13. N'est donc plus en mesure de tenir sa place. Pigeon plumé. — 14. Fait bonne « figure ». Dut prendre de nouvelles habitudes. Jeu de constructions. — 15. Un homme qui a succombé. A donc collectionné des lustres.

Solution du problème n° 4007

Horizontalement

I. Participe. — II. Aviateurs. — III. La. Ile. — IV. Entonne. — V. St. Do. — VI. Théâtre. — VII. Il. Grèves. — VIII. Nérée. Elu. — IX. Ire. Na ! Il. — X. Notice. — XI. Néoménies.

Verticalement

1. Palestinien. — 2. Avant-hier. — 3. Ri. Reno. — 4. Tatouage. OM. — 5. IT. Trente. — 6. Ceindre. Ain. — 7. Iule Eve. CI. — 8. Pré. Eliée. — 9. Es. Consul.

GUY BROUTY.

D'ICI AU 15 AOUT

2 300 détenus graciés vont être libérés

Mille quatre cent dix détenus seront libérés le 15 (ou le 16) juillet à l'occasion des rituelles grâces présidentielles dites «du 14 juillet». Mille deux cent soixante bénéficiaires de ces grâces subissaient des peines inférieures à six mois d'*emprisonnement*, c'est-à-dire des courtes peines.

La remise de peine consentie cette année est d'un mois pour tous *les condamnés. En sont exclus les* condamnés pour trafic de stupéfiants, pour proxénétisme, pour violences envers le personnel pénitentiaire, les fonctionnaires de police ou de gendarmerie et, enfin, les condamnés évadés...

De plus, les juges de l'application des peines pourront accorder une remise de peine supplémentaire, dans la limite d'un mois au maximum, pour les condamnés dont la conduite, en prison, est sans reproche et qui présentent des gages sérieux de réinsertion sociale. Neuf cents autres détenus bénéficieraient de la sorte d'une libération avant le terme normal de leur peine qui serait intervenu, au *plus* tard, le 15 septembre prochain.

A côté de ces mesures, dont l'unique finalité est de lutter contre la surpopulation pénale, des dispositions sont attendues dès 1986 pour ce qui concerne les équipements et le personnel pénitentiaires et des décrets devraient être publiés inces*samment à ce propos*.

Ainsi, les surveillants obtiendront la satisfaction d'une de leurs plus anciennes revendications : l'intégration de leur indemnité de sujétion spéciale dans la base du calcul de leurs droits à pension, situation qui est déjà celle de la gendarmerie et de la police.

Un effort important sera consenti dès l'année prochaine au profit du budget de l'administration pénitentiaire. En particulier, onze cents emplois, inoccupés par défaut de personnel, pourront être utilisés après l'embauche de surveillants. Huit cents places seront, d'autre part, mises en chantier alors que, souligne-t-on à la Chancellerie, ce nombre n'était que de deux cents en moyenne annuelle sous le précédent septennat. Enfin, des crédits seront dégagés pour améliorer le fonctionnement du contrôle judiciaire, de la *réinsertion sociale et des « alternatives à la détention »*.

L'argent du beurre

Au caractère rituel des grâces présidentielles répond le caractère rituel des protestations y compris préventives venues de l'opposition, lorsqu'elle se situe à droite.

Mais ces protestations pèchent par défaut de cohérence, car elles reviennent à réclamer le beurre et l'argent du beurre, autrement dit : le calme dans les prisons, tout en maintenant une surpopulation que l'on sait incompatible avec cet impératif de calme.

Une telle contradiction est un risque insensé pour le gouvernement qui voudrait le prendre. Faut-il rappeler à quel point l'affolement était dans l'Etat, lorsque les prisons se mutinèrent en 1974, dans les premières semaines du septennat de M. Giscard d'Estaing ?

Il n'est pas de ministre de la justice qui puisse ignorer qu'il est en perpétuel état de sursis en fait de paix carcérale. A plus forte raison, lorsque l'effectif des détenus avoisine 44 000, que celui des places disponibles ne dépasse pas 32 000, que nombre d'entre elles sont indignes des conditions minimales fixées par le Conseil de l'Europe. A cela, il faut ajouter des situations particulières, dans nombre d'établissements atteignant des taux d'occupation de 150, voire 200 %.

Ces données de fait s'imposent à tout pouvoir, à moins d'envisager de rétablir le bagne ou la chiourme des galères qui, d'ailleurs, n'ont jamais empêché les révoltes de détenus.

Les surveillants sont les premiers à réclamer de régulières mesures de clémence car, seules, ces mesures peuvent diminuer la tension des esprits au dedans des prisons : eux le savent et l'éprouvent.

De plus, ces grâces ne sont-elles pas l'excuse d'une nation qui ne réserve pas à ses délinquants le traitement de dignité auquel ils ont, incontestablement, droit ? Douze mois de prison à cinq dans une cellule n'est-il pas plus lourd que treize dans des conditions décentes ?

Méconnaître cela, flatter une opinion dont nul dirigeant politi*que ne peut ignorer les réactions* épidermiques sur ce point, c'est faire preuve d'un électoralisme aux limites de la mauvaise foi.

D'autant que les grâces de cette année, outre qu'elles sont inférieures aux 3 000 libérations décidées l'an passé par Mme Margaret Thatcher, ne représentent que 5 % de la population pénale dans son ensemble et sont assorties d'importantes restrictions visant, par exemple, les auteurs de violences contre les forces de *l'ordre ou les trafiquants* de drogue.

A quoi l'opposition dira que c'est son devoir et, en tout cas, son droit de vitupérer les choix de la gauche. Rien n'est plus vrai. Mais agir ainsi, alors qu'on se dit certain d'être au pouvoir bientôt, est un jeu dangereux.

PHILIPPE BOUCHER.

PAS DE RÉVISION DE PROCÈS POUR MM. MIS ET THIENNOT

MM. Raymond Mis et Gabriel Thiennot n'ont pas obtenu la révision de leur procès. Ainsi cette affaire judiciaire, vieille de trente-huit ans, trouve-t-elle une conclusion dont on ne sait encore si elle sera vraiment définitive. Les faits remontent au mois de décembre 1946. MM. Mis et Thiennot sont accusés du meurtre d'un garde-chasse de Mézières-en-Brenne, dans l'Indre, un pays d'étangs où gibiers et braconniers abondent. Les deux hommes, âgés de vingt et un ans et dix-neuf ans, seront condamnés en 1947 à quinze ans de travaux forcés.

Après cassation, ils seront condamnés, en 1948, à vingt ans de travaux forcés, puis, à la suite d'une nouvelle cassation, à quinze ans de la même peine et dix ans d'interdiction de séjour en juin 1950. Ils seront libérés après sept ans d'emprisonnement (*le Monde* du 8 juillet 1980).

Accablés, dès l'abord, par l'opinion publique de la région, celle-ci prendra progressivement leur défense. *Une pétition* pour la révision du procès réunit six mille signatures. En 1980, leur avocat, Me Jean-Paul Thibault, remet au garde des sceaux une requête pour obtenir la révision. Après examen par la commission de révision des procès criminels, la chancellerie n'a pas estimé possible de saisir la chambre criminelle de la Cour de cassation. Selon le garde des sceaux, le dossier ne présente pas *« de faits nouveaux de nature à établir l'innocence des condamnés »*.

● *Le parquet de Lyon fait appel de la condamnation de l'ancien maire d'Aix-en-Provence.* — Le parquet vient de faire appel du jugement du tribunal correctionnel de Lyon condamnant M. Alain Joissains, ancien maire d'Aix-en-Provence (UDF-Rad.), à dix-huit mois de prison avec sursis et 50 000 francs d'amende pour recel de biens sociaux, le 28 juin dernier (*le Monde* daté 30 juin-1er juillet).

M. Joissains était accusé d'avoir, en 1983, alors qu'il était maire en exercice, fait construire une villa qu'il occupait avec son beau-père, financée à 60 % par la société « Mistral-Travaux », filiale de Bouygues, qui avait obtenu la même année l'adjudication pour la construction d'un CES.

● *Un salon de l'hôtel Negresco détruit par un incendie à Nice.* — Un incendie a détruit, vendredi 12 juillet, vers 21 heures, un salon de l'hôtel Negresco sur la promenade des Anglais à Nice. Une centaine de personnes ont été évacuées. L'hypothèse d'un incendie criminel n'est pas exclue, nous signale notre correspondant, le feu ayant pris simultanément à deux endroits.

● *Un malfaiteur se donne la mort dans une gendarmerie de Charente.* — Un malfaiteur, Christian Curot, trente-neuf ans, placé en garde à vue à la gendarmerie de La Couronne (Charente), s'est donné la *mort, jeudi 11 juillet, en se pendant* dans une chambre de sûreté.

Interpellé mercredi par les gendarmes pour vols avec effraction dans des résidences secondaires, Christian Curot était interrogé par les gendarmes et sa garde à vue venait d'être prolongée.

A Annecy

QUATRE MEMBRES DU FRONT NATIONAL ÉCROUÉS APRÈS LE PLASTICAGE D'UN BAR

(De notre correspondant.)

Annecy. — Les trois auteurs et le commanditaire du plasticage contre un bar d'Annecy, Le Faucigny, ont été inculpés et écroués mercredi 10 juillet par M. Charles Clerc-Renaud, juge d'instruction. Trois jours plus tôt, ils avaient déposé plusieurs pains de dynamite dans le bar, à la demande d'un restaurateur voisin, M. Jean Geimel. Ce dernier, qui ne supportait plus la concurrence du Faucigny, où l'on servait aussi des repas, recruta plusieurs hommes de main parmi ses amis, membres comme lui du Front national, MM. Jean-Pierre Chatelain, Georges Bonnaz et Patrick Gayral, tous trois âgés d'une trentaine d'années. La police retrouva dans l'appartement de M. Gayral une centaine de bâtons de dynamite ainsi que plusieurs centaines de détonateurs.

Les responsables départementaux du Front national reconnaissent l'appartenance des quatre hommes au mouvement de M. Jean-Marie Le Pen, fortement implanté en Haute-Savoie, puisqu'il a recueilli près de 17 % des suffrages aux élections municipales de 1983 et 13 % aux cantonales de mars 1985.

Les bâtons de dynamite utilisés contre le bar d'Annecy sont, selon les services de police, du même type que ceux employés lors de l'attentat à l'explosif, commis le 20 juin dernier, contre la permanence du Parti communiste à Annemasse.

Après l'attentat du 10 juillet

GREENPEACE POURSUIVRA SA CAMPAGNE CONTRE LES ESSAIS NUCLÉAIRES

Le mouvement écologique international Greenpeace a annoncé, vendredi 12 juillet, qu'il était décidé *« à poursuivre sa campagne pour la cessation de tous les essais nucléaires du monde »*, malgré l'attentat qui a coulé son navire, le *Rainbow Warrior*, deux jours plus tôt, dans le port néo-zélandais d'Auckland et tué un photographe portugais.

Une flottille se rassemble actuellement en Nouvelle-Zélande, mais *« la décision définitive de se rendre à Mururoa — site des essais nucléaires français — sera prise dans les jours qui viennent »*. Ce serait le voilier *Vega* qui prendrait la place de « coordinateur » prévue à l'origine pour le *Rainbow Warrior*.

De son côté, la police néo-zélandaise a précisé que deux mines posées sous la coque du bateau sont à l'origine des explosions. Il se pourrait, selon elle, que le Français aperçu aux abords du navire juste avant l'attentat soit actuellement à Tahiti.

● *Attentat contre les locaux de « Sud-Ouest » à Bayonne.* — Un attentat à la bombe a endommagé les bureaux du journal *Sud-Ouest* à Bayonne pendant la nuit du vendredi 12 au samedi 13 juillet. Un pain de plastic avait été déposé au rez-de-chaussée. Les bureaux étaient vides au moment de l'explosion. Toutes les vitres sont brisées, le faux plafond s'est effondré. Samedi en fin de matinée, l'attentat n'avait pas été revendiqué.

LES ANNALES DU BAC ONT CENT ANS

Petit examen de la maison Vuibert

Les quelque 400 000 lycéens qui, ces derniers jours, ont passé de longues heures dans les salles d'examen, connaissent, pour les avoir feuilletées avec inquiétude, les Annales du baccalauréat. Leurs parents se souviennent certainement des petits volumes à la couverture blanche et noire *barrée d'une bande de couleur* où se détachent les trois grosses lettres BAC. Les uns et les autres savent que ces petits livres au format de poche reproduisent les sujets du baccalauréat proposés dans les différentes académies.

Des ouvrages qui existent depuis cent ans, puisque c'est en 1885 que M. Henry Vuibert publie ses premières Annales comportant les sujets du baccalauréat en mathématiques et sciences physiques. Edifiante his*toire que celle de cet élève bril*lant, promis à Polytechnique, obligé d'arrêter ses études pour aider sa mère. Entré à la compagnie des chemins de fer du PLM, où il gravit les échelons qui le mèneront au grade de chef de gare. Passionné par les mathématiques, le jeune Vuibert fonde en 1877 un *Journal de mathématique élémentaire* puis, tout en surveillant les trains, prépare un livre de *Questions de mathématiques élémentaires*. A vingt-sept ans, il abandonne sa gare et sa casquette pour l'édition. Il fonde la librairie Vuibert et choisit évidemment comme devise : « Etre au cœur des problèmes ».

Les candidats au baccalauréat de 1885 disposent donc des premières annales. La maison Vuibert ne dit pas combien des quelque 7 000 candidats achetèrent le fascicule, mais l'affaire dut être prospère, puisque l'éditeur poursuivit son entreprise les années suivantes. En 1911, il innove même, proposant neuf fascicules annuels reproduisant les sujets de toutes les matières de l'examen. La guerre interrompit *cette diversification* et, de 1914 à 1922, la maison Vuibert ne publia que les seules Annales de mathématiques et de sciences physiques, disciplines chères au cœur du fondateur.

A nouveau au nombre de neuf, les fascicules connaissent une période prospère liée à l'augmen*tation du nombre de candidats* qui passe de 10 000 dans les années 20 à 27 000 à la veille de la seconde guerre mondiale. En 1949, une autre collection voit le jour : les Annales du BEPC. En cent ans, des volumes et des volumes de petits livres ont transité par les étagères en bois de la librairie du boulevard Saint-Germain. Des milliers de sujets peuplent la collection reliée, conservée jalousement par l'éditeur. Des sujets marqués par *le temps, comme cette question* posée en philosophie dans l'académie de Clermont-Ferrand, en 1926 : *« Quels sont les devoirs des nations colonisatrices ? »* Des sujets difficiles comme celui de français en 1912, à Paris : *« Que savez-vous de l'Académie française, de son but, de ses travaux, des services qu'elle a rendus, de ceux qu'elle rend encore ? »*

SERGE BOLLOCH.

TAUROMACHIE

Des corridas seulement tolérées ou légales ?

Alors que la capitale et, bientôt, la province se couvrent d'affiches, placardées sur des emplacements réservés, pour dire *« non aux corridas »*, Canal + diffuse en juillet et août, tous les lundis à *partir de 22 heures, une émission* sur les courses de taureaux. Vieil habitué des arènes, Jean-Louis Burgat permet aux curieux qui possèdent un décodeur de découvrir les bestiaires d'aujourd'hui et de comprendre la fête tragique.

Depuis des siècles, partisans et adversaires de l'art de tuer les taureaux s'affrontent. Jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, en France aussi bien qu'en Espagne, les opposants aux corridas ne veulent faire interdire les jeux de l'arène que pour protéger les vies humaines gravement menacées. Mais à l'aube du vingtième siècle, en France surtout, l'argumentation s'inverse. La protection de l'animal devient alors le souci primordial des adversaires des courses de taureaux. Face à cette étonnante évolution, l'aficionado Gaston Doumergue, alors député, lance en 1900 au Parlement : *« On comprend que les hommes aient si peu d'amis quand les animaux en ont tant. »*

En 1985, il s'agit de savoir si la corrida est seulement *« tolérée »* par les pouvoirs publics, ainsi que l'affirment les adversaires des courses de taureaux, ou *« légale »*, selon les aficionados.

La réponse est simple : les corridas sont légales en France dans *« les villes de tradition ininterrompue »*. En cas d'interruption, celle-ci ne doit pas dépasser dix ans. L'affaire commence en 1850 avec la fameuse loi Grammont, qui stipule : *« Seront punis d'une amende et pourront l'être d'un à cinq jours de prison, ceux qui auront exercé publiquement et abusivement de mauvais traitements envers les animaux domestiques. »* Le taureau de combat, élevé uniquement pour affronter le matador, est-il un animal domestique ? *« Oui »*, a répondu le 16 février 1895 la Cour de cassation, qui estime *« qu'il subit la domination de l'homme, est sélectionné par lui, est élevé dans des pâturages clos et qu'il reçoit sa nourriture de lui. »*

En cette fin du dix-neuvième siècle, la corrida est incontestablement *« tolérée »* en France. Mais, après diverses polémiques, manifestations et procès, le Parlement vote, le 24 avril 1851, une loi qui complète celle de 1850 et qui précise que la loi Grammont ne s'applique pas aux courses de taureaux *« dans les villes de tradition ininterrompue »*. Depuis cette date, des corridas sont donc organisées légalement dans ces *cités du sud de la Loire*.

Une autre question agite aussitôt les juristes, avec les courses de taureaux présentées dans des localités proches d'une ville de tradition. Peut-on, par exemple, autoriser une corrida à Nîmes et l'interdire au Grau-du-Roi, distant d'une quarantaine de kilomètres ? Quatre cours d'appel (Bordeaux, Montpellier, Nîmes et Toulouse), la Cour de cassation et le Conseil d'État décident d'étendre *le bénéfice de la tradition* locale à la région, en tant qu'*« ensemble géographique ou démographique »*.

Reste que ces fameuses régions taurines ne sont toujours pas délimitées officiellement. Ce pourrait être une des tâches des parlements régionaux élus au suffrage universel en mars prochain de négocier avec les pouvoirs publics les limites légales de ces territoires de *« biou y toros »*. Une telle initiative mettrait fin à une géographie qui se dessine procès après procès.

Actuellement, neuf départements possèdent des plazas en activité ou fermées depuis moins de dix ans, et peuvent donc présenter des corridas. Il s'agit des Bouches-du-Rhône, du Gard, de la Haute-Garonne, du Gers, de l'Hérault, des Landes, des Pyrénées-Atlantiques, des *Pyrénées-Orientales* et du Var. A noter que les arènes de Vichy possèdent, elles-aussi, une tradition taurine. Mais affirmer que cet *aficion* déborde sur l'Allier, c'est assurément aller un peu vite.

Alors que *tras los montes* la corrida ne connaît plus ses fastes d'antan, la course de taureaux a cessé d'être marginale en France, où l'on compte désormais des aficionados de talent, des toreros, des clubs taurins et des *revues* (*le Monde* du 12 mai 1984). Mais le *mundillo* espagnol est toujours très présent dans les arènes françaises avec ses toreros, ses élevages et ses corridas « clefs en main ».

M. Jack Lang tiendra-t-il sa promesse ? Au mois de novembre 1982, le ministre de la culture souhaitait *« examiner* [avec les parties concernées] *les problèmes en suspens qui ont trait, en particulier, à la législation, à la fiscalité des courses taurines et au statut social des toreros »*. Depuis, le monde taurin français attend.

JEAN PERRIN.

TOUR DE FRANCE

Le bon samaritain

De notre envoyé spécial

Saint-Nizier. — On nous a changé Bernard Hinault ! Sans doute l'influence de Bernard Tapie n'est-elle pas étrangère à cette métamorphose. L'écorché vif d'hier fait place désormais à un homme d'apparence sereine qui a pris de la sagesse avec l'âge, du recul avec les choses du cyclisme et qui sort parfois de son rôle pour jouer les bons samaritains du peloton.

Conférence de presse vendredi 12 juillet à Saint-Nizier, sur les pentes du Vercors. Le porteur du maillot jaune profite du jour de repos pour accueillir les journalistes devant un buffet copieux. L'opération charme : sourires à volonté et kir à discrétion.

B. H. commence par une analyse rapide de la course.

« Je n'ai pas gagné l'étape contre la montre de Villard-de-Lans, mais j'ai distancé mes adversaires les plus dangereux. C'est donc moi qui ai réalisé la bonne opération. Cela dit, l'opposition n'est pas aussi faible qu'on le prétend, et le parcours est plus difficile qu'on le croit. J'ajoute qu'il est mal construit. L'étape alpine avec six cols et une arrivée en altitude était trop dure. Elle n'incitait pas les hommes à se battre. En limitant les obstacles et la distance, on aurait stimulé les attaquants.

— Pourtant, Joël Pelier a attaqué et vous lui avez reproché son attitude sans nuances.

— Je l'ai fait pour son bien. Pelier est un jeune qui n'aurait jamais dû participer au Tour cette année. Il est encore trop tendre. Et il produit des efforts insensés. Il court comme un chien fou. Si on ne le freine pas, il va se détruire. Ce serait dommage, car il possède la qualité.

— Donc, vous l'avez rappelé à l'ordre non parce qu'il vous gênait, mais pour lui rendre service...

— Exactement. Nous n'avons déjà pas beaucoup de coureurs. Avouez que c'est bête de gâcher les nouveaux talents.

— S'il avait fait partie de votre groupe, quel aurait été son programme ?

— Nous l'aurions dispensé du Tour de France et réservé pour le Tour de l'Avenir.

— Imaginons que votre équipier Greg Lemond s'empare du maillot jaune. Que feriez-vous ?

— Je l'aiderais à le défendre. Et je serais très content pour lui. Ce qui compte avant tout, c'est la victoire de nos couleurs. Greg ou moi, peu importe. D'ailleurs, il remportera le Tour un jour.

(Tenant Greg Lemond à la fois pour son élève et son dauphin, Hinault parle comme un professeur de vélo.)

— Comment expliquez-vous votre retour au premier plan ?

— Je travaille beaucoup. Je m'entraîne d'une manière cohérente et je m'adapte facilement sur tous les terrains.

— Les Pyrénées ne vous font pas peur ?

— Non, je n'ai peur de rien ni de personne. »

JACQUES AUGENDRE.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

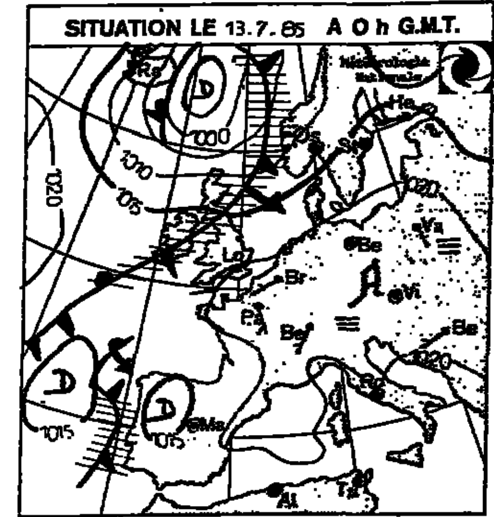
Onzième étape : *Corrençon-en-Vercors-Saint-Nizier-du-Moucherotte*, (22,5 km contre la montre individuel). — 1. M. Canins (Ita.) : 33 mn 3 s (moyenne : 41,383 km/h) ; 2. J. Longo (Fra.) : à 34 s ; 3. C. Odin (Fra.) : à 1 mn 1 s ; etc.

Classement général : 1. M. Canins (Ita.) : 21 h 24 mn 44 s ; 2. J. Longo (Fra.) : à 13 mn 48 s ; 3. C. Odin (Fra.) : à 18 mn 36 s ; etc.

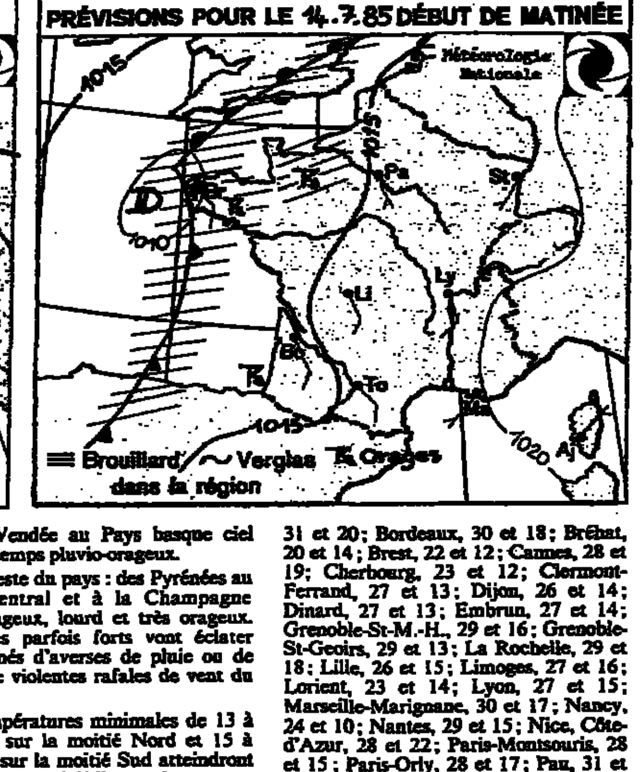
● *Hinault condamné pour rupture de contrat.* — Bernard Hinault, la société Euroforce et la société Cevic (La Vie claire) ont été condamnés à 700 000 F de dommages-intérêts pour rupture de contrat, à l'issue d'un procès intenté par la société de produits diététiques Vitagermine. Hinault, Euroforce et Cevic ont fait appel de ce jugement de la première chambre du tribunal de grande instance de Paris.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.7.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14.7.85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 13 juillet à 0 heure et le dimanche 14 juillet 1985 à minuit.

Situation générale :

Les hautes pressions d'Europe centrale s'affaiblissant, la perturbation orageuse du proche océan va pouvoir pénétrer lentement sur la France.

Prévisions :

Dimanche matin : le temps couvert avec des pluies éparses gagnera la Bretagne et le Cotentin. Des nuages élevés de type préorageux vont recouvrir la moitié ouest. Quelques orages épars éclateront dans cette zone. Le beau temps persistera sur la moitié est du pays.

En cours de journée recul du beau temps ensoleillé à l'est du Rhône. Temps très nuageux au nord de la Loire et dans le Nord quelques ondées locales se produiront. Des éclaircies se développeront à nouveau sur la Bretagne.

De la Vendée au Pays basque ciel chargé et temps pluvio-orageux.

Sur le reste du pays : des Pyrénées au Massif Central et à la Champagne temps nuageux, lourd et très orageux. Des orages parfois forts vont éclater accompagnés d'averses de pluie ou de grêle et de violentes rafales de vent du sud.

Les températures minimales de 13 à 15 degrés sur la moitié Nord et 15 à 18 degrés sur la moitié Sud atteindront 18 à 20 degrés en Méditerranée.

Les températures maximales de 18 à 20 degrés en bordure de la Manche atteindront 25 degrés au nord de la Loire. Sur le reste du pays il fera le plus souvent 28 à 31 degrés et même près de 35 degrés sur l'extrême Sud-Est.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 juillet ; le second, le minimum dans la nuit du 12 au 13 juillet) : Ajaccio, 29 et 18 degrés ; Biarritz, 31 et 20 ; Bordeaux, 30 et 18 ; Bréhat, 20 et 14 ; Brest, 22 et 12 ; Cannes, 28 et 19 ; Cherbourg, 23 et 12 ; Clermont-Ferrand, 27 et 13 ; Dijon, 26 et 14 ; Dinard, 27 et 13 ; Embrun, 27 et 14 ; Grenoble-St-M.-H., 29 et 16 ; Grenoble-St-Geoirs, 29 et 13 ; La Rochelle, 29 et 18 ; Lille, 26 et 15 ; Limoges, 27 et 16 ; Lorient, 23 et 14 ; Lyon, 27 et 15 ; Marseille-Marignane, 30 et 17 ; Nancy, 24 et 10 ; Nantes, 29 et 15 ; Nice, Côte-d'Azur, 28 et 22 ; Paris-Montsouris, 28 et 15 ; Paris-Orly, 28 et 17 ; Pau, 31 et 18 ; Perpignan, 29 et 18 ; Rennes, 29 et 13 ; Rouen, 27 et 15 ; Saint-Étienne, 28 et 14 ; Strasbourg, 25 et 12 ; Toulouse, 30 et 14 ; Tours, 27 et 14.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 17 ; Genève, 28 et 14 ; Lisbonne, 27 et 18 ; Londres, 24 et 14 ; Madrid, 37 et 17 ; Rome, 30 et 18 ; Stockholm, 22 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

LUNDI 15 JUILLET

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h et 11 h 30, entrée principale ;

« Cent chefs-d'œuvre de la sculpture funéraire », 14h h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade) ;

« La cathédrale russe, histoire de l'orthodoxie », 14 h 30, 12, rue Daru ;

« Le café Procope », 16 h, 13, rue de l'Ancienne-Comédie ;

« Le cimetière Montparnasse », 15 h, entrée cimetière boulevard E.-Quinet ;

« Cinquante rois et princes de France dans la basilique Saint-Denis, 15 h, entrée basilique ;

« Images nobles et rustiques au village de Charonne », 15 h, sortie métro Porte-de-Bagnolet, côté rue de Bagnolet ;

« Les salons de l'hôtel de Lassay », 14 h 30, 128, rue de l'Université ;

« Hôtel de Colanges », 15 h, 16, rue Ville-l'Evêque (carte d'identité) ;

« Le Marais, hôtels et jardins », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, ou 14 h 30 et 15 h, métro Saint-Paul ;

« Le Marais illuminé », 21 h, métro Pont-Marie ;

« La crypte archéologique du parvis de Notre-Dame », 15 h, entrée parvis cathédrale côté préfecture de police.

MARDI 16 JUILLET

« Les divisions nouvelles et le columbarium du Père-Lachaise », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise ;

« Deux cimetières musées : Saint-Pierre et Saint-Vincent », 14 h 45, sortie supérieure du funiculaire, rue Cardinal-Dubois (V. de Langlade) ;

« Versailles : quartier *Saint-Louis* », 14 h 30, devant façade cathédrale Saint-Louis ; Pour les sept à douze ans : « Quel est votre métier ? jeu-devinette sur les métiers de Paris d'hier et d'aujourd'hui en interrogeant les enseignes et illustrations du musée Carnavalet ». Réservations à Paris Baskets (1) 277-23-31.

« Du canal Saint-Martin à l'hôpital Saint-Louis », 15 h, métro Jacques-Bonsergent ;

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant entrée sur la place ;

« L'île Saint-Louis », 11 h ou 15 h, métro Pont-Marie ;

« L'Opéra », 13 h 15, dans le vestibule ;

« Les manufactures des Gobelins de Beauvais et de la Savonnerie », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins ;

« Histoire et architecture aux Invalides », 15 h, cour d'honneur statue Napoléon.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 13 juillet :

DES LOIS

● Relative à certaines activités d'économie sociale (unions d'économie sociale, marchés publics, SICA, SCA, sociétés coopératives ouvrières de production, coopératives maritimes, sociétés coopératives artisanales).

● Relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée.

● Relative aux participations détenues dans les sociétés par actions.

● Relative à la publicité faite en faveur des armes à feu et de leurs munitions.

DES DÉCRETS

● Concernant l'octroi d'une prime aux producteurs qui s'engagent à abandonner définitivement la production laitière.

● Relatif à l'indemnité journalière de repos supplémentaire prévue à l'article L. 298-2 du code de la Sécurité sociale.

Carnet

Mariages

— M. Arthur CLÉMENT,
M. et Mme Marc SORIANO
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants

Jean-Yves et Catherine,

qui a été célébré à Paris le 3 juillet 1985.

Arthur Clément, 84000 Villars.
Françoise et Marc Soriano,
9, rue de la Garenne, 33740 Arès.
C. et J.-Y. Clément,
22, rue Jonquoy, 75014 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer la mort subite de

Jean BORZIC,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud,
docteur ès lettres,
professeur au lycée Maurice-Utrillo à Paris,

survenue le 8 juillet 1985, dans sa quarante-septième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme François Jerphanion,
M. et Mme Jean-Paul Ravalec,
M. Jean-Pierre Jerphanion,
Laurent, Gaelle, Cédric, Godefroy et Romain, ses petits-enfants,
M. et Mme Lucien Payen,
Les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

François JERPHANION,
avocat honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 10 juillet 1985, à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le samedi 13 juillet à 15 heures, en l'église de Payrac (Lot).

Cet avis tient lieu de faire-part.

80, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

— Montpellier. Montélimar. Vico. Cargèse (Corse).

M. Charles Medurio,
M. et Mme Jean Medurio,
Fabienne et Jean-Pascal,
M. Emile Paganon
et Mme, née Medurio,
Philippe et Laurent,
Les familles Medurio, Bianchini, *Scarbonchi, Patoux, Mougin* et Paganon,
font part du décès, le 2 juillet 1985, de

Mme Marie-Antoinette MEDURIO,
née Bianchini,

leur épouse, mère, grand-mère, parente et alliée.

La cérémonie religieuse a eu lieu en la cathédrale Saint-Pierre, le 4 juillet, et l'inhumation, à Aix-en-Provence (Les Milles), le même jour.

27 *bis* et 24 *ter*, rue Lakanal,
34000 Montpellier.
5, place des Tilleuls,
26200 Montélimar.

— Les enfants du docteur J.-A. Richard,
ancien assistant à l'hôpital Boucicaut,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
M. et Mme Jean Planchais,
Le docteur et Mme Jacques Richard,
M. et Mme Hubert Richard,
Mme A. Anquetin,
M. et Mme Jean-Luc Richard,
M. et Mme Michel Franck,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

font part du décès de leur père, grand-père et arrière-grand-père, le

docteur J.-A. RICHARD,

survenu le 12 juillet 1985, à 7 h 45, à Issy-les-Moulineaux.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 15 juillet, à 14 heures, en l'église Bellevue de Meudon.

« Rendons grâces à Dieu. »

M. et Mme Jean Planchais,
300, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

Remerciements

— Carlux. Rouffillac. Périgueux.

Que soient ici remerciés tous ceux qui, depuis la disparition du

professeur Pierre-P. GRASSÉ,

témoignent, de toutes manières, de l'affection et de l'admiration qu'ils lui portaient, aidant, entourant et réconfortant ainsi sa famille.

Rouffillac,
24370 Carlux.

Anniversaires

— Pour le huitième anniversaire de la disparition de

Maurice FEFER,

survenue le 14 juillet 1977,
une pensée est demandée à tous ceux qui ont perpétué son souvenir.

— Pour le septième anniversaire de la mort de

M. Félix NAGGAR,

une fidèle pensée est demandée à ceux qui ont gardé son souvenir.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 13 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Téléfilm : Un jour sombre dans la vie de Marine.
De S. Fehr, réal. J. Serror. Avec P. Rocard, N. Garcia, R. Benoit... (Redif.)
Marine, fille unique, vit au sein d'une atmosphère sereine jusqu'au jour où Marc, son père, décide de quitter sa femme Moune. La rupture d'un couple moderne, le dialogue difficile entre une adolescente fragile et sa mère...

21 h 45 Opéra : Simon Boccanegra (et à 23 h 40).
Opéra de Verdi, d'après A. Garcia-Gutierrez, révisé par Boïto, par les Chœurs de Radio-France et l'Orchestre national de France, en direct d'Orange. Avec M. Caballe, C. Pirson, P. Capuccilli, P. Plishka... (en liaison avec France-Musique).
Gênes, la nuit. Sur le parvis de l'église San-Lorenzo, deux ombres se profilent : Pietro et Paolo, deux plébéiens sans envergure, mettent tout en œuvre pour l'élection du corsaire Simon Boccanegra. L'un des plus grands opéras en trois actes de Verdi. Avec la grande, l'immense, Montserrat Caballe.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Des chiffres et des lettres : Coupe des clubs.
Finale, en direct d'Antibes.
Après Nîmes en 1984, deuxième grand moment du jeu fétiche d'Antenne 2 et d'Armand Jammot.

22 h 10 Magazine : les Enfants du rock.
Band Aid Concert pour l'Afrique
Un milliard de téléspectateurs annoncés ! Les plus grandes stars du rock du monde anglo-saxons mais peu de musiciens noirs (pourquoi ?) et pas de musiciens africains (pourquoi ?). Une énorme manifestation qui ne manque ni de générosité ni d'ambiguïté. Ce grand show organisé simultanément à Londres et à Philadelphie pour venir en aide aux victimes de la sécheresse, sera retransmis par sept satellites dans le monde entier. Quarante-sept groupes, dont David Bowie, Mick Jagger, Stevie Wonder, Bob Dylan, Paul Mc Cartney, Duran Duran, les Who, se succéderont pendant une vingtaine de minutes chacun sur scène, depuis 13 heures, heure française, au stade de Wembley, à Londres. Il se poursuivra au stade John-Kennedy à Philadelphie jusqu'à l'aube. Ce numéro spécial des « Enfants du rock » se charge d'enregistrer les meilleurs moments de ce concert jusqu'à 5 heures du matin. Il sera présenté au Palais omnisports de Bercy sur un écran géant, à partir de 13 heures.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Feuilleton : Comment se débarrasser de son patron ?
Trois secrétaires de choc, belles, jeunes et follement drôles, vivent ensemble, travaillent pour la même société, supportent des patrons abusifs... dont elles voudraient se débarrasser. Tiré d'un film à succès de la 20th Century Fox, « 9 to 5 », ce feuilleton nous entraîne dans de joyeuses péripéties.

20 h 35 Série : Boulevard du rire.
Emission de J.-L. Tribes. Présentée par Victor Lanoux. Avec Stéphane Collaro, Jean Roucas, Jacques Brière...
Deuxième émission d'une série de huit dont la qualité des scènes de plateau dépend totalement des invités présents.

21 h 35 Journal.

22 h Feuilleton : Dynastie.
Suite des mésaventures d'une famille américaine.

22 h 40 Au nom de l'amour. de Pierre Bellemare.

23 h 5 Musiclub.

CANAL PLUS

20 h 30, Téléfilm : la Dernière carte ; 22 h 5, l'Homme au katana ; 23 h, Black journal, film de M. Bolognini ; 0 h 30, Liste noire, film de A. Bonnot ; 2 h, Dortoir des grandes, film de P. Unia ; 3 h 30, Festival de jazz d'Antibes 1984 (Miles Davis) ; 4 h, Psychose, phase 3, film de R. Marquant ; 5 h 35, Hill Street Blues ; 6 h 20, l'Hôtel en folie.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Jules », de Y.-F. Lebeau. Avec F. Giorgetti, M. Bozonnet, B. Agenin... précédé d'un entretien avec l'auteur.

22 h 10 Démarches, avec... Pierre Verlet (le château de Versailles).

22 h 30 Musique : libre-parcours variétés (l'Escontille à Marseille).

0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 34 Avant-concert.

21 h 30 Soirée lyrique (en direct du Théâtre antique d'Orange et en simultané sur TF 1) : « Simon Boccanegra », l'opéra en un prologue, trois actes et cinq tableaux de Verdi par l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France, dir. M. Arena, sol. M. Caballe, C. Pierson, P. Cappuccilli, L. Bertolini.

0 h 5 Serge Rachmaninov.

Dimanche 14 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h Bonjour la France.

9 h Emission islamique.

9 h 15 A Bible ouverte.

9 h 30 Source de vie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.

11 h Messe à Thiais (Val-de-Marne).

12 h La fête en chansons.
Evocation du 14 juillet en musique et en chansons.

13 h Journal.

13 h 45 Téléfilm : la Petite Fadette.
D'après G. Sand, réal. L. Iglesis (redif.).

15 h 30 Sports dimanche vacances.

17 h 35 Cérémonie du 14 juillet.

18 h 30 Les animaux du monde.

19 h 7 sur 7.
Dernier magazine de la saison : on le retrouvera à la rentrée. Le grand témoin cette semaine est Haroun Tazieff, vulcanologue.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Un taxi pour Tobrouk.
Film français de D. de la Patellière (1961), avec L. Ventura, C. Aznavour, M. Biraud (N. Rediffusion).
Dans le désert de Libye, en 1942, quatre combattants des Forces françaises libres s'efforcent de regagner les lignes alliées, avec un officier allemand qu'ils ont fait prisonnier. Film de guerre et d'héroïsme, personnages typiques (avec acteurs appropriés ; dialogues d'Audiard.

22 h 15 Sports dimanche soir.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Les chevaux du tiercé.

9 h 55 Revue du 14 juillet.
En direct des Champs-Elysées.

11 h 30 Dessins animés.

11 h 45 Série : Le bar de l'escadrille.

12 h 15 Jeux de bandes.

12 h 45 Journal.

13 h 15 Il était une fois le cirque.

14 h 15 Les carnets de l'aventure.

14 h 40 Sports été.

17 h Téléfilm : Timide et sans complexe.

18 h 35 Stade 2.

19 h 35 Le journal du Tour de France.

20 h Journal.

20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
De J. Antoine et R. Denis (Redif.).
L'émission se déroule à La Napoule, en France, avec des candidats luxembourgeois.

21 h 45 Sports : catch.

22 h 15 Harlem nocturne : Thelonious Monk.
Un document de John Coodhue, présenté par P. Blanc-Francard.
Un portrait du « silencieux » Monk, pianiste génial et sobre, au jeu nécessaire. Une émission composée de témoignages (de Dizzy Gillespie à Larry Gale), de documents télévisés norvégiens et françasi. A regardern à écouter, l'œil, l'oreille... grands ouverts.

23 h 20 Journal.

23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 30 RFO Hebdo.

20 h Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 35 Série : Méditerranée.
Réal. C. Vilardebo. (Redif.).
Quatrième émission. La Méditerranée s'ouvre sur les autres continents et devient un espace privilégié de commerce, de culture, d'échanges économiques. Cet enjeu provoque des conflits entre les différentes cités et les peuples. Cette émission est réalisée à partir d'un très beau texte de l'historien Fernand Braudel, ancien professeur au Collège de France.

21 h 30 Jazz à Juan-les-Pins.
Emission de Jean-Christophe Averty.
Avec Clark Terry, Chris Woods, Buster Cooper, Al Crook, Billy Saxton.

22 h Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : l'Avventura.
Film italien de M. Antonioni (1959), avec G. Ferzetti, M. Vitti, L. Massari, D. Blanchar, R. Ricci, J. Addams (v.o. sous-titrée. N.).
La fiancée d'un architecte disparaît au cours d'une croisière aux îles Eoliennes, avec une bande d'oisifs. Il la recherche, en compagnie d'une amie qu'elle avait amenée. Un film mémorable dans l'histoire du cinéma moderne. Plans-séquences, mal de vivre, solitude, angoisse, impossibilité de communiquer, même dans le rapport amoureux.

0 h 45 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h 10 Michel Jonasz au Palais des Sports ; 8 h, L'échappée ; 8 h 50, Cabou Cadin (et à 13 h 5, 15 h, 19 h 30) ; 9 h 15, 2019 après la chute de New York, film de M. Dolman ; 10 h 50, l'Etincelle, film de M. Lang ; 13 h 25, Chronique policière ; 17 h, Les pionniers du Kenya ; 18 h, Laurel et Hardy au Far-West, film de J.-W. Horne ; 20 h 30, Rue Cases-Nègres, film de E. Palcy ; 22 h 20, Hercule et la reine de Lydie, film de P. Francisci ; 23 h 50, Vive la Sociale, film de G. Mordillat ; 1 h 25, l'Homme au katana ; 2 h 10, L'Echappée.

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h 3, Chasseurs de son (Jean Jaurès) ; 7 h 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h 25, La fenêtre ouverte ; 7 h 30, Littérature pour tous, « L'Appartement », de Christiane Lesparre ; 7 h 45, Dits et récits : contes de Grimm ; 8 h, Orthodoxie : l'année internationale de la jeunesse ; 8 h 25, Protestantisme ; 9 h 5, Ecoute Israël ; 9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Libre Pensée française ; 10 h, Messe à la cathédrale de Montpellier ; 11 h, Vous avez dit demain ? par J. de Beer (redif.) ; 12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 40, L'exposition du dimanche : Van Dongen, fauve au musée de l'Annonciade (Saint-Tropez) ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, La Comédie-Française présente : « La mort d'Andréa del Sarto, peintre florentin », par A. de Musset. Avec F. Chaumette, J. Destoop, A. Pralon, C. Fersen... ; 16 h 20, La tasse de thé : en duplex avec Montpellier : rencontre avec J.-P. Cassel ; à 17 h 45, histoire-actualité : comment faire l'histoire de la Résistance ? ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes : bilan de la saison cinématographique ; 20 h, Musique : une jeune Strasbourgeoise, la « Marseillaise ».

20 h 30 Atelier de création radiophonique : « Les bruits du monde », de J.-L. Parant.

22 h 30 Musique : autour des arts du récit (en direct du Festival de Radio France et de Montpellier).

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : « Héroïque » et « Pathétique » ; 7 h 3, Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ; 9 h 5, Les carnets musicaux du docteur Burney : Où le docteur Burney trouve que l'Italie a perdu beaucoup de sa splendeur ; œuvres de Banchieri, Luzzaschi, Martini... ; 12 h, Concert : Brigitte Handebourg, clavecin et piano forte, et Marielle Nordmann, harpe, interprètent des œuvres de Baur, Pescetti, Boieldieu... ; 13 h 5, Bruno Walter répète la 5e symphonie de Beethoven ; 14 h 15, Disques compacts : œuvres de Debussy, Mozart, Offenbach... ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? André Miquel, administrateur général de la Bibliothèque nationale, professeur au Collège de France ; œuvres de Debussy, Fauré, Franck, Ravel ; 19 h 5, Concert : œuvres de Farkas, Dantzi, Hindemith, Rameau, par le Quintette à vent de Lille.

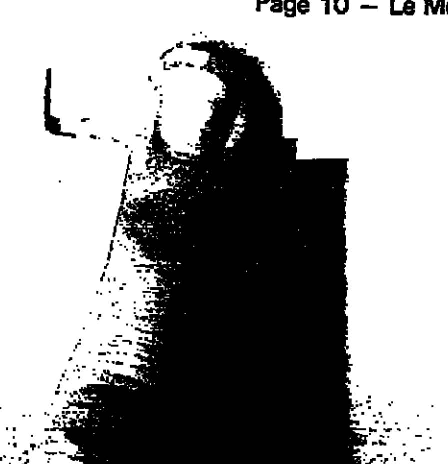
20 h 34 Avant-concert, (en direct de Montpellier) : œuvres de Debussy, Berlioz.

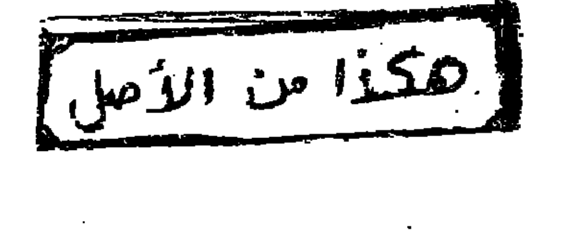
21 h 30 Concert (donné le 12 juillet) : « Concerto pour orgue » de Poulenc, « Trois Cantates pour soli et orchestre » de Ravel par l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. M. Atzmon ; en complément de programme, « Quatuor à cordes » de Ravel.

0 h 10 Concert (en direct de Montpellier) : musique traditionnelle du Japon, par l'Ensemble Yonin No Kai de Tokyo.

LES SOIRÉES DU LUNDI 15 JUILLET

TF1	20 h 35, Cinéma : *la Maison du docteur Edwardes,* d'A. Hitchcock ; 22 h 25, Les ateliers du rêve : En URSS ; 23 h 20, Journal ; 23 h 35, Choses vues : Victor Hugo.
A2	20 h 35, Le Grand Echiquier : avec Jessye Norman ; 23 h 55, Journal.
FR3	20 h 35, Cinéma : *Fantomas,* d'André Hunebelle ; 22 h 20, Journal ; 22 h 45, Thalassa, magazine de la mer ; 23 h 30, Histoire de l'art : Jacques-Louis David ; 23 h 45, Prélude à la nuit.





SUR LA ROUTE DES FESTIVALS

Montpellier, capitale chorégraphique

C'est un défilé de poupées géantes, réglé par Dominique Bagouet, qui a ouvert les fêtes du millénaire et, par la même occasion, le Festival de danse de Montpellier, devenu en cinq ans la plus importante manifestation chorégraphique de l'été.

Seize troupes présentées à la cour Jacques-Cœur, à l'Opéra, dans la campagne de Gramont, démonstrations des arts martiaux de l'Inde et smurf des « Black Blanc Beur » à travers les quartiers, festival « off » regroupé au théâtre Iseion, vidéos de Charles Picq au musée Fabre, expositions, stages pour quatre cents danseurs... C'est une programmation dont Jean-Paul Montanari assume l'entière responsabilité : « *Dès le départ*, explique-t-il, *le maire, Georges Frêche, avait dans l'idée d'organiser un festival consacré à la danse contemporaine, projet favorisé par l'implantation de la compagnie de Dominique Bagouet. L'affaire a été menée en douceur car rien ne peut se faire sans l'adhésion de la population. Aujourd'hui, on peut dire que le Festival de danse touche les Montpelliérains et le Languedoc-Roussillon à 70 %.* »

Le public est imprévisible

Jean-Paul Montanari est venu s'installer à Montpellier : « *Il est important*, dit-il, *que je vive la vie des gens, qu'ils me connaissent et puissent me parler. Je travaille avec une équipe locale restreinte mais très efficace et professionnelle. Tout l'hiver, nous mettons en place dans les moindres détails le déroulement de ces dix-neuf jours d'été, nous le répétons comme un scénario. Grâce à la municipalité, qui nous donne carte blanche et qui vient de doubler le budget artistique, nous avons pu envisager quelques gros coups comme la venue de Merce Cunningham et le financement — souvent en coproduction — de plusieurs créations commandées à des jeunes compagnies.* »

« *Nous travaillons à longue échéance, dix ans et même plus. L'objectif, c'est que Montpellier soit un jour à la danse ce qu'Avignon est au théâtre. Mais il ne faut pas perdre de vue que, avec la danse, rien n'est jamais acquis. On ne peut prévoir quelle sera son évolution ; le risque est toujours grand et les réactions du public imprévisibles. Ainsi, cette année, Michel Hallet, présenté à la cour d'honneur, n'a pas très bien marché. Pourquoi ? Mystère. En revanche, Carlotta Ikeda et le groupe Ariadone ont fait un malheur.* »

Le festival aura été l'occasion de confronter le buto, forme de danse intériorisée japonaise, avec celle d'un Japonais installé en France, Yano, qui projette ses fantasmes sur le mythe de Salomé, vécu par les danseurs dans un délire visionnaire.

Une autre création, *Point du jour*, de la Montpelliéraine Jacky Taffanel, était très attendue. En choisissant de matérialiser certains états de rêve à travers des enroulements de tissu, la chorégraphe s'est enfermée dans un procédé spectaculaire qui laisse peu d'alternative à la danse.

Avec *le Crawl de Lucien*, une création également, Dominique Bagouet montre qu'il n'a pas perdu le sens de l'incongru. Sa pièce, parfaitement accordée aux effets de broyeur-mélangeur d'une musique de Gilles Grand, s'apparenterait plutôt aux mouvements de brasse coulée d'un rêveur éveillé. Dans leurs maillots roses, les danseurs ressemblent aux acrobates de Picasso.

L'occupation de l'espace, les rapports entre danseurs, sont très proches de Cunningham, même si la gestuelle paraît plus frileuse, d'un raffinement poussé jusqu'à l'évanescence. Cunningham, présent, lui aussi, à ce festival, a prouvé avec *4 Events* qu'il reste le plus jeune et le plus dynamique des chorégraphes modernes.

M. M.

Les saltimbanques investissent la mairie de Hérisson

A Hérisson, chaque été, le théâtre s'installe. Les pièces s'inventent en trois semaines, en quatre jours elles ont vécu. Cette année, Jean-Paul Wenzel a mis en scène *la Maison Tellier*, d'après Guy de Maupassant.

A côté de Montluçon, Hérisson est situé à 49 kilomètres du centre géographique exact de la France. C'est un bout du monde envahi au début du siècle par des peintres amateurs. La lumière était — paraît-il — admirable quand elle se couchait sur la rivière, l'Aumance. Aujourd'hui, les huit cents habitants du village vantent dans leur bulletin municipal leurs brillants succès à la pétanque, déplorent la maladie des gardons, et espèrent que l'année 1985 verra l'amélioration de l'éclairage public. Surtout les Hérissonnais et les Hérissonnaises ont fait, il y a dix ans, une découverte : le théâtre.

Olivier Perrier, Jean-Paul Wenzel et Jean-Louis Hourdin avaient *déjà réuni leurs troupes — la Cordée*, le Théâtre du Quotidien et le GRAT — sous le nom : les Fédérés. Olivier Perrier leur proposa alors, parce qu'il était de la région et un peu sous la forme d'un pari, de se retrouver à Hérisson afin de présenter leurs spectacles respectifs. C'était en 1976 et l'expérience fut réussie. A tel point qu'ils décidèrent tout simplement de recommencer.

« *C'est ainsi que peu à peu des compagnies sont venues se joindre à nous*, raconte Jean-Paul Wenzel. *Le Théâtre de Bourgogne, la Compagnie de Caen, l'Aquarium, le Théâtre Ouvert... D'année en année, sans que nous ayons rien fait pour cela, Hérisson, qui, au départ, était une rencontre de professionnels, est devenu un vrai festival, trop lourd à gérer. Non seulement pour nous, mais pour la municipalité qui ne disposait pas des structures nécessaires. Nous étions débordés.* »

En 1982, le théâtre à Hérisson change de formule. Olivier Perrier et Jean-Paul Wenzel — entretemps Jean-Louis Hourdin les a quittés — imaginent un nouveau pari : réaliser un spectacle en trois semaines de répétitions. Non pour battre un record de vitesse mais pour expérimenter une approche nouvelle du travail théâtral.

« *Nous nous servons de Hérisson comme s'il s'agissait d'un studio de cinéma*, explique Jean-Paul Wenzel. *Les lieux nous inspirent. En 1984, un plan d'eau pour* Mémoires d'un visage pâle. *Cette année, la mairie pour* la Maison Tellier. *Les bénévoles qui participent à l'aventure sont des amis, des acteurs qui nous intéressent.* »

La première semaine, les comédiens improvisent sur un canevas. Ils ne s'investissent pas dans un rôle. Ils vont d'un personnage à l'autre, librement et c'est, semble-t-il, le secret de leur plaisir commun.

« *Nous avons l'impression d'inventer une troupe qui serait utopique*, dit Jean-Paul Wenzel. *Nous apprenons à travailler avec rapidité et légèreté, à nous extraire d'un quotidien où les contraintes sont nombreuses. A Hérisson, nous retrouvons une base de travail saine et simple. Un théâtre qui ressemble à un coup d'épée dans l'eau, puisque le spectacle ne dure que quatre jours et n'est pas repris par la suite. C'est un luxe qu'en aucun cas nous ne pourrions nous offrir le reste de l'année. Une sorte de jeu qui séduit également les comédiens. Ils se sentent à la fois libres et en sécurité. Hérisson, c'est pour nous des vacances professionnelles.* »

« Un lieu quasiment sacré qui devient maison close ! »

Dans le village, on regarde Jean-Paul Wenzel et Olivier Perrier avec un étonnement chaque année renouvelé. Ils sont chez eux — *nous pouvons jouer partout où nous le voulons* — mais il a fallu sept ans pour qu'ils soient réellement acceptés par les habitués du *café local*.

« *Il existe toujours un arrière-plan de méfiance*, dit Olivier Perrier. *Mais ils savent tous combien nos projets sont cordiaux, même si parfois nous les choquons. Cette année, par exemple, la mairie, un lieu grave par excellence, quasiment sacré dans leur esprit, devient pour les besoins du théâtre une maison close ! Parallèlement, les habitants de Hérisson constituent un public de plus en plus exigeant. Ils ont déjà vu une quarantaine de spectacles et, quand ils trouvent que l'un d'eux est moins bon, ils le disent ouvertement.* »

Ce soir-là, les spectateurs arrivent en famille dans les jardins de la mairie, bâtiment austère, un peu décrépit, bordé sur la droite, quand on lui fait face, par une rangée de platanes. Il est 21 heures 30. Les enfants portent des K.Way. Les parents regardent le ciel. La météo est menaçante. Il y a une ambiance de 14 juillet, de retraite aux flambeaux. On attend les trois coups comme le premier pétard. La bonne humeur est générale. Rien ne semble pouvoir l'atténuer, pas même la pluie qui, brusquement, tombe.

Une heure et demie de retard ! Dans n'importe quel théâtre, dans tous les festivals, le public aurait protesté. Ici, ce n'est pas de la ferveur ni même de la curiosité. Ces gens, simplement, sont venus pour assister à une représentation théâtrale. Alors ils attendent. La pluie fait partie des aléas du plein air. Il faut s'y soumettre. Personne à la fin de la soirée, qui a quand même eu lieu, ne songe à s'en plaindre. D'un avis général et pour reprendre la phrase d'un monsieur s'adressant à Jean-Paul Wenzel : « *C'est beau ! Ah vraiment, c'est beau, c'est beau.* »

La Maison Tellier, de Guy de Maupassant, adapté par Arlette Namiand et mis en scène par Jean-Paul Wenzel, est un chef-d'œuvre d'approximation théâtrale. Rien n'y est parfait, tout y est réussi ! Les éclairages, les costumes (l'architecture des chapeaux est tout bonnement extravagante), les scènes conjuguent avec talent l'esthétisme et l'humour, la naïveté et la poésie. Cette histoire d'une maison close en relâche pour cause de communion solennelle, la découverte des beautés campagnardes par ces dames en villégiature, succession d'images d'Epinal, est un réel bonheur qu'il faudrait pouvoir offrir à toute la France. Mais la philosophie des organisateurs est inébranlable. « *Quatre jours seulement.* »

CAROLINE DE BARONCELLI.

Dupond qui danse et qui chante

Le dernier-né des festivals de danse est parrainé par Pierre Cardin. Citoyen de Théoule, il a répondu à l'invitation du maire, M. André-Charles Blanc, et de Mme Louise Moreau, maire de Mandelieu, pour monter les « Nuits de l'Estérel ».

Le Festival de Théoule propose un programme diversifié : des noms connus (Béjart, Roland Petit), du classique (le Ballet de Riga), du moderne (Nikolaïs), mais aussi deux créations de jeunes chorégraphes, ce qui ne va pas sans risques. Aucun risque, en revanche, avec « Patrick Dupond et ses stars », un groupe de sept danseurs de l'Opéra de Paris qui a mis au point un spectacle itinérant pour le plein air, et que toutes les villes se disputent.

La soirée, composée comme une revue, trouve assez vite son rythme avec Dupond qui chante et qui danse, des numéros classiques alternant avec du jazz et les grands pas du répertoire. Les applaudissements couvrent la musique et lorsque la troupe, en strass et paillettes, s'élance pour le finale de *Chorus line*, c'est le délire et les rappels sans fin.

« *L'idée de ce groupe*, dit Patrick Dupond, *est venue d'un producteur de variétés, Thierry Suc, qui m'a proposé de mettre la danse au niveau du rock and roll et de l'amener à un public populaire. Je pense que les gens viennent d'abord à cause de mon nom, parce qu'ils m'ont vu et entendu à la télévision, et j'ai choisi ce titre, « Dupond et ses stars », parce que chacun des danseurs est exceptionnel, qu'il s'agisse d'étoiles comme Monique Loudières et Sylvie Guillem ou d'Elisabeth Maurin, Jean-Louis Didière, Manuel Legris, Fanny Gaïda.*

» *Nous avons, bien sûr, le sentiment de défendre les couleurs de la maison, mais en même temps c'est le défoulement total. L'idéal, pour moi, serait de monter une compagnie de douze ou quinze danseurs. A ce moment-là, des chorégraphes pourraient être intéressés et créer pour nous. La difficulté, c'est de faire coïncider nos jours de permission. Là, déjà, nous n'avons pu répondre à toutes les demandes venues de province et aussi de l'étranger.* »

MARCELLE MICHEL.

★ « Les Nuits de l'Estérel », à Théoule (Alpes-Maritimes). Renseignements : (93) 49-28-28. Le 15 juillet : *Chute libre*, de Josette Baïz.

Le cinéaste soviétique Elem Klimov a « dominé la compétition » de Moscou

Trois films ont remporté un grand prix lors du XIVe Festival de Moscou, qui s'est terminé le 12 juillet : *Va et regarde*, d'Elem Klimov (Union soviétique), *Soldier's Story*, de Norman Jewison (États-Unis) et *la Fin des neuf*, de Christos Stiopachas (Grèce), toutes œuvres inspirées par la seconde guerre mondiale. Parmi les nombreuses récompenses attribuées, citons un prix spécial pour *Train d'enfer*, de Roger Hanin, qui représentait la France.

Va et regarde, également distingué par la critique internationale (Prix de la Fipresci), a « *dominé le niveau de la compétition* », selon le président du jury, le cinéaste soviétique Serguei Guerassimov. Le film relate la fuite d'un adolescent à travers la Biélorussie de 1943, et montre les atrocités commises par l'armée allemande à cette époque.

Agé de cinquante-deux ans, Elem Klimov est considéré comme un des metteurs en scène les plus importants de son pays. Cependant, c'est hors compétition, ou dans les cinémas de la ville, que les festivaliers ont pu voir les films d'autres artistes soviétiques, plus connus des spectateurs occidentaux et moins appréciés des autorités : ainsi du Serguei Paradjanov, dont *la Légende de la forteresse de Souram* devrait sortir à l'automne, et d'Alexei Guerman, dont *Mon ami Ivan Lapchine* a attendu plusieurs années avant d'être présenté au public moscovite. Il est vrai qu'Elem Klimov, aujourd'hui consacré, avait lui-même dû attendre dix ans qu'on lève l'interdiction sur l'un de ses films, *Agonia*. — *(AFP.)*

MINITEL CONTRE TRANSPAC

La rançon du succès

« *Minitel est la danseuse de la DGT* (direction générale des télécommunications), *affirmaient, il y a moins d'un an, les sceptiques, et ils étaient nombreux. Aujourd'hui, les mêmes découvrent que le système est génial.* » Celui qui tient ces propos, M. Louis-Noël Joly, responsable de la télématique à la Société générale, a toujours été convaincu des avantages de la télématique. Et il le reste.

Pourtant, la Société générale est l'une des nombreuses victimes de la récente défaillance de Transpac, cette « *autoroute pour ordinateurs* » assurant l'indispensable dialogue informatique entre succursales bancaires, réseaux de vente, guichets de la SNCF ou autres entreprises.

Etrange incident. D'un côté, le réseau de transmission le plus important du monde, avec ses 275 milliards de bits de trafic mensuel. Une entreprise en plein essor puisqu'elle est passée de 640 à 25 000 abonnés en six ans et que son chiffre d'affaires a doublé cette année, approchant du milliard de francs. De l'autre côté, le Minitel et ses services grand public, livré depuis trois ans à la curiosité des foyers français. Et voilà qu'un an et demi après son raccordement au réseau Transpac, le petit dernier de la télématique fait « craquer » le géant de la téléinformatique.

Le coupable, aux yeux des responsables de la DGT, c'est la fonction « kiosque ». Il s'agit d'une tarification spéciale qui permet aux 800 000 possesseurs de Minitel d'accéder à certains services sans *payer d'abonnement. Seule la communication* téléphonique est facturée en fonction de sa durée et les sommes sont partagées entre la DGT et l'éditeur du service. Conçue à l'origine pour des programmes édités par des entreprises de presse, la fonction « kiosque » a rapidement été étendue à d'autres services, notamment à ces « messageries de convivialité » permettant aux utilisateurs de dialoguer entre eux dans un anonymat complice.

Le succès est foudroyant : le réseau Minitel véhicule huit millions d'appels par mois à la fin 1984, quatre fois plus que l'année précédente, la part de la fonction « kiosque » ayant, elle, décuplé.

Ce sont la presse et les services d'information qui, avec plus de 25 % de la part du marché, se révèlent être les moteurs de la consommation télématique française. *Le Parisien libéré* vient en tête avec trente-cinq mille appels par jours, suivi de *Libération*, qui en totalise près de onze mille, dont 60 % sont destinés à « Turlutel », sa messagerie de convivialité ouverte il y a à peine trois mois.

Transpac n'a pas supporté cette ruée sur la convivialité électronique. Pris de court, les PTT n'ont eu d'autres moyens pour désembouteiller le réseau que de réduire provisoirement (depuis le 28 juin) le trafic de la fonction « kiosque » pendant les heures les plus chargées de la journée. Parallèlement, il a été décidé de ralentir, en juillet et en août, le rythme de distribution des Minitel dans les régions où le trafic est engorgé (*le Monde* des 3 et 4 juillet).

A qui la faute ?

Une situation et des décisions qui ont engendré la grogne et plus encore l'inquiétude chez les utilisateurs de Transpac. Qui sont les fautifs. Les logiciels du réseau ou sa capacité d'accueil ? M. Pierre Fortin, PDG de Transpac, reconnaît qu'il y a « *actuellement des imperfections* », au niveau des logiciels, qui se sont « *aggravées en raison d'une flambée des appels* ». Mais il *réfute l'idée, émise par certains*, d'avoir à les changer. « *Transpac*, déclare-t-il, a pris « *toutes ses dispositions pour que la situation soit redevenue acceptable en septembre* ». D'autre part, des extensions sont prévues pour élargir la capacité du réseau qui permettront de « *retrouver vers la fin de l'année une qualité de transmission comparable à celle qui prévalait jusqu'alors* ».

M. Patrick Buyse, responsable des projets Réseaux et télématique de La Redoute, va encore plus loin : « *Tous les informaticiens savent qu'on ne découvre les vrais problèmes d'un réseau que lors des montées en charge* ». Les défaillances de Transpac ont pourtant touché de plein fouet cette société de vente par correspondance, notamment soixante-dix bureaux (sur cent vingt) de prise de commande téléphonique directement reliés au siège de Roubaix par Transpac et qui réalisent à eux seuls la moitié du chiffre d'affaires de la maison.

Pour M. Buyse, Transpac n'est pas le seul responsable : « *Beaucoup de centres serveurs* (imprimeurs télématiques) *n'ont pas su dimensionner suffisamment leur capacité d'accueil ni bien gérer leurs charges, et les retards ainsi provoqués dans la transmission et l'aiguillage des données retombent, en fin de compte, sur Transpac.* »

Même écho du côté de la Société générale, qui redoute des effets négatifs sur son image auprès des quelque vingt mille clients abonnés depuis trois mois à ses serveurs télématiques. Pour M. Louis-Noël Joly, « *le* « *kiosque* » *est l'un des grands responsables de l'embouteillage, et ce qui s'est produit est classique, car la courbe d'évolution de Transpac n'est pas linéaire, mais exponentielle* ». « *Cet accroc*, confie-t-il, *aura au moins eu l'avantage de convaincre les responsables politiques de l'intérêt d'investir dans ce marché.* »

A la SNCF, ce sont principalement les communications avec les agences qui ont souffert, mais aussi le « kiosque », qui s'est ouvert le 2 mai (pour les horaires et les informations générales) et dont les appels ont chuté de 50 % ces dernières semaines. Il y a là « *le risque de voir la clientèle se détourner de ce nouveau média* », estime M. Darthou, responsable de la télématique. Toutefois, son souci principal concerne le plan d'investissement à long terme, qui se trouve désormais « *très perturbé* ».

Pour des sociétés dont les activités sont uniquement destinées au grand public, les défaillances de Transpac ont été plus ou moins intensément ressenties. Chez Funitel, un service de jeux télématiques, on affirme que « *le coup a été dur* », la moitié du trafic (environ 2 000 heures sur les 4 500 quotidiennes) ne s'écoulant plus depuis la mi-juin. Mais c'est surtout la rentabilisation des « *énormes investissements* » engagés par la société qui préoccupe ses responsables, si les choses ne se normalisent pas rapidement.

A la CTL, centre serveur qui abrite entre autres services ceux de *Libération*, on reconnaît qu'il y a eu « *un manque à gagner, mais qu'il n'a pas été aussi important qu'on a bien voulu le dire* ». Ici aussi, la grande question est celle de la durée des restrictions du trafic. M. Fourtanier, l'un des responsables, admet que « *la plupart des serveurs n'ont pas bien dimensionné leur flux* ». Et d'ajouter : « *Ils accusent Transpac, mais ils ont été eux-mêmes surpris par l'ampleur qu'a pris en moins d'un an l'usage de la télématique par les particuliers.* »

Les organisations professionnelles de la presse écrite s'inquiètent de voir freiner le développement de la télématique, un des vecteurs de la diversification des quotidiens depuis trois ans. Elles souhaitent que la fonction « kiosque » soit désormais réservée aux seuls services exploités par la presse et que les engagements pris par les PTT « *soient rigoureusement respectés* ». Message reçu par M. Louis Mexandeau qui vient d'indiquer que les PTT réglementeraient à l'avenir la fonction « kiosque » « *en regardant de plus près chaque candidature* ».

ANITA RIND.

Paris / programmes

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), dim. 14 h 30 (matinée gratuite, entrée libre) : spectacle de ballets (Washington Square ; Mouvement-rythme-étude ; le Chant de la terre) ; sam., à 19 h : Robert le Diable.

SALLE FAVART (296-06-11), sam., à 19 h 30 : le Barbier de Séville.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam. à 20 h 30 : Le misanthrope ; dim. à 14 h : Feydeau, comédies en un acte (+ : la Marseillaise, matinée gratuite).

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.) : Cinéma-Vidéo : Marin Karmitz, éditeur de films à Paris. Salle Garance, rez-de-chaussée : programme aux banques d'accueil et en composant le 278-37-29 ; sam., 18 h : Les contemporains, itinéraire des collections ; Nouvelle figuration.

Les autres salles

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam., 21 h, dim. à 15 h : Doit-on le dire ?

ASTELLE-THEATRE (238-35-53), sam., 20 h 30 : Adrien roi de cœur.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) sam., 20 h, dim. 15 h30 : Tailleur pour dames.

CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), sam., 20 h 30 : Le blé se couche.

DAUNOU (261-69-14), sam., 21 h, sam. 17 h, et 21 h., dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DIX-HEURES (606-07-48), sam., 22 h : Scènes de ménage.

ÉCUME-THÉATRE (542-71-16), sam., 20 h 30 : Explosion dans un sous-marin.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam., 20 h 30 : Puttin'on my boots, I'm Goin'to my roots (Farid Chopel).

ESPACE MARAIS (366-90-14), sam., 18 h 30 : Tromb-al-Ca-Zar ; 20 h 30, dim. 16 h : D. Jungelfou.

ESPACE THÉATRE DU MOULIN VERT (329-74-71), sam., 20 h 30 : Luigi, vous avez dit Pirandello ? (dern.).

ESSAION (278-46-42), sam., 20 h 30 : Exposition (dern.) ; 21 h 45 : Annie Bestie et Cetera (dern.).

FONTAINE (874-82-34), sam. 17 h et 21 h : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51), sam., 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99), sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam., 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 20 h : C'est rigolo ; II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 20 h : Commedia dell' Arte ; Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches ; 21 h 45 : Poésie iranienne.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon (dern.).

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

ŒUVRE (874-42-52), sam., 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90), sam., dim., 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

PORTE ST-MARTIN (607-37-53), sam., 18 h 30 et 21 h 15 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), sam., 21 h, dim. 15 h : En camarades.

RANELAGH (288-64-44), sam., 21 h : la Seconde Surprise de l'amour (dern.).

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam., 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) sam. 21 h : Vol d'oiseaux (dern.).

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam., 20 h : la Nuit et le Moment.

THÉATRE DU MARAIS (208-40-94), sam., 21 h : les Fourmidables (dern.).

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, sam., 20 h : Cinq nô modernes (dern.).

THÉATRE DU QUAI DE LA GARE (585-88-88), sam., 20 h 30 : Rêves d'enfants (dern.).

TOURTOUR (887-82-48), sam., 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam., 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31), sam., 15 h 30, 20 h 45 : la Folie des oiseaux (dern.).

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), sam. 15 h et 20 h 30, dim. 15 h : Ballets E. Pagava.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam., 21 h, dim. 15 h 30 et 21 h : la Gauche mal à droite.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), sam., dim., 21 h : Chansons françaises.

ESPLANADE DE LA DÉFENSE (sam. à 22 h) : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).

LUCERNAIRE (544-57-34), sam., I. 21 h 45 : Areski et Fontaine.

OLYMPIA (742-25-49), dim. 15 h : l'Opérette à l'Olympia (dern.).

TOURTOUR (887-82-48), sam., 22 h 30 : Tango pile ou face.

Jazz, pop, rock, folk

ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10), sam., 20 h 30 : Hervé Boude Bolem Quintet.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim., 21 h 30 : Jaky Caroff Dixieland Jazz Band.

DUNOIS (584-72-00), sam., 21 h nuit dansante avec Salsa y Control. Macoubary.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : sam. : R. Elig ; – 0 h 30 : sam. : Worthy Funks.

MONTANA (548-93-08), sam., 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), sam., 22 h : M. Vallois, M. Pecastelli, J. Bardy, E. Dervieu (dern.).

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim., 23 h : Bob Dorough et Bill Takas.

SUNSET (261-46-60), sam., 23 h : Quartet Jazz Fusion (dern.).

Festival de l'Ile-de-France

(723-79-16)

CHATEAU DE BRETEUIL, dim. 16 h : Quatuor de clarinettes Lutèce (Haendel, Vivaldi, Albinoni, Auric, Poulenc).

XXIIe Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE, cave gothique de l'hôtel de Beauvais, sam., 22 h : A quelque chose hasard est bon (V. Hugo) ; à 20 h 30 : l'Intervention (V. Hugo) (dern.).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 13 - Dimanche 14 juillet

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 13 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali ; 19 h, la Dame de pique, de F. Ozep ; Cinéma japonais contemporain, 3e partie : 17 h, le Petit Garçon, de N. Oshima ; 21 h, l'Empire des sens, de N. Oshima.

DIMANCHE 14 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali ; 15 h, le Diable en bouteille, de H. Hilpert et R. Steinbicker ; 19 h 15, la Nuit de décembre, de C. Bernhardt ; 17 h, Cinéma japonais contemporain, 3e partie : l'Empire de la passion, de N. Oshima.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 13 JUILLET

17 h, Drames et comédies dramatiques : Désirs humains, de F. Lang ; Festival de Pesaro : 19 h, Jagte Raho, de R. Kapoor, 21 h, Sath Samudra, de S. Gunasinghe.

DIMANCHE 14 JUILLET

15 h, La comédie américaine : Théodora devient folle, de R. Boleslawsky ; 17 h, Drames et comédies dramatiques : les Evadés de Dartmoor, de J.-L. Mankiewicz ; 19 h, Festival de Pesaro : Siri siri muwa, de K. Viswanath ; 21 h, Drames et comédies dramatiques : Autopsie d'un meurtre, de O. Preminger.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-64-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASPERN (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

COCAINE (A, v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LE CONSUL (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paris Ciné, 10e (770-21-71).

CRAZY DAY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DESIDERIO (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-99-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV. George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GIGOLO (All., am., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

HEAVENLY BODIES (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SANG POUR SANG (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

STARFIGHTER (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

STARMAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; V.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

CONTES CLANDESTINS, film français de Dominique Crèvecœur : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES, film franco-hong. de Laszlo Szabo, Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT, film américain de Jerry Paris (v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; (v.o.) : Marignan Concorde Pathé, 8e (359-82-92) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; (v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Les Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Français, 9e (770-33-88).

ROUGE MIDI, film français de Robert Guediguian, Latina, 4e (278-47-86).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-47).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PHENOMENA (A. v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Latina, 4e (278-47-86) ; Républic, 11e (805-51-33).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'AS DE PIQUE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA 5e COLONNE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-33) ; Balzac, 8e (561-10-60).

DÉLIVRANCE (A. v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

DIEU ME SAVONNE (Bost, v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE FLINGUEUR (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GÉANT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

GETAWAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A. v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

POLTERGHEIST (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SAUVE QUI PEUT LA VIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

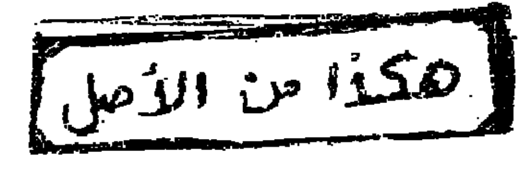
TCHAO PANTIN (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).

THE GLENN MILLER STORY (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).



Économie

REPÈRES

Agro-alimentaire : Kronenbourg investit en Chine

Les brasseries Kronenbourg, filiale du groupe BSN, vont créer en commun avec des investisseurs publics chinois une malterie et une brasserie à Ningbo, l'une des quatorze villes ouvertes aux capitaux étrangers (province du Zhejiang). L'investissement total s'élève à 300 millions de francs, réparti pour moitié entre la Chine et la France.

Dans cette opération, Kronenbourg, qui participe pour 35 %, aura pour associés la société d'ingénierie Serete, la banque Paribas et les Malteries franco-belges. La brasserie, qui produira 500 000 hectolitres de bière sous la marque Kronenbourg pour la commercialisation en Chine, et la malterie, qui traitera 20 000 tonnes de céréales pour la brasserie comme pour l'exportation, sont les premiers investissements industriels de BSN en Chine.

Japon : un prêt de 2 milliards de dollars à la Chine

Un syndicat de soixante-sept banques japonaises a accordé vendredi 12 juillet un prêt de 2 milliards de dollars à la Banque de Chine pour le financement du septième Plan quinquennal de la Chine populaire, a-t-on appris à Tokyo de source japonaise.

L'accord, qui représente le plus grand prêt jamais accordé par des banques du Japon, a été signé entre la Banque de Chine et le syndicat bancaire japonais conduit par la Bank of Tokyo. Le prêt est remboursable en dix ans, avec une période de grâce de cinq ans. Son taux d'intérêt sera celui du Libor (taux interbancaire de Londres) augmenté de 0,25 % durant les six premières années et de 0,375 % pour les quatre années suivantes. — (AFP).

Montedison : un singulier « boom » à la Bourse de Milan

Au centre d'un imbroglio juridico-financier, après la prise de contrôle de Bi-Invest, société aux intérêts tentaculaires (*le Monde* des 9 et 12 juillet), le groupe chimique italien Montedison crée des remous à la Bourse de Milan. En l'espace d'un mois, le cours de son action a monté de 22 %, dont 6,7 % au cours de la seule séance du 12 juillet, pour atteindre le niveau record de 2 109 lires. Depuis le mois de mai dernier, 25 % environ des actions composant le capital du groupe ont changé de main. Les spécialistes se perdent en conjectures sur ce « boom » que la seule perspective d'un retour aux bénéfices (légers) pour 1985 ne justifie pas vraiment.

Le scandale des vins autrichiens

● *Contrôles en France*

● *Retraits du marché en RFA*

Les consommateurs allemands s'étonnent que des mesures de retrait des vins autrichiens frelatés ne soient prises que plus de deux mois après la découverte du scandale par les autorités autrichiennes. Ces vins avaient été sucrés avec un produit normalement employé dans les moteurs comme antigel. En France, le service de la répression des fraudes a fait consigner, jeudi 11 juillet, auprès des importateurs, les vins en provenance d'Autriche et a commandé à ses services régionaux des analyses dont les résultats devraient être connus le lundi 15 juillet. En 1984, la France a importé 900 hectolitres de vins d'Autriche et dans les trois derniers mois de mars à mai 1985, 675 hectolitres (pour les quantités dépassant 30 hectolitres soumises à des certificats d'importation). A Bruxelles, le gouvernement a décidé de retirer du marché tous les vins blancs autrichiens. Au Danemark enfin, nous signale notre correspondante, un examen des stocks chez les grossistes et détaillants a été entrepris.

De notre correspondant

Bonn. — Le scandale des vins autrichiens prend des proportions inattendues en Allemagne fédérale. Après avoir eu connaissance du résultat des premières analyses faites cette semaine, le ministère de la santé a lancé un avertissement général pour mettre en garde contre la consommation de vins autrichiens, spécialement de vins doux. Des millions de bouteilles ont été retirées un peu partout de la circulation. Les principales chaînes de magasins alimentaires ont demandé à leurs succursales d'enlever tous les vins autrichiens de leurs rayons.

Curieusement, le scandale n'éclate que trois mois après la découverte par le ministère autrichien de l'agriculture, au printemps dernier, d'une importante opération de maquillage de vins, dans la province viticole du Burgenland. Les trafiquants utilisaient un produit chimique, le diéthylène-glycol, normalement employé comme antigel dans le système de refroidissement des véhicules à moteur. Ce produit, qui contrairement au sucre est difficilement repérable, élève le taux d'alcool du vin, mais en accentue également la coloration.

Tout en alertant le ministère allemand de la santé, les autorités autrichiennes avaient pris immédiatement des mesures pour tenter de circonscrire l'ampleur d'une fraude qui menace non seulement le marché intérieur mais également les exportations, dont la RFA absorbe près de 75 %. Le ministère autrichien de l'agriculture estime que le produit incriminé n'a été utilisé que par une quarantaine de négociants du Burgenland.

Les premières analyses ont cependant prouvé, selon le ministère fédéral de la santé, que l'affaire était beaucoup plus grave qu'il n'y paraissait tout d'abord. Accusées à leur tour d'avoir trop tardé à réagir, les autorités sanitaires allemandes se renvoient la balle entre les Länder et le ministère fédéral, qui reproche en outre ouvertement à l'Autriche d'avoir tenté de minimiser l'affaire.

Au cours des semaines passées, 1,5 million de bouteilles ont déjà été retirées de la circulation en Rhénanie-Palatinat, où les laboratoires ont décelé des quantités de diéthylène-glycol allant jusqu'à 10 grammes par litre. Sur les 1,5 million de litres examinés, un million contenait une quantité égale ou supérieure à 1 gramme, taux de concentration à partir duquel la consommation risque d'être dangereuse. Si le risque n'est mortel qu'à partir d'un taux de 110 à 170 grammes par litre, des concentrations inférieures peuvent avoir des conséquences sur le système nerveux, le cœur, les reins et les poumons.

De nouvelles analyses ont été du coup précipitamment ordonnées dans tous les Länder, responsables chacun pour sa propre chapelle, afin de déterminer l'ampleur exacte du désastre. La plupart n'ont cependant pas voulu prendre le risque d'attendre davantage. Ainsi le ministère de la santé de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, qui affirme n'avoir pas été prévenu de la gravité de la fraude, vient-il de demander à toutes les municipalités de faire retirer les vins autrichiens du commerce et de prélever des échantillons de toutes les sortes pour les envoyer dans les laboratoires de l'office de la santé.

HENRI DE BRESSON.

GUERRE DES PATES : BRUXELLES DÉMOBILISE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — La commission européenne et les Etats-Unis ont conclu le 12 juillet un accord sur « la guerre des pâtes ». M. De Clercq, chargé des relations extérieures, s'est engagé à réduire les subventions à l'exportation (restitutions) consenties pour les ventes sur le marché américain. Bruxelles s'est refusé à indiquer l'ampleur de cette concession, mais, selon certaines sources, la diminution des restitutions se chiffrerait autour des 50 %.

Washington avait menacé d'augmenter il y a quelques semaines de 40 % les droits de douane perçus sur les pâtes alimentaires en provenance des Etats membres (essentiellement d'Italie). En représailles, les Dix avaient menacé, à leur tour, de relever sensiblement les taxes à l'importation des noix et des citrons. Le moratoire de quatre mois conclu vendredi suspend l'ensemble des mesures européennes et américaines, mais les Etats-Unis obtiennent la réduction des restitutions sans contrepartie. Les ministres de l'agriculture de la CEE devraient se prononcer le 15 juillet sur la concession offerte par Bruxelles à Washington.

M. S.

[La France est surtout intéressée au plan politique par le précédent que représente cette affaire, car les exportations de pâtes européennes vers les Etats-Unis sont essentiellement italiennes. A Paris, on cherche à calmer le jeu avec Washington. Tout en jouant la solidarité avec Rome, la France reconnaît que la restitution sur les pâtes était un peu élevée (du moins avec un dollar à 9,50 F). Les Etats-Unis demandaient une diminution de 75 %. Un calcul strictement commercial portant sur les prix de revient en Italie doit permettre de dire si la concession européenne est raisonnable ou non, dit-on encore à Paris.]

SELON SES PROPRES STATISTIQUES SUR LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

La CGT affirme avoir progressé sur un an

La CGT publie ses propres statistiques sur les élections professionnelles, après celles de FO (*le Monde* daté 7-8 juillet). Pour M. Michel Warcholak, secrétaire de la CGT, qui présente ces résultats dans *l'Humanité* du 11 juillet, « *ce ne sont pas des résultats sélectionnés* ». Il s'agit des « *élections de délégués du personnel, premier semestre 1985 comparé à 1984, pour la même période, sans a priori écarter les établissements où la CGT n'est pas implantée, et en prenant en compte tous les collèges, même si nous n'y présentons pas de candidats* ».

Ces résultats ont été recueillis dans 665 entreprises du secteur privé. Sur 661 039 inscrits au premier semestre 1985 (25 815 de moins qu'au premier semestre 1984), il y a eu 73,30 % de votants pour l'ensemble des collèges (— 1,59 point). Sur les votants, la CGT comptabilise 92,86 % de suffrages exprimés (— 0,13). Selon ses propres résultats, la CGT obtient 45,4 % (+ 1,04 point sur un an) devant la CFDT 22,52 % (— 1,06), FO 15,95 % (+ 0,13), la CGC 8,16 % (— 0,28), la CFTC 3,49 % (+0,21), la CSL 2,29 % (— 0,15), les autonomes 1,03 % (+ 0,24) et les « divers » 0,53 % (— 0,13). La CGT, selon ses statistiques, est stable dans le troisième collège (cadres) mais progresse dans le premier, celui des ouvriers et employés avec 54,01 % (+ 1,22), et surtout dans le second (maîtrise, techniciens, cadres) avec + 2,06 points.

La statistique de FO, ne comptabilisant que ses propres résultats, portait sur 4 millions d'inscrits (secteur privé et nationalisé et fonction publique), FO se trouvant en tête avec 27,64 % devant la CGT (22,61 %).

A Citroën-Aulnay

LA CGT RECULE DE 13 POINTS DANS LE COLLÈGE OUVRIER

Aux élections des délégués du personnel de Citroën-Aulnay, qui se sont déroulées le 11 juillet, on a enregistré, dans le premier collège, une forte baisse de la participation électorale et de la CGT et une progression très sensibles de la CSL, et surtout de la CFTC.

Sur 5 171 inscrits (contre 6 201 un an plus tôt, la différence résultant des suppressions d'emplois effective, depuis la fin juin 1985), il y a eu 3 724 suffrages exprimés (72,02 % des inscrits, soit 11,78 points de moins qu'en 1984). La CGT arrive en tête avec 42,86 % des exprimés (— 13,04 points) devant la CSL, 39,47 % (+ 5,97), la CFTC, 9,56 % (+ 7,16), FO, 4,48 % (— 0,02) et la CFDT, 3,63 % (— 0,07). La CGT et la CSL obtiennent le même nombre de sièges (11) contre 2 sièges à la CFTC, 1 à FO et 1 à la CFDT.

● **PMU : un nouveau jeu pour septembre.** — Le Pari mutuel urbain (PMU), qui connaît des difficultés financières (un déficit de 200 millions de francs est prévu pour 1985), envisage de lancer un nouveau produit. Le nouveau mode de pari consisterait à désigner le cheval gagnant de chaque épreuve, au cours d'une journée de course. Ce jeu qui existe déjà en Grande-Bretagne, sous le nom de Jackpot peut rapporter gros, indique la Fédération des sociétés de courses qui compte ainsi attirer une nouvelle clientèle. Le lancement pourrait avoir lieu le 18 septembre. Mais des problèmes, tels que la répartition des recettes entre l'Etat et le PMU, restent à régler. M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, devrait dans les prochains jours préciser par lettre les intentions du gouvernement qui a donné son accord de principe.

● **Pas de repreneur pour Manufrance.** — « *Il n'y a plus personne en lice pour reprendre la production d'armes de chasse de l'ex-coopérative ouvrière Manufrance alors qu'il y a un mois un repreneur sérieux était intéressé* », a déclaré le 12 juillet, à Saint-Etienne, Mᵉ Philippe Charrière, syndic de liquidation, qui déplore la poursuite de l'occupation de l'entreprise soutenue par la CGT.

Le 11 juin dernier, le syndic avait indiqué qu'une solution de reprise par un groupe français, resté anonyme, pourrait voir le jour avant le mois de septembre, si les quelque quatre-vingts anciens coopérateurs occupant l'entreprise mise en liquidation le 10 avril cessaient leur action. — (AFP.)

M. Tapie poursuivi par les douanes

Intouchable, M. Bernard Tapie ? A voir sa cote grimper dans les sondages aussi sûrement que son poulain Hinault dans les côtes du Tour de France, on aurait pu le croire. Aussi l'inculpation pour « *infraction à la législation des relations financières avec l'étranger* », qui vient d'être rendue publique, risque-t-elle de ternir son image de marque. L'administration des douanes a en effet déposé, en juin, une plainte l'accusant d'avoir transféré, entre 1978 et 1980, 1,5 million de francs à une société suisse, sans autorisation préalable, pour le compte d'une de ses entreprises, les Papeteries Duverger, revendues depuis. M. Tapie affirme n'avoir commis aucune irrégularité « *puisque le paiement de primes d'assurance pour couvrir des factures commerciales a été effectué par le biais d'un établissement bancaire spécialisé* ». M. Tapie s'étonne seulement qu'on ressorte ainsi une affaire vieille de cinq ans.

Ce qui ne va pas manquer de réjouir ceux qui le guettaient au tournant, prodigieusement agacés par son ascension insolente de repreneur d'entreprises. Ignoré — pour ne pas dire méprisé — à ses débuts, il était devenu ces derniers temps l'indispensable invité de toute émission ou de tout colloque un tant soit peu « branché ». L'administration le snobait, mais M. Bérégovoy le recevait avec cordialité dans sa bonne ville de Nevers, qui avait la chance d'abriter Look, une des sociétés reprises par M. Tapie. Celui-ci avait même acquis, en mai dernier, un semblant de reconnaissance officielle, en négociant, pour la première fois, selon ses propres termes, avec « des gens bien », en l'occurrence le groupe nationalisé CGE (Compagnie générale d'électricité), pour la reprise de l'activité piles grand public de sa filiale Saft (*le Monde* du 22 mai 1985).

Grisé par son succès d'homme public, il avait eu le culot de « se pointer » comme intervenant au colloque d'Espaces 89, club de réflexion dans la mouvance socialiste, le 18 juin dernier, alors qu'aucun des organisateurs ne l'y avait convié. Ses fanfaronnades répétées ont-elles fini par lasser ? A-t-il commis « un vrai faux pas » ? L'inculpation actuelle n'est, certes, pas gravissime. Mais elle résonne comme un avertissement. M. Tapie l'a-t-il perçu ainsi, qui adopte un profil bas, peu familier de son personnage ? « *Si je suis dans mon tort, je paierai.* » Il n'empêche, le charme risque d'être rompu. Et toutes ces Françaises qui, selon un sondage récent, voyaient en lui le compagnon idéal de leurs vacances, devraient-elles lui trouver un remplaçant ?

C. B.

Grande-Bretagne

LA RÉCENTE PROGRESSION DE LA LIVRE TEND A ATTÉNUER LES PRESSIONS INFLATIONNISTES

La hausse des prix à la consommation en Grande-Bretagne n'a atteint que 0,2 % en juin, contre 0,5 % en mai. Sur les douze derniers mois, la hausse est de 7 %. Le résultat est meilleur que prévu : les analystes attendaient une hausse mensuelle de 0,4 % qui aurait porté le glissement annuel à 7,2 %. Mais la récente remontée du sterling tend à atténuer les pressions inflationnistes, à tel point que, malgré la rapide accélération de la masse monétaire, les experts gouvernementaux prévoient maintenant un taux annuel d'inflation de 4,5 % à la fin de l'année, au lieu des 5 % annoncés par le budget.

Selon les milieux pétroliers, la hausse de la livre doit notamment entraîner dans les jours qui viennent une réduction des prix de l'essence.

UNE PROJECTION DE L'INSEE A L'HORIZON 1990

2,5 % de croissance et plus de 3 millions de chômeurs

Avec un accroissement moyen du nombre des demandeurs d'emploi de 92 000 par an d'ici à 1990, le taux de chômage devrait atteindre 12,1 % de la population active française contre 9,8 % en 1984. Le nombre total des chômeurs serait ainsi supérieur à 3 millions. C'est ce qu'indique l'INSEE, le 12 juillet, dans une note de prévisions économiques à l'horizon 1990, faite à partir d'hypothèses du Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE) et de projections effectuées avec les modèles de l'INSEE. Ces projections reposent sur l'hypothèse d'une « *reprise de la croissance des principaux partenaires commerciaux de la France* » (+ 2,6 % l'an en moyenne entre 1984 et 1990) et supposent la maîtrise de l'inflation (4,3 % entre 1984 et 1990) et de modération des prix du pétrole.

Selon la note de l'INSEE, la France « *mènerait une politique des dépenses publiques restrictive* » et contiendrait la progression du taux des prélèvements obligatoires (+ 0,7 point en 6 ans). « *La progression du pouvoir d'achat des prestations sociales, déjà fortement ralentie dans le passé récent, ne serait que de 3,2 % l'an en moyenne entre 1984 et 1990.* » L'INSEE prévoit « *une accélération progressive du pouvoir d'achat du salaire net moyen par tête qui dépasserait 3 % en fin de période* », une reprise de la consommation et une croissance du PIB de 2,5 % l'an en moyenne entre 1984 et 1990, la France comblant à partir de 1986 son « *écart négatif* » avec ses partenaires étrangers. Des « *pressions inflationnistes* » resurgiront (6,1 % l'an d'inflation pour la période 1988-1990 contre 4,5 % pour 1986-1988). Dans ce contexte, « *l'emploi total baisserait en moyenne de 87 000 par an* » alors que « *les ressources en main d'œuvre progresseraient de 106 000 par an en moyenne* », d'où un nouvel accroissement du chômage.

Faits et chiffres

Affaires

● **Messerschmitt rachèterait Krauss-Maffei.** — Un consortium conduit par Messerschmitt-Bolköw-Blohm (MBB), leader de l'industrie aérospatiale ouest-allemande, pourrait racheter le principal fabricant de tanks d'outre-Rhin, Krauss-Maffei, si la commission nationale antitrust donne le feu vert, la semaine prochaine. Le montant de la transaction approcherait 150 millions de deutschemarks (450 millions de francs) et concernerait 81 % du capital, les anciens propriétaires du groupe Flick en conservant 15 %.

Agriculture

● **Les éleveurs de bovins appellent à manifester.** — La Fédération nationale bovine a invité les éleveurs de bovins à manifester dans les régions de production pour protester contre la prolongation de la crise provoquée par les abattages consécutifs aux quotas laitiers. La FNB demande que l'office des viandes (OFIVAL) dispose de moyens financiers pour contrôler les importations et stimuler les exportations. Elle dénonce l'« *absence de politique globale et cohérente de l'élevage* », rien n'ayant été prévu pour les producteurs de viande, alors qu'un nouveau plan d'aides à la cessation de production laitière est lancé. Les stocks de viande bovine ont atteint, en France, 210 000 tonnes, soit le double par rapport à 1984. Les prix de la viande de vache se sont relevés, mais au détriment de ceux des viandes de taurillon traditionnellement plus chères.

Énergie

● **Chute de la production charbonnière française.** — Selon Charbonnages de France, la production de charbon est tombée à 8,79 millions de tonnes au premier semestre, soit 7,9 % de moins qu'au premier semestre de 1984. Les effectifs « ouvriers au fond » (20 869 au 30 juin) ont diminué de 2 470 personnes en un an et les effectifs « au jour » (12 820 au 30 juin), de 1 470. Ce qui entraîne une progression du rendement de 2,3 % par « ouvrier au fond ».

● **Essence : baisse des prix sur les autoroutes.** — Les prix de l'essence pratiqués sur les autoroutes — traditionnellement élevés — vont se rapprocher du tarif moyen français de 5,80 F le litre de super. Le mouvement de baisse des prix dans les stations d'autoroute a, en effet, repris à la veille du week-end du 14 juillet. Après Esso, qui avait annoncé le 11 juillet au soir une baisse de 3 à 7 centimes, portant le prix moyen à 5,85 F et le prix maximum à 5,89 F, ce sont Elf et Antar qui ont indiqué le 12 juillet que le prix affiché dans leurs stations autoroutières serait ramené à 5,89 F.

Social

● **Renault : la CGT dénonce l'« amputation » de la prime de septembre.** — La coordination CGT-Renault a annoncé, le 12 juillet, que la direction avait décidé d'« *amputer de deux tiers* » la prime exceptionnelle de septembre et de reporter une réunion sur la politique salariale prévue en juillet. « *Dans toutes les usines et dans les succursales, la riposte est à l'ordre du jour* », a assuré le syndicat en évoquant un arrêt de travail massif à l'usine du Mans.

Pour la direction, cette prime de septembre, comme celles de mars, de juin et de décembre, n'est pas un avantage acquis mais est liée aux résultats de l'entreprise. Hiérarchisée, cette prime a été ramenée de 350 F à 150 F, au coefficient 100. La direction confirme qu'un arrêt de travail de deux heures à l'usine du Mans a été suivi par 30 à 40 % du personnel, mais qu'il n'y a aucun mouvement dans les autres établissements de la Régie.

Économie

LES ENTREPRISES « INTERMÉDIAIRES » EN FRANCE

« Former des jeunes coûte cher »

Les représentants des cent missions locales pour l'insertion sociale et professonnelle des jeunes en difficulté se sont rencontré du 27 au 29 juin à Paris afin de faire le bilan de leur action depuis leur création en 1982.
Les missions locales se sont créées sur un bassin d'emploi et dépendent de la volonté des élus locaux qui financent en partie leur fonctionnement. Elles regroupent des représentants de différentes administrations qui aident dans ce cadre les jeunes à s'insérer dans la vie sociale et professionnelle : ANPE, DDASS, Education nationale, éducation surveillée. C'est sous leur protection et parfois même leur aide qu'une centaine d'entreprises intermédiaires ont vu le jour. Celles-ci offrent aux jeunes en difficulté ou au chômage un lieu de formation.

« Les jeunes qui viennent ici sont ceux qui rendent blanche leur fiche lorsqu'ils vont s'inscrire à l'ANPE. Ils n'ont pas de diplômes, pas de qualification, pas d'expérience professionnelle. » Motovillage, l'une des premières entreprises intermédiaires, installée dans un pavillon du Perreux (Val-de-Marne), est un cas exemplaire. L'association est née de la double passion pour la moto de deux animateurs, MM. Alain Demoor et Jacky Terrillon. *« Les stages organisés pour les jeunes sont presque autant d'échecs,* affirment-ils. *Les seize — vingt-cinq ans y viennent sans motivation et savent que même s'ils ne font rien ils touchent leurs indemnités. »*

Les deux animateurs décident donc, en 1982, de fonder une entreprise, mettent en commun leurs économies, construisent de leurs mains, dans le jardin de l'un d'eux, un atelier de BMW : vente de pièces détachées d'occasion, *cours d'initiation à la mécanique* auto, animation sur mini-moto, etc., etc.

Bilan de leur expérience : l'entreprise a bien joué son rôle. *« Sur les vingt jeunes qui sont passés ici en 1984,* affirme M. Jacky Terrillon, *dix-neuf ont aujourd'hui trouvé un travail ou bien ont recommencé des études »* (trois sont retournés à l'école, un a mis son salaire de côté pour se payer des cours d'anglais). Un a même fondé sa propre entreprise (un garage associatif). Quant au vingtième, *« il a volé deux motos en huit jours ».* Coût pour l'entreprise : 20 000 francs...

Le bilan financier est plus nuancé car *« former des jeunes coûte cher ».* Au SMIC, il faut ajouter les charges sociales, les heures de cours données par les animateurs et prises sur le temps de travail. Conclusion de l'audit qui vient de terminer son étude à la demande des deux fondateurs de l'entreprise : Motovillage est déficitaire de 200 000 francs par an. Si elle ne formait pas de jeunes, elle serait bénéficiaire de 100 000 francs. Pour l'heure, l'entreprise vit de subventions déguisées : l'un des animateurs s'est lui-même licencié. L'ANPE ferme les yeux... et lui envoie ses jeunes les plus défavorisés.

L'idée des entreprises intermédiaires est née à la fin des années 70 dans les centres d'hébergement qui proposaient des activités économiques aux drogués, aux malades sortant d'hôpitaux psychiatriques, aux anciens détenus, etc. La « circulaire 44 » signée en 1979 par le ministre de la santé codifiait l'activité de ces « entreprises » connues sous divers vocables, qui recevaient des aides de l'Etat et des collectivités locales.

De « thérapeutiques », les entreprises intermédiaires sont devenues un moyen d'« insertion sociale et professionnelle » avec les initiatives de nombreux foyers de jeunes travailleurs confrontés au chômage de leurs résidents (*le Monde* daté 3-4 juillet 1983).

Aujourd'hui, on en compte une centaine, employant mille salariés, notamment dans le second œuvre — bâtiment — et les services sociaux (aide à domicile aux personnes âgées par exemple). Une dizaine seulement ont déposé leur bilan. Elles sont précieuses pour la micro-économie locale et bénéficient souvent de l'aide des municipalités, qui leur *prêtent des locaux. Des préretraités* sont également mis à contribution pour conseiller des « chefs d'entreprise » ou pour enseigner.

Les règles du jeu sont fixées

Le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a donc intégré les entreprises « intermédiaires » dans l'arsenal des aides aux jeunes en difficulté. La circulaire du 25 avril 1985 de M. Michel Delebarre fait d'elles un lieu de formation pour les chômeurs de seize à vingt-cinq ans.

Les règles du jeu sont désormais fixées. Seuls les jeunes pourront être accueillis dans ces structures. L'entreprise pourra recevoir du ministère du travail jusqu'à 40 000 francs par an et par poste créé. Les jeunes gagneront le SMIC horaire (leur rémunération est donc proportionnelle à leur travail). L'encadrement pourra bénéficier de subventions diverses (emplois d'initiative locale, crédits d'action sociale, du FNE, etc.).

Deux objectifs sont fixés à ces entreprises : d'une part, les jeunes ne doivent pas y rester plus de dix-huit mois, d'autre part, les établissements devront avoir des ressources propres d'au moins 30 % la première année, de 70 % la troisième année. Une convention sera signée, après étude du dossier, par le créateur de l'entreprise et le commissaire de la République. Un audit opérera tous les six mois. Cinquante millions de francs seront consacrés à ce programme en 1985.

Le ministre du travail entend donner la priorité aux jeunes les plus démunis. C'est le cas pour l'association Pro-Faire, qui s'est donné pour objectif la réinsertion des anciens détenus. Deux ateliers ont ainsi été créés avec des crédits du ministère de la solidarité nationale et de la Fondation de France : Aerolak (créé en novembre 1984), atelier de peinture et décoration d'automobile et de moto, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), et un restaurant traiteur (Croque Santé) qui a ouvert ses portes le 13 mai à Paris, 47, rue de Rochechouart.

En dépit des moyens dont il dispose, M. Jean-Pierre Buffard, directeur des ateliers, a les mêmes préoccupations que les responsables des autres entreprises intermédiaires : trouver de *« bons professionnels qui ont aussi des capacités de pédagogues et de formateurs »,* car, en plus de la technique, il leur faudra apprendre aux jeunes *« à venir à l'heure, à être là régulièrement, à être propres, à s'exprimer ».*

Même constatation pour l'animateur, qui doit rechercher des marchés et discuter avec sa banque mais aussi *« trouver à 18 h 30 un logement pour un jeune mis à la porte de son foyer et répondre le dimanche aux coups de téléphone de ceux qui s'ennuient ».* Enfin, alors que le premier travail d'un patron de PME consiste à former ses ouvriers, le jeune commencera tout juste à être *« rentable »* lorsqu'il quittera l'établissement.

Les *responsables* d'entreprises « intermédiaires » savent ce qui les attend. Ces structures, ils les nomment eux-mêmes *« sas », « tremplin », « charnière ».* Mais ils n'ignorent pas non plus qu'il faudra souvent plus de dix-huit mois à un jeune « asocial » pour entrer dans une *formation « normale » ou dans la vie professionnelle.* L'entreprise « intermédiaire », qui doit rapidement, en dépit de charges très lourdes, avoir une autonomie financière, sera ainsi tentée de proposer aux jeunes des travaux faiblement qualifiés.

Les animateurs doivent donc trouver un fragile équilibre entre les activités de formation et leur fonction économique. En tout état de cause, les entreprises « intermédiaires » ont d'ores et déjà un atout de taille : leur réussite. *« Quand un adolescent marqué par l'échec scolaire devient enseignant lors d'un stage de mécanique »,* quand *« un jeune termine une peinture de voiture dont il est fier »,* les formateurs *« ont gagné ».*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 8 au 12 juillet

Un ressort inattendu

LA reprise d'été aurait-elle sonné cette semaine rue Vivienne ? A la lumière des derniers événements survenus à la Bourse de Paris, cette hypothèse était sérieusement évoquée autour de la corbeille. Après un nouvel accès de faiblesse, en ondes décroissantes certes, mais qui, du lundi au mercredi, allait quand même progressivement ramener la moyenne des cours aux niveaux atteints à la fin du mois d'avril, le marché allait se redresser assez brusquement jeudi (+ 1,28 %). Simple sursaut que, sur un plan technique, le recul de la cote appelait nécessairement ? Beaucoup le crurent. Mais vendredi l'indicateur instantané avançait encore de 0,62 %. La cotation d'une valeur, Moteurs Leroy-Somer, dut même être retardée devant l'afflux de la demande (20 268 titres échangés), avant que son prix ne soit fixé : 695 F (+ 10,1 %). Plusieurs actions montèrent de 2 % à 5 % (Martell, Matra, Casino, Mérieux, Printemps, DMC, Ecco, Darty, Vuitton, Facom), et les hausses d'au moins 1 % furent encore nombreuses (Total, Compagnie bancaire, Nord-Est, Presses de la Cité, l'Oréal, Générale Occidentale). Manifestement, les investisseurs « en voulaient ». A la veille des weeek-ends, surtout les plus longs — la Bourse comme les banques seront fermées lundi 15 juillet (loi de 1909 sur le rattrapage des jours fériés tombant un dimanche), — la prudence a toujours tendance à l'emporter. Or, si de fait les volumes d'affaires furent moins fournis, les initiatives d'achats n'en furent pas bridées pour autant. Le facteur technique n'est certainement pas à négliger après un repli de 10 % sur les plus hauts niveaux de l'année, atteints à la fin de juin. Mais il n'est pas seul à retenir pour expliquer la hausse survenue en fin de semaine qui a rétabli les divers indices à leurs paliers du 5 juillet dernier, à quelques fractions au-dessus même.

De bonnes nouvelles sont parvenues sous les lambris. Il y eut d'abord l'interview accordée au *Figaro* par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie des finances et du budget, selon laquelle le gouvernement étudiait la possibilité de détaxer partiellement les bénéfices réinvestis par les entreprises. C'était mercredi. La Bourse a dressé l'oreille, et, ce jour-là, la baisse fut réduite à sa plus simple expression (– 0,14 % à l'indice CAC). L'abaissement, le lendemain, du taux d'intervention de la Banque de France, ramené pour la première fois depuis juillet 1979 en-dessous de 10 %, puis l'alignement à niveau (9 7/8 %) du loyer de l'argent au jour le jour, firent frémir d'aise la communauté. *« C'est le signe précurseur d'un crédit meilleur marché. Les taux de base bancaires vont baisser »*, entendait-on autour de la corbeille.

Les opérateurs apprirent dans la foulée que l'inflation s'était ralentie en juin (+ 0,4 %) et que Wall Street avait retrouvé la forme grâce à la décrue du dollar, bienfaisante pour les exportations américaines. Les messages furent parfaitement entendus. Ils contenaient de quoi raviver l'intérêt. Du coup, des professionnels n'hésitaient pas à dire qu'insuffisante en juin la consolidation maintenant leur semblait bien *terminée* et qu'avec le ralentissement des opérations financières (augmentations de capital, émissions obligataires) les chances d'une reprise d'été n'étaient pas négligeables. Que peut-être même *« cette reprise avait commencé sous nos yeux ».* Cet optimisme n'était pas partagé par tout le monde. Certains faisaient valoir que les capitaux disponibles pour venir s'investir en Bourse commençaient à se tarir. D'autres appuyaient leur scepticisme sur les dernières prévisions de l'INSEE : moins de 1 % de croissance en France pour 1985. Et quelques-uns brandissaient le résultat des travaux menés par le bureau d'études du CCF. Il en ressortait que la prime de risque des actions (différence entre la rentabilité attendue du marché et les taux des emprunts d'Etat), bien qu'en légère hausse au début de juillet à 1,8 % (contre 1,75 % début juin), était encore inférieure au niveau (2 %–2,25 %) jugé de nature à déclencher une vague d'achats.

« Bien malin celui qui est capable de dire où se situe ce fameux seuil », rétorquait un gérant de portefeuille. Bref, s'il y avait divergences de vue, *sur le fond, tout* le monde reconnaissait *tout* de même que la Bourse disposait de quelques bons atouts, mais dont la valeur restait à déterminer (allégement fiscal sur les profits réinvestis, confirmation du crédit moins cher). Reprise d'été ou pas, le sentiment, tiède ces derniers jours, était redevenu assez bon à la veille du week-end.

Cette semaine, comme les précédentes, a eu son lot d'événements. On a beaucoup reparlé de l'augmentation de capital de Peugeot. Et d'en critiquer les modalités : « l'abandon du droit de souscription est une grave erreur; le prix est sans rapport avec les cours de Bourse; quelle idée de laisser piloter la tranche étrangère de l'émission par une maison britannique ». Des personnes averties assuraient que l'opération avait été un fiasco et que le syndicat bancaire avait dû absorber une bonne partie du « papier ». Vrai ou faux, l'action de la firme de Sochaux a été mise au piquet. Elle est tombée à 10 F en dessous du prix d'émission et a perdu 7,5 % en moins de dix jours. La rumeur rapportait que les ventes étaient britanniques. Pour changer de sujet, ajoutons que BSN est sorti du ghetto où l'avaient plongé ces derniers temps des ventes — d'origine britannique aussi, disait-on — pour refaire surface (+ 5,4 %). Matra, mal aimée de la corbeille, en a fait autant. L'annonce du contrat de 2,2 milliards de francs pour la construction du métro de Toulouse (VAL) avait d'abord laissé les opérateurs indifférents. Mais ceux-ci se sont sans doute ravisés (+ 5,2 % vendredi). Enfin, la Française des pétroles a disparu de la cote. Que la clientèle se rassure : l'entreprise a toujours bon pied, bon œil. Elle a seulement changé de raison sociale pour adopter celle de Total-Compagnie Française des pétroles. La Bourse a seulement retenu le premier terme : Total. Introduction réussie (+ 2 %).

ANDRÉ DESSOT.

UN LIVRE DE PATRICK LAMM

Enquête sur l'affaire Boussac

Sous ce titre, Patrick Lamm, journaliste aux *Echos* vient de publier un ouvrage de 286 pages (1) dans lequel il s'efforce, avec talent, de faire la lumière sur une ténébreuse aventure industrielle, qui tient la France en haleine depuis quinze ans. Plus qu'un document, son livre est un roman qu'il a su rendre passionnant, pour tous ceux qui de près ou de loin ont suivi l'affaire. Passionnant mais aussi édifiant, car si l'auteur n'a pas pu avoir accès à tous les documents, ceux tombés entre ses mains témoignent du caractère souvent frauduleux des conditions dans lesquelles les frères Willot, les *« Dalton du textile »*, se sont appropriés l'empire Boussac, un empire bradé *« à des hommes d'affaires insolvables pour les remettre en selle ».*

Des derniers jours du règne de Marcel Boussac à l'arrivée du groupe Férinel, Patrick Lamm passe en revue tous les chapitres de cette triste histoire et ne se prive pas d'en critiquer les acteurs. Les frères Willot, bien sûr, sont pris dans le collimateur et deviennent, sous sa plume, les « hamsters ». Pourquoi ? Parce que physiquement et moralement ils ressemblent à ces petites bêtes, qui, inlassablement, accumulent les provisions. Pour briller au firmament de l' *« establishment »* industriel, ils n'ont eu de cesse d'élargir le périmètre de leur territoire en rachetant des affaires en perdition, sans bourse délier grâce aux *« belles au bois dormant »* (actifs immobiliers de ces entreprises revendus à bon prix), sans user non plus des règles de gestion qui font les bons entrepreneurs.

Pourtant M. Jean-Pierre Willot, « l'âme » des quatre frères, *« sait lire un bilan plus vite que le banquier le plus doué ».* Mais le groupe Boussac n'a fourni aux *« frères »* qu'une occasion de plus de se distinguer dans ce type d'opération, qui consiste à boucher des trous ici en en creusant d'autres ailleurs, tout en se constituant un joli butin au passage et en se forgeant une réputation usurpée. Patrick Lamm dénonce ces pratiques et accuse de laxisme les pouvoirs publics, la justice aux ordres et les banques. Personne ne trouve grâce à ses yeux, ni MM. Biderman et Tapie intéressés à la reprise de Boussac, encore moins M. René Mayer, avant-dernier président de Boussac, ce *« géomètre devenu PDG »* grâce au pouvoir socialiste et *« spécialiste de la méthode Coué ».*

Même M. Bernard Arnault (Férinel), le nouveau patron de Boussac, désormais redevenu privé, est soupçonné d'amitiés avec les frères Willot. L'auteur passe en revue les irrégularités, en tout genre, les procédures illégales, les faux en écriture, les « manœuvres » politiques. Si l'interprétation donnée est la bonne, le rachat du groupe Boussac par les frères Willot dissimulerait la plus belle escroquerie du siècle couverte par l'Etat pour raisons électorales, *« le plus grand hold-up de tous les temps »*, pour reprendre l'expression utilisée par M. J.-C. Boussac, neveu de l'ancien roi du coton. Tous les grands leaders politiques ont été mêlés de près ou de loin à cette affaire où l'on ne compte plus les coups défendus sans parler du gâchis des deniers publics.

Pour Patrick Lamm, l'histoire n'est pas terminée. *« Du point de vue industriel, la solution Férinel,* selon lui, *ne tient pas la route ». « C'est la grenouille qui avale le bœuf. »* Quand surgiront de nouvelles difficultés ? *« L'histoire Boussac,* dit-il *suit un cycle triennal, 1978, 1981, 1984. »* Patrick Lamm prend rendez-vous pour 1987. *« A moins,* conclut-il, *que d'ici là Boussac n'ait été découpé d'une manière telle qu'il ne subsiste plus qu'une marque sur des tissus. »*

A. D.

(1) Editions Robert Laffont : 78 F.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
BSN (1)	71 658	171 256 527
Peugeot (1)	418 367	153 708 400
Michelin (1)	84 051	101 184 126
Carrefour	32 614	66 749 815
Midi	21 015	59 291 559
Chargeurs	91 372	58 348 562
L'Air liquide (1)	91 649	55 945 034
Lafarge (1)	105 368	52 786 922
Moët	26 451	51 478 713
Elf	220 192	42 607 320
Siemens (1)	22 266	41 137 248
Sommer (1)	76 034	41 054 218

(*) Du 4 au 11 juillet inclus.
(1) Séance du 12 juillet comprise.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	8 juil.	9 juil.	10 juil.	11 juil.	12 juil.
RM	442 987	568 194	517 854	501 182	473 223
Comptant R. et obl.	2 046 369	2 557 878	2 251 594	3 678 303	3 261 419
Actions	108 955	122 970	157 503	150 077	96 206
Total	2 598 311	3 249 042	2 926 951	4 329 562	3 830 848
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Franç.	118,3	117,8	117,7	118,6	–
Etrang.	106,1	103,6	102	103,1	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance	123,4	123	123,1	124,6	125,4
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	218,2	216,5	216,2	218,3	219,8

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 5 juil.	Cours 12 juil.
Or fin (kilo en barre)	92 500	89 300
— (kilo en lingot)	92 700	89 700
Pièce française (20 fr.)	543	555
Pièce française (10 fr.)	425	415
Pièce suisse (20 fr.)	532	524
Pièce latine (20 fr.)	530	520
● Pièce tunisienne (20 fr.)	530	520
Souverain	689	650
Souverain Elizabeth II	687	680
● Demi-souverain	380	370
Pièce de 20 dollars	3 885	3 900
— 10 dollars	2 120	2 182
● — 5 dollars	1 420	1 400
— 50 pesos	3 485	3 400
● — 20 marks	680	647
— 10 florins	553	541
● — 5 roubles	430	440

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Au plus haut

Tranchant sur la lourdeur de la plupart des autres places, Wall Street a fait preuve de dynamisme cette semaine et s'est élevé à son plus haut niveau historique. Vendredi, l'indice Dow Jones s'établissait à la cote, jamais atteinte jusqu'ici, de 1 338,59 (contre 1 334,45).

Pourtant, la baisse était au rendez-vous les premiers jours en raison des incertitudes économiques. Mais l'encouragement est venu du vif repli du dollar. Les opérateurs en ont retenu les bienfaits sur les exportations américaines et, partant, l'effet salutaire sur les résultats des entreprises pour le second semestre. L'espoir d'une nouvelle détente monétaire a également soutenu le marché.

Cependant, l'annonce d'une baisse de 0,8 % des ventes au détail en juin a tempéré l'optimisme. Coca-Cola a été la vedette de la semaine (+ 9,6 %). L'activité hebdomadaire s'est accéléré et 540 millions de titres ont changé de mains contre 367 millions.

	Cours 5 juillet	Cours 12 juillet
Alcoa	34 1/8	34
ATT	24	23 1/4
Boeing	46 3/4	47 1/4
Chase Man. Bank	63 1/4	62 1/4
Du Pont de Nemours	59 3/4	57 3/4
Eastman Kodak	45 5/8	45 5/8
Exxon	52 3/4	52 1/2
Ford	45	43 1/8
General Electric	61 3/4	60 5/8
General Foods	80 1/2	83 1/4
General Motors	71 1/4	68 1/4
Goodyear	28	28 1/2
IBM	124 5/8	124 1/4
ITT	31 3/8	31 5/8
Mobil Oil	30 1/8	29 3/4
Pfizer	48 5/8	52
Schlumberger	38 1/4	37 7/8
Texaco	37 1/8	36 1/2
UAL Inc.	56 3/8	56 3/4
Union Carbide	46	48 5/8
US Steel	27 1/4	26 5/8
Westinghouse	34 1/8	35 3/8
Xerox Corp	55	54 3/4

LONDRES

Rechute

La montée en flèche de la livre a, en menaçant les exportations britanniques, favorisé une rechute des cours. Mercredi soir, le marché était retombé à son plus bas niveau depuis le mois de décembre 1984. La baisse du taux d'intervention de la Banque d'Angleterre a ramené un calme momentané. Mais cette mesure n'ayant pas provoqué une détente du loyer de l'argent, le mouvement de recul a repris à la veille du week-end.

Indices « F.T. » du 12 juillet : industrielles, 926 (contre 955,7) ; mines d'or, 392,4 (contre 410,8) ; Fonds d'Etat, 82,89 (contre 82,28).

	Cours 5 juil.	Cours 12 juil.
Beecham	323	303
Bowater	261	252
Brit. Petroleum	528	523
Charter	182	178
Courtaulds	144	136
De Beers (*)	5 30	5 45
Dunlop	66	66
Free State Ged. (*)	24 5/8	24 1/8
Glaxo	12 1/2	12
Gt. Univ. Stores	768	773
Imp. Chemical	747	699
Shell	700	675
Unilever	11 1/2	10 7/8
Vickers	288	275
War Loan	35	35 3/8

(*) En dollars.

TOKYO

Baisse

Le marché est redescendu du sommet atteint le 6 juillet dernier. D'assez importantes ventes bénéficaires ont pesé sur les cours. Mais elles ont davantage affecté les valeurs vedettes (biotechnologie, par exemple) que les actions des entreprises, à l'égard desquelles le gouvernement a pris des mesures pour relancer leur développement (compagnies d'électricité, bâtiment...), comme en témoigne la baisse du Nikkeï Dow Jones (12 858,10 le 13 juillet contre 13 040,01) et la relative stabilité de l'indice général (1 048,30 contre 1 048,20).

	Cours 5 juillet	Cours 12 juillet
Akaï	400	381
Bridgestone	579	546
Canon	1 160	1 000
Fuji Bank	1 750	1 800
Honda Motors	1 470	1 450
Matsushita Electric	1 380	1 280
Mitsubishi Heavy	328	327
Sony Corp.	4 100	3 830
Toyota Motors	1 270	1 230

FRANCFORT

Moins 6 %

Après avoir poursuivi son mouvement ascensionnel et battu un nouveau record, le marché a ployé sous les ventes bénéficiaires. Des achats étrangers ont un moment freiné la baisse, mais l'intermède fut bref. D'un vendredi à l'autre, les cours ont en moyenne baissé de 5,95 %.

Indice de la Commerzbank du 12 juillet : 1 397,70 (contre 1 486,20).

	Cours 5 juill.	Cours 12 juill.
AEG	138,10	127,50
BASF	239,50	221,50
Bayer	239,50	225
Commerzbank	223	212,80
Deutschebank	595,50	565,50
Hoechst	245	224
Karstadt	259	244
Mannesman	200,70	193,70
Siemens	587	547,50
Volkswagen	340,10	314

BOURSES ÉTRANGÈRES

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Une nouvelle vogue

New-York se mouvant bien plus vite que le marché international des capitaux, ce dernier est, une fois de plus, en partie paralysé par la concurrence que lui fait son homologue américain. Un débiteur dont la *haute qualité lui permet d'emprunter* à des termes similaires au Trésor des États-Unis ne devrait offrir sur le marché euro-obligataire, commis*sions comprises, guère plus de 8 %* par an pour emprunter sur deux ans, 8,50 % sur trois ans, 8,625 % sur quatre ans, 9,125 % sur cinq ans et 9,75 % sur sept ans. A l'exception du rendement sur la dernière échéance, les autres se révéleraient incompatibles avec ce que recherchent les euro-investisseurs. Ils se sont, dans le passé, *toujours montrés* peu enclins à prêter en dollars au-dessous de 10 %. Ils le sont aujourd'hui d'autant moins que la devise américaine *est sur la pente descendante.*

La chute combinée du dollar et des taux d'intérêt aux États-Unis a trois effets. Elle ravive la demande *sur les monnaies, qui en profitent*, et, d'autre part, sur les devises « exotiques » dotées de coupons élevés tels les dollars australiens et néo-zélandais. Elle est également à la base de la nouvelle vogue en faveur des opérations à double devises qui permettent de prêter dans l'une, d'être remboursé dans l'autre et de toucher généralement un coupon, supérieur à la plus forte mais inférieur à la plus faible.

Une formule qui combinait le deutschemark et la livre sterling avait vu le jour à la fin des années 60. Par la suite, un grand nombre d'emprunts dollars/francs suisses ont *vu le jour*, c'est-à-dire libérables en francs suisses mais remboursables en dollars avec des coupons payables en francs-suisses *supérieurs d'environ* 1,50 % à ceux en vigueur sur le marché helvète.

La semaine dernière la canadienne Export Development Corpo*ration (EDC) est venue offrir des* obligations pour un montant de 155 millions de deutschemarks, dont le prix de remboursement sera à échéance de 55 millions de dollars des États-Unis. D'une durée de huit ans, l'euro-émission a été offerte avec un coupon annuel de 7,50 %. Chaque euro-obligation libérée pour un prix de 3 000 deutschemarks sera remboursée 1 100 dollars. Si le rapport entre le dollar et la devise allemande était resté de 1 dollar = 3 DM, le rendement à échéance aurait été de 8,37 %. Malheureusement, le taux de change entre le dollar et la monnaie germanique était, entre-temps, redevenu inférieur à 2,95 !

L'ennuyeux avec les euro-émissions en double devise est qu'elle donnent l'impression que l'émetteur choisit toujours d'emprunter dans la devise la plus forte, de rembourser dans la plus faible et entre-temps d'offrir le coupon le plus bas des deux, c'est-à-dire celui de la monnaie la plus solide. C'est le cas de l'EDC, qui, en fin de compte, emprunte en dollars à partir d'un taux d'intérêt qui est celui du deutschemark.

Plus intéressante est la *proposition* de la Farm Credit Corporation, autre débiteur canadien, qui a offert 15 milliards de yens remboursables après cinq ans dans la devise américaine à un prix de 4 000 dollars par euro-obligation. Le dollar est encore surévalué par rapport à la devise japonaise. En plus, le taux d'intérêt *annuel payable en yens* par Farm Credit, qui est de 8,625 %, représente un avantage de 2 % par rapport à ce qu'a accepté de payer récemment la Banque mondiale.

Il est moins évident que les euro-investisseurs acceptant de prêter 100 millions de dollars à la Minnesota Mining & Manufacturers Co (3M), qui, dans cinq ans, seront remboursés 73,5 millions de livres sterling, fassent une aussi bonne affaire. Le taux de change actuel de la *livre*, une pétro-devise *faible* dans un environnement économique défavorable, est surévalué par rapport au dollar et à bien d'autres devises. En revanche, le coupon annuel de 9,75 %, qui sera réglé en dollars, est réaliste. Il reflète tout à la fois les taux en vigueur sur la devise américaine et la haute qualité du débiteur, *dont la* dette bénéficie du prestigieux AAA de la part des agences spécialisées.

Feux d'artifice tricolores

Est-ce en vue du 14 juillet que les emprunteurs français se sont livrés cette semaine à un *feu* d'artifice d'euro-émissions aussi diverses que colorées ? Pas moins de cinq opérations nouvelles ont été lancées par la SNCF en euro francs français, EDF en ECU, la Société générale en dollars, le Crédit foncier en yens et la Banque française du commerce extérieur (BFCE) en florins.

La SNCF est le huitième emprunteur à solliciter le marché de l'euro franc français depuis sa réouverture cette année. D'un montant de 500 millions, la transaction, qui est garantie par la République française, est de type « rétractable ». Sa durée maximale sera de quinze ans, mais les investisseurs, tout comme l'emprunteur, pourront en demander le remboursement anticipé au pair tous les cinq ans. Le coupon annuel qui sera servi pendant les cinq premières années a été fixé à 11 % sur un prix d'émission de 99,75. Bien reçu dans un marché en hausse, l'emprunt se traitait vendredi avec décote de 0,875 soit bien en dessous des commissions bancaires. Paribas est la banque à la tête du consortium bancaire dirigeant la transaction.

C'est au terme d'une concurrence acharnée qu'EDF a donné mercredi soir mandat à la BNP de diriger une émission de 150 millions d'ECU qui bénéficie de la garantie de la République française. D'une durée de douze ans, elle a été proposée avec un coupon annuel de *9 %* sur un prix de 100,375. Une baisse de 0,25 % des taux à court terme sur l'ECU, combinée avec la fuite généralisée *devant le dollar*, a permis à EDF d'être chaleureusement accueillie. Son emprunt se traitait, en fin de semaine, avec une décote d'environ 1 point, c'est-à-dire en dessous de la commission bancaire.

Pour parer à la faiblesse actuelle du dollar, la Société générale a eu recours à la technique du paiement différé. Les 150 millions de dollars d'euro-obligations à sept ans dotées d'un coupon annuel de 10 % qu'elle a proposés mardi *seront* pour la grande part libérables dans seulement un an. Chaque titre de 10 000 dollars sera émis à un prix de 9 950 dollars. Mais les investisseurs n'auront à régler immédiatement que 1 450 dollars, les 8 500 dollars restant n'étant payables que le 19 août 1986. La formule n'a pas manqué d'attirer une certaine demande, ce qui, en soi, est déjà un beau succès, compte tenu de l'ambiance déplorable dans le secteur libellé *en dollars.*

Pour sa part, la BFCE a choisi le marché intérieur hollandais pour lever, sans difficulté et sous la garantie de la République française, 200 millions de florins sur douze ans, à partir d'un coupon de 7,50 % et d'un prix qui devrait être la parité lorsqu'il sera fixé en début de semaine prochaine.

Enfin, le Crédit foncier a réussi un joli coup avec ce qui est la première émission à taux variable en euro yens. D'un montant de 15 milliards de yens et d'une durée de douze ans, elle est garantie par la République française et servira à refinancer un crédit bancaire en yens. L'emprunt à taux flottant sera émis au pair et portera un intérêt semestriel qui sera l'addition de 0,0625 % au taux interbancaire offert sur les dépôts en euro yens à six mois. Sur ces bases, le Crédit foncier économisera plus de 1 % par rapport au crédit bancaire initial. Très bien reçue, l'émission se traitait, vendredi, avec une décote de 6 à 2 points de base, soit bien en deçà de la commission, qui totalise 18 points.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Chute bienvenue du dollar

C'est fait ! Attendu depuis un certain temps, le recul du dollar sur les marchés des changes s'est produit cette semaine, avec une ampleur telle que l'on a pu parler de chute : près de 5 % en quelques jours ! Sans *doute*, les cours du « *billet vert* » *ont* pu, graduellement, reperdre 15 % sur leurs plus hauts niveaux du 26 février 1985 (3,45 DM à Francfort et 10,61 F à Paris). Mais les voir redescendre en dessous de 3 DM, seuil important pour les spécialistes, et de 9 F a impressionné, de même que la rapidité avec laquelle *le dollar a glissé à nouveau* une fois ces seuils franchis. Nous voilà ramenés aux cours de la fin août 1984, presque un an en arrière, dans un contexte qui n'est plus guère favorable à la monnaie américaine.

Tout a commencé lundi, avec les premiers effets de la publication, à la veille du week-end précédent, des *chiffres du chômage en juin : 7,3 %*, sans changement sur les mois précédents. Ce fut une déception, car beaucoup attendaient une diminution du nombre des chômeurs, signe d'amélioration de la conjoncture. Bien plus, un nouveau recul des emplois dans l'industrie (45 000 en juin et 220 000 depuis le début de l'an*née) jetait un froid. En outre*, l'Association des directeurs d'achats des sociétés faisait connaître qu'elle prévoyait de sérieux problèmes pour une industrie gravement affectée par la concurrence des importations. Du coup, la glissade du « billet vert », amorcée le vendredi 5 juillet, s'accélérait. Les seuils de résistance *affichés sur les graphiques des spé*cialistes (3,01 DM, 2,95 DM) se trouvaient successivement enfoncés.

Ce phénomène déclenchait, alors, *des ventes en provenance du monde* entier, en véritable « boule de neige ». Après une brève stabilisation, l'annonce, vendredi après-midi, d'un recul de 0,8 % des ventes de détail américaines en juin provoquait un nouvel accès de faiblesse, car les prévisions allaient d'une diminution de 0,3 % seulement à une augmenta*tion* de 0,5 %.

Un nouveau seuil de résistance (2,92 DM) était enfoncé et, à la veille du week-end, le dollar était revenu à 2,8730 DM et 8,7450 F. Outre le mark et le franc français, les monnaies les plus favorisées ont été, avant tout, la livre sterling puis le franc suisse. Quant au yen, il a brutalement décalé à la hausse en fin de semaine, à son niveau le plus élevé depuis huit mois.

On a noté des transferts appréciables de capitaux flottants quittant le *dollar et la place de New-York*, soit pour obtenir une rémunération plus élevée à Londres et à Paris, soit pour se garantir contre une nouvelle dépréciation du « billet vert » à Francfort, Zurich et Tokyo.

Jusqu'où peuvent retomber les cours du dollar ? Selon les spécialistes de graphiques, comme Fintrend à Paris, le dollar, ayant baissé trop vite, est entré en « zone rouge », c'est-à-dire qu'il pourrait remonter assez fortement. Mais si, comme bien des indices le laissent supposer, notamment les ventes en provenance des Américains eux-mêmes, la remontée est insuffisante (en dessous de 3,07 DM), la tendance devient carrément baissière, *avec la possibi*lité d'enfoncer le seuil actuel de résistance autour de 2,88 DM) puis celui de 2,82 DM, avec pour objectif 2,77 DM, ce qui correspondrait à un cours de 8,45 F – 8,50 F (moyenne de 1984).

Sans doute les opérateurs restent-ils prudents : pour M. Kaufman, gourou de *Wall Street*, peu optimiste d'habitude, une reprise de l'économie américaine s'effectuera au second semestre et les taux monteront outre-Atlantique, tandis qu'on constate un vif réveil de la construction et une augmentation des commandes à l'industrie. Mais, tout de même, beaucoup de gens, dans le monde, sont prêts à vendre si le moindre prétexte leur est encore donné. Quel changement !

On ne peut pas dire que cette *chute ait provoqué beaucoup d'an*goisse, car elle fait l'affaire de tout le monde, à commencer par les Américains.

Le patronat d'outre-Atlantique ne cesse de réclamer le reflux d'une monnaie dont la hausse irrésistible l'a lourdement pénalisé en rendant plus difficiles les exportations et *plus facile l'entrée des produits* étrangers. Quant aux autres pays, ils n'ont qu'à se louer de la désescalade en cours, qui diminue notamment les coûts de l'énergie importée. Même les principaux bénéficaires de l'envolée du dollar, RFA et Japon, ne s'en soucient pas trop.

Pour l'Allemagne, les exportations vers les États-Unis ne représentent que 10 % du total, et pour le Japon, dont l'excédent commercial sur ce pays est devenu énorme, tout freinage permettrait d'atténuer des réactions protectionnistes de plus en plus vives. Pour la France, le reflux du dollar est pain bénit : une baisse de 10 % du cours du « billet vert » *économise près de 20 milliards de* francs sur la facture pétrolière annuelle et entraîne un allégement de 30 miliards de francs de la dette extérieure, sans compter les effets bénéfiques sur l'inflation importée. M. Bérégovoy a toutes les chances !

Le vif recul de la devise américaine, au profit des autres monnaies, *a obligé* la Grande-Bretagne à diminuer un peu ses taux d'intérêt *(voir ci-dessous)*. Même la France a été obligée d'en faire autant, avec, toutefois, des préoccupations d'ordre intérieur. A cet égard, tous les pronostics sur une baisse du franc par rapport au mark, en cas de chute du dollar, ont été joyeusement contredits. C'est le franc qui monte irrésistiblement en se réévaluant et le mark qui baisse, revenant à son cours le moins élevé depuis vingt mois (3,04 F en novembre 1983). Ecœurée, la Banque de France ne le soutenait même plus en fin de semaine, se souciant peu de gonfler encore par des achats de devises une masse monétaire en plein dérapage.

Il est vrai que l'attirance exercée sur les capitaux flottants par la place de Paris et ses taux d'intérêt, les plus élevés en Europe après Londres et Milan, a provoqué l'entrée de plus de 5 milliards de dollars en trois mois (45 à 50 milliards de francs).

L'ennui est *que ces capitaux sont* volages, comme le prouve le reflux actuel de la monnaie américaine, et que toute incertitude sur l'avenir politique de la France les ferait repartir comme volée de moineaux.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 8 JUILLET AU 12 JUILLET

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,3900	–	11,3992	41,6319	34,6620	1,7235	30,7692	0,0533
	1,3255	–	10,8873	39,6039	35,1345	1,6447	29,4117	0,0520
Paris	12,1937	8,7725	–	365,21	304,07	15,1197	269,92	4,6836
	12,1747	9,1850	–	363,76	304,34	15,1069	270,15	4,7788
Zurich	3,3388	2,4020	27,3815	–	83,2582	4,1399	73,9076	1,2824
	3,3468	2,5250	27,4906	–	83,6646	4,1529	74,2647	1,3137
Francfort ...	4,0101	2,8850	32,8871	120,10	–	4,9724	88,7692	1,5403
	4,0003	3,0180	32,8579	119,52	–	4,9638	88,7647	1,5782
Bruxelles ...	80,6478	58,02	6,6138	24,1548	20,1109	–	17,8523	3,0977
	80,5904	60,80	6,6194	24,0792	20,1457	–	17,8823	3,1633
Amsterdam ..	4,5175	3,2500	37,0480	135,30	112,65	5,6015	–	1,7351
	4,5067	3,4000	37,0164	134,65	112,65	5,5921	–	1,7689
Milan	2603,47	1873	213,51	779,76	649,22	32,2819	576,30	–
	2547,61	1922	209,25	761,18	636,84	31,6118	565,29	–
Tokyo	334,99	241,00	27,4725	100,33	83,5355	4,1537	74,1538	0,1286
	327,66	247,20	26,9135	97,9009	81,9085	4,0657	72,7058	0,1286

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 12 juillet, 3,64 F contre 3,7156 F le vendredi 5 juillet.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

12 juillet 1985

LIVRE IRLANDAISE, COURONNE DANOISE, FRANC FRANÇAIS, FLORIN, MARK ALLEMAND, FRANC BELGE, LIRE ITALIENNE

%: 0, –0,25, –0,50, –0,75, –1, –1,25, –1,50, –1,75, –2,00, –2,25, –4,75, –5,00

Plafond / Plancher

* Système monétaire européen

Les matières premières

Baisse sensible des métaux et du café

La chute des prix des métaux non ferreux a constitué la caractéristique dominante de la semaine.

MÉTAUX. – *La baisse s'est accentuée sur les cours du zinc au Metal Exchange de Londres, revenus à leurs niveaux les plus bas depuis deux ans. Par rapport au cours record touché en mars dernier (845 livres la tonne), elle atteint près de 40 %, malgré le raffermissement de la livre sterling. Pour la seconde fois en l'espace d'un mois, à peine, nombre de producteurs ont réduit à nouveau le prix de leur métal en le ramenant à 830 dollars la tonne en diminution de 50 dollars.*

Les cours de l'aluminium ont poursuivi leur mouvement de baisse à Londres. Les réductions de production déjà décidées semblent laisser le marché pratiquement indifférent, car la diminution des stocks mondiaux ne s'effectue qu'à un rythme très lent. A fin mai, ils étaient tombés à 4,233 millions de tonnes, en diminution de 46 000 tonnes seulement par rapport à ceux du mois précédent. Ils se maintiennent toutefois à un niveau supérieur à ceux d'il y a un an (4,031 millions de tonnes).

Les cours du cuivre se sont encore repliés, à Londres bien que l'augmentation des stocks britanniques de métal ait été peu importante : 1 300 tonnes au lieu de 5 475 tonnes la semaine précédente. Les adhérents du Comité intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre (CIPEC) sont farouchement opposés à l'instauration d'une taxe frappant les importations de métal rouge aux États-Unis.

Le repli des cours du nickel tend à s'accentuer à Londres.

DENRÉES. – *La perspective d'une récolte mondiale de café qui serait supérieure, selon certaines estimations, à 100 millions de sacs, continue à peser sur le marché.*

Renversement des prévisions sur le marché du cacao. La récolte mondiale de fèves pour la saison 1984-1985 sera excédentaire de 27 000 tonnes après avoir été déficitaire de 214 000 tonnes pour la saison 1983-1984. Une firme privée britannique évalue l'excédent à 98 000 tonnes. Plus grande résistance des cours du sucre sur l'ensemble des marchés. Durant le premier semestre, les transactions sur le sucre blanc à la Bourse de commerce de Paris ont porté sur 10,17 millions de tonnes, soit une augmentation de 26 % par rapport au semestre correspondant de 1984. Ce chiffre représente 75 % du volume des échanges réalisés à Londres sur le sucre roux durant la même période, au lieu de 44 % pour le premier semestre de 1984.

LES COURS DU 12 JUILLET 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 1 050 (1 081) ; à trois mois, 1055,50 (1091) ; étain comptant, 9 110 (9 541) ; à trois mois, 9 061 (9 412) ; plomb, 289,50 (300,50) ; zinc, 519 (577) ; aluminium, 725,50 (764,50) ; nickel, 3 620 (3 905) ; argent (en pence par once troy), 436 (449). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60,10 (58,75) ; argent (en dollars par once), 6 (5,92) ; platine (en dollars par once), 264,20 (254,50). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 30,75 (30,25).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, oct., 60,45 (61,15) ; déc., 60,74 (61,32). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), août (537). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 55 (55,30).

CAOUTCHOUC. – **Singapour** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 171-171,50 (174-175).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, sept., 2 147 (2 117) ; déc., 2 153 (2 091) ; sucre, oct., 2,97 (2,83) ; janv., 3,18 (3,08) ; café, sept., 141,07 (139,97) ; déc., 141,83 (141,19). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, août, 88 (84,40) ; oct., 90,80 (88) ; café, sept., 1 684 (1 855) ; nov., 1 720 (1 865) ; cacao, sept., 1 731 (1 772) ; déc., 1 710 (1 744). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, sept., 2 092 (2 105)) ; déc., 2 060 (2 059) ; café, sept., 2 045 (2 250) ; nov., 2 100 (2 205) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 195 (1 194) ; oct., 1 168 (1 185). *Tourteaux de soja* : **Chicago** (en dollars par tonne), août, 131,20 (122,40) ; sept., 130,10 (120,20). – **Londres** (en livres par tonne), août, 109,90 (110) ; oct., 115,50 (114).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, sept., 314,75 (316,50) ; déc., 322,75 (322,25) ; maïs, sept., 252,50 (251,75) ; déc., 246,25 (246,50).

INDICES. – Moody's, 916,30 (913,70) ; Reuter, 1 698 (1 733,30).

Marché monétaire et obligataire

Retour à 1979

Vendredi 12 juillet, avant-veille de fête nationale, le taux de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire est retombé au-dessous de 10 % pour la première fois depuis la dernière semaine de juillet 1979. Entre-temps, il était monté jusqu'à 20 % (en mai 1981). *Saluons l'événement*, provoqué par une nouvelle réduction du taux d'intervention de la Banque de France (9 7/8 % contre 10 1/8 %), la troisième en *neuf semaines (un demi-point le 2* mai, un huitième de point le 13 mai et un demi-point maintenant).

La décision de l'institut d'émission, assez réticent, ces derniers temps, a été facilitée par la reprise de la désinflation (+ 0,4 % sur les prix en juin après 0,5 % en mai et 0,7 % en mars et avril). La chute du dollar et la nouvelle hausse du franc au sein du système monétaire européen y ont été également pour quelque chose.

La Banque d'Angleterre, par exemple, a été contrainte de ramener de 12 1/2 % à 12 % son taux directeur pour freiner l'envolée de la livre sterling, en progrès de 30 % depuis le début de l'année par rapport au dollar et de 18 % par rapport aux autres monnaies (on a coté 12,42 F en pointe cette semaine à Paris). La décision de la Banque a *été prise malgré le gonflement trop* rapide de la masse monétaire : entre deux maux, il faut choisir le moindre.

A Paris, où la masse monétaire dérape aussi, la Rue de Rivoli exerce une très vive pression sur les banques pour obtenir d'elles une nouvelle réduction de leur taux de base après le quart de point arraché le 14 mai dernier (11,25 % contre 11,50 %). Les pouvoirs publics mettent en avant la baisse du coût des ressources des établissements intervenue en deux temps : réduction de *0,50 % de la rémunération des* comptes sur livrets et CODEVI et de 1 % ou 1,5 % sur l'épargne-logement, puis, maintenant, diminution du coût des ressources empruntées sur le marché monétaire.

Les banquiers se débattent comme de beaux diables, rappelant que la diminution de leur taux de base le 14 *mai anticipait les réduc*tions de la fin juin, mais ils se heurtent à la raison d'État, aux « vœux » très pressants de M. Bérégovoy, qui ne voit pas comment limiter à 4,5 % la hausse des prix industriels et des services si, en même temps, le coût du crédit reste supérieur à 12 % et même davantage.

Il est donc très probable que le taux de base sera prochainement abaissé à raison d'un quart de point. A l'objection suivant laquelle favoriser la demande de crédits par un abaissement des tarifs peut apparaître contradictoire avec les débordements actuels sur l'octroi des crédits, il est répondu superbement que *ce n'est pas le coût du crédit qui* influence la demande, mais les perspectives qui s'ouvrent à la clientèle. Ce n'est pas totalement inexact, comme le révélait, il y a quelques années, un rapport du Trésor resté secret, mais, si le réveil actuel de l'immobilier se conjuguait avec une reprise de l'activité industrielle, des problèmes aigus se poseraient au niveau de la masse monétaire.

Sur le marché obligataire, la diminution du loyer de l'argent sur le marché monétaire a eu un heureux effet en débloquant le méca*nisme de baisse des rendements, qui* alimente la machine depuis quatre ans bientôt. En deux jours, jeudi et vendredi, ces rendements ont été ramenés respectivement de 10,80 % *à 10,67 %*, et *de 10,58 % à 10,40 %* sur les emprunts d'État à plus et moins de sept ans, selon les indices Paribas, ce qui a nettement stimulé ces marchés, passablement engorgés : 164,3 milliards de francs d'émission d'obligations pures au premier semestre 1984, selon les statistiques du Crédit lyonnais.

Il faut dire que le lancement de l'emprunt de la CFDI (succédané du FDES), pour 4 milliards de francs, a été repoussé d'une semaine, laissant la place à un « *petit* » *Région Provence-Côte* d'Azur de 1,5 milliard de francs à quatorze ans et 12,10 %, bien accueilli par les établissements à réseau et très mal par ceux qui n'en disposent pas. Quant au lancement d'un nouvel emprunt d'État, sous forme d'une nouvelle tranche d'obligations assimilables du Trésor (OAT), il n'en est pas question pour l'instant, bien qu'une rumeur insistante ait couru à ce sujet à la veille du week-end. Les séquelles du placement mouvementé du dernier emprunt d'État ne sont pas encore effacées.

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

EN MARGE DU DÉFILÉ MILITAIRE DU 14 JUILLET

La conversion spatiale des armées françaises

Le défilé du 14 juillet à Paris présente une nouveauté : la force d'action rapide. Mais, déjà, l'armée française doit préparer une autre révolution : sa conversion à une défense spatiale.

Il y a une trentaine d'années, l'armée française, engluée dans les crises coloniales, tentait de relever le défi nucléaire. Péniblement, la reconversion paraissait impossible : l'opposition de l'époque raillait la « bombinette » en croyant cet effort pour l'armement nucléaire hors de la portée technique et financière de la seule France. Aujourd'hui, l'armée française, qui a à peine eu le temps de digérer la dissuasion, s'apprête à relever le défi spatial. Difficilement. Le virage semble délicat à négocier : l'opposition actuelle, si elle admet la nécessité, doute de la capacité de la France à entraîner ses partenaires européens sur la voie d'un tel « recyclage » militaire.

C'est bien ainsi que se pose, en 1985, l'avenir de la défense française. Un formidable défi auquel il faut se préparer à répondre, sous peine d'être absent de la scène mondiale à l'horizon 2000.

Les Parisiens, qui assisteront dimanche 14 juillet au traditionnel défilé militaire, ne seront peut-être pas conscients de l'enjeu du débat. Loin de là. Avec les hommes, les blindés et avec les hélicoptères de la Force d'action rapide (FAR), principale « vedette » des Champs-Elysées, ils découvriront une nouveauté qui fait parler d'elle – parce qu'elle est une pomme de discorde au sein de la classe politique et de l'institution militaire – mais qui ne modifie pas pour autant le devenir de la défense française comme risque de le faire l'ambition spatiale du gouvernement en 1985.

La meilleure et la pire des choses

La Force d'action rapide est, comme la langue d'Esope, la meilleure et la pire des choses. La meilleure, parce que, pour ses partisans, elle symbolise l'engagement de la France auprès de ses alliés européens si le cœur lui en dit. La pire, parce que, précisément, pour ses adversaires, elle signifie l'intégration de l'armée française dans un tissu d'intérêts de sécurité qui lui seraient étrangers, marquant un mol ababdon de son indépendance. C'est oublier, en réalité, que, même du temps du général de Gaulle, la France ne s'est jamais interdit de manifester sa solidarité envers les pays qui lui sont proches, dont l'Allemagne fédérale

Aujourd'hui, et demain davantage encore, la technique permet à l'armée française de voler au secours de ses voisins européens qui seraient menacés, là et quand le gouvernement le déciderait. M. Hernu n'a pas tort de faire observer aux gaullistes que l'hélicoptère est, toutes comparaisons gardées, aussi important en 1985 que le fut le char... par son absence si cruelle à la veille de la seconde guerre mondiale. La Force d'action rapide, avec les corps blindés de part et d'autre du Rhin, relève de cette panoplie classique dont la France userait, au-delà de ses frontières, pour indiquer à un agresseur en Europe qu'il s'attire la foudre nucléaire en s'en prenant à elle-même, à son allié ou aux deux à la fois.

Le concept même de dissuasion élargie trouve là son expression la plus concrète. Il importe peu, dès lors, de savoir si la défense de la France commence à l'Elbe ou au Rhin, pour reprendre une expression à la mode mais dépourvue de sens militaire. Rien n'oblige, dès le temps de paix, le gouvernement français à sortir d'une ambiguïté qu'il a, au contraire, intérêt peut-être à entretenir. En revanche, ce même gouvernement gagne en souplesse diplomatique et en capacité militaire avec un « pion », comme la Force d'action rapide, qu'il peut déplacer au gré des opportunités pour mieux manifester sa solidarité de sécurité.

C'est le même souci de solidarité avec ses alliés européens qui inspire à la France sa défense et illustration d'une politique spatiale non agressive. Entre les deux grandes puissances qui risquent de s'annexer l'espace – quitte à se le répartir – si on les laissait y installer leur monopole, l'Europe doit pouvoir, au minimum, voir, écouter et communiquer en toute indépendance. C'est le train technologique à ne pas manquer si l'Europe ne veut pas rester aveugle, sourde et muette, puisque toutes ces fonctions, essentielles à la maîtrise des crises internationales, passent de plus en plus par des satellites en orbite.

La conversion spatiale de l'armée française est donc la grande affaire de la défense nationale pour la fin de ce siècle. A côté, la création de la FAR, pour essentielle qu'elle soit, est une réforme qui ne devrait plus prêter à controverse politique, même si elle nécessite encore d'être approfondie au plan de la technique militaire. Pour autant, si la route est tracée, les obstacles vont s'accumuler. A cause de deux interrogations principales : comment les autres Européens, sollicités de participer au projet américain de défense spatiale antimissiles, s'associeront-ils au vœu de la France d'une maîtrise pacifique de l'espace ? Comment la France combinera-t-elle son effort spatial avec sa volonté de moderniser son arsenal nucléaire ? A ces questions, il n'existe aucune réponse simple, connue d'avance.

JACQUES ISNARD.

Tchad : les opposants tentent de s'entendre à Brazzaville

La plupart des dirigeants des factions tchadiennes opposées au gouvernement de N'Djamena sont réunies depuis le 10 juillet à Brazzaville, sous l'égide du président congolais, M. Sassou Nguesso. Outre M. Goukouni Oueddeï, président du GUNT, qui est accompagné d'une délégation d'une vingtaine de personnes et, notamment, de M. Adoum Yacoub, le « ministre » des affaires étrangères du GUNT, sont présents dans la capitale congolaise : M. Abdelkader Kamougué, vice-président du GUNT ; le général Djogo, ancien chef d'état-major du GUNT et président du Front démocratique du Tchad (FDT) (tous deux « sudistes ») ; M. Mahamat Abba Saïd, représentant la « première armée ».

M. Rackis Manani, chef de file de l'une des deux composantes du CDR (Conseil démocratique révolutionnaire, la principale force politico-militaire de l'opposition), serait également à Brazzaville. Cette réunion intervient à quelques jours de l'ouverture de la conférence des chefs d'Etat de l'OUA, à Addis-Abeba, au cours de laquelle le président congolais aura à rendre compte de la mission de conciliation dans le conflit tchadien que lui avait confié le précédent sommet de l'organisation panafricaine.

Maroc : trois grévistes de la faim dans le coma

Les familles des neuf détenus grévistes de la faim ont annoncé, vendredi 12 juillet, que trois d'entre eux étaient tombés dans le coma, à la prison civile de Marrakech, où ils sont incarcérés. Condamnés à des peines de quatre à quinze ans, pour leur participation aux émeutes de janvier 1984, les neuf hommes revendiquent le statut de prisonnier politique et une amélioration de leurs conditions de détention. Ils avaient entamé leur grève de la faim le 25 avril dernier. Après une interruption d'un mois, par *« respect du Ramadan »*, ils ont repris leur mouvement le 23 juin.

Les autorités marocaines se refusent à satisfaire leurs revendications, estimant qu'ils sont des prisonniers de droit commun. L'année dernière, deux jeunes détenus, Boubeker Douraidi et Moustapha Bel Houari, étaient morts au terme d'une grève de la faim de soixante-deux jours.

D'autre part, deux quotidiens d'opposition, *Al Alam (le Monde)* et *Ittihad al ichtiraki* (Union socialiste) ont rapporté, vendredi, que deux détenus de la prison centrale de Kénitra, au nord de Rabat, se sont suicidés, à la suite de mauvais traitements. L'un d'eux, M. Salah Aimeh, avait été condamné à la réclusion à perpétuité, en 1977, pour « complot contre la monarchie ». – *(AP, Reuter).*

Le « Club Med » et les guérilleros

Un bail pour la location d'un ensemble touristique et hôtelier à El-Aïoun a été signé, mercredi 10 juillet, à Casablanca, par le président-directeur général du Club Méditerranée, M. Gilbert Trigano. La réaction du Front Polisario ne s'est pas fait attendre. Vendredi, un responsable sahraoui a déclaré, à Alger, à Radio-France internationale, que *« l'installation d'un Club Méditerranée à El-Aïoun, au Sahara occidental, constitue un geste de guerre »* et que *« la sécurité des touristes qui s'y rendront n'est pas assurée ».*

M. Omar Hadrani, membre du comité exécutif du Front Polisario, a ajouté : *« Nous pensons que c'est un contrat éloquemment politique. Nous ne pensons pas que l'on puisse exposer des touristes à des dangers dans une zone de guerre simplement pour gagner de l'argent. C'est une façon d'aider les autorités marocaines à démontrer, face à l'opinion mondiale, que l'ordre règne, que les Marocains occupent très bien le territoire injustement agressé. Le Club Méditerranée nous fait la guerre. Son président, également conseiller du premier ministre français, donne ainsi le feu vert aux sociétés françaises pour exploiter le Sahara occidental occupé par le Maroc. »*

Iran : douze morts dans un attentat contre un autobus

Douze personnes ont été tuées et vingt et une blessées jeudi 11 juillet par l'explosion d'une bombe cachée dans le compartiment à bagages d'un autobus assurant la liaison Tabriz-Khoy, en Azerbaïdjan occidental (nord-ouest de l'Iran), a indiqué vendredi radio Téhéran.

L'attentat, qui s'est produit pendant le trajet, n'a pas été revendiqué.

D'autre part, un avion irakien a été abattu vendredi matin par la DCA iranienne à Piranchahr, au Kurdistan, et son pilote capturé. La perte de cet appareil a été reconnue par Bagdad.

Durant les deux derniers jours, l'aviation irakienne avait lancé plusieurs raids dans cette région, tuant deux civils mercredi, selon la presse iranienne. – *(AFP.)*

Le faux départ de Challenger

La navette spatiale Challenger est restée clouée au sol, ainsi que le laboratoire européen Spacelab qu'elle transportait. A moins de trois secondes du départ, vendredi 12 juillet à 22 h 30 (heure française), alors que les trois moteurs principaux de la navette étaient déjà en marche, un ordinateur de bord a décelé un défaut – ou du moins l'indication qu'une défaillance était possible. Les moteurs ont alors été immédiatement arrêtés, tandis qu'un système d'arrosage projetait des tonnes d'eau sur la navette pour prévenir tout risque d'incendie. Quarante minutes plus tard, l'équipage quittait la navette *« désappointé, mais en bonne forme »*, comme l'a indiqué le commandant de bord Gordon Fullerton.

Les premières analyses indiquent qu'une vanne d'admission d'hydrogène sur le deuxième des trois moteurs n'aurait pas fonctionné correctement. Le système de secours a pris le relais, mais les règles de sécurité n'autorisent le lancement que si toutes les commandes fonctionnent. D'où l'arrêt des moteurs juste avant l'allumage des deux gros propulseurs à poudre – l'allumage de ces derniers est irréversible ; s'il se produit, plus rien ne peut empêcher le décollage.

C'est la seconde fois qu'une mission de la navette est ainsi annulée à la dernière seconde. Un incident analogue s'était produit, le 26 juin 1984, pour le vol inaugural de la navette Discovery. Le vol avait été reporté d'environ deux mois. Le délai pourrait être plus court cette fois-ci. L'ordinateur a reçu une indication de non-fonctionnement de la vanne d'admission d'hydrogène, mais il est possible que le système de mesure, et non la vanne elle-même, soit en cause. Même si c'est réellement la vanne qui a été défaillante, il est possible que la réparation puisse être faite sur place, sans démontage du moteur. Auquel cas, le tir pourrait avoir lieu dans une dizaine de jours.

En revanche, s'il faut changer le moteur, à l'exemple de ce qui fut fait l'an dernier, donc retirer Challenger du pas de tir, le retard sera bien plus grand. Cela bouleverserait le planning serré de la NASA, qui prévoit une mission par mois jusqu'à la fin de l'année. La prochaine devait être le vol inaugural de la quatrième navette spatiale, Atlantis, le 30 juillet prochain, mission à effectuer pour le compte du Pentagone.

M. A.

Le numéro du « Monde » daté 13 juillet 1985 a été tiré à 450 817 exemplaires

Au Koweït

Le double attentat de jeudi est revendiqué par l'organisation des Brigades révolutionnaires arabes

Un interlocuteur anonyme se réclamant de l'organisation des Brigades révolutionnaires arabes a revendiqué, vendredi 12 juillet auprès de l'AFP à Paris les deux attentats perpétrés jeudi soir à Koweït et qui ont fait, selon le dernier bilan officiel, onze morts et quatre-vingt-neuf blessés.

Affirmant parler *« d'une capitale arabe »*, cet interlocuteur a également accusé le colonel Al Abdallah, directeur des enquêtes au ministère de l'intérieur qui a trouvé la mort dans l'un des attentats, d'*« avoir personnellement dirigé les tortures et les mauvais traitements infligés aux combattants révolutionnaires »*. Il a mis en garde le Koweït *« contre la poursuite de sa politique hostile aux citoyens arabes et palestiniens et contre toute aide fournie aux services de renseignement britanniques et internationaux, qui pourchassent et arrêtent les militants arabes »*. L'interlocuteur anonyme a menacé le Koweït et les autres pays du Golfe, d'*« une vague d'explosions et d'incendies, comme celle qui a déjà pris pour cible les diverses installations industrielles et économiques »*.

L'organisation des Brigades révolutionnaires arabes avait revendiqué, en septembre 1983, l'explosion en vol au-dessus des Emirats arabes unis d'un Boeing de la Gulf Air, l'attentat perpétré à New-Delhi en octobre 1983 contre l'ambassadeur jordanien en Inde, ainsi que des attentats visant, la même année, des employés des ambassades jordaniennes à Rome, à Athènes et à Madrid. Enfin, en février 1984, elle avait revendiqué l'attentat commis à Paris contre l'ambassadeur des Emirats.

Le Koweït était toujours ce samedi matin 13 juillet sous le choc des attentats de jeudi soir. L'émir du pays, Cheikh Jaber El Sabah a décrété un deuil national. Les deux cafés populaires en bord de mer où ont eu lieu les attentats sont entourés par d'importantes forces de police. Les vedettes de la marine avaient patrouillé toute la nuit le long de la côte, et tous les départs d'avions de ligne, annulés pendant plusieurs heures, n'ont repris que vendredi matin. Par mesure de précaution les jardins publics ont été fermés ainsi que les cafés de la ville.

Incendie « accidentel » dans une raffinerie

L'Assemblée nationale a été convoquée pour une session extraordinaire ce samedi, alors que le conseil des ministres, réuni précipitamment, a affirmé, vendredi, que le Koweït *« ne se* [laisserait] *pas intimider »* par le terrorisme.

Selon la presse, le plus puissant des engins explosifs, relié à un système d'horlogerie contenait entre 15 et 20 kilos de TNT. Il avait été placé dans le café Al Charq, qu'il a totalement détruit. Au même moment, un deuxième engin – 2 kilos de TNT – explosait au café de Salmeyah, à 5 kilomètres plus au sud. Une bombe aurait été désamorcée peu après dans un troisième café populaire, alors que des artificiers faisaient exploser une voiture suspecte stationnée dans le quartier de Salmiyah.

En outre, un incendie, dont l'origine n'est pas connue, s'est déclaré vendredi après-midi dans un marché populaire, Souk-al-Silah, situé au centre de la capitale koweïtienne. Il a pu être circonscrit rapidement. Quelques heures plus tôt, un autre incendie s'était déclaré dans une unité de la raffinerie de pétrole d'Al-Shoaiba, située à 45 km au sud de la capitale. *« Une défaillance technique »* dans la septième unité d'hydrogène de la raffinerie serait à l'origine de l'*« accident »*, selon la compagnie nationale de pétrole. La raffinerie fonctionne normalement, et il n'y a eu aucune victime. La raffinerie d'Al-Shoaiba avait été visée, en décembre 1983, par un attentat à la voiture piégée, mais les installations pétrolières n'avaient pas été endommagées. – *(AFP.)*

Recueillis par un navire soviétique

DES RÉFUGIÉS DE LA MER VIETNAMIENS ONT ÉTÉ « RAPATRIÉS »

Un navire soviétique, le *Poisk*, a renvoyé trente-sept réfugiés de la mer au Vietnam, après les avoir repêchés en mer de Chine méridionale, à la mi-juin, a annoncé, vendredi 12 juillet, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR). Le HCR ignore le sort de ces dix-sept enfants, seize hommes et quatre femmes depuis leur retour au Vietnam. L'organisation humanitaire a demandé des *« éclaircissements »* aux autorités soviétiques et vietnamiennes. Deux pays, la Suède et les Etats-Unis, s'étaient proposés pour accueillir ces réfugiés, mais, apparemment, leur offre est restée sans réponse.

Le haut-commissaire pour les réfugiés, M. Poul Hartling, a écrit à cent cinquante compagnies maritimes pour demander que leurs navires respectifs prennent les réfugiés à leur bord lorsqu'ils croisent leurs embarcations. Encore faudrait-il que ce sauvetage ne se traduise pas par un « rapatriement » forcé.

Dans les Hauts-de-Seine

DIX MALFAITEURS ARRÊTÉS EN FLAGRANT DÉLIT

Une bande de malfaiteurs qui s'apprêtaient à attaquer, samedi 13 juillet, le siège de l'entreprise de transport de fonds Sécuricor à Courbevoie (Hauts-de-Seine), a été surprise en flagrant délit, à 9 heures, par la brigade de répression du banditisme, qui avait établi une souricière.

Dix malfaiteurs ont été appréhendés et deux ou trois autres seraient en fuite. Des coups de feu ont été tirés, mais il n'y a pas eu de blessé. Quarante-cinq inspecteurs sous les ordres du commissaire divisionnaire Raymond Mertz ont participé à l'opération. 100 millions de francs se trouvaient dans les locaux de la société Sécuricor.

AIR FRANCE SANCTIONNE DES BAGAGISTES DE L'AÉROPORT DE ROISSY

La compagnie Air France a décidé d'infliger à dix manutentionnaires de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle une suspension avec solde en attendant que la procédure disciplinaire engagée contre eux parvienne à son terme. D'autre part, elle a déposé une plainte contre X *« pour entrave à la circulation d'aéronefs et au bon fonctionnement du matériel d'acheminement des bagages »*.

Ces mesures représentent la contre-attaque d'Air France face aux actions d'obstruction des manutentionnaires, qui, avec l'appui de la CGT, réclament une prime de 1 500 F et un aménagement de la grille des salaires. Aucune négociation n'est prévue.

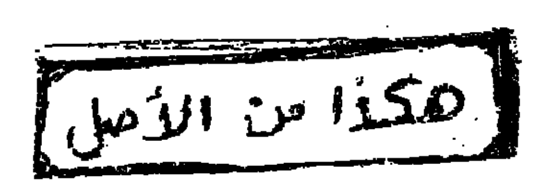
Les retards provoqués par cette grève, qui dure depuis deux semaines, sont très variables.

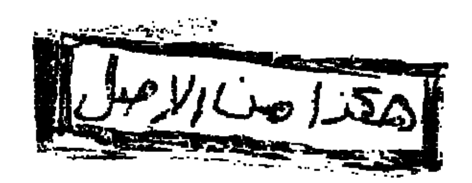
● *Inculpations à Lifou.* – Vingt-deux inculpations ont été prononcées et quatre personnes placées sous contrôle judiciaire, samedi 13 juillet, dans l'île de Lifou, à la suite d'auditions menées sur place par un juge d'instruction venu de Nouméa à la suite des nombreux incidents survenus localement au cours des mois écoulés. Une manifestation de protestation, rassemblant environ cent cinquante militants canaques indépendantistes, s'est poursuivie, toute la journée, dans le calme, devant la gendarmerie de Wé, chef-lieu de Lifou, pendant que le juge procédait à ses auditions.

● *Les All Blacks n'iront sans doute pas en Afrique du Sud.* – La Fédération néo-zélandaise de rugby (NZRFU) va sans doute être contrainte d'annuler la tournée très controversée que devaient effectuer les All Blacks en Afrique du Sud, à la suite d'un arrêt rendu, samedi 13 juillet par la Cour suprême de Nouvelle-Zélande, lui enjoignant de retarder d'une semaine le départ de l'équipe, prévu le 21 juillet.

A B C D F G H







Le Monde

AUJOURD'HUI



SUMATRA, INDONÉSIE, PAR FRANÇOISE HUGUIER.

1975-1985 DÉCENNIE DE LA FEMME

DEUX SIÈCLES DE 14 JUILLET

Symbole de l'abolition des privilèges et de l'absolutisme royal, la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, commémorée dès l'année suivante au Champ-de-Mars, est redevenue, depuis 1880, fête nationale. Occasion de réjouissances sans arrière-pensées par temps calme, le 14 juillet est, dans les périodes troublées de l'histoire, un moment où l'unanimité est mise en scène, sans être forcément acceptée par les acteurs. 1880, 1936 et la grande manifestation du Front populaire, 1945 et la lutte sourde entre gaullistes et communistes, en témoignent. Même si elle est plus sereine et ne soulève pas de polémiques publiques, la préparation du bicentenaire elle-même réveille chez les historiens le désir de faire prévaloir leur interprétation (pages X à XII).



ROGER VIOLLET

LE PEUPLE ENLÈVE DES ARMES AUX INVALIDES ET VA PRENDRE LA BASTILLE, PAR J. BENOIST-LÉVY (1899).

Supplément au nº 12 583. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 14-lundi 15 juillet 1985.

L'AFFAIRE MANOUCHIAN

***Nous publions ici le courrier que nous avons reçu après la publication dans nos colonnes de l'article de Stéphane Courtois intitulé « Le groupe Manouchian sacrifié ou trahi ? », paru dans** le **Monde aujourd'hui** daté 2-3 juin 1985, celui de Patrick Jarreau et Edwy Plenel intitulé « Les ombres de 1943 », paru dans* **le Monde** *daté 2 juillet et la diffusion par Antenne 2 du film de Mosco* **Des « terroristes » à la retraite** *le 2 juillet également.*

LES DÉS PIPÉS DES « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

C'est parce que le film de Mosco m'est apparu comme constituant un témoignage irréfutable, le premier du genre, sur un aspect de la « Résistance oubliée » celle à laquelle j'ai participé de 1942 à 1944, que j'ai accepté de me trouver le 2 juillet dernier aux « Dossiers de l'écran ».

Les dés étaient pipés : composition du plateau, temps de parole préalable à la projection du film accordé à l'un des quatre représentants du PC. Je le savais. Armand Jammot me donnera acte de ce que j'ai insisté jusqu'à la veille de l'émission pour avoir à mes côtés un historien qui ne fût pas maison mais dont la notoriété et la qualité seraient une garantie de compétence et d'objectivité, car on ne peut, quarante-deux ans après les événements, aborder cette période sans soulever des points qui ne peuvent se passer de l'éclairage d'un spécialiste de l'histoire.

J'ai choisi de venir quand même et, comme Roger Pannequin, me suis présentée en mon nom personnel. J'avais tout le temps à l'esprit la mémoire des disparus de l'Affiche rouge et des autres qui ne sont pas sur une affiche et qui parfois dorment sous des croix chrétiennes dans les carrés des fusillés des cimetières ou dont les cendres ont été dispersées à tous vents. Par-delà mon propre témoignage, j'espérais parvenir à transmettre quelque chose *du précieux héritage* qu'ils nous ont légué en mourant pour la liberté et la dignité humaine, comme en témoignent leurs dernières lettres.

A propos de lettres, la dernière lettre de Manouchian contient une phrase qui devient le fer de lance de l'affaire. Cette phrase que montre la veuve de Manouchian dans le film a été longtemps censurée. Elle n'existe pas dans les différentes publications où apparaît la lettre de Manouchian, sauf à partir de cette date. Pourquoi Mme Manouchian a-t-elle tout à coup accusé Holban d'être le coupable ? Le groupe dirigé à l'époque par son mari a-t-il été lâché par la direction de la MOI — dans toutes les guerres il y a des sacrifiés, dit Gronowski dans le film — ou bien trahi par Davidovitch ? Mais alors, que signifie le lapsus de Holban concernant Epstein, le colonel Gilles « liquidé » ? Ce sont les traîtres qu'on liquidait à l'époque.

J'ai trouvé dans le livre d'A. Missner, *Un franc-tireur raconte,* à la page 64, une information intéressante. En mai 1943, un groupe entier de FTP-MOI de la région parisienne avait été mis au *vert par la direction de la MOI et* remis en activité trois semaines plus tard : aucune perte, les actions ont continué. Le livre est préfacé par Rol-Tanguy.

Que s'est-il passé entre mai et novembre 1943 ? Aux questions posées par Mélinée Manouchian et par Simon Rayman, personne n'a jamais répondu. Alors ! toutes les hypothèses sont envisageables : celle de Ganier-Raymond et celle de Stéphane Courtois, et d'autres encore qui, subitement, surgissent de rapprochements après coup. La liquidation de la vieille garde des révolutionnaires d'octobre, les complots orchestrés, tel celui des « blouses blanches », les procès de Prague, etc. Et si la montagne n'avait pas accouché d'une souris et portait en son sein un enfant monstrueux qu'il fallait à tout prix « liquider » avant qu'il ne sorte au grand jour ?

Voilà ce qu'entre autres je n'ai pas pu dire le 2 juillet. Si le vrai film reste à faire, le vrai débat aussi. Le film de Mosco aura eu le mérite d'être le premier document historique à partir duquel ceux qui ne se posaient pas de questions sur cette époque vont s'en poser et ceux qui s'en posaient, trouver des pistes pour mener leurs recherches. Il faut remercier le comité de soutien pour la promotion de ce film d'avoir mené sans répit un combat tous azimuts pour que le film sorte des tiroirs d'Antenne 2. Ce comité, présenté par *l'Humanité* comme un lobby anticommuniste, est composé d'anciens résistants de la MOI, de survivants de la barbarie qui, trop jeunes à l'époque pour participer à quelques actions que ce soient, ont été élevés après la guerre dans les maisons d'enfants de l'UJRE, dont Me Lederman est le président. Ils ont, eux aussi, le droit de savoir.

Annette H. KAMIENIECKI
(Paris.)

PEUT-ON ÊTRE JUIF ET COMMUNISTE ?

Le sénateur Lederman s'est présenté aux « Dossiers de l'écran » consacrés aux *« Terroristes » à la retraite* en communiste, en résistant et en juif.

Des membres de ma famille sont morts à Auschwitz ; mon père est mort tragiquement sous l'Occupation parce que juif. Juif donc, je m'autorise à poser la question suivante : comment un juif peut-il encore être communiste ?

Les communistes ont de toutes leurs forces aidé Hitler à prendre le pouvoir. En 1928, au sixième congrès du PCUS (Parti communiste d'Union soviétique), Staline a imposé aux PC européens la tactique « classe contre classe » dénonçant les leaders socialistes comme des « sociaux fascistes » et comme les pires ennemis de la classe ouvrière. Cette tactique fut appliquée à la lettre par les PC occidentaux. C'est ainsi que le journal du PC allemand, *Rote Fahne,* a pu écrire en novembre 1931 : *« Le fascisme de Brüning n'est pas meilleur que celui de Hitler. C'est contre la social-démocratie que nous menons le combat principal. »*

Le 30 janvier 1933, Hitler entrait à la chancellerie. Les communistes, en interdisant toute possibilité de front uni contre le fascisme, avaient fait son lit.

En août 1939, le pacte de non-agression germano-soviétique donna les mains libres à Hitler pour intervenir en Pologne et pour conduire sans risque à l'Est la guerre contre les démocraties occidentales : il put en toute impunité préparer et mettre en œuvre la solution finale.

Après la guerre, les principales victimes des purges soviétiques furent des juifs. Je renvoie à Hélène Carrère-d'Encausse — *(le Grand Frère,* (p. 126) : *« Les grands accusés des purges de cette dernière vague étaient souvent des juifs, et cela n'est pas l'effet du hasard. Tel fut le cas d'Anna Pauker, de Slansky, et plus généralement de onze des quatorze accusés du procès Slansky. Sans doute n'étaient-ce pas les premières purges où l'on comptait des juifs parmi les victimes. Mais en 1952, et particulièrement en Tchécoslovaquie comme en URSS au même moment, leur origine juive servit d'argument pour démontrer leur trahison. Un thème simple — l'origine juive prédispose au cosmopolitisme, donc à se tourner vers l'impérialisme — devint une preuve de la collusion des accusés avec toutes les forces qui menacent leur pays. »*

Aujourd'hui, la déclaration d'Helsinki est bafouée par les Soviétiques, en particulier au détriment des juifs. Que l'un d'eux demande à émigrer et il est aussitôt privé d'emploi. S'il persévère on lui ouvre, aimablement, les portes d'un camp, en Sibérie.

Aussi qu'un juif ayant vécu et vivant ces événements se déclare aujourd'hui communiste me frappe de stupeur. Dois-je conclure qu'il est des victimes qui finissent par adorer leurs bourreaux ?

ROBERT VAEZ-OLIVERA
(Bois-Colombes, Hauts-de-Seine.)

CHRONIQUE

En raison de l'abondance du courrier reçu après la projection par Antenne 2 du film Des « terroristes » à la retraite, nous sommes obligés de reporter à la semaine prochaine la publication de la chronique de Bruno Frappat. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser..

SMITHSONIAN INSTITUTION

Boite aux lettres espagnole moderne.

LE COUP DE PIED DE Me LEDERMAN

Décidément, le PC a des difficultés de communication. Avant la projection du film *Des « terroristes » à la retraite,* Me Charles Lederman, sénateur, président de l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide, a fait une déclaration au nom de son parti.

Or Me Lederman a toujours défendu avec une rigidité cadavérique tous les faits et méfaits du stalinisme. Des exemples : lors des procès contre Slansky et autres « hitléro-sionistes » et « judéo-saboteurs », comme lors du « complot des blouses blanches », Me Lederman organisait réunion sur réunion à Paris et en province pour démontrer que nulle part les juifs n'étaient aussi heureux qu'en URSS et dans les soi-disant démocraties populaires.

Lorsque, il y a une dizaine d'années, le directeur d'un bulletin édité par l'ambassade de l'URSS à Paris a été poursuivi pour incitation à la haine raciale après la publication d'une resucée des *Protocoles des sages de Sion,* libelle antisémite conçu par les services secrets tsaristes avant 1914 et abondamment utilisé par les nazis pour leur propagande, c'est Me Lederman qui l'a défendu.

En revanche, Me Lederman n'était pas à la manifestion pour Kauffmann et Seurat et n'a jamais prononcé une parole pour les refuzniks. L'Union des juifs pour la résistance et l'entraide ne compte plus que quelques centaines d'adhérents dans une communauté de plus de sept cent mille membres dont beaucoup ressentiront comme une injure à leurs héros et à leurs martyrs le coup de pied de Lederman.

L. RABINEAU
(Strasbourg, Bas-Rhin.)

ROGER-VIOLLET

QU'EN PENSE CHARLES TILLON ?

A propos des conditions dans lesquelles Manouchian et les membres de son groupe MOI-FTP ont été arrêtés, un certain nombre de journalistes et d'historiens mettent en cause la responsabilité de la direction du Parti communiste français, qui les aurait « livrés » ou « sacrifiés ». En 1943, comme on le sait, cette direction était composée de Jacques Duclos, de Benoît Frachon et de Charles Tillon, chef des FTP. Les deux premiers sont morts et ne peuvent récuser ces accusations. (...) Comment se fait-il qu'aucune question précise n'ait été posée à Charles Tillon (favorable, comme on sait, au passage à la télévision du film de Mosco) sur son action et sa position à ce moment-là ? Serait-ce lié au fait qu'il n'appartient plus au Parti communiste français ?

MICHEL ZYLBERBERG,
professeur d'histoire
(Paris).

DÉCIDER DE DÉSOBÉIR

Ramenée à ses véritables proportions hors des passions partisanes, « l'affaire Manouchian » n'est qu'un épisode parmi d'autres dans le combat de la Résistance, combat clandestin, combat la nuit, combat d'hommes seuls (...).

En cas de très grave danger, la consigne était de « se planquer » (...).

En principe, il fallait en recevoir l'autorisation de son chef hiérarchique. Faute d'avoir bien apprécié le danger réel, il arrivait que cette autorisation parvienne trop tard. C'est sans doute ce qui s'est produit dans le cas Manouchian, et l'on peut dire qu'il y a eu faute du commandement. Cela arrive dans toutes les guerres, l'ordre de repli est parfois trop tardif.

C'est ici que l'on peut se poser la question du devoir de désobéissance qui existait aussi dans la Résistance.

BERNARD GILLES,
Secrétaire général de l'Association nationale des médaillés de la Résistance française.

LETTRE A MÉLINÉE

Dans *le Monde* du 19 juin, page 2, Edouard Ruiz écrit, à propos du « passage capital » de la lettre adressée par Manouchian à son épouse Mélinée, que *« ce passage occulté sera rétabli pour la première fois dans le livre* Manouchian, *publié par sa femme, Mélinée, aux Editeurs français réunis (directeur Louis Aragon) en 1974 ».*

Cette affirmation est erronée. En effet, dans un ouvrage publié en 1965 chez le même éditeur et intitulé *On les nommait des étrangers,* de Gaston Laroche, colonel FTP, Boris Matline, le fameux passage de la fameuse lettre est reproduit intégralement à la page 55 (...).

JEAN PHILIPPOT
(Vanves, Hauts-de-Seine.)

LE PARTI DE COMBIEN DE FUSILLÉS ?

A la Libération, le Parti communiste soulignait que son combat dans *la Résistance lui avait coûté* 75 000 fusillés. Il s'appelait donc lui-même, et se faisait appeler, le parti des fusillés.

Le chiffre qu'il avance était monstrueusement faux (Dieu merci !) et il le savait. Mais faire état de tels sacrifices c'était à la fois, en 1944-1945, se situer avantageusement par rapport aux autres formations politiques et occulter la période 1940-1941 *où, le moins* qu'on puisse dire, c'est qu'en tant que Parti il n'avait pas résisté ni recommandé la résistance.

Quarante ans se sont écoulés et maintenant on sait très exactement le nombre des Français fusillés de 1940 à 1945. Ils sont 23 000 (à quelques unités près) toutes catégories confondues. Le mensonge du PCF est donc très officiellement prouvé.

Et voici que, dans *le Monde* du 3 juillet, je lis sous la plume d'Albert Ouzoulias : *« Le PCF donna 75 000 des siens à la cause de la liberté. »*

Et, sans doute pour authentifier ce chiffre, Ouzoulias fait état de sa qualité de « commissaire militaire national des FTPF ».

Ce mensonge cynique et réitéré devait être relevé car il pourrait égarer ceux qui n'ont pas connu cette période de notre histoire : les moins de cinquante ans.

HENRI FRENAY.
(Porto-Vecchio, Corse-du-Sud.)

POUR OU CONTRE LE PACTE

Au cours de l'émission consacrée au film de Mosco, le pacte germano-soviétique du 23 août 1939 a été plusieurs fois évoqué, mais, si je puis dire, d'une manière prétéritive, aussi bien par les communistes présents sur le plateau — Bourderon et Ledermann essentiellement — que par les autres. La désapprobation de ce pacte a été unanime.

Me permettrez-vous de faire entendre un son de cloche quelque peu différent ? Oserai-je prendre la défense de ce pacte tant décrié, en présentant des arguments qui me paraissent évidents ?

Sur le plan moral, et en dépit des trémolos indignés que Daladier, Chamberlain et consorts ont modulés dès l'annonce de la signature du pacte, je me permets de poser crûment la question : qui, de ces messieurs, avait le droit de reprocher à Staline sa trahison ? Qui avait, en France, en Angleterre, en Pologne, et ailleurs, le droit de parler de manquement à l'honneur ? Je me permets de remettre sous vos yeux la liste des manquements à l'honneur et autres forfaitures, dont ces professeurs de vertu se sont rendus coupables :

— Nous avons trahi l'Ethiopie à partir d'octobre 1935, en sabotant les sanctions votées par la SDN contre l'envahisseur fasciste ;

— Nous avons trahi l'Espagne, autre membre de la SDN, en pratiquant une politique de non-intervention, face à l'intervention ouverte des pays de l'Axe en faveur des rebelles espagnols ;

— Nous avons laissé occuper l'Autriche ;

— Nous avons laissé dépecer la Tchécoslovaquie, malgré les engagements qui nous liaient à elle, à Munich d'abord, puis au cours de la soirée dramatique du 15 mars 1939, où ce qui fut la Tchécoslovaquie devint le protectorat allemand de Bohême-Moravie ;

— J'insiste sur ce cinquième point, le plus important à mon gré, et sur lequel les historiens font curieusement silence (mais est-ce si curieux que cela ?). Le 7 décembre 1938, sous l'influence du comité France-Allemagne, qui faisait la loi au Quai d'Orsay, le gouvernement français recevait M. von Ribbentrop, et signait avec lui un protocole de non-agression entre la France et l'Allemagne, identique quant à son contenu, au pacte qu'en riposte Staline devait signer avec Hitler. Par ce protocole, nous (enfin, nous, pas moi toujours !) déclarions qu'aucun contentieux territorial n'existait entre la France et l'Allemagne, et nous nous engagions à maintenir la paix entre nos deux peuples, tant que des problèmes territoriaux ne surgiraient pas. En bon français (en bon allemand, plutôt), nous donnions à Hitler les mains libres à l'Est. Ce protocole *fut suivi* d'un grand dîner au Quai d'Orsay, Georges Bonnet *regnante,* dîner auquel furent conviés tous les membres du gouvernement, à l'exception des juifs Mandel et Jean Zay (qui devaient être livrés par Pétain aux Allemands, et assassinés) ; de tous les ministres conviés, un seul sauva l'honneur du pays en déclinant l'invitation : Campinchi, qui lui aussi paya de sa vie (...).

Staline a mis à profit le pacte germano-soviétique pour se livrer à des agressions tout au long de sa frontière. La presse gouvernementale française n'a point manqué du reste de fustiger ces agressions avec beaucoup plus de violence qu'elle n'a flétri le massacre de toute l'armée polonaise par les hordes germaniques. Or ces conquêtes, ces usurpations, ont permis à l'URSS de se constituer un *glacis tout au long de sa nouvelle* frontière avec l'Allemagne. Au 22 juin 1941, le *Blitz* voulu par Hitler eut pendant onze jours (onze jours décisifs) les territoires conquis — usurpés plutôt par Staline — pour théâtre. Je dois pour finir vous faire une confidence. Lorsque le 22 août 1940 le petit juif démobilisé et vaincu que j'étais apprit que Staline, l'ignoble agresseur, le pirate, venait d'occuper, en Roumanie cette fois, la Bessarabie et la Bukovine, arrachées aux forces des Croix-de-Fer et de Horia Sima, ce petit juif eut ce jour-là son premier mouvement de joie et d'espérance, après la honte de nos armées.

Tout n'était pas perdu, peut-être, puisque Staline était là, qu'il vivait, qu'il agissait, et mettait la dernière main au glacis protecteur auquel nous devons (je dois, en tout cas) de vous écrire aujourd'hui et de vous saluer très cordialement.

ROGER BISMUT,
(professeur à l'université de Louvain.)

« A EUX DE CHOISIR »

(...) Il y a de quoi être consterné, par l'argument qu'avance Serge Klarsfeld dans *le Monde* du 12 juin pour tenter de justifier la programmation du film de Mosco : *« Les Français sont assez adultes pour se faire leur opinion en regardant le film de Mosco. A eux de choisir entre les deux thèses proposées... »* Le *« à eux de choisir »,* à lui seul, est un monument de roublardise. Concluons seulement que, pour S. Klarsfeld, le critère de la vérité historique, c'est... l'opinion publique... C'était simple mais il fallait y penser...

Qui ne voit, en outre, qu'en juxtaposant deux thèses incompatibles — dont l'une étant vraie (sinon à quoi bon faire une émission ?), l'autre est nécessairement fausse — on prend le risque d'élever à une égale dignité la vérité et le mensonge et qu'à ce jeu le faux finit par discréditer le vrai, cependant que le vrai accrédite le faux (...) ?

JEAN-CLAUDE GANDIGLIO,
professeur
(Albi, Tarn.)

1975-1985 DÉCENNIE DE LA FEMME



Plus de dix mille femmes sont rassemblées à Nairobi depuis le 10 juillet et jusqu'au 26 juillet pour la conférence internationale des Nations unies qui marque la fin de la Décennie de la femme, décidée à Mexico en 1975.

Le bilan qui peut être dressé à cette occasion est très contrasté. Si la condition féminine est, dans les pays pauvres, et notamment en Afrique, inexorablement liée aux difficultés matérielles dont souffre l'ensemble de la population, les femmes ont, en revanche, obtenu dans les pays développés une meilleure reconnaissance de leurs droits.

Les Anglo-Saxonnes et les Scandinaves avaient pris de l'avance, et quelques-unes occupent aujourd'hui des postes à haute responsabilité. Dans les pays latins comme l'Italie et la France, les lois ont depuis dix ans organisé l'égalité des hommes et des femmes. Même si l'esprit dominant ne permet pas encore à ces dernières d'exercer tous les pouvoirs qu'elles revendiquent.

FRANÇAISES, LIBRES ET ÉGALES EN DROIT

par Christiane Chombeau

QUELLE image pourrait symboliser le chemin parcouru par les femmes ces dix dernières années en France? Celle de ces féministes qui, il y a dix ans, manifestaient avec force pour légaliser l'avortement, et que l'on retrouve aujourd'hui dans le sillage d'un ministère des droits de la femme tenu par l'une d'elles? Celle de ces filles planchant sur les bancs de grandes écoles qui leur étaient encore fermées hier? Ou celle enfin de femmes exerçant un métier habituellement réservé aux hommes?...

Aucune ne suffit en elle-même, car le vent qui souffle sur la société française pour rétablir la balance entre les hommes et les femmes touche – avec des intensités diverses – tous les domaines : le monde du travail, l'éducation, la procréation, ainsi que les bastions les plus durs que sont la famille et les sphères du pouvoir.

Personne ne nie aujourd'hui le rôle fondamental joué par les féministes dans le déclenchement de ce processus. A peine lancés, leurs thèmes de lutte sur la contraception puis sur l'avortement trouvèrent un écho inespéré parmi les Françaises tiraillées entre leur rôle de mère-épouse et leur souci grandissant de se lancer sur le marché du travail.

Le vaste mouvement féministe contestataire avec son harcèlement et ses excès finit par faire prendre conscience aux dirigeants qu'il existait des inégalités entre hommes et femmes, et que l'immobilisme comportait quelques dangers. C'est ainsi que fut créé le 16 juillet 1974 un secrétariat d'Etat à la condition féminine placé auprès du premier ministre et confié à Françoise Giroud. En août 1976, démissionnaire, elle fut remplacée par Nicole Pasquier, devenue déléguée nationale à la condition féminine ; délégation transformée en septembre 1978 en secrétariat d'Etat à l'emploi féminin. Jacqueline Monon prit sa succession pendant sept mois, jusqu'à la création en septembre 1978 d'un ministère délégué à la condition féminine confié à Monique Pelletier. En *février 1980*, *cette dernière vit ses* compétences s'élargir et reçut le titre de ministre déléguée chargée de la famille et de la condition féminine.

A l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, cette notion de «condition féminine» fut remplacée par celle de «droits de la femme». Il n'y a certes pas eu de miracles, mais pour la première *fois* le ministre, Yvette Roudy, put disposer d'un budget modeste mais suffisant pour assurer un certain nombre d'actions. De ministre déléguée, elle fut nommée ministre à part entière en mai de cette année.

Sans ce relais du pouvoir, la cause des femmes aurait probablement avancé moins vite. Lorsque *Françoise Giroud parle de son* arrivée au secrétariat d'Etat, elle ne peut qu'évoquer l'immensité de la tâche qui venait de lui incomber : *« Il y avait tellement à faire... Difficile de choisir »*, explique-t-elle. Son premier geste et le plus logique fut de dresser un inventaire qui déboucha sur la rédaction de cent une propositions.

« Chacune d'entre nous a apporté sa pierre à l'édifice », explique Monique Pelletier, *« notre objectif, en fait, est commun, seules les méthodes diffèrent »*. Impossible de citer chacune de ces pierres, elles sont trop nombreuses.

Il y a, bien sûr, la loi du 17 janvier 1975 présentée par Simone Veil, permettant l'avortement en France sous certaines conditions, puis celle du 31 décembre 1982 prévoyant sa prise en charge par la Sécurité sociale. Ces lois avaient été précédées en 1967, *puis en 1974, de la légalisation et* du remboursement des moyens contraceptifs.

La décennie commença également avec la refonte de la législation sur les divorces qui permet enfin aux conjoints de se séparer sans se déclarer la guerre automatiquement.

A la Sécurité sociale, la concubine est à présent reconnue comme ayant droit, au même titre que la femme mariée, et pères et mères peuvent prendre un congé parental allant jusqu'à deux ans, et bénéficier pendant celui-ci d'une allocation de 1 000 francs par mois à partir du troisième enfant.

Pour les enfants, les lois de 1970 et 1972, qui reconnaissent enfin l'autorité parentale de la mère, devaient être complétées par une loi présentée le 1er mars 1985 au conseil des ministres pour accorder à l'homme et à la femme les mêmes pouvoirs concernant la gestion des biens communs, et leur permettre de transmettre leurs deux noms aux enfants.

La loi sur l'égalité professionnelle (1983), principal cheval de *bataille* d'Yvette Roudy, *vient* parachever la législation existante pour lutter contre toute forme de discrimination dans le travail, et surtout susciter des mesures de rattrapage en faveur des femmes.

D'innombrables textes, décrets et circulaires renforcent le dispositif législatif pour favoriser l'accès des femmes dans le monde du travail, soutenir la formation professionnelle des plus anciennes, lutter contre le sexisme dans le contenu de l'enseignement et lors de l'orientation...

Mais comme se plaît à le répéter Yvette Roudy, les textes ne suffisent pas, ce ne sont que des outils : aux femmes de s'en emparer pour que le mouvement se concrétise. L'un de ses principaux soucis consiste à multiplier les points d'information afin que les femmes connaissent leurs droits, mais aussi à harceler en permanence les administrations pour éviter l'endormissement. Car si aujourd'hui la France figure parmi les pays les mieux placés en ce qui concerne la situation des femmes, il ne faut tout de même pas basculer dans l'euphorie. Les résistances continuent à être nombreuses *et vivaces. Un exemple*, celui de la loi sur l'égalité professionnelle, qu'on a le plus grand mal du monde à faire appliquer. Celle-ci a pourtant été remarquablement conçue. Elle oblige en effet les patrons des grandes et moyennes entreprises à rédiger un bilan comparatif de la situation des hommes et des femmes à tous les échelons (salaire, poste occupé, promotion...), et les incite, lorsque la disparité est trop grande, à prendre des mesures en faveur des femmes, par le biais, par exemple, de la formation professionnelle ou de l'embauche.

Immobilisme des chefs d'entreprise, immobilisme des syndicats, dont les états-majors sont composés essentiellement d'hommes. La crise économique sert actuellement de prétexte... Une « chanson » que les féministes connaissent bien.

Tout ce qui touche au pouvoir constitue toujours en France une *citadelle masculine. Chaque pas* en avant est remis régulièrement en question lors des échéances électorales. La bataille acharnée que mènent actuellement les femmes pour figurer en bonne place sur les listes des futures législatives en est un exemple frappant. Récemment, Yvette Roudy a refusé de voter le texte de son parti, le PS, sur la désignation des candidats. Motif : le nombre insignifiant de femmes proposées à des postes éligibles. *« N'importe quel courant, même le plus minoritaire, sera représenté*, dit-elle, *mais les femmes, elles, ont été traitées comme des paillassons. »*



REBOURS/SIPA

Sapho, Marie-Paule Belle, Nicoletta et Yvette Roudy à l'Elysée en 1984.

Ne s'avouant pas vaincue, elle a décidé de saisir le premier secrétaire du parti pour qu'il y ait au moins 15 % de candidates (on est loin des 20 % réclamés il n'y a pas si longtemps) à des places honorables. Quelle déception pour cette femme qui espérait que la proportionnelle – et la sagesse – serait une chance pour les femmes.

A droite, la situation n'est pas meilleure. Monique Pelletier, qui dit ne s'être jamais fait d'illusions sur la proportionnelle, constate que, décidément, les hommes répugnent plus que jamais à partager le pouvoir avec les femmes.

(Lire la suite page IV.)

LE TABLEAU NOIR DES NATIONS UNIES

« LA balance mondiale de l'égalité entre les femmes et les hommes est déséquilibrée » constate l'Organisation des Nations unies *dans son rapport* 1985 sur la situation des femmes dans le monde. *« Du côté « femme » trop de responsabilités, du côté « homme » un excès de pouvoirs. »*

Pourtant, l'ONU reconnaît qu'il y a eu certains progrès ces dix dernières années. Cela se manifeste par un climat d'intérêt croissant des gouvernements et des collectivités à l'égard des femmes, une amélioration des soins de santé et l'élargissement des possibilités de formation et d'emploi.

Mais elle montre également que la somme d'injustice dont sont victimes les femmes continue d'être immense. *« Alors qu'elles représentent 50 % de la population mondiale, les femmes font presque les deux tiers de toutes les heures de travail, ne reçoivent qu'un dixième des revenus du monde et possèdent moins de 1 % des biens de la planète. »*

C'est certainement au sein de la famille que les progrès se font le plus attendre et les femmes peuvent toujours se plaindre d'assurer une double journée de travail. Quels que soient les pays, *elles continuent* de s'occuper seules des enfants tout en assumant les travaux ménagers, prenant soin des champs et du petit bétail dans les pays en voie de développement, en travaillant à l'extérieur dans les pays industrialisés.

En moyenne, une Européenne qui travaille dispose de moins de la moitié du temps libre de son mari. Dans le tiers-monde, la situation est pis. *« La principale injustice*, lit-on dans le rapport, *réside moins dans le travail supplémentaire que les femmes doivent fournir en dehors du foyer que dans le fait de prétendre qu'il leur incombe à elles, et à elles seules, de faire tout le travail de la maison. »*

Dans quelle mesure cette accumulation des tâches les pousse à chercher, à maîtriser leur fécondité ? Nul ne peut le dire mais on constate que les femmes se mettent à recourir aux nouvelles méthodes de contraception lorsqu'elles sont mieux informées. Ainsi, en Colombie, la proportion des femmes mariées utilisant des moyens contraceptifs est passée de 21 % à 49 % entre 1970 et 1980. Ce taux atteint 80 % dans un pays comme la Grande-Bretagne. Lorsqu'elles ne peuvent pas avoir accès à la contraception, elles n'hésitent pas, explique le rapport, à avoir recours à l'avortement, et cela souvent dans des conditions désastreuses *mettant fréquemment en péril leur propre vie.* Le nombre d'IVG ainsi pratiquées s'élèverait à cinquante millions par an.

Signe des temps, les femmes doivent de plus en plus se débrouiller sans les hommes. Un tiers des foyers ont une femme à leur tête.

Les femmes assurent presque la moitié de la production alimentaire mondiale et même les *trois quarts en* Afrique. Mais, sur ce continent, ce sont principalement les hommes qui possèdent les terres et, dans le domaine agricole, ce sont eux qui bénéficient de la plupart des crédits, des conseils et des nouvelles techniques.

Citant la FAO, les Nations unies estiment que, *« aujourd'hui, il devient évident qu'un des facteurs contribuant à la famine alimentaire aiguë de l'Afrique est la manière dont les femmes ont été systématiquement exclues de l'accession à la propriété de la terre et de la maîtrise de l'agriculture moderne »*.

Cette façon systématique de s'adresser aux hommes sans tenir *compte de ceux qui* travaillent effectivement dans les secteurs concernés a fait échouer bon nombre d'efforts gouvernementaux ou conduit à des situations aberrantes. Ainsi, en Côte-d'Ivoire, lorsque le gouvernement a encouragé les hommes à se convertir aux cultures de rente, on a assisté à une pénurie de denrées alimentaires de première nécessité. *« Les maris s'étaient approprié une partie des terres les plus fertiles qu'auparavant les femmes réservaient aux cultures vivrières, et, au lieu de s'occuper de celles-ci, les épouses devaient passer le plus clair de leur temps à travailler dans les champs des hommes. »*

Dans le monde, les femmes constituent un tiers de la population active officielle, mais elles occupent les postes les moins bien payés et le chômage les atteint plus que les hommes. *« Pour les femme de nombreuses régions du monde, il n'est que trop vrai de dire qu'elles sont les dernières engagées et les premières licenciées. »*

CH. CH.

(Lire la suite page IV.)

FEMMES 1975-1985

DES CONQUÉRANTES ENTRE DEUX GUERRES

Un entretien avec Geneviève Fraisse

Responsable d'un séminaire sur « les formes du féminisme historique » au Collège international de philosophie, Geneviève Fraisse, chercheur au CNRS, explique ici les avatars du mouvement français et montre comment la trêve actuelle permet une réflexion nouvelle non plus seulement sur la place des femmes dans la société mais sur leurs relations avec les hommes.

« DANS votre attitude à l'égard du mouvement des femmes, comment s'est fait le partage entre militantisme et réflexion ?

— Les deux ont coïncidé dans le temps. Je suis arrivée dans le mouvement au début des années 70, quand le militantisme était en plein essor. C'est aussi à ce moment-là que j'ai commencé mes recherches sur l'histoire et les fondements de la pensée féministe.

— Au terme de la Décennie de la femme, que pensez-vous de l'évolution du féminisme ? Va-t-on vers une « individualisation » de la réflexion, comme semble le montrer votre récent ouvrage sur une intellectuelle du dix-neuvième siècle, Clémence Royer (1) ?

— Je ne suis pas sûre que cette individualisation puisse être généralisée. Il est vrai que je n'aurais pas écrit ce livre sur Clémence Royer il y a dix ans. J'étais alors avant tout sensible à la nécessité de faire une critique des héroïnes et de leur utilisation, et de découvrir derrière ces figures idéalisées la réalité complexe d'une pensée féministe.

» De même, aujourd'hui, je ne cherche pas non plus à faire de Clémence Royer, figure atypique, une héroïne. Elle est un contre-exemple, elle a eu à la fois une philosophie et une pensée féministe. J'ai travaillé sur le lien *entre sa pensée philosophique* (celle de la traductrice de Darwin, de l'économiste, de l'anthropologue) et sa pensée féministe (quelle est l'origine de l'inégalité entre hommes et femmes ? Comment peut-on la combattre ?). Ainsi, ce travail ne marque nullement pour moi un changement d'orientation. J'ai en préparation une étude sur les origines du féminisme au dix-neuvième siècle.

— Au vingtième siècle, aujourd'hui, est-on dans une période de latence du féminisme ?

— Il suffit d'ouvrir n'importe quel magazine féminin pour trouver l'expression de « *post-féminisme* ». *La disparition du* mouvement est indéniable, même si le féminisme n'est pas mort. L'expression de post-féminisme va avec ce regard distant des jeunes qui ne comprennent pas qu'on puisse *« avoir un rapport aussi parcellisé au monde »*.

» Ce qui est étonnant, c'est que le mouvement des femmes représentait une sorte de transversalité dans le champ social et que, soudain, l'image qu'il renvoie est celle de la plus grande fragmentation.

— Comment en est-on arrivé là ?

— Il faut réfléchir sur l'histoire. Un mouvement féministe correspond à un moment historique de conflit entre les sexes. Ce conflit, évidemment récurrent dans l'histoire, trouve à certaines époques une expression collective. Mais, à la différence du conflit gouvernant-gouverné, ou patron-ouvrier, il est peu circonscrit et se diffuse dans l'ensemble du tissu social. Il ne peut donc pas se perpétuer sous sa forme la plus intense, et des besoins de réconciliation apparaissent, entraînant un rejet de l'expression collective.

» Plus précisément, il faut considérer la façon dont s'est faite l'histoire du féminisme. Jusqu'à une période récente, le féminisme se concevait en dehors d'une histoire cumulative. A cela différentes causes : d'abord un manque d'institutions qui a paralysé le développement d'une mémoire collective ; ensuite, une annulation immédiate de la geste féministe par le sarcasme ou la caricature.

» Enfin, les femmes elles-mêmes, exclues depuis longtemps de la représentation historique, ne se posent pas toujours comme des sujets historiques. D'où la difficulté d'établir des filiations, sur le plan tant politique qu'intellectuel.

— Les causes internes de l'essoufflement du féminisme excluent-elles des causes externes, tels le rejet du militantisme ou les retombées de la crise économique ?

— Dire que les revendications féministes deviennent moins *urgentes dans une période de* crise, ce n'est pas toujours une bonne explication. On a bien assisté à une explosion du féminisme en pleine révolution de 1848 ! Certes, l'essoufflement actuel peut être relié à un contexte plus global, ce qui n'exclut pas qu'un travail souterrain soit en train de se faire.

» Quand on sait que le mouvement des femmes s'est constitué autour des notions de solidarité et de sororité, on comprend que les *conflits aient été d'une violence à* la mesure de l'intensité de la fusion initiale. Les luttes intestines se sont surtout déclarées à partir de 1975. Je ne sais pas si, comme on le dit parfois, elles se cristallisent autour de deux pôles, séparatisme et intégration, ou si les deux attitudes se sont succédé dans le temps. En tout cas, pour nourrir la réflexion, je prendrai deux références chronologiques. En 1975, nous avons contesté le début de la Décennie de la femme, car notre radicalisme passait par la critique théorique de l'institution masculine. Puis, en 1981, la rencontre socialisme-féminisme a pu se traduire par le *recours à l'institution*.

— A-t-elle mis en danger le caractère subversif du mouvement ?

— La réponse doit être nuancée. Etre reconnu donne, à l'évidence, des moyens matériels. Néanmoins, ce type de reconnaissance limite, alors que le mouvement des femmes est traditionnellement transversal, même si la relation entre l'autonomie et la dépendance du féminisme par rapport à l'ensemble du champ social n'a pas été suffisamment pensée.

— Est-ce par confort qu'on a fait l'économie de cette réflexion ?

— Tout ne peut pas se faire en même temps. Pourtant, le problème des « importations » idéologiques et intellectuelles dans le mouvement féministe aurait dû être plus rapidement pris en compte. C'est une réflexion qui oblige à devenir modeste, mais qui permet d'aller plus loin, dans l'analyse du rapport aux institutions, comme dans celle du *rapport aux théories*.

— Ces recherches érudites ont-elles une efficacité pratique ?

— Dans les années 70, quand les féministes parlaient de la contraception et de l'avortement, on disait déjà *« ce ne sont que des intellectuelles »*. Ces acquis sont désormais passés dans l'histoire.

— Sont-ils pour autant irréversibles ?

— Je ne sais pas. On peut penser que non si l'on regarde ce qui se passe aux Etats-Unis. A la différence des luttes ouvrières, les conflits entre les sexes ne suivent pas une histoire linéaire. Quand on observe l'évolution du féminisme, on découvre des moments de régression effrayante. La loi sur le divorce élaborée pendant la Révolution de 1789 a été annulée en 1816 ! On a attendu 1884 pour avoir de nouveau le droit de divorcer...

— Parlons de l'avenir : l'avènement des mères porteuses va-t-il encore changer la condition des femmes ?

— Le changement est énorme. Mais il n'y a pas à ce sujet — au contraire de l'avortement — d'unanimité parmi les féministes. Certaines y voient une nouvelle exploitation du corps de la femme, d'autres affirment qu'on a enfin dissocié sexualité et reproduction. Pour ma part, je trouve cette dissociation ambiguë. Si elle a été libératrice, elle peut aussi produire une curieuse représentation du désir.

— Que pensez-vous du déséquilibre entre les sexes : des femmes affranchies, célibataires le plus souvent (2), laissant en arrière des hommes qui n'ont pas su changer ?

— Il est vrai qu'il existe une image de « femme performante », mais elle peut être aussi bien le produit d'attentes masculines. Cependant, que les femmes fassent leurs choix propres ne signifie pas qu'elles renoncent à leurs rapports aux hommes. Les femmes actuelles ont sans doute, plus qu'auparavant, une certaine facilité à circuler dans les images féminines. Néanmoins, de l'autre côté, la réalité traditionnelle perdure, avec ces filles de vingt ans qui se marient et cessent de travailler, pour le plus grand soulagement des hommes.

— En définitive, y a-t-il eu une rupture radicale dans l'histoire des femmes depuis une quinzaine d'années ? Y a-t-il les femmes d'avant la contraception et celles d'après ?

— *Sans aucun doute. Mais on* ne saurait s'en tenir à cette constatation. Aujourd'hui, la nouveauté essentielle de la pensée féministe, c'est la volonté de ne plus se concentrer sur les femmes pour travailler sur la différence des sexes : se donner la possibilité de réfléchir sur les rapports entre les hommes et les femmes et pas seulement sur une identité féminine, détachée de tout contexte. Pour moi, l'émergence de ce courant marque un tournant. Désormais, on ne peut plus extraire la femme du champ social et de son rapport au masculin. On ne peut plus en faire une entité séparée. »

Propos recueillis par
FLORENCE LAUTREDOU, RAPHAËLLE RÉROLLE et JOSYANE SAVIGNEAU

XAVIER LAMBOURS

(1) *Clémence Royer, philosophe et femme de sciences*, « La découverte », 1985 (*le Monde* du 28 juin.)

(2) Geneviève Fraisse a participé à un ouvrage collectif sur les *« itinéraires de la solitude féminine, 18e–20e siècles » Madame ou Mademoiselle*, textes rassemblés par Arlette Farge et Christiane Klapisch-Zuber (Montalba, 1984).

● Geneviève Fraisse a participé à la fondation, en 1975, de la revue *les Révoltes logiques*. Elle est l'auteur de *Femmes toutes mains, essai sur le service domestique* (Le Seuil, 1979), a collaboré à divers ouvrages collectifs : *l'Histoire sans qualités* (Galilée 1979) *Stratégie des femmes* (Tierce, 1984) ; *Une histoire des femmes est-elle possible ?* (sous la direction de Michelle Perrot, Rivages 1984).

LE TABLEAU DES NATIONS UNIES

(Suite de la page III.)

Citant une étude du Bureau international du travail (BIT), les Nations unies soulignent que si, pendant la décennie, les femmes ont rejoint la population active du monde à un rythme de dix millions par an, leur part dans le marché mondial du travail n'a progressé que lentement puisqu'elle est passée de 31 % en 1950 à un peu plus de 35 % en 1985. On les trouve surtout dans les emplois les moins qualifiés et les secteurs de service.

Au plan des salaires, l'égalité continue en général d'être un vœu pieux, tout comme l'égalité des chances dans la promotion, mais les Nations unies notent que quatre-vingt-dix pays en 1983 contre vingt-huit en 1978 ont dans leur code une législation en vertu de laquelle il est illégal de payer aux hommes et aux femmes des salaires différents pour un même travail.

Ce n'est que très récemment que les femmes ont été reconnues par les organisations internationales responsables de la santé de la famille et que les spécialistes de la planification sanitaire s'adressent à elles pour les aider à équilibrer les repas, à se procurer de l'eau potable et leur apprendre des règles élémentaires d'hygiène.

Malgré les progrès réalisés pour les soins des mères enceintes et des bébés, nombreuses sont celles qui meurent en couches (plus d'un demi-million de femmes chaque année en Afrique et en Asie) et plusieurs millions vivent avec les *stigmates de grossesses difficiles*.

Est-ce la conséquence de toutes les responsabilités qui pèsent sur leurs épaules ? Les femmes risquent deux fois plus que les hommes d'être en proie aux maladies mentales (Bangladesh) et utilisent deux fois plus de tranquillisants.

La réduction des écarts d'éducation entre les filles et les garçons constitue une grande victoire de la décennie. Cette année, 82 % de garçons et 71 % de filles en âge d'aller à l'école primaire sont en classe. Cet essor numérique est plus fort dans le primaire, mais on note également une augmentation des effectifs féminins dans le secondaire.

Tout n'est cependant pas parfait. Il existe encore des pays où les filles doivent rester à la maison pour aider leur mère et, surtout, elles continuent d'être orientées vers des filières traditionnelles, peu adaptées au marché de l'emploi. Au Danemark, en 1982, les deux tiers des élèves des lycées techniques ne *bénéficiaient de l'enseignement* que de trois matières : *confection*, stylisme et hôtellerie.

La politique, et le pouvoir en général, continue d'être essentiellement une affaire d'hommes. Ce n'est qu'avec une extrême lenteur que les femmes pénètrent ce dernier bastion. Il existe entre 20 % et 30 % de femmes députés aux Parlements danois, suédois et finlandais et, dans la majorité des pays européens, celles-ci n'occupent qu'entre 5 % et 11 % des postes gouvernementaux.

Ch. Ch.

LES DROITS DES FRANÇAISES

(Suite de la page III.)

A travers ce bouleversement que connaît progressivement la société française apparaissent d'une façon encore très floue un nouvel homme et une nouvelle femme. Le bond vécu ces dix dernières années en matière de sexualité, de procréation et de filiation inquiète la sociologue Evelyne Sullerot. *« Nous nous trouvons aujourd'hui devant des femmes, des mères, au rôle hypertrophié à côté de celui du père*, explique-t-elle. *Cela ne pourra que se retourner contre la mère dans un certain temps... »*

Inutile de nier que cette mutation fait apparaître un certain nombre d'hommes et de femmes mal dans leur peau, *« mais on ne vit pas un chamboulement aussi radical sans malaise »*, note la philosophe et écrivain Elisabeth Badinter. Côté femmes, on concilie tant bien que mal les différents rôles. En revanche, côté hommes, on cherche encore à se définir. Le macho n'a plus droit de cité; mais quel équilibre peut-il trouver ?

« Depuis l'origine des temps, il y a eu un rapport de complémentarité entre hommes et femmes, explique Elisabeth Badinter. *Il y avait toujours un domaine inaccessible à l'autre. Cette tradition universelle se trouve aujourd'hui remise en cause. »*

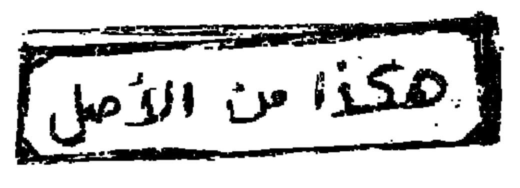
Les apports législatifs ou scientifiques en matière de procréation ont changé les cartes. Et on assiste, selon Elisabeth Badinter, à un imperceptible glissement de la lutte pour l'égalité vers une lutte pour l'identité, la similitude entre les sexes.

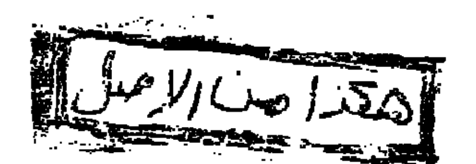
Satisfait, le dernier carré de femmes se réclamant du féminisme ne cache pas en même temps son inquiétude. Inquiétude surtout devant les jeunes filles, qui considèrent l'égalité comme pratiquement acquise et ne perçoivent pas la nécessité de se mobiliser sur quelque chose qu'elles estiment démodé. *« Nos acquis sont très fragiles*, expliquent les militantes de *Choisir*, le mouvement de Gisèle Halimi. *Sans compter que, très souvent, nous n'avons obtenu que des demi-mesures par rapport à ce que nous demandions. »*

De plus en plus de femmes — y compris au sein du Parti socialiste — sentent la nécessité d'entamer une réflexion globale sur ces acquis, leurs effets pervers et secondaires, ainsi que sur ce qu'il reste à faire. Et l'idée qu'il faudrait peut-être trouver un autre langage commence à germer. Signe : Choisir avait choisi pour son dernier congrès le thème : « Quel discours et quel féminisme pour demain ? »

CHRISTIANE CHOMBEAU.







FEMMES 1975-1985

SAINTE MATRONE

par Josyane Savigneau

Découvreuse de talents pour les uns, matrone abusive pour les autres, Françoise Verny, conseillère chez Gallimard après l'avoir été chez Grasset, a toujours fait la part belle aux femmes écrivains. Celles-ci confisquent désormais les premières places des hit-parades de l'édition. Duras, Deforges, Ernaux, Avril, les raisons d'une domination que pour une fois les hommes ne discutent pas.

FRANÇOISE VERNY ne saurait passer pour le symbole de la réussite des femmes dans l'édition, tant elle en est l'exception. Elle n'est pas non plus l'inévitable femme-alibi que s'offre désormais tout milieu misogyne. Personnage incomparable – au sens premier du mot, – elle ne trouve d'égal ni chez les hommes ni chez les femmes.

Star et « ogresse », aussi *profondément secrète* qu'elle est spectaculaire en apparence, « accoucheuse » d'auteurs selon ses admirateurs, manipulatrice avide de pouvoir selon ses détracteurs, Françoise Verny règne – hier chez Grasset, aujourd'hui chez *Gallimard* – *quand* les autres en sont encore à essayer de se frayer un passage (lire son portrait publié dans *le Monde* du 23 mars dernier).



BONNOTTE/GAMMA

Françoise Verny chez Gallimard.

En vingt ans d'édition et de réussite multimédias (de l'avènement des nouveaux philosophes, qu'elle a provoqué, aux multiples adaptations télévisées qu'elle a réalisées), elle a pu observer et analyser l'émergence des femmes, dans la dernière décennie notamment, sinon dans la littérature – dont elles n'étaient pas absentes, – du moins sur le marché littéraire, où elles occupent, depuis quelques années, les premières places.

Au début des années 70, période du féminisme triomphant, on a vu se multiplier les collections réservées aux femmes dans la plupart des grandes maisons d'édition ; il n'en reste guère. Des livres « phares », comme *Ainsi soit-elle*, de Benoîte Groult, ou *Paroles de femme*, d'Annie Leclerc (tous deux chez Grasset), ont relayé le propos féministe auprès du grand public, tandis que des ouvrages de témoignage ou de recherche, de femmes sur des femmes (pour des femmes ?), étaient publiés un peu partout.

Les femmes prenaient la parole collectivement, exprimant un courant de pensée, un mouvement social. C'était l'époque du désintérêt pour le roman et de la gloire des sciences humaines. Les femmes, majoritaires dans la société française, mais encore considérées sinon comme une minorité, du moins comme mineures, sortaient du « placard », ensemble.

Peu à peu, la frénésie des sciences humaines a laissé place à une nostalgie de la fiction, puis à un retour au romanesque. « *Les femmes ont joué un grand rôle dans ce retour au romanesque*, estime Françoise Verny.

On connaît le goût des femmes pour l'histoire et le romanesque, ce qui a donné une abondance de romans historiques dont les succès majeurs sont ceux de Jeanne Bourin et de Régine Deforges. Mais cela va beaucoup plus loin. Les femmes ont osé créer, écrire dans des directions très différentes.

« *En dix ans, elles se sont en partie emparées du roman. Beaucoup de choses dans la liberté littéraire que nous connaissons aujourd'hui viennent des femmes. Elles ont quelque chose à dire, non seulement sur les femmes, mais sur le monde. Ce qu'elles écrivent est très difficile à cataloguer.*

Marguerite Duras et son immense public

Leurs succès ne sont ni des succès féministes ni des succès de littérature féminine. Il y a eu dans la dernière décennie une libération des femmes par rapport à la libération-de-la-femme. Elles ont conquis le droit à l'individualité. Il suffit de citer quelques noms : Marguerite Duras, Annie Ernaux, Régine Deforges, Nicole Avril... Quoi de commun entre elles ? »

« *Les femmes sont particulièrement sensibles à l'esprit du temps*, ajoute Françoise Verny. *Elles reflètent parfaitement l'époque et son individualisme. Un des plus beaux succès, exemplaire, c'est celui de Marguerite Duras cette année : un grand écrivain, une grande histoire d'amour et la rencontre avec un immense public.* » (Marguerite Duras a vendu plus de 780 000 exemplaires de son dernier livre, *l'Amant*, depuis septembre 1984.) « *Bien sûr, quand je suis entrée dans l'édition, il y avait déjà des femmes écrivains avant conquis un public : Christiane Rochefort, Christine de Rivoyre, Françoise Mallet-Joris et Françoise Sagan, qui ont été reconnue très jeunes. Mais le phénomène actuel* (cette sorte de « confiscation » des premières places sur les listes de ventes par les femmes) *est révélateur d'une réelle évolution sociale.* »

Si les femmes ont le vent en poupe en littérature, où la création est individuelle, elles émergent à peine – et avec peine – au cinéma ou à la télévision. « *Dès qu'il y a des capitaux en jeu, on hésite encore à faire confiance aux femmes*, explique Françoise Verny. *De plus, il reste, quoi qu'on en dise, la vieille idée qu'on ne fait pas commander des techniciens par des femmes. Sur la capacité des femmes à la conduite des affaires, il n'y a pas eu grand changement depuis dix ans.* » Dans l'édition comme dans la presse, dès qu'il s'agit de diriger, les hommes préfèrent rester entre eux.

Les succès littéraires des femmes ont sans doute déplu à certains hommes (mais on s'accommode vite des blessures d'amour-propre). En revanche, admettre que des femmes puissent les aider à écrire, les publier et leur assurer un large public, c'est une autre affaire... Il faudra peut-être bien plus qu'une autre décennie pour mener à bien cette ultime conquête, l'égalité dans le pouvoir. ■

VOTRE DÉPUTÉE

MARIE-FRANCE LECUIR est bien trop ambitieuse. Nul ne conteste ses mérites, mais comme elle dit en souriant : « *Je préférerais être choisie pour eux plutôt que pour mon sexe.* » C'est là en demander beaucoup dans le monde politique.

Pas de contresens quand même ! Mme Lecuir ne correspond pas à cette vision des femmes en politique que lui décrivait, le jour de son entrée au conseil général du Val-d'Oise, M. Yves de Kerveguen, qui fut longtemps le suppléant de M. Michel Poniatowski : « *Ce sont toujours les femmes qui ont mené la politique. Depuis les alcôves, elles ont fait la grandeur de la France.* » Non, tout simplement Marie-France Lecuir doit, bien à contrecœur constater : « *Je me défends d'être féministe mais j'ai toujours profité de ce mouvement.* »

En 1976, quand la section socialiste de Pontoise doit trouver un candidat contre l'apparemment indéracinable maire de la ville et président du conseil général, M. Adolphe Chauvin, c'est parce *qu'elle est enseignante* certifiée et qu'un combat politique ne peut nuire à sa carrière professionnelle qu'elle est choisie après que six hommes eurent renoncé. Une triangulaire inespérée lui permet de l'emporter.

Cinq ans plus tard, il faut préparer les législatives de la vague rose. Mme Lecuir n'a pas de prétentions. Chez elle, le siège est déjà détenu par un socialiste. Dans la circonscription voisine, celle de Montmorency, elle défend la candidature d'un de ses amis *rocardiens*. Seulement, Paris, usant d'une technique alors fréquemment utilisée, annonce que la place doit revenir à une femme. Avec 274 voix d'avance sur 80 626 suffrages exprimés, elle l'emporte.

Aujourd'hui encore, elle doit bien constater que si elle figure – ce qui est loin d'être assuré – sur la liste de son parti dans le Val-d'Oise en position éligible, elle le devra à son sexe plutôt qu'à son travail.

Pourtant Marie-France Lecuir a su tenir sa place dans ce monde difficile où les élus locaux ne lui pardonnent guère d'être une femme, même si, à Paris, elle n'a jamais ressenti une telle attitude. Ce n'est pas une grande vedette du Palais-Bourbon, mais elle y travaille beaucoup.

Depuis que, le 9 juillet 1981, elle est montée à la tribune « *malade de trac* » pour, au nom des nouveaux élus socialistes, apporter son soutien au gouvernement de Pierre Mauroy, elle a pris l'habitude de gravir les quelques marches qui permettent de s'adresser à l'hémicycle pour tenter de faire comprendre dans cet univers masculin « *le souci de la vie quotidienne, la défense du mouvement associatif, la volonté d'être concrète* ».

Pas de grande tirade féministe pour Marie-France Lecuir, qui ne s'est associée à aucune des grandes batailles de ses collègues femmes, mais qui fut le rapporteur du projet de loi sur l'égalité professionnelle des hommes et des femmes, et qui tient beaucoup au « e » féminin avec lequel elle titre sa « *lettre de votre députée* ».

C'est sa façon à elle de défendre la condition féminine. Elle qui se félicite que les femmes soient « *moins ardentes que les hommes dans la course au pouvoir, à l'argent, aux honneurs* ». Elle qui reconnaît que l'héritage des femmes de sa famille « *petite-bourgeoise, catholique et provinciale* » continue à peser sur elle en lui donnant quelques regrets de ne pas assez s'occuper de ses deux enfants. Elle qui évoque avec plaisir les vacances cévenoles où elle se livre aux joies de la cuisine et de la confiture, la « *vraie vie* », dit-elle nostalgique. Mais elle qui voudrait être d'abord socialiste, ensuite députée, enfin seulement, *femme*.

Et son mari ? Enseignant lui aussi, il est, depuis mai 1981, membre officieux de cabinets ministériels : « *Il aura plus influencé que moi les actes du gouvernement ; il a plus de pouvoir que moi* », constate-t-elle sans regrets.

Le pouvoir dans l'ombre pour le mari. Les attributs de l'élu pour la femme. Dans le ménage Lecuir, la hiérarchie traditionnelle, qui accorde les responsabilités les plus importantes à *l'homme*, est, *malgré* les apparences, respectée.

THIERRY BRÉHIER.

ITALIE : LE CODE ANTI-NAPOLÉON

par Marie-Delphine Bonata

IL suffit de composer un numéro de téléphone, le 16611, pour que, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, fonctionne, par les soins du ministère de la santé publique, un service « femme ».

Un coup de téléphone, et l'on sait tout sur le contrôle des naissances, sur les aspects les plus intimes de la santé de la femme et de celle de l'enfant : une sorte de docteur Spock est ainsi à la constante disposition des Italiens. Une voix de femme explique avec calme les difficultés dues à un stérilet, que faire si l'on a oublié de prendre la pilule et même comment prévenir les inconvénients éventuellement ressentis par l'homme dérangé par les techniques contraceptives.

C'est en somme la fin des rougeurs de jeune fille, de la gêne à parler de ces « choses-là ». La lycéenne n'a plus besoin d'affronter les semonces d'une mère pas toujours conciliante et, comme dirait le Don Juan de Mozart, même « *la giovan principiante* » peut s'informer anonymement de toutes les techniques possibles pour faire l'amour sans risques. Le téléphone répond, il ne s'impatiente jamais, et si l'on ne comprend pas, il répète à l'infini.

Ce service téléphonique peut paraître anecdotique, mais, pour l'Italie, c'est un vrai miracle.

Il faut dire que bien des choses ont changé depuis que Jean-François Revel provoqua un petit scandale dans la Péninsule avec son livre *Pour l'Italie*, dans lequel il affirmait que les femmes italiennes n'avaient même pas encore appris à s'épiler les jambes.

Les Italiennes ont peut-être commencé tard à se préoccuper de leur situation, mais, en une décennie, elles ont fait des pas de géant. La première révélation de cette mutation remonte à 1974 et au référendum qui se proposait d'abroger la loi sur le divorce. Votée en 1970, négociée avec tact entre les partis laïcs et le Vatican, *cette loi n'était guère appréciée* par le machisme catholique italien. Le saut semblait trop grand.

Jusqu'en 1970, le mariage était indissoluble, le code civil obligeait la femme à obéir au mari, à le suivre partout, à accepter même son « *ius corregendum* » (droit de punition) sans broncher et sans pouvoir dénoncer sa violence, tandis que la moindre escapade adultérine risquait de la conduire en prison.

Grandie à l'ombre du code Napoléon, la femme italienne n'inspirait que peu de confiance aux partis de la gauche traditionnelle (communistes et socialistes) qui affrontèrent le référendum contre le divorce convaincus que les traditions et la foi religieuse (faisant du mariage un sacrement) l'emporteraient, par la faute même des femmes. Ils se trompaient. Les partisans du divorce remportèrent une écrasante victoire attribuée au « peuple des femmes ». Jusqu'à l'aube, Rome fut en fête, les femmes occupant la nuit et la ville.

Expier les « péchés » masculins

A partir de ce moment, la guerre de libération de la femme se transforma en une sorte de marche triomphale. Une année *plus tard, en 1975, une nouvelle* loi, celle de la réforme du droit de la famille, modifia radicalement la condition de la femme : les enfants nés hors du mariage pouvaient désormais être reconnus ; la séparation des biens était instaurée ; *un régime démocratique* et égalitaire s'installait au sein des familles italiennes.

En 1977, sur la lancée de ces victoires, qui sont une façon d'expier les « péchés » masculins, le Parlement approuve la loi numéro 903 sur l'égalité dans le travail entre l'homme et la femme : la femme doit jouir non seulement de l'égalité salariale mais du droit égal d'accès à toutes les carrières. Cette égalité s'étend à des domaines divers. Si l'enfant est malade, le père doit aussi pouvoir être mis en congé-maladie et soigner la rougeole ou la scarlatine de son fils.

En 1978, une loi sur l'interruption de grossesse ôte tout caractère de délit à l'avortement. Trois ans plus tard, un référendum, demandé par ceux qui veulent abroger cette loi est rejeté sans autre formalité. Toutes les batailles politiques sont accompagnées, ces années-là, par de gigantesques manifestations féminines, même après la crise des mouvements de gauche. Il ne fait pas de doute que l'émancipation de la femme est accélérée par la grande vague féministe : « *Nous voulons être libres, nous refusons d'être assimilées à l'homme, nous sommes contre toutes les oppressions* », disaient-elles.

Le mouvement de libération de la femme, qui a été en Italie plus vaste et plus virulent que dans les autres pays, ne dura toutefois pas longtemps ; suffisamment cependant pour que ses effets sur la culture et sur la politique soient déterminants. Le féminisme est à l'ordre du jour dans tous les partis. Le mouvement extraparlementaire Lotta continua est même pratiquement liquidé en l'espace d'une Assemblée par la révolte des femmes qui le composent. Le Parti communiste est lui aussi fortement ébranlé.

Aujourd'hui, alors que le féminisme n'existe plus qu'au niveau des institutions, c'est le PCI qui compte le plus de femmes au Parlement (ainsi, la présidente de la Chambre des députés est Nilde Jotti, membre du comité central) et dans les administrations locales. Avec ses 32 députés, le PCI représente 71 % de toutes les femmes parlementairees (le PSI n'a que deux députés).

Sept ans pour divorcer

Le référendum sur l'avortement a été le dernier succès enregistré conjointement par les forces féministes et celles favorables à l'émancipation. Le crépuscule du mouvement a des raisons communes à celles des autres pays occidentaux. Mariella Gramaglia, jeune directrice du journal *Noi donne*, qui depuis le 8 mars a reparu totalement rénové, après quarante ans d'existence honorable aux côtés des grands partis de masse, explique qu'en Italie il faut ajouter « *la crise du mouvement ouvrier, les effets destructeurs du terrorisme, la défaite du PCI, en tout cas en tant que force qui se proposait de gouverner le pays. Tout cela a contribué à désagréger le mouvement féministe. Il n'est cependant pas pour autant mort. Je préfère dire qu'il est en veilleuse.* »

Le reflux que connaît le mouvement féministe, comme après un raz de marée, a laissé un paysage modifié. La « planète des femmes » a changé, mais le bilan n'est pas négatif, ni sur le plan de la transformation irréversible des relations entre l'homme et la femme « dans le privé », ni sur *celui des droits conquis, même si* la réalité ne correspond pas toujours aux dispositions légales.

Les lois existent, mais le pourcentage des hommes qui restent à la maison pour soigner leurs enfants est inexistant. L'interruption de grossesse est autorisée, mais les structures disponibles sont souvent défaillantes, ou bien les médecins se réfugient derrière le principe du droit à la vie. Le divorce est un droit, mais il faut attendre environ sept ans avant de l'obtenir. L'égalité en matière de travail est une grande victoire, mais l'absence d'infrastructures adéquates oblige bien des femmes à rester au foyer.

Cependant, le gouvernement Craxi a nommé une « commission pour la parité », dirigée par la socialiste Elena Marinucci.

(Lire la suite page VI.)

FEMMES 1975-1985

Ritt Bjerregaard

RITT BJERREGAARD (social-démocrate, née en 1941) et Mimi Jakobsen (démocrate du centre, née en 1948) ont, cette dernière décennie, dominé la petite troupe des féministes membres des six gouvernements qui se sont succédé à Copenhague.

Elles le doivent à leur personnalité originale, et aussi au fait qu'elles ont été chargées de secteurs intéressant de larges couches de l'opinion : l'éducation et les affaires sociales pour la première (1975/1982), la culture, la radiotélévision et les sports pour la seconde (1982/1985).

Toutes deux sont passées par l'enseignement. Ritt Bjerregaard a été institutrice et conseiller pédagogique des syndicats ; Mimi Jakobsen, assistante de philologie allemande à l'université. Entrées de très bonne heure en politique, elles avaient l'une et l'autre à peine doublé le cap de la trentaine quand elles reçurent leur premier portefeuille.

Dans le domaine vestimentaire, elles ont un penchant commun pour l'élégance « dans

PAROLES DE MINISTRES

le vent » : Ritt Bjerregaard a longtemps porté une queue de cheval lui battant les reins, sa collègue affectionne les robes fleuries et les bijoux d'avant-garde. Cela leur a valu à leurs débuts d'être traitées par les médias de *« pin-up purement décoratives »*, jusqu'à ce qu'elles aient fait — rapidement — la preuve de leur sérieux et de leur efficacité.

Là s'arrête le jeu des analogies. Des contrastes accusés se dessinent entre elles dès que l'on touche au chapitre « tempérament, style de vie, conception de leur rôle ».

D'un abord froid, presque distant, qui l'a fait surnommer « la bombe glacée », Ritt Bjerregaard est une théoricienne et une dialecticienne redoutable, toujours prête à trancher dans le vif des débats de la social-démocratie, où elle se complaît visiblement. Cette attitude lui a gagné de chauds partisans, qui lui trouvent l'*« étoffe d'un futur premier ministre »*, et des inimitiés irrémédiables, y compris au sein de son propre parti, où certains n'apprécient pas en outre ses goûts affirmés pour le luxe.

Elle s'est aliéné nombre de gens en prédisant la disparition, d'ici au vingt et unième siècle, des commerçants indépendants. Se situant à l'aile gauche de la social-démocratie, elle a lutté jusqu'en 1973 contre l'adhésion du Danemark au traité de Rome.

Responsable d'une réforme scolaire contestée, elle s'est engagée ouvertement dans la voie d'un féminisme militant, qui l'a amenée à tenir parfois des propos difficiles à accepter pour son entourage lui-même. Ainsi, à maintes reprises, elle a déclaré qu'avoir une progéniture était incompatible avec sa carrière (elle est mariée à un professeur d'histoire), et qu'elle se réjouissait d'appartenir à une génération où les femmes pouvaient librement choisir entre mettre un enfant au monde ou acheter une voiture, sans qu'il n'y ait rien de critiquable à retenir la seconde solution.

« Ministre chaleureux et enthousiaste », comme l'a qualifiée son homologue Jack Lang lors d'une visite officielle, Mimi Jakobsen estime au contraire parfaitement possible de concilier ses deux passions : son métier de mère et celui de femme politique. En 1981, elle a mené sa campagne électorale tambour battant alors qu'elle attendait un heureux événement, et elle est intervenue avec énergie à la tribune du Folketing jusqu'à la veille de son accouchement.

Les difficultés auxquelles elle se heurte dans la poursuite de ses tâches diverses sont d'un autre ordre. Elle a d'abord le constant souci de se démarquer de son père, Erhard Jakobsen, fondateur en 1973 du Parti social-démocrate, qui la considère déjà comme sa dauphine. Elle ne veut pas être la « voix de son maître », pas plus qu'elle ne souhaite se laisser annexer par les chapelles et groupuscules intellectuels...

Appartenant à la formation la plus pro-européenne de l'hémicycle, elle est paradoxalement contrainte de rejeter tout projet de coopération culturelle avec les Dix parce qu'une majorité de la Chambre unique s'y oppose systématiquement... Pourtant,



Mimi Jakobsen

elle rêve d'ouvrir largement le Danemark au souffle extérieur, *« source d'inspiration qui l'a tellement enrichi dans le passé »*.

A ses compatriotes, qui prétendent voir dans la CEE et les travailleurs étrangers une menace pour l'héritage culturel danois, elle réplique : *« Je ne comprends pas... Quand nous voyageons hors frontières, nous sommes fous d'exotisme ; mais quand l'exotisme s'installe à Noerrebro (le Belleville de Copenhague), rien ne va plus. C'est grotesque ! Pour ma part, je ne trouve pas l'odeur de l'ail pire que celle des choux rouges (plat national danois). »*

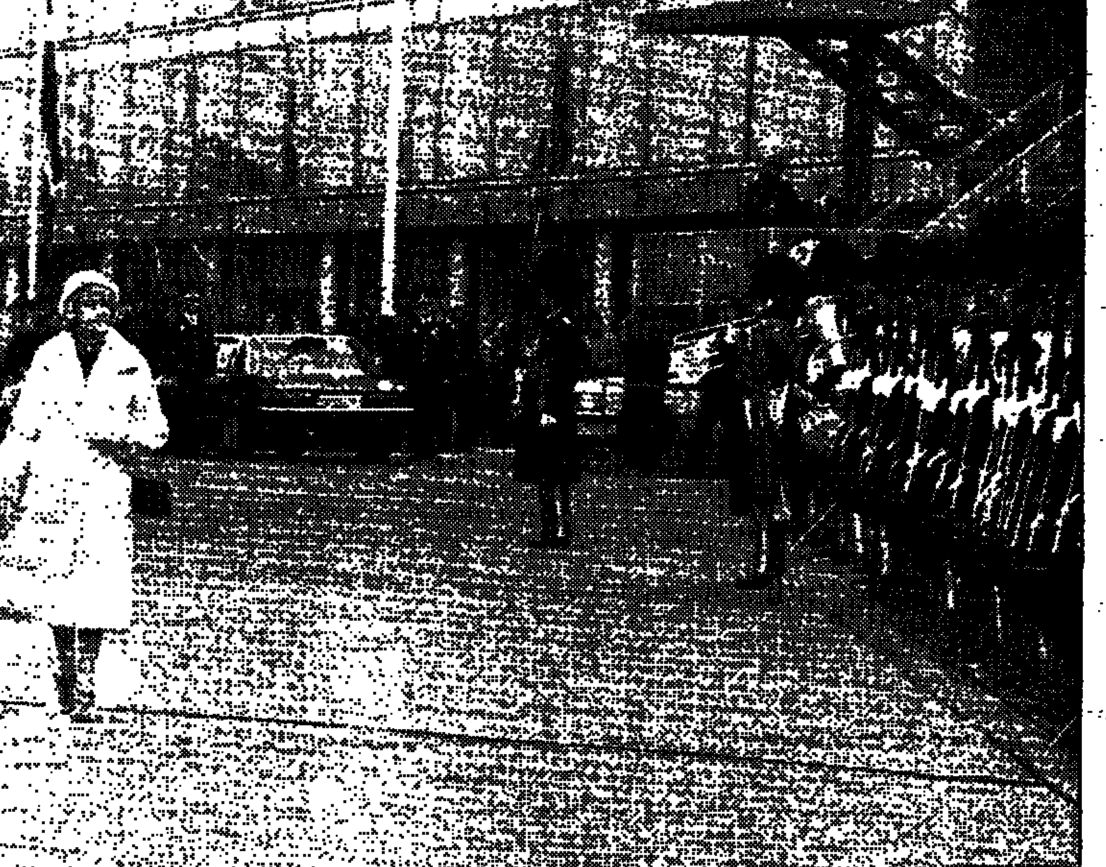
Adversaire de tout dirigisme esthétique et de tout égalitarisme étroit, elle se défend modestement de rien vouloir imposer à personne. *« Je ne suis pas là pour dicter aux gens leurs goûts et leurs aspirations littéraires et artistiques. Je dois seulement essayer de gérer au mieux un budget à même de permettre à chacun de s'épanouir à sa guise dans les activités culturelles et sportives qu'il préfère. »*

C. O.

LES SCANDINAVES EN POLITIQUE

par Camille Olsen

Un chef d'Etat en Islande, un chef de gouvernement en Norvège ; partout des ministres et des députés. Parties plus tôt que d'autres Occidentales à la conquête de leurs droits, les Scandinaves ont tout de même repris, ces dix dernières années, le chemin du militantisme. Pour obtenir des succès plus marquants en politique qu'ailleurs.



Vigdis Finnbogadottir, présidente de la République islandaise, en visite officielle au Danemark en 1981.

UNE décennie des Nations unies pour la femme ? Initialement, cette perspective n'avait pas soulevé l'enthousiasme en Scandinavie. S'estimant très en avance politiquement et socialement sur la plupart de leurs homologues de la planète, y compris celles d'une bonne partie de l'Europe (ici, la chronologie des événements en témoigne), les responsables des organisations féminines nordiques (solidement et anciennement structurées), leurs adhérentes et leurs sympathisantes, avaient d'abord fait la fine bouche.

Elles ne voyaient pas *a priori* l'intérêt qu'elles pouvaient glaner à s'aligner sur cette opération. Puis elles avaient vite changé d'avis. Cette décennie ne leur offrait-elle pas une occasion salutaire de faire le point des progrès réalisés depuis qu'un siècle plus tôt leurs aïeules s'étaient lancées à l'assaut du droit de vote ?

Et voilà qu'en présidant à cet examen elles découvraient à leur profonde surprise et aussi un peu à leur honte que ce bilan était loin d'être entièrement positif. Après la percée des premières conquêtes des pionnières des générations d'avant et d'après 1914, le rythme de la marche en avant avait connu des ralentissements ou des ratés. Les soubresauts de l'agitation de 1968 n'avaient eu en ce domaine que des incidences limitées.

En 1975, la participation des femmes à la vie publique dans les cinq « pays frères » demeurait relativement modeste. Elles constituaient une minorité quasi négligeable au niveau des cadres supérieurs, administratifs et privés, ainsi qu'aux commandes des entreprises industrielles et commerciales.

Du côté des droits civils, des salaires, des possibilités de promotion et d'emploi, que de lacunes à combler encore ! Que de discriminations plus ou moins voilées à bousculer ou à abolir.

Partant de ces constatations, les plus déterminées et les plus audacieuses déclenchaient une vaste offensive tout terrain. Les livres, les thèses, les tribunes libres, les revues, les séminaires, les cercles de recherches consacrés aux problèmes du deuxième sexe vus sous un angle historique et sous celui de l'actualité, se multiplièrent.

On vit naître des maisons de la femme, un musée de la femme (à Aarhus, au Danemark), des refuges pour femmes battues et toute une gamme de mouvements divers, plus ou moins sauvages et marginaux, parrainés parfois par des sommités, comme l'actrice norvégienne Liv Ulmann, à travers lesquelles les femmes visaient à faire entendre haut et clair leur « voix spécifique » : Bas rouges, Filles de Thilde, Femmes pour la paix, Femmes contre la pornographie, Clan (très exclusif) des sorcières.

Sur le plan officiel étaient créés dans quatre des cinq capitales (à Helsinki, ce projet est toujours en instance sur le bureau du Parlement) des conseils de l'égalité, chargés d'ouvrir aux femmes les portes qui leur étaient encore fermées et de veiller à ce qu'elles bénéficient pleinement des possibilités contenues dans les lois déjà existantes.

Deux pas en avant, trois pas en arrière

Quels sont en 1985 les fruits recueillis par cette mobilisation générale de dix ans ? Auteur d'un rapport rédigé pour l'UNESCO sur la condition des femmes nordiques, intitulé *La Démocratie inachevée*, Drude Dahlrup, universitaire danoise, ne se berce pas d'illusions : *« Durant cette période, nous avons en gros fait deux pas en avant et un pas en arrière... » « Il faudrait dans certains cas plutôt parler de trois pas en arrière... »*, murmure le camp des pessimistes, dont le bel enthousiasme des débuts est aujourd'hui bien refroidi.

Les succès les plus marquants concernent le domaine politique. En une décennie, le taux des femmes députés, conseillers généraux, membres de municipalités est passé en moyenne de 10 à 25 %. Les gouvernements qui, au début des années 70, comptaient une seule femme (et l'on criait au miracle) en comprennent aujourd'hui jusqu'à quatre ou cinq, et les portefeuilles qui leur sont désormais confiés (intérieur, justice, travail, etc.) les placent souvent sur le devant de la scène.

L'Islande a eu en 1980 sa première femme chef d'Etat élue au suffrage universel, et la Norvège, *en 1981, sa première femme chef* de gouvernement.

Le tableau est moins encourageant quand on passe au monde des affaires et de la haute administration, où les femmes continuent ici à effectuer une véritable traversée du désert. C'est très lentement qu'elles se sont mises à grimper l'échelle de la hiérarchie des banques et des assurances, et les confédérations du patronat n'enregistrent toujours qu'un chiffre très faible de cotisantes.

Cependant, en tête de liste des échecs et des handicaps dont les femmes ont eu à souffrir en Europe septentrionale au fil de ces dernières années, s'inscrit un seul mot : le chômage. Alors qu'elles étaient à peine arrivées dans la vie active, trop d'entre elles — à l'exception des Islandaises — ont été frappées durement par la crise. Jeunes et moins jeunes, elles ont plus de mal que leurs compagnons à décrocher un emploi et à le garder.



Clientèle en détresse

Cette situation est d'autant plus préoccupante que ces chômeuses sont souvent des chefs de famille — divorcées ou mères célibataires — qui ont opté volontairement pour cette forme d'existence « indépendante », sans prévoir les difficultés qui les y attendaient. Cette catégorie de femmes en progression constante (la courbe des unions brisées et des naissances hors mariage ne cesse de monter) constitue l'un des soucis majeurs des services sociaux, qui n'ont pas encore découvert la panacée à proposer à cette clientèle en détresse.

Que vaut une indépendance qui n'est pas assortie d'un garde-fou minimum ? Ce phénomène est-il lié à l'évolution du féminisme en Europe septentrionale ? S'il est impossible de répondre à de pareilles questions, force est malgré tout d'admettre que certains mouvements de libération du deuxième sexe, trop zélés, ont pu, par leurs revendications excessives, leurs directives rigides, et surtout une propagande mal assimilée, jeter la confusion dans les esprits faibles et les âmes sensibles.

Comment expliquer autrement la montée dramatique des dépressions nerveuses et la hausse du taux des suicides chez les femmes nordiques, les désespérées qui mettent fin à leurs jours étant nombreuses parmi les intellectuelles, y compris celles, comme les médecins, qui avaient entrepris de belles carrières appelées à leur apporter pourtant nombre de satisfactions ?

A y regarder de près, l'aspect le plus négatif de cette décennie nordique aura été de creuser un fossé plus profond entre les deux sexes, entraînés dans une véritable petite guerre quotidienne de position, pour des motifs parfois mesquins ou ridicules.

De part et d'autre, les éléments les plus raisonnables commencent à comprendre cependant qu'il y a là un danger à ne pas négliger... Un reflux s'amorce. La prochaine décennie de la femme sera-t-elle utilisée avant tout à réconcilier sur les bords de la Baltique hommes et femmes pour le meilleur et pour le pire ? ■

LE CODE ITALIEN

(Suite de la page V.)

Sa première initiative, unique en Europe, fut, au début de l'année, la publication du *Codice donna*, un code de deux mille pages qui contient toutes les lois nationales et les mesures prises au niveau international intéressant les femmes. Cette commission, ainsi qu'une deuxième créée auprès du ministère du travail, est chargée de contrôler l'application de ces lois et d'intervenir en cas de violation. Elles ont ainsi décidé d'examiner les livres d'école pour en dénoncer le langage et les préjugés « sexistes ».

Elena Marinucci et une autre socialiste, Marta Ajo, qui dirige la deuxième commission, sont du même avis : *« Le féminisme a fait son temps, mais aujourd'hui nous en cueillons les fruits mûrs. Le mouvement féministe ne pouvait être que révolutionnaire. Il a donné à tous une forte impulsion. Parfait. Mais aujourd'hui le mouvement s'est transposé dans les institutions. Il devait en être ainsi »*, explique Elena Marinucci, l'unique femme sénateur du parti socialiste. Pour ces femmes, c'est désormais l'émancipation qui prime sur le féminisme.

Les féministes, quant à elles, sont plus circonspectes. Autour de leurs revues, de leurs cercles culturels, de leur université même (qui s'appelle Virginia Woolf), elles pratiquent un féminisme moins virulent et ne descendent plus dans la rue. Elite culturelle restreinte, elles abordent les problèmes culturels, sociologiques de la condition de la femme ; elles *approfondissent l'étude de ce qui* a été acquis et de ce qui doit l'être encore (comme la loi sur la violence sexuelle). Il y a du travail pour une autre décennie, estiment-elles, et en attendant, qui sait, une nouvelle vague de féminisme pourrait naître.

« Les rêves sont passés, écrit Ida Fare dans *Noi Donne*, *non pas parce qu'ils étaient insensés, mais parce que la réalité est toujours plus compliquée que l'idéal. Aujourd'hui nous devons nous demander quelle émancipation est possible. »*

MARIE-DELPHINE BONATA.

FEMMES 1975-1985

1 DOLLAR POUR LUI, 62 CENTS POUR ELLE

par Henri Pierre

Même aux Etats-Unis, où les pionnières ont largement participé à la formation de la nation, la présence des femmes aux postes de premier plan, en politique ou dans les affaires, demeure exceptionnelle. Surtout, de plus en plus nombreuses à travailler, elles sont loin d'avoir obtenu l'égalité à un chapitre primordial, celui de la feuille de paie.

LA nomination, en juillet 1984, de Geraldine Ferraro comme candidate démocrate à la vice-présidence des Etats-Unis a-t-elle été *« un événement historique »*, *« un triomphe spectaculaire du féminisme »*, *« une nouvelle étape vers l'affranchissement total des femmes »*, comme le disaient alors les commentateurs les plus autorisés ? L'échec de cette candidate, dû partiellement à la réaction négative de larges secteurs de l'électorat masculin, assombrit quelque peu cette vision optimiste.

Jugée dans cette perspective historique, la présence d'une femme sur le « ticket » d'un des deux grands partis garde néanmoins une valeur symbolique. Geraldine Ferraro aura joué un rôle de pionnier, tout comme jadis Jackie Robinson, premier joueur noir des clubs de base-ball, ou John Kennedy, premier président catholique, élu trente-deux ans après l'échec d'Al Smith, candidat de la même foi.

Aujourd'hui, il est permis à une jeune écolière de partager le rêve des petits garçons de sa classe de devenir un jour président des Etats-Unis.

A dire vrai, la nomination et l'échec de Geraldine Ferraro caractérisent bien la condition des Américaines. Un grand pas a été accompli vers l'égalité des sexes, mais il reste encore beaucoup à faire. Les progrès ne sont pas à la hauteur des espoirs et ne correspondent pas aux changements majeurs intervenus dans la structure économique et sociale.

Certes, la proportion des femmes dans la population active a sensiblement augmenté. Selon les statistiques officielles, le nombre des mères de famille travaillant à l'extérieur a presque triplé depuis 1950, et les « ménagères » ne représentent plus que 12 % des foyers. On note également l'accroissement du nombre des mères de famille ayant des enfants en bas âge et occupant un emploi (21 % en 1978, 33 % en 1983). Ainsi, un nombre croissant de femmes refusent de faire un choix entre carrière et famille et s'efforcent de concilier les deux genres de vie.

Il n'est pas étonnant que les femmes soient, aujourd'hui, plus nombreuses dans les professions libérales. En dix ans, le nombre des diplômées des écoles de médecine est passé de sept cents à quatre mille, celui des écoles de droit de *huit cents* à *onze* mille.

Mais, finalement, on trouve peu de femmes dans des postes de responsabilité. Certes, depuis 1972, le nombre des femmes gestionnaires est passé de 18 % à plus de 32 %, mais très peu se trouvent à la tête de grandes entreprises. Et cela essentiellement parce que les PDG ont tendance à préférer un successeur masculin.

5 % des postes politiques

Si limités qu'ils aient été, les progrès accomplis dans l'ordre économique ont eu des répercussions sur la représentation politique des femmes. Ainsi, entre 1971 et 1983, la proportion des femmes dans les Assemblées législatives des Etats a triplé. Le nombre de femmes maires dans les villes de plus de trente mille habitants, parmi lesquelles de grands centres urbains comme Houston ou San-Francisco, est passé de sept à sept cent soixante.

Mais, finalement, on ne compte que vingt-cinq femmes parmi les cinq cent trente-quatre membres du Congrès, dont deux sénateurs (républicains) : Nancy Kassenbaum (Kansas) et Paula Hawkins (Floride). Sur les cinquante postes de gouverneur d'Etat, on ne compte que deux femmes : Martha Collins (Kentucky), Madeleine Kunin (Vermont).

Bref, les femmes, qui représentent 53 % de l'électorat et qui ont tendance à être plus nombreuses à voter que les hommes, ne détiennent que 5 % des postes politiques. Les hommes continuent de contrôler les machines et la distribution des fonds électoraux. Ainsi, aux élections au Congrès de 1982, les candidates ne reçurent que 7 % du total des fonds attribués par les comités électoraux.

Des salaires nettement inférieurs

Certes, les médias donnent beaucoup de place à Mme O'Connor, *première femme juge à la* Cour suprême, à l'astronaute Sally Ride, à Elizabeth Dole, ministre des transports. Mais, jusqu'à nouvel ordre, le système politique, bien contrôlé par les appareils des partis, exclut qu'on voie accéder des femmes aux plus hauts postes à responsabilité, comme Mme Thatcher et, hier, Indira Gandhi et Golda Meïr. L'impact des femmes dans le scrutin est discutable. En 1984, celles-ci ne votèrent pas, comme on s'y attendait, contre le président Reagan, vivement critiqué par les organisations féministes.

En fait, à la grande déception des démocrates, le vote féminin s'est divisé à peu près par moitié, et plusieurs sondages ont indiqué qu'un nombre substantiel de femmes aimait le style « macho » du président sortant.

Mais la discrimination la plus choquante affectant les femmes est l'inégalité des salaires. Aujourd'hui, même en travaillant à temps complet, elles gagnent en moyenne 40 % de moins que les hommes. Plus précisément, pour chaque dollar reçu par un travailleur masculin, une femme ne reçoit que 62 cents.

L'écart persiste dans le secteur des professions libérales. Selon une étude de l'université Columbia, un professeur de l'administration des affaires gagne 20 % de plus que son homologue féminin et, dans les sciences, l'ingénierie ou l'informatique, les salaires des femmes sont de 10 à 20 % inférieurs à ceux des hommes. En 1983, 26 % des hommes, mais seulement 5 % des femmes, disposaient d'un revenu annuel de 25 000 dollars ou davantage.

Ainsi, une des revendications *essentielles des organisations* féminines est celle de l'« équité des salaires » reposant sur une comparaison des aptitudes, des efforts et des responsabilités. Sur cette base, une assistante sociale devrait gagner autant qu'un soudeur, une secrétaire autant qu'un plombier. Les femmes veulent ainsi compenser le fait que les hommes les aient cantonnées longtemps dans les emplois les plus faiblement payés, mais les employeurs estiment que les salaires doivent être déterminés par la loi du marché.

Ici comme ailleurs, l'afflux des femmes sur le marché du travail a altéré la vie familiale, les hommes assumant une plus grande partie des travaux domestiques ; les garderies d'enfants sont nombreuses. En dépit de quelques abus, ces garderies sont populaires, mais leurs prix, variant de 2 000 dollars à 6 000 dollars annuellement, sont prohibitifs pour la majorité des familles.

On évalue à cinq millions le nombre des enfants de moins de cinq ans allant dans les garderies ; une récente étude de l'Académie des sciences conclut que les enfants des femmes travaillant à l'extérieur réussissent aussi bien *que ceux des femmes au foyer.*

Dans l'ensemble, en dépit des progrès accomplis dans tous les domaines, l'affranchissement des femmes est loin d'être complet. Certes, les organisations familiales ont marqué des points importants, à commencer par la légalisation de l'avortement, décidée par la Cour suprême en 1973. Mais, à en juger par la bruyante mobilisation des adversaires de l'avortement, depuis le président Reagan jusqu'aux divers groupes, allant des plus modérés comme les Eglises jusqu'aux plus fanatiques, jetant des bombes sur les cliniques, la bataille est loin d'être définitivement gagnée.



Couverture de la revue féministe « Ms »

De même, les efforts entrepris pour obtenir un amendement constitutionnel sur l'égalité des *droits n'ont pas* abouti. La *majorité* des deux tiers des Etats requise pour la ratification n'a pas été atteinte. Ainsi, les lois des Etats établissant une discrimination restent valides, obligeant les femmes à aller en justice pour en contester l'application.

Entre les aspirations des femmes américaines et la *réalité*, un écart demeure. Il est mal ressenti, dans la mesure où, dès l'école, les Américaines sont entretenues dans l'idée que toutes les portes sont ouvertes, que l'Amérique leur offre toutes les possibilités.

Finalement, contrairement aux apparences, les femmes n'exercent qu'une influence marginale dans une société au progrès de laquelle elles ont beaucoup *contribué.* Elles *ont joué un* rôle important au moment de la colonisation, faisant le coup de feu contre les Indiens aux côtés des hommes, qu'elles ont « civilisés », mais le pouvoir réel leur échappe encore. Elles ont seulement réussi dans le monde des femmes, bien distinct de celui des hommes et communiquant mal avec *lui.* Ainsi, au siècle dernier, Tocqueville écrivait : *« L'Amérique est le pays du monde où l'on a pris le soin de tracer aux deux sexes des lignes d'action nettement séparées et où on a voulu que tous deux marchent d'un pas égal, mais dans des chemins toujours différents. »* ■

JAPON : UNE LOI POUR NAIROBI ET POUR LA FORME

par Roland-Pierre Paringaux

L'ASSEMBLÉE japonaise, ou plus exactement le Parti libéral démocrate, majoritaire, a approuvé récemment un projet de loi visant à abolir la discrimination sexuelle. Dans un pays où les progrès *nombreux* et variés enregistrés depuis une trentaine d'années n'empêchent pas que cette pratique demeure généralisée et quasiment officialisée, l'affaire est assez remarquable.

Le patronat s'était opposé jusqu'au bout — au nom de la tradition sociale et de la compétitivité économique — à l'adoption d'une telle mesure. Par ailleurs, les mouvements pour l'égalité de la femme sont ici marginaux et mal vus. Les enquêtes montrent qu'une majorité de femmes se satisfont encore de leur rôle de « moitié » soumise et de citoyenne de deuxième classe. Ou du moins le prétendent-elles dans les sondages.

La grande divinité de la mythologie nationale a beau être une femme (Amaterasu, déesse du Soleil), le Japon n'en reste pas moins l'« empire du mâle » par excellence. La discrimination s'enracine dans la conception séculaire du rôle de la femme. Par principe inférieure, la fonction qui lui est « idéalement » dévolue par la majorité est, pour l'essentiel, celle de mère et d'épouse au foyer, et accessoirement celle de femme-objet, sexuel et publicitaire. La femme se marie vers vingt-deux, vingt-quatre ans pour se consacrer exclusivement aux tâches domestiques, au mari quand il est là et surtout aux enfants. Au plan du travail, la femme est considérée comme une force d'appoint marginale et temporaire, peu susceptible de promotion et encore moins susceptible de faire carrière, sauf exception.

De 2,5 à 4 millions de femmes, selon les approximations, travaillent « à mi-temps » avec des horaires de six à huit heures par jour, cinq à six jours par semaine et un salaire horaire *moyen* de 500 yens (10 F). Leur nombre s'accroît rapidement dans le secteur des services et des manufactures : souplesse d'embauche et compétitivité obligent.

A la maison, l'homme reste le maître absolu

Le nombre des femmes employées est de 22,5 millions, soit plus du tiers de la force de travail globale. La majorité des grandes entreprises refusent l'embauche des jeunes femmes diplômées. L'Etat ne garantit pas plus d'égalité professionnelle ou salariale que le privé. Partout les salaires moyens sont, à compétences et à tâches égales, moitié moindre pour les femmes. la situation s'est même détériorée depuis dix ans. La plupart des syndicats, dont les adhérents masculins profitent de la situation, ignorent superbement ces problèmes.

On peut encore noter que seulement 0,8 % des femmes ont des postes de responsabilité (soit moins qu'en Thaïlande par exemple !). Elles sont 1,5 % dans les assemblées locales. Certaines professions leur restent complètement fermées. La promotion d'une femme à un poste de responsabilité fait encore ici les gros titres de la presse.

Une récente enquête montre que pour 80 % des répondants *« le statut social des femmes s'est amélioré depuis dix ans »*, grâce surtout à la campagne des Nations unies mais aussi pour cause de progrès économique. Au-delà du constat général, 20 % seulement jugent que la condition de la femme s'est améliorée dans le travail et 8 % au *foyer* : à la maison, l'homme reste le maître absolu. 80 % des gens souhaitent la promotion des femmes dans l'administration selon leurs compétences.

Au vu de tout cela, il peut paraître surprenant d'apprendre que 80 % des hommes se sentent menacés par l'« intrusion » de la femme dans des domaines de tout temps réservés aux mâles. C'est pourtant le cas. Savent-ils que la compétence des femmes est souvent plus grande que celle des cadres masculins stéréotypés qui forment les légions laborieuses de la nation ? Que nombre de sociétés étrangères établies au Japon donnent leur chance à des Japonaises désirant faire carrière et ne s'en plaignent pas ?

Législation étrangère et tradition nippone

Toutes les formations de l'opposition, des communistes aux bouddhistes centristes, se sont abstenues de voter *la loi d'abolition de la* discrimination. Pour elles, le texte ne serait qu'une formule de compromis gouvernement-patronat permettant à Tokyo de tenir *in extremis* ses engagements internationaux. Le Japon s'est en effet engagé à ratifier la convention des Nations unies sur l'élimination de la discrimination à l'encontre des femmes avant la fin de la Décennie de la femme. Le passage de la nouvelle loi va lui permettre de signer cette convention à Nairobi.

Ceux pour qui la nouvelle loi ne correspondrait pas, au fond, à une volonté réelle de réforme soulignent que la loi est dépourvue de tout caractère contraignant.

Le gouvernement a fait savoir qu'il n'entendait pas pénaliser les employeurs contrevenants. La loi se contente d'ailleurs de demander aux employeurs de *« faire des efforts »* pour promouvoir l'égalité. Cette « garantie » écrite expliquerait le calme des milieux patronaux après une campagne de dénigrement, aux accents parfois xénophobes, sur le thème « législation étrangère contre tradition japonaise ».

Beaucoup estiment que la nouvelle loi risque en fait d'alourdir la charge et les conditions de travail des femmes. Certes, le texte prévoit des comités d'arbitrage locaux pour régler les cas de délit et, dans la lettre, *elle garantit l'égalité (inscrite* dans la Constitution depuis quarante ans...). Mais, poussant cette démarche jusqu'à son ultime logique, elle supprime les mesures de protection particulières prises par le législateur en faveur de la femme : restriction du travail de nuit, des heures supplémentaires, des congés travaillés, etc. Des mouvements *féministes soulignent* que la loi « punit » la femme de son droit à l'égalité en lui imposant les horaires de travail des hommes, horaires notoirement plus longs (d'un à deux mois par an) que ceux des Occidentaux.

L'emploi de millions de femmes, à des conditions salariales et sociales bien souvent inférieures à ce qu'elles sont en Europe pour des travailleurs immigrés, fait gagner chaque année des milliards aux employeurs nippons.

Les comportements, les propos et les écrits témoignent de l'enracinement de la discrimination sexuelle dans la culture. Deux affaires, survenues au moment même où le projet de loi était soumis à la Diète, sont à cet égard révélatrices. Elles montrent que l'exemple peut venir d'en haut. En toute impunité.

La première concerne le refus opposé par un grand club de golf à la veuve de M. Moriyama, vice-ministre des affaires étrangères, qui avait été invitée à jouer par le corps diplomatique. Le club n'accepte pas les femmes, et il n'est pas le seul — au Japon et ailleurs. Le second exemple, jugé autrement plus scandaleux, concerne les déclarations faites à la presse par le directeur de l'Agence culturelle nationale. Shumon Miura a estimé, entre autres aménités de la même veine, que s'il était honteux pour un homme de *violer une femme, il n'était « pas moins honteux de ne pas avoir la force de le faire »*. Lui fait du jogging pour garder la forme. Violez plutôt des femmes légères, conseillait-il en substance, elles prendront cela comme un hommage rendu à leurs charmes.

Il faudra sans doute du temps *avant que la voie de l'égalité* sexuelle au Japon soit pavée de bonnes intentions masculines, officielles et patronales. ■

FEMMES 1975-1985

LE DERNIER CRI DE LA MODE ISLAMIQUE

par Alexandre Buccianti

Etendard de la révolte des femmes qui le quittèrent dès 1919 en Egypte, le voile a repris sa place sous la pression des Frères musulmans après la mort de Nasser. Il est devenu le symbole et l'enjeu de la lutte entre la restauration des principes religieux et la volonté d'émancipation. Dans tout l'Islam.

EN 1919, la Grande Guerre vient à peine de prendre fin. La France et l'Angleterre sont occupées à dépecer la dépouille de l'Empire ottoman. Le partage n'est pas encore terminé que voici l'Egypte en pleine révolte. Au Caire et à Alexandrie, dans les villes et à la campagne, les émeutes emportent tout sur leur chemin.

Fait nouveau, révolutionnaire même dans cette région du monde, des femmes ont abandonné leurs univers clos pour se joindre aux hommes descendus dans la rue. Quelque temps après, ces femmes, fortes de leur expérience contre l'occupant britannique, s'attaquent au harem et à leurs mâles geôliers. Elles tombent le voile qui les cachaient depuis des siècles. L'émancipation de la femme a commencé en pays d'islam.

1975. Le boom pétrolier vient d'avoir lieu. La manne de l'or noir s'est abattue sur le Moyen-Orient. Des Etats et même des puissances ont jailli des sables du désert de la péninsule Arabique. Pendant ce temps, au Caire comme à Téhéran, à Beyrouth comme à Tunis et à Damas comme à Alger, les jeunes filles portaient le jean comme une seconde peau et les femmes des imitations de Chanel ou de Cardin.

Toutefois, çà et là, parmi la petite-bourgeoisie, des femmes reprenaient le voile abandonné depuis près d'un demi-siècle. L'Egypte, une fois de plus, allait faire œuvre de pionnier.

Située au cœur du monde musulman, forte de l'Azhar, cette Sorbonne de l'islam, de son passé historique et de sa puissance politique et militaire, elle demeurait la métropole exportatrice de courants. Premier pays musulman à avoir des femmes députés, directeurs ou ministre, elle avait favorisé, notamment à travers son tout-puissant cinéma et ses innombrables séries télévisées, un modernisme à la mode occidentale. Pourtant, son influence était progressivement battue en brèche par les pétrodollars saoudiens.

Or l'Egypte, ruinée par ses guerres avec Israël et une gestion financière chaotique, avait un besoin urgent de billets verts pour ouvrir le canal de Suez à la navigation internationale et pour faire redémarrer une économie paralysée. Sadate fut donc obligé de faire des concessions, qui lui semblaient inoffensives, aux émirs du Golfe. Il favorisa, autant par conviction que par calcul, le courant islamiste.

Etouffés sous Nasser, les Frères musulmans récemment libérés ou revenus de leur exil dans le Golfe commencèrent leur œuvre d'islamisation de la vie quotidienne. Leurs femmes ou leurs filles ont été les premières à reprendre le voile. Celles d'une partie des travailleurs égyptiens émigrés dans la péninsule Arabique ont suivi.


LEROY/GAMMA

Même là où la rigueur islamique triomphe, des femmes ont voulu concilier le port du tchador et la coquetterie occidentale.

Ce que certains ne croyaient être qu'une mode passagère est devenu un phénomène gagnant en ampleur.

Après avoir été la cible des quolibets goguenards, les *mohagabat* (portant le *higab*, le voile) ne choquaient plus. A l'inverse, elles avaient la faveur des « machos », qui y voyaient un retour à leur toute-puissance d'antan. Le *higab* est un premier pas vers le harem, et le harem c'est le retour à la condition de seigneur et maître d'avant le féminisme.

Les islamistes, et notamment les jeunes membres des *gamaat islamiya* (groupements islamistes), allaient systématiser l'application de cette manière de penser. A l'université du Caire, en faculté de lettres notamment, ils allaient séparer jeunes gens et jeunes filles. Les amphithéâtres, mixtes depuis des décennies, furent divisés en deux sections distinctes : les hommes à droite et les femmes à gauche. Malheur à qui, professeur ou étudiant, osait braver leur diktat. La bastonnade, et parfois même le coup de canif, étaient son châtiment.

Sous le voile une barbe fournie

Les « sœurs musulmanes » les plus zélées disparurent complètement sous ce que l'on surnomme au Caire une « tente ». Robes amples superposées, gants, voile et lunettes noires masquaient la moindre parcelle de leur corps. Le vêtement est tellement imperméable au regard que l'on ne peut même pas deviner la nature de l'être qui le porte. Lors d'un examen universitaire, un surveillant aussi soupçonneux qu'audacieux exigea d'une sœur musulmane de se dévoiler afin qu'il puisse vérifier son identité.

Tenace, il parvint à ses fins malgré les protestations et les menaces des étudiants islamistes. Son intuition était exacte puisque la prude jeune femme portait une barbe fournie. Elle s'était fait remplacer par son frère, licencié en droit, et plus versé qu'elle en charia (législation islamique), le sujet de l'examen. Malgré plusieurs incidents semblables, le voile a continué à gagner du terrain, notamment dans l'administration. Le *hegab* est même devenu une condition *sine qua non* pour travailler dans l'administration de l'Azhar.

« Dresser » sa femme

Mais le port du voile n'est que le signe extérieur de la détérioration des conditions de la femme qui a accompagné la montée de la vague islamiste. En effet, les cas de répudiation abusive se multipliaient. Des femmes se retrouvaient, après trente ans de mariage, dans la rue. Leurs conditions de vie étaient d'autant plus intenables que même leurs familles les méprisaient ou avaient honte d'elles. En butte au mépris de la société et aux tracasseries des coureurs de jupons, qui y voyaient des proies faciles, elles devaient trouver un mari coûte que coûte ou vivre cloîtrées au sein de leur famille.

La situation est encore plus dramatique si le mari, plutôt que de divorcer, décide de « dresser » sa femme. Le tribunal lui confère le droit de l'obliger, police à l'appui, à intégrer le *beit el taa* (la maison de l'obéissance aveugle). Cette « maison de redressement » ne comprend, conformément à la loi coranique, que le strict minimum : quatre murs, un lit, un lieu d'aisance et de quoi cuisiner. La menace du *beit el taa* est telle qu'une bonne partie des femmes, en particulier dans les milieux populaires ou ruraux, préfèrent supporter les caprices, parfois violents, du mari, que de risquer de l'indisposer. Elles évitent en même temps le danger de polygamie, qui, selon les dernières statistiques publiées – celles de 1970, – sévissait dans un ménage sur dix en Egypte.

Certains maximalistes musulmans allèrent même jusqu'à déposer une motion devant le Parlement pour interdire aux femmes de travailler. « *Elles ne produisent pas la moitié de ce que produit un homme, elles sont toujours malades ou enceintes, elles rendent plus aiguë la crise des transports publics et, enfin, elles ne remplissent plus leurs devoirs envers les époux et les enfants* », affirmait un député islamiste. Si la motion n'est pas passée, il n'empêche qu'elle est implicitement appliquée dans certaines administrations et compagnies du secteur public, qui engagent systématiquement des hommes, même pour le secrétariat et la dactylographie.

Jihane Sadate et le « statut personnel »

Toutefois, les femmes n'ont pas manqué de réagir et ont même réussi à remporter certaines victoires. En 1979, grâce au patronage de Jihane Sadate, l'épouse du président assassiné, une nouvelle loi du « *statut personnel* », moins défavorable à la femme, a été adoptée par décret-loi présidentiel.

Selon les clauses de cette nouvelle loi, la femme a le droit de demander le divorce, tout en conservant ses droits en cas de polygamie. De plus, si la femme répudiée a des enfants en bas âge (dix ans pour le garçon et douze ans pour la fille), elle garde le logis conjugal. Cette dernière clause a eu pour effet de réduire de manière significative le nombre de répudiations abusives. Crise du logement aidant, le mari « macho » préférait « subir » sa femme pour garder un toit.

Décriée comme anti-coranique par les islamistes et les conservateurs de tout crin, la nouvelle loi a même été une des causes indirectes de l'assassinat du président Sadate, accusé d'être totalement dominé par une « nana ». Quelque temps avant sa mort, il avait même créé trente sièges au Parlement pour la représentation des femmes. Sadate disparu, la loi de 1979 a été boycottée par certains juges proches du courant islamique, qui invoquaient le cas de conscience. La loi fut même abrogée en mai dernier par la Haute Cour constitutionnelle pour vice de forme. Mais la victoire des islamistes n'a été que de courte durée puisque, un mois plus tard, le Parlement votait un nouvel amendement rétablissant presque intégralement le texte de 1979.

Aujourd'hui, on note, d'autre part, au Caire une récupération de l'habit islamique par la coquetterie féminine. Des défilés de mode islamique ont lieu dans les grands hôtels, tandis que des boutiques spécialisées font de la publicité pour « *le dernier cri de la mode islamique du printemps et de l'été 1985* ». Le vêtement qui devait cacher le corps s'est métamorphosé en robe du soir moulante mais longue, le voile a tendance à disparaître.

Mais la partie n'est pas gagnée pour autant. La femme a toujours besoin d'une permission écrite du mari pour voyager ou travailler. Elle continue à subir l'excision dans 90 % des cas, tandis que la virginité demeure indispensable pour le mariage. Par ailleurs, si les jeunes filles de la haute bourgeoisie continuent à « s'éclater » dans les discothèques et à se baigner en deux-pièces sur les plages privées d'Alexandrie, la grande majorité des femmes demeurent des maîtresses de maisons « dociles », ne percevant le monde qu'à travers les yeux de leur seigneur et maître.

Leurs droits sont encore plus bafoués dans les pays du Golfe et en Arabie saoudite. Elles n'ont pas le droit de conduire une voiture et vivent confinées dans des harems.

Une seule exception dans ce monde phallocratique : la Tunisie. Dès 1957, les femmes jouissaient du droit de divorce, tandis que la polygamie était formellement interdite. En 1980, un nouvel amendement intervient en faveur des femmes.

L'exemple de la Tunisie et, dans une moindre mesure, celui de l'Egypte feront-ils école ou demeureront-ils des oasis dans un désert dominé par le sexe fort ? ■

GAMALAT ET KHADIGA

PETITE, replète, le visage fatigué, Gamalat a vingt-cinq ans. Elle en paraît quarante. Quatre enfants et deux fausses couches l'ont prématurément vieillie. Elle n'a pourtant qu'une seule idée en tête : « *faire un fils à mon mari* ». Elle a en effet quatre filles et Awadein, son époux, commence à marquer de plus en plus son mécontentement.

La seule fois où Gamalat s'est rendue au Caire, c'était pour se faire examiner par un gynécologue. Son époux voulait s'assurer qu'elle était « normale ». Elle qui n'est jamais sortie de son village a à peine eu le temps de voir cette capitale dont elle a tant rêvé.

Analphabète comme presque toutes les paysannes, elle passe sa journée à s'occuper de la maison, de son mari, de ses enfants et des animaux tout en écoutant la radio. « *Je prendrais bien la pilule, mais après avoir eu un garçon ; sinon Awadein risque de prendre une femme plus jeune capable de combler ses désirs* », affirme-t-elle.

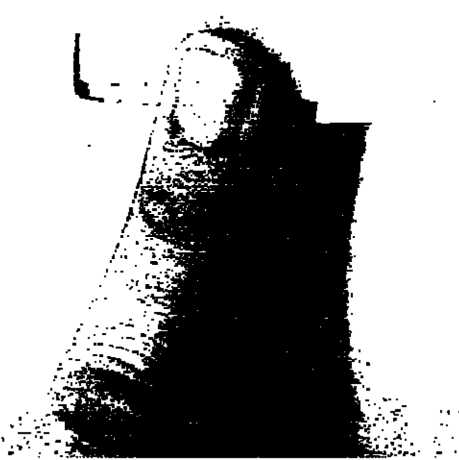
Safinaz, par contre, est une cairote de dix-sept ans issue d'une grande famille bourgeoise d'origine turque. Peau claire, cheveux châtains, mince et élancée, elle termine son bac au pensionnat de la Mère de Dieu. Ses parents veulent qu'elle ait « *une bonne éducation* ».

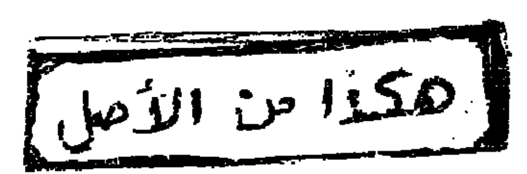
Elle partage ses vacances entre la plage huppée de Agami à Alexandrie et l'Europe. Au courant des derniers succès de Michael Jackson et du rock américain, elle « s'éclate » chaque semaine sur la piste de la discothèque du Sheraton. Elle espère pouvoir bientôt faire partie du « Régine » qui vient d'ouvrir ses portes au Caire. Pourtant, comme toutes les Egyptiennes, elle cherche un beau parti. « *L'amour est indispensable mais il faut quand même que mon futur époux soit de mon milieu. Je n'épouserai jamais quelqu'un qui risque de m'enfermer à la maison* », dit-elle.

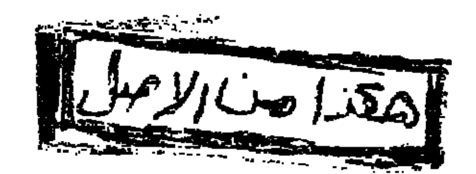
Khadiga a un point de vue diamétralement opposé sur le rôle de la femme. « *La place d'une épouse est au domicile conjugal. La femme se diminue en travaillant car elle est sujette à toutes sortes de tracasseries.* » Khadiga est voilée depuis son entrée à l'université, il y a deux ans.

Fille de petit fonctionnaire, elle a subi l'influence de son frère aîné parti travailler en Arabie saoudite. « *Quand il est revenu, sa femme portait le* hégab. *J'ai immédiatement trouvé le vêtement islamique très respectable* », raconte Khadiga. Depuis trois mois, elle est fiancée à un ami de son frère qui a douze ans de plus qu'elle. Elle l'a entrevu à deux reprises en présence des deux familles. Vraisemblablement, ils ne s'approcheront pas vraiment jusqu'à la nuit des noces. La sage-femme aura vérifié au préalable la virginité de Khadiga et le mouchoir ensanglanté ayant servi à l'opération sera brandi comme un trophée de guerre.

A. B.







FEMMES 1975-1985

VIVANDIÈRES A TEMPS PLEIN EN AFRIQUE

par Achille Mbembe

Cultiver la terre et nourrir la famille est devenu pour les femmes africaines un véritable travail. Les difficultés matérielles aggravent leur situation et retardent d'autant la définition d'un nouveau statut social. Celles qui exercent un pouvoir dans l'économie le font encore dans le même secteur, celui de l'alimentation.

EN 1975, un rapport de la Commission économique de l'Afrique relevait que, pratiquement partout dans les villages africains, les tâches auxquelles étaient astreintes les femmes exigeaient de celles-ci jusqu'à seize heures de travail par jour, à certaines périodes de l'année. Dix ans plus tard, ce constat n'a rien perdu de sa vérité.

« *La femme, elle, n'a parfois pas le temps de s'asseoir...* », lit-on dans le compte rendu d'un « camp paysan » organisé par la Jeunesse étudiante chrétienne féminine (JECF) dans la région agro-industrielle de Mbandjock (Cameroun) en juillet 1983.

Nous voici, en tout cas, à distance raisonnable des délires d'un certain « féminisme » en mal d'images d'Epinal, surtout lorsqu'elles concernent des problèmes aussi graves que l'excision ou la polygamie. Mais nous voilà en même temps prévenus contre les imageries poétiques d'une certaine idéologie de la négritude, qui ne voit en la femme noire que *beauté et innocence*.

Il est évident que les conditions de vie de celles que les services officiels africains dénomment les « cultivatrices » (terme dont on peut *douter qu'il désigne* la réalité des diverses tâches qu'elles exercent) se sont détériorées au cours des dix dernières années. Les femmes rurales continuent d'être levées dès le premier chant du coq ou de la perdrix.

Une étude récente, conduite en Ethiopie, montre que, pour 75 % des ménages, les femmes consacrent plus de trois heures par jour à la corvée d'eau (1). Dans de nombreux villages du Burkina, la même corvée d'eau, commencée à l'aube, s'achève rarement avant midi (2). La situation est d'une telle ampleur que, dans la zone d'Atchangbadé et ses environs (Togo), il est devenu courant d'entendre dire : « *L'eau, c'est la souffrance des femmes* (3). »

Les mêmes difficultés sont perceptibles en ce qui concerne le ramassage du bois. Au cours des deux dernières décennies, les zones de forêt ou de savane boisée ont diminué, suite à une exploitation intensive et faute de politique de reboisement. Pour la plupart des femmes rurales, cette diminution des espaces boisés a signifié des distances de plus en plus grandes pour rapporter du bois à brûler. La pénurie de bois est aujourd'hui si manifeste dans la zone sahélienne qu'un dicton populaire de cette région dit désormais : « *Il coûte aussi cher de chauffer la marmite que de la remplir.* »

Transporter le bois et l'eau

A peu près partout sur le continent, une diminution de l'espérance moyenne de vie des femmes rurales serait en cours. Cette espérance de vie s'élèverait actuellement à environ trente-cinq ans pour les femmes, contre cinquante-deux ans pour les hommes. Les efforts exigés par la culture de surfaces de plus en plus grandes, non irriguées et donc s'épuisant plus rapidement faute d'engrais, ne seraient pas étrangers à cette évolution. L'exode rural et les nombreux flux migratoires ont éloigné les hommes de leurs foyers. Ils sont devenus des coupeurs de canne à sucre, des planteurs d'hévéas, des mineurs ou simplement des chômeurs qui hantent les cités noires. Aux tâches dites traditionnelles et généralement imparties aux femmes s'en sont, par conséquent, ajoutées de nouvelles (produire la nourriture, assurer la scolarité des enfants, entretenir les cultures de rente, transformer les récoltes, construire ou réparer les habitations, etc.). En 1975, 16 % des familles dépendaient uniquement d'une femme au Mali. Dix ans plus tard, il faut penser que ce chiffre est en nette augmentation. Le phénomène est particulièrement sensible en Afrique australe, où les migrants, saisonniers ou non, font face à des législations préconisant *explicitement* – *pour* le cas des ressortissants du Mozambique, du Malawi, du Botswana, du Swaziland et du Lesotho recrutés dans les mines sud-africaines – le non-regroupement familial.


FRANÇOISE HUGUIER

Ce que l'on appelait il y a dix ans les « tâches ménagères » est en réalité un véritable *travail* qui, paradoxalement, n'est reconnu comme tel ni par les statisticiens ni par les planificateurs. Dans les villages, la plupart des travaux agricoles sont désormais accomplis par les femmes, qu'il s'agisse des opérations de sarclage, de moissonnage, d'emmagasinage ou de transformation des aliments.

Certes, on a assisté, ici ou là, à l'introduction de tracteurs et d'équipements améliorés tirés par des animaux. De nouvelles technologies ont permis la mise sur pied d'extracteurs de mauvaises herbes. L'usage de la faux, des moulins à pédale, des égreneuses de maïs s'est développé. De nombreux projets, gouvernementaux et non gouvernementaux, concernent des domaines tels que la protection des sources, le creusement des puits, bref l'aménagement de l'eau (transport, approvisionnement, etc.).

Partout en Afrique, le problème du développement des technologies qui répondent aux difficultés du travail accompli jusqu'à présent par les femmes reste entier. Comment alléger les tâches de décorticage du maïs, de pilage des céréales (sorgho, mil), là où les femmes les broient généralement entre deux pierres ou les pilent dans un mortier, au terme d'une journée de travail déjà bien *remplie* ?

L'extraction de l'huile à partir des noix de palme demeure une tâche faite à la main ou par foulage, procédés peu efficaces. La production de *gari*, de *foufou*, le fumage du poisson, l'étuvage du riz, la conservation du manioc ou la fabrication du savon nécessitent des technologies légères qui, en améliorant les rendements, allègent le caractère pénible du travail des femmes. Ces technologies souples doivent, en même temps, répondre aux capacités locales de production et d'entretien. Il existe à ce niveau un vaste secteur où des projets de recherche pourraient associer des universités, des organisations non gouvernementales ou même gouvernementales.

Très vite se pose aussi le problème de la division du travail domestique. Que des hommes participent désormais à des tâches telles que piler le maïs, le mil, le sorgho, le riz ou toute autre nour*riture de base*, ou *actionner* des moulins pour moudre la farine, exige en effet une redistribution des rapports à l'intérieur de la famille, du village et du pays.

Il ne s'agit pas simplement d'un problème technologique, mais aussi politique et culturel, car il suppose un réaménagement des rapports sociaux et de pouvoir entre les groupes.

Jusqu'à présent, les seuls secteurs de l'éducation informelle accessibles aux femmes restent orientés vers des domaines dits « féminins » (couture, cuisine, puériculture, etc.).

Ouvrir ces secteurs aux hommes en même temps que l'on ouvre aux femmes d'autres secteurs de la formation peut être de nature à faire éclater les schémas mentaux qui justifient idéologiquement la suroccupation des femmes dans les villages et les quartiers urbains.

Reines du commerce

Ces données ne doivent pourtant pas cacher le fait que les sociétés africaines sont travaillées par des dynamismes non seulement externes, mais aussi autochtones. Au cours de la décennie qui s'achève, le rôle des femmes s'est accru dans des secteurs d'activité tels que la pêche et le commerce du poisson, celui des denrées alimentaires et celui des tissus.

Qui ne connaît la puissance des *mama benz* du Ghana et du Togo, des *bayam selam* du Cameroun, des *ahissi* du Bénin ou des commerçantes qui, seules peut-être, réussirent à faire trembler de son vivant le dictateur guinéen Sekou Touré ?

Les femmes sont ainsi placées *au centre des systèmes de sécurité* alimentaire de plusieurs pays africains.

Nombreuses sont les femmes qui gèrent de petites boutiques. Elles *subviennent aux dépenses* familiales (loyer, amélioration de l'habitat, scolarité des enfants, etc.).

Les « veuves joyeuses » de Douala *constituent* un groupe de véritables « entrepreneurs ». Elles possèdent des ateliers, investissent dans l'immobilier, achètent des terrains, possèdent des camions, gèrent des bars et des restaurants. Depuis les années 70 s'est développé à Abidjan ce que l'on appelle les *maquis*, réseau de restaurants populaires qui constituent des sortes de « fast-foods » tropicaux.

A Douala et à Yaoundé, de nombreuses femmes n'aspirent qu'à ouvrir un *chantier*. Il s'agit de circuits alimentaires qui essaient de capitaliser au bénéfice de leurs propriétaires la propension des bourgeoisies indigènes à la jouissance et le désir effréné de consommation des élites et des cadres administratifs.

Les discriminations dont les femmes sont victimes ne semblent cependant pas avoir été substantiellement réduites depuis dix ans. Ainsi en est-il de l'accès au crédit bancaire. De nombreuses *tontines* (système d'épargne collective) ont vu le jour, dont la plupart sont dirigées par des femmes, qui tentent de supprimer les obstacles.

L'analphabétisme frappe toujours et en majorité les femmes (54 % au Kenya en 1969). Les statistiques de l'UNESCO pour 1975-1985 n'indiquent pas d'infléchissement majeur de ces tendances, *tant* pour l'*Afrique de* l'Ouest que pour l'Afrique centrale. Le pourcentage des jeunes filles qui accèdent aux études de droit, de médecine, d'ingénierie, d'agronomie, d'informatique, etc., reste faible. Les secteurs tels que la comptabilité, la sténodactylographie, la couture, l'enseignement dit ménager, bref, les métiers dits féminins, enregistrent *des effectifs* en *augmentation*.

Notre banque à nous

La profonde crise économique *qui affecte les sociétés africaines* rend difficile la survie de nombreuses familles. Le sexe devient alors un enjeu des luttes sociales et politiques. Dans la plupart des pays, les femmes se trouvent au centre de ces enjeux, à la fois comme victimes et comme actrices.

L'on estime que les tendances au « droit de cuissage » se sont étendues au sein des administrations africaines depuis une décennie. Les avancements, les nominations aux postes de responsabilité, les succès ou les échecs aux examens, l'obtention de crédits ou de facilités de tous ordres, tendraient à n'être de plus en plus obtenus que moyennant des compensations sexuelles. La situation est d'une telle ampleur qu'entre elles de *nombreuses femmes n'hésitent* plus à affirmer : « *Notre banque à nous, ce sont nos cuisses, nos fesses et nos seins.* »

Que peuvent signifier dans ce contexte les « ministères de la condition féminine » qui ont vu le jour dans de nombreux pays africains à la fin des années 70 ?

Au sein des partis uniques, elles semblent, la plupart du temps, n'être *bonnes qu'à grossir les* foules qui défilent les jours de fête nationale, brandissant des pancartes et des effigies en l'honneur des « guides éclairés », psalmodiant le long chapelet des slogans et faisant tomber une pluie de « motions de soutien » dès la moindre occasion.

Compte tenu de cette difficulté d'autonomie de la société par rapport à l'Etat, le combat des femmes africaines paraît vain s'il ne s'inscrit pas dans un processus de large démocratisation des sociétés politiques du continent. ■

(1) ECA-UNICEF : *Improving village water supplies in Ethiopia*, 1978.

(2) *Technologie appropriée pour les femmes africaines*, Nations unies, 1981.

(3) Mangeart, Rémi : *Paysans africains. Des Africains s'unissent pour améliorer leur village au Togo*, L'Harmattan, Paris, 1984.

VUES PAR DÉSIRÉ

DIS-MOI ce que tu censures, je te dirai où en est ta société... Ce test-là vaut toutes les démonstrations. Prenez l'un des pays d'Afrique les plus développés (selon les « unités de valeurs » occidentales), en l'espèce la Côte-d'Ivoire ; demandez à un cinéaste africain — sans complexes — de faire un film sur les femmes de ce pays ; et puis attendez.

Le résultat est sans surprise : les autorités d'Abidjan ont interdit le film le 22 février 1985, sur l'ensemble du territoire ivoirien. *Motif* : *Visages de femmes* est « *obscène* » et présente une image « *dégradante* » de la femme africaine. Prétexte : une longue scène où un homme et une femme font l'amour, dans la nature. *Visages de femmes*, de Désiré Ecaré, son réalisateur ivoirien, est exemplaire, dans la mesure où l'interdiction qui frappe cette œuvre lui confère une sorte de brevet d'authenticité, de réalisme (voir *le Monde* daté 30 juin-1er juillet). C'est parce que le film montre sans précautions la vie quotidienne des femmes qu'il sent le soufre.

Cette chronique villageoise des aliénations sociales et sexuelles de la femme africaine est trop précise, trop vraie et parfois trop allusive : ceux qui, à Abidjan, verront quand même *Visages de femmes* comprendront ce que sous-entend Ecaré lorsqu'il fait dire (de manière un peu caricaturale, il est vrai) à une jeune fille :



« Avec mes fesses, je peux faire dissoudre le gouvernement ; avec mes seins, je peux faire nommer un ambassadeur, à Paris, à Pékin et même au Vatican. » Voilà ce que la censure ivoirienne n'a pas laissé passer.

Ces femmes qui veulent s'émanciper (*« Il faut faire autre chose que faire à bouffer : avoir une activité à nous. »*) menacent à l'évidence l'ordre établi, elles déstabilisent la domination masculine, c'est-à-dire la société africaine, que celle-ci soit moderne ou traditionnelle.

Sous les toits de Paris, où il habite, dans le neuvième arrondissement, Désiré Ecaré rit volontiers de cet « *enfantillage* » de la censure ivoirienne. « *Nos statuettes n'ont-elles pas, de tout temps, été nues ?* » Et puis, *Visages de femmes*, qui « *a fait 125 000 entrées en une semaine* », à Paris (un record pour *un film africain*), *sera distribué* dans treize Etats du continent noir, *via* le Consortium interafricain de développement cinématographique.

Des millions d'Africains vont donc se reconnaître dans ces « visages de femmes », ces images douces et ces images dures, cette vie simple du village et ces rapports sociaux truffés de conventions. Le film est en fait, au-delà de la poésie, une satire, parce que, dit Désiré Ecaré, « *parler de l'état de la femme en Afrique donne une idée de celui des pays africains* ».

Curieux bonhomme, ce Désiré Ecaré. Un peu saltimbanque. Un peu candide et très féministe (même s'il s'en défend). L'auteur de *Concerto pour un exil* et *A nous deux, France* est persuadé que la situation de la femme africaine en 1985 est celle, il y a trente ans, *de la femme dans les* pays européens : mêmes pesanteurs, mêmes tabous, même fonction sociale assignée une fois pour toutes.

Les femmes de Désiré Ecaré sortent un peu de *la norme* : elles ne cachent pas leur appétit sexuel, elles s'assument socialement par un métier qui rapporte de l'argent. Ces « suffragettes » de Treichville (faubourg populaire d'Abidjan) font un peu sourire tant elles sont atypiques, mais c'est à dessein que Désiré Ecaré a grossi le trait.

Il y a chez lui du pédagogue : « *Ce film doit être montré, parce qu'il faut faire en sorte qu'il n'y ait pas un homme du vingtième siècle cohabitant avec une femme du Moyen Age.* » La démarche — la censure le montre — est aussi politique : « *Notre développement, s'il ne nous sert pas à améliorer la vie des femmes et des hommes, ce n'est pas du développement.* »

Les choses bougent, pourtant. Désiré Ecaré reconnaît que, en *une décennie, les autorités africaines* ont au moins « *pris conscience* » qu'il faut « *améliorer les conditions de vie des femmes* ». En Côte-d'Ivoire, les pouvoirs publics ont déjà « *accepté le principe* » de l'avortement. Et puis, les jeunes filles enceintes ne sont plus systématiquement mises à la porte de leur école (ce n'est pas le cas dans la plupart des pays africains) et elles *peuvent même reprendre leurs* études après avoir accouché.

Désiré Ecaré, cinéaste *révolutionnaire* ? Pourquoi pas. La lutte pour l'émancipation féminine, en Afrique, ne l'est-elle pas ?

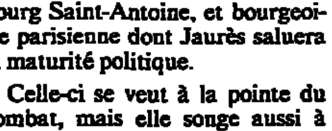
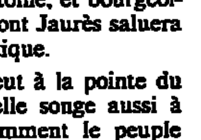
LAURENT ZECCHINI.

14 JUILLET

1789-1790 : DE LA BASTILLE AU CHAMP-DE-MARS

par Rita Hermon-Belot

Dès qu'ils eurent abattu la forteresse de l'arbitraire absolu, les révolutionnaires furent conscients que le 14 juillet serait une date historique. Un an plus tard, la fête de la Fédération, véritable «mise en scène» de l'unanimité nationale, organisée au Champ-de-Mars et dans les villes de province, offrira un modèle à deux siècles de célébrations intermittentes.

On ne commémore pas le 17 juin 1789. C'est pourtant ce jour-là que les communes, se déclarant Assemblée nationale, signent la mort de l'absolutisme : la souveraineté change de titulaire, le droit divin fait place aux droits de la nation.

On ne commémore pas non plus la nuit du 4 août, qui abolit les privilèges et consacre l'égalité de droit entre les hommes.

Depuis bientôt deux siècles, c'est le 14 juillet que nous fêtons chaque année : la prise de la Bastille. Elle n'a bouleversé ni le fondement de la société des ordres ni la logique de l'absolutisme. Elle a fait beaucoup plus, elle en a détruit le symbole, la représentation de l'arbitraire.

Le début du mois de juillet 1789 fut un temps de grandes incertitudes. A Versailles, l'Assemblée nationale se consacre à la rédaction de la Constitution, mais les députés ont beau s'exhorter mutuellement à ne pas s'en laisser distraire, ils se sentent environnés de trop de périls. Le roi avait fini par accepter la fusion des ordres ; pourtant, depuis juin, il concentre ses troupes de mercenaires autour de Paris. Le 11 juillet, il renvoie furtivement Necker, le ministre qui avait la confiance de l'Assemblée. « *Le nouveau ministère est une affiche de contre-révolution, pour tout le royaume une déclaration de guerre civile* (1). »

Le royaume est en proie à la disette, Paris en effervescence depuis juin ; le prix du pain y atteint son maximum le 14 juillet, et on compte dix mille chômeurs dans la capitale.

Les bourgeois redoutent la banqueroute, la Bourse est au plus bas. De Versailles, on s'attend à tout, générosité du roi encore bien-aimé, tout autant que cynisme de la cour.

Les cafés, les jardins, les échoppes et les faubourgs, toute la France parle d'un « complot aristocratique ». Rien ne viendra le démentir, surtout pas les échauffourées avec les mercenaires du Royal-Allemand qui font les premières victimes du 12 juillet, mais sont aussi l'occasion pour les soldats des gardes françaises de prendre clairement *parti pour le peuple*.

L'émeute de la misère

L'émeute qui commence le 13 est avant tout celle de la misère, le royaume en a connu de très violentes ce dernier printemps ; les premiers objectifs sont les bâtiments de l'octroi et de la ferme générale, vite livrés aux flammes.

Le peuple pille les greniers, mais exige plus que du grain ; il veut des armes. Les Parisiens forcent les arsenaux et se livrent même à un bricolage fébrile pour fabriquer des piques, faisant le siège des forgerons, « *qui, débordés, font appel aux boulangers, aux serruriers, à tous ceux qui possèdent un four, un feu, une enclume, de quoi façonner quelque chose pour faire face au péril* (2) ».

Pour l'heure, elles sont encore alliées, mais déjà deux forces se font jour : « petit peuple » des quartiers ouvriers, comme le faubourg Saint-Antoine, et bourgeoisie parisienne dont Jaurès saluera la maturité politique.

Celle-ci se veut à la pointe du combat, mais elle songe aussi à encadrer prudemment le peuple en organisant une municipalité et une milice, la garde bourgeoise, qui, dès la nuit du 13 au 14, bat le pavé.

Canons et fusils des Invalides

Voilà, au matin, un grand concours de peuple pour enlever aux Invalides canons et fusils que l'on distribue en pagaille à tous ceux qui veulent bien tendre la main.

Au pied de la Bastille, il y a déjà foule.

Comment naît le projet aussi irraisonnable que génial de s'y attaquer ? Irraisonnable, comme en témoigne l'« *inquiétude mortelle* », l'« *affliction* » des députés qui, depuis Versailles, tentent de suivre les événements à travers les comptes rendus des messagers, tous plus dramatiques les uns que les autres, il est vrai. Génial, car on est bien tenté d'y lire, avec Michelet, *une volonté anonyme*, presque mystique, qui surgit de profondeurs mal connues.

La Bastille avait rassemblé contre elle tous les motifs de haine. On l'a beaucoup dit : à cette époque, elle était pratiquement déserte et jamais elle ne fut la prison du peuple. Mais elle se dressait là, hideuse et inoubliable, « *écrasant le faubourg Saint-Antoine* », rappel incessant de la quintessence de l'arbitraire royal : la lettre de cachet.

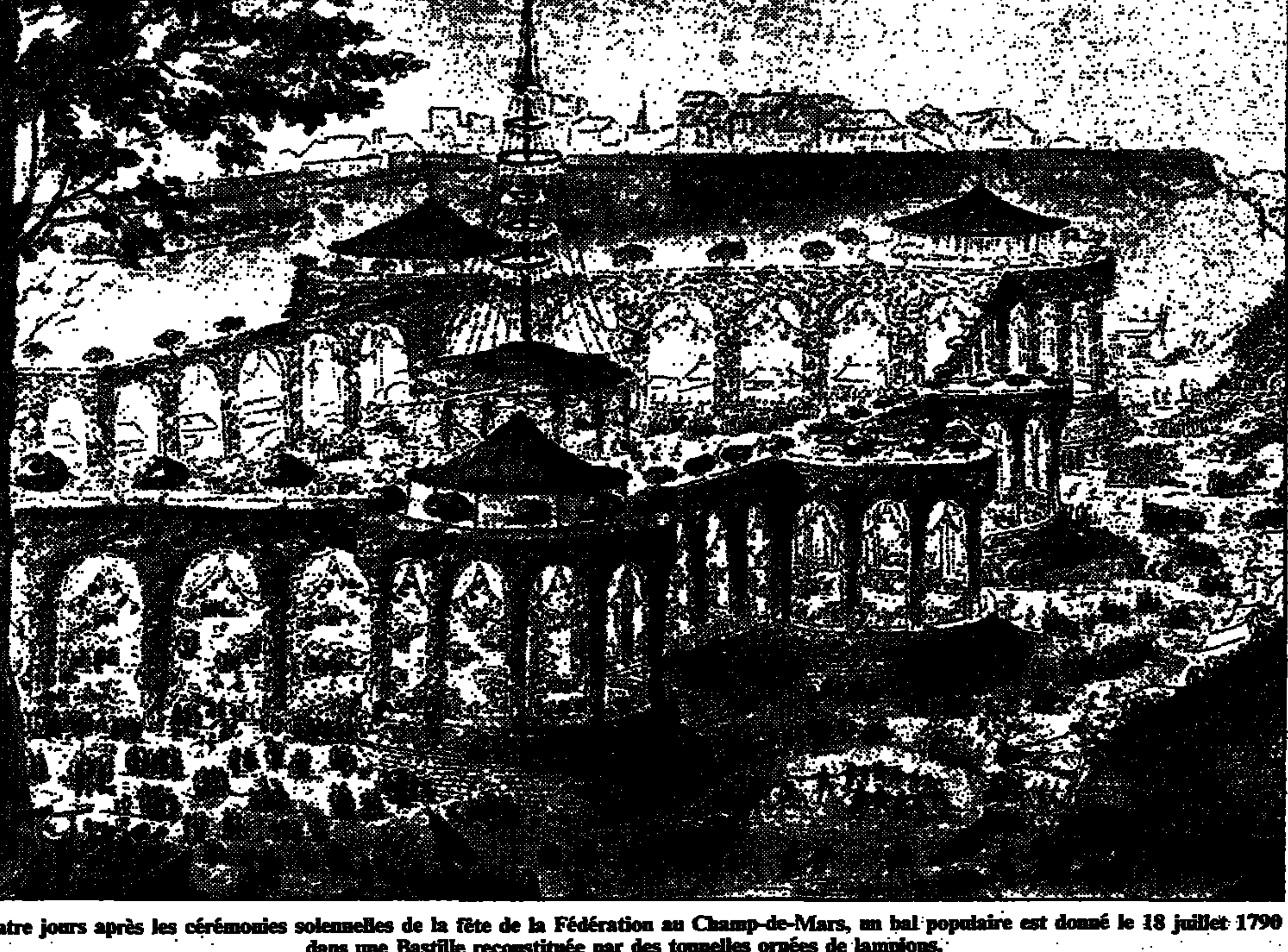
A la fin du siècle, les récits d'anciens prisonniers avaient popularisé le thème de l'atroce prison. Récemment, d'ailleurs, des mouvements suspects avaient accru la défiance ; la garde d'invalides que les habitants du quartier connaissaient bien avait été renforcée par des gardes suisses qui venaient d'y transporter les stocks de poudre de l'Arsenal.

Les récits – vibrants – de la prise de la Bastille présentent des images qui nous sont devenues familières : perfide gouverneur n'hésitant pas à faire tirer sur la foule, premières chaînes brisées : celles du pont-levis de l'enceinte, et jusqu'aux gamins qui vont récupérer les cartouches sous une grêle de balles.

Si les assaillants étaient aussi peu organisés, parfois aussi impressionnés qu'enthousiastes, les récits les plus critiques ont rendu justice à l'audace de ceux qui s'avançaient sous la menace des canons. Ce fut là une rude entreprise : près d'une centaine de morts parmi les combattants, presque tous ouvriers, des faubourgs, souvent provinciaux, depuis peu à Paris.

Quand les portes de la prison furent ouvertes, on vit des têtes au bout des piques. La première fut celle de Launay, gouverneur de la Bastille.

Ainsi commençait la longue série des journées insurrectionnelles. Violence souvent spontanée, flambées de colère mais aussi action éminemment politique, qui va donner aux événements un cours nouveau, parfois imprévisible.



ROGER VIOLLET

Quatre jours après les cérémonies solennelles de la fête de la Fédération au Champ-de-Mars, un bal populaire est donné le 18 juillet 1790 dans une Bastille reconstituée par des tonnelles ornées de lampions.

La victoire est immense et reconnue de tous. C'est vrai, on n'a libéré que sept malheureux prisonniers, dont deux ont été très vite renfermés à Charenton. C'est vrai aussi, le 14 juillet n'a pas inventé le combat du peuple dans la rue.

Mais ce jour où, pour la première fois, le peuple est plus fort que le roi en abattant un des symboles les plus évidents de son pouvoir inaugure une ère nouvelle : le 15 juillet, Louis XVI vient à pied *et sans escorte annoncer* à l'Assemblée le retrait des troupes, dont le commandant avait d'ailleurs pris l'initiative. Il rappelle Necker et, le 17, à l'Hôtel de Ville, devant une foule qui l'accueille plutôt fraîchement, il revêt la cocarde tricolore.

Pour l'Américain Thomas Jefferson, qui était présent, ce fut « *une amende honorable telle qu'aucun souverain n'en avait faite ni aucun peuple jamais reçue* ».

Selon la belle formule de Jaurès, « *le grand ressort de la puissance royale est cassé* ». D'ailleurs, les tenants du parti aristocratique ne s'y trompent pas : le lendemain même de la prise de la Bastille, le comte d'Artois donne le signal de l'émigration.

La fête partout tout de suite

C'est peut-être qu'en histoire les représentations sont plus importantes encore que les bouleversements juridiques.

La municipalité de Paris peut donner ordre de démolir la Bastille, les Parisiens s'attaquent joyeusement à cette nouvelle tâche, et l'entrepreneur chargé des travaux a le front de faire fortune en en vendant les pierres comme... souvenirs.

Comment séparer les deux premiers 14 juillet ? 1790 ne se veut pas tant l'anniversaire que la conclusion en forme d'apothéose de 1789.

L'insurrection parisienne s'inscrivait dans un climat d'émeutes incessantes depuis 1788, mais elle a inauguré un mouvement aux dimensions nouvelles. Après Paris, dans tout le royaume, villes et campagnes ont pris leur propre Bastille, ouvert des prisons et des forteresses. Mais surtout les paysans, poussés par la famine, hantés par les rumeurs de complot, se sont attaqués à la réalité du régime seigneurial en en détruisant les fondements juridiques : lorsqu'on pille les châteaux, c'est d'abord pour brûler les terriers, ces registres qui tenaient le compte des redevances à payer aux seigneurs.

Dans les villes, la « révolution municipale » de l'été 1789 installe un pouvoir nouveau : les municipalités sont aux mains de la bourgeoisie, et, pour garantir cet ordre tout neuf, les milices deviennent gardes nationales et sont submergées de candidatures. La légitimité nouvelle est celle de la nation.

Ceux qui se donnent le pouvoir veulent presque, en un même mouvement, s'unir les uns aux autres, de village à village, de ville à ville, et les gardes s'allient par des pactes fédératifs.

La fête est partout et tout de suite.

La première grande fête de la Révolution, ce fut, si l'on en croit certains témoins, la prise de la Bastille elle-même, « *fête sauvage* » : « *ceux qui m'entourent semblent s'ébranler comme s'il s'agissait d'une partie de plaisir* », écrit Sébastien Mercier.

Au soir même de la prise de la Bastille, on danse, « *il y a illumination* », et, le 18, un député aux Etats généraux propose que « *l'on célèbre dorénavant l'anniversaire de cet événement comme une grande fête nationale* ».

Partout cortèges, musiques, bals et feux d'artifice accompagnent chaque geste politique, chaque prise du pouvoir, et cela d'autant plus qu'on aura eu recours à la force : « *Aucune scène émeutière qui ne soit dépourvue d'aspects festifs et aucune réjouissance collective où ne gronde sourdement la menace* (3). »

Dès que s'instaure un nouveau rapport de forces, il est immédiatement mis en images, traduit en symboles : baisers, cocardes, processions. La fête fédérative est avant tout une fête locale, ce qui fait sa spontanéité et son charme.

Les premiers fédérés avaient d'abord voulu s'allier face aux dangers et surtout face à la réaction dont villes et campagnes se sentaient menacées, mais la dynamique de l'union transcende tout cela : les Parisiens du district de Saint-Eustache comme les Français des provinces les plus lointaines demandent une fête qui rassemble toute la nation.

Le roi manque d'enthousiasme

Le 5 juin 1790, Bailly en fait la proposition à l'Assemblée constituante : voilà pour Paris un moyen de contrôler l'effervescence qui ne cesse d'agiter le royaume, voire d'y mettre fin, dans une grande fête pacifique qui consacre l'œuvre de la Révolution, lui assignant ainsi un terme. Le peuple prendra part à la cérémonie, bien sûr, mais en la personne des gardes nationaux du royaume, pour le reste il sera spectateur.

D'ailleurs, si on a choisi la date toute proche du 14 juillet, la prise de la Bastille et les exploits du peuple sont étrangement absents de la nouvelle fête. Il ne s'agit pas de commémorer, surtout pas de réactiver tout cela, mais de créer l'événement : la Fête de la fédération.

Au Champ-de-Mars, devant une foule innombrable, Talleyrand, évêque d'Autun, célèbre la messe, puis sur l'autel de la patrie, La Fayette, commandant de la garde nationale, et avec lui trente mille fédérés, prononcent un serment solennel à la nation et à la loi.

A peine a-t-on pu reprocher à la cérémonie ses dimensions écrasantes, sa longueur et surtout le manque d'enthousiasme du roi. Presque tous se sont émerveillés de la « *mise en scène de l'unanimité nationale* ».

Selon Mme de Staël, « *les spectateurs étaient dans l'ivresse ; le roi et la liberté leur paraissaient alors complètement réunis. La monarchie limitée a toujours été le véritable vœu de la France, et le dernier moment d'un enthousiasme vraiment national s'est fait voir à cette fédération de 1790.* »

De fait, ce 14 juillet-là est presque toujours évoqué avec une telle nostalgie qu'on peut y lire la réussite de ceux qui ont voulu en faire la promesse d'un âge nouveau de l'humanité.

Mais les moments les plus émouvants furent les préparatifs qui mobilisèrent le royaume. Au Champ-de-Mars, on avait vu si grand que les travaux traînaient en longueur. Alors les Parisiens s'en mêlèrent, les belles dames n'hésitant pas à saisir la pelle et la pioche au coude à coude avec les ouvriers.

La montée des gardes vers Paris anima tout le pays, suscita des milliers de rencontres et de fêtes à chaque étape où les citoyens se pressaient pour les accueillir avec des brassées de fleurs, des cérémonies patriotiques, des musiques et des discours.

Il y avait là une telle volonté de ne rompre en rien l'unité qui venait de se nouer que les organisateurs se donnèrent un mal fou pour que la moindre commune prêtât serment exactement à l'*unisson de Paris*.

Ce fut la première fête nationale de la France. Entre l'émeute et la fête, les Français avaient inventé leur nation, révélée dans la violence et réconciliée dans le serment. ■

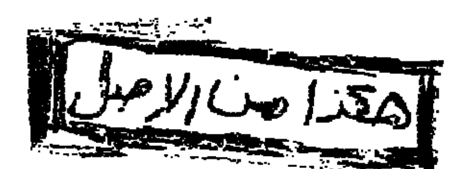
---

(1) F. Furet et D. Richet, *la Révolution française*, Paris.

(2) Sébastien Mercier, *Journal d'un bourgeois de Paris*.

(3) Tiré de l'ouvrage fondamental et passionnant de Mona Ozouf, *la Fête révolutionnaire*, Gallimard, 1976.

هكذا من الأصل



1880 : LA RÉPUBLIQUE DES DEUX FRANCE

par Christian Amalvi

Réinstallée non sans mal, la République choisit, en 1880, de célébrer la fête nationale le jour anniversaire de la prise de la Bastille. Objet de polémiques avec ceux qui continuent de soutenir l'Ancien Régime, le premier 14 juillet moderne est lourd des antagonismes qui séparent encore la France en deux.

« *CE que fut cette revue du 14 juillet 1880, ni les plus grands peintres n'ont pu le rendre ni les plus éloquents écrivains ne l'exprimeront jamais. Pour le comprendre, sans espérer le faire comprendre à autrui, il faut avoir assisté au réveil de tout un peuple ressuscité à l'espérance.* » Ainsi parle Paul Déroulède, le chantre du patriotisme cocardier et revanchard, le 12 juillet 1910 (1).

Déroulède a raison : en organisant à Longchamp, pour démontrer la puissance retrouvée de l'armée française, la cérémonie de remise de nouveaux drapeaux aux anciens régiments, la République a bien donné à la première commémoration du 14 juillet un air martial et patriotique. Mais, enivré par trop de chants du soldat et trop de sonneries guerrières, Paul Déroulède a oublié, au soir de sa vie, les autres dimensions, politique, sociale, voire religieuse, de cette journée.

Ce n'est pourtant pas un hasard si le 14 juillet ne devient fête nationale qu'à partir de 1880 (2) : pour célébrer dignement la Révolution française, il faut attendre, en 1879, la victoire définitive de Marianne, fille légitime des principes de 1789 et du suffrage universel de 1848, sur « *la République des ducs* » (D. Halévy) gravement compromise avec les adversaires de 89.

Les raisons qui fondent le choix du 14 juillet confirment d'ailleurs son orientation politique : le 14 juillet 1789 (associé au 14 juillet 1790, fête de la Fédération) est retenu de préférence à plusieurs événements majeurs de l'histoire contemporaine (5 mai, 20 juin, 4 août 1789, 10 août, 20-21 septembre 1792, 24 février 1848, 4 septembre 1870). Pour les vrais républicains, seule cette date peut signifier de façon indiscutable qu'avec la chute de la Bastille c'est le monde ancien qui finit — celui des privilèges et du « bon plaisir » — et un monde nouveau qui commence — celui de l'égalité et de la liberté.

Cette date bicéphale offre de surcroît aux républicains trois avantages politiques non négligeables :

1) La dimension œcuménique et fraternelle de la Fédération du 14 juillet 1790 conjure et efface en quelque sorte les violences populaires commises lors de la prise de la Bastille ;

2) A travers les 14 juillet 1789 et 1790, c'est la Révolution française dans son ensemble que l'on glorifie sans avoir besoin d'évoquer le funeste dérapage de 1793 et son cortège d'horreurs (guerre civile, terreur, etc.) ;

3) Enfin, par sa portée universelle, le 14 juillet confère à la France, dans une Europe où persiste encore l'Ancien Régime, un magistère moral prestigieux, dont bénéficie la jeune République.

Brochures de propagande

Afin que nul ne doute de la portée émancipatrice du 14 juillet 1789, de multiples brochures populaires sont diffusées à Paris et en province le 14 juillet 1880 ; elles décrivent sous les couleurs les plus sombres (et les plus fantaisistes) la condition misérable des prisonniers de la Bastille. En voici un échantillon vendu à Lille : « *Partout les cachots sont ouverts et de nombreux prisonniers ramenés à la lumière. Quelques-uns d'entre eux, épuisés par des années de tortures et effrayés par le bruit du combat, ont perdu la raison (...).*

» *Dans toutes les directions se font entendre des cris de joie, de surprise ou de douleur qu'arrachent aux vainqueurs la délivrance d'un prisonnier, la découverte de nouveaux cachots ou la sinistre trouvaille d'un squelette encore retenu au mur par la chaîne et l'anneau qui lui enserre le cou. Ce sont des malheureux que des haines épouvantables ont plongés pour y mourir dans ces basses-fosses putrides* (3). »

Certains de ces documents plagient sans scrupules les classiques romantiques, et notamment Michelet.

La portée de la fête nationale célébrée le 14 juillet 1880 n'est pas seulement militaire et politique, elle est aussi sociale : la République « opportuniste », qui nie l'existence d'une question sociale, érige en modèle — afin de mieux combattre la théorie de la lutte des classes — l'union fraternelle qui s'est spontanément formée entre bourgeois, ouvriers, soldats et paysans lors de la prise de la Bastille et qui s'est volontairement reconstituée avec la fête de la Fédération.

Ainsi, en 1880, loin d'inciter les prolétaires à la révolte contre l'Etat, la fête nationale fonctionne au contraire comme un exorcisme et comme une mise en garde implicite : dans la mesure où le bulletin de vote a définitivement remplacé la pique et le fusil comme arme de revendication et où l'instruction primaire, objet de tous les soins du nouveau régime, permet au travailleur laborieux de s'élever dans la société, il est désormais sacrilège de se révolter contre la République, incarnation vivante des sacro-saints principes de 89, qui garantit au peuple leur application progressive.

A travers la fête nationale, la bourgeoisie républicaine s'applique à donner de la France l'image d'un pays réconcilié avec lui-même, solidement ancré aux berges de 1789, qui ne risque plus de dériver vers les récifs et les tourbillons de 1793 ou de 1871 ; et ce n'est sans doute pas un hasard si, à Paris, sur les bas-reliefs exécutés par Dalou pour la statue de la République inaugurée en 1883, la représentation de la journée du 14 juillet 1880 clôt le temps des révolutions commencé le 14 juillet 1789.

Enfin, la fête nationale se caractérise paradoxalement, en 1880, par sa dimension religieuse. Celle-ci s'exprime, de façon négative, par de violentes diatribes contre les multiples bastilles cléricales toujours dressées et toujours menaçantes ; de façon plus positive, elle emprunte à la religion catholique son rituel (« processions » dans les rues, « pèlerinages » à des « sanctuaires » républicains et au pied de « saints » laïques statufiés) et son langage ; Alfred Rambaud commence ainsi sa conférence : « *Nous célébrons aujourd'hui les vigiles du 14 juillet. Demain, la grande fête ; aujourd'hui, l'office du soir.* »

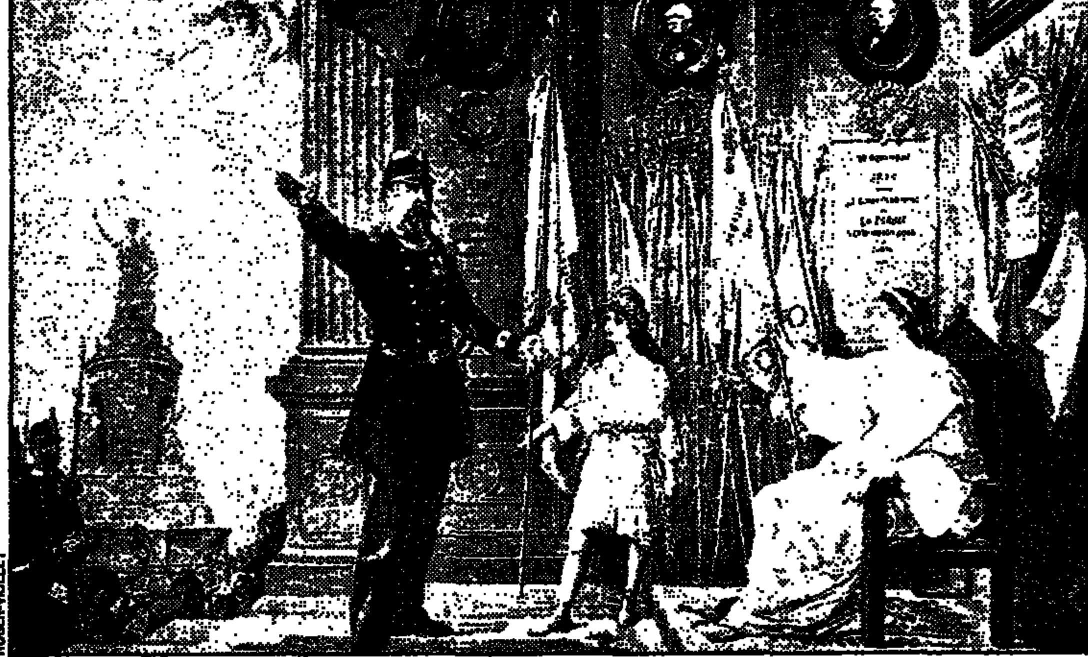
La droite légitimiste crie évidemment au sacrilège et, ne pouvant s'opposer au déroulement de la fête nationale, célèbre avec un faste particulier, le 15 juillet, la Saint-Henri en l'honneur du comte de Chambord *alias* Henri V. Elle tente surtout de ruiner la signification libératrice du 14 juillet en démythifiant la légende dorée de la prise de la Bastille diffusée par Michelet et ses épigones républicains : « *Ce jour-là, en 1789, sous prétexte de sauver de la Bastille sept prisonniers, dont deux étaient des voleurs, deux des faussaires, deux des assassins (...), ce jour-là, une populace ignoble a massacré quatre-vingt-deux invalides, trente-deux suisses, le gouverneur de la prison, un vieillard infirme, des créatures innocentes et inoffensives !*

» *On a dit que le peuple avait pris la Bastille ; ce n'est pas vrai ! la garnison s'était rendue et elle a été massacrée lâchement, comme, en 1870, les communards ont volé, tué et incendié ; comme tout nous porte à craindre que feront bientôt encore les bêtes féroces que la République a déchaînées sur la France (4) !* »

Malgré ces déclarations apocalyptiques, les Français ont, dans leur grande majorité, fêté avec l'enthousiasme bon enfant des peuples libres le 14 juillet 1880. Des zones d'ombre apparaissent cependant, et la célébration de cet événement symbolique dessine les contours des deux France antagonistes depuis bientôt un siècle : les campagnes de l'Ouest « blanc », où le souvenir de la « guerre des géants » demeure vivant, et celles du Massif Central catholique, se révèlent réfractaires aux réjouissances des « bleus ».

A Aurec, en Haute-Loire, par exemple, « *le 14 juillet, fête nationale, n'entra dans les mœurs que tardivement : en 1882, le conseil municipal refusait encore tout crédit malgré les injonctions préfectorales (...). L'opposition était telle, à la fin du siècle, entre république et religion, qu'Aurec ne dut connaître les retraites aux flambeaux et les feux d'artifice que bien après 1900 (...). Aurec en ce temps-là ne vivait pratiquement qu'au rythme des fêtes et des manifestations religieuses. Processions, litanies et cantiques, rogations, chemin de croix, distribution d'eau bénite, Fête-Dieu, 15 août* (5). »

Devant ce clivage majeur, on ne peut s'empêcher de dresser un parallèle entre la fête nationale des Etats-Unis (4 juillet) et la nôtre : la première fait depuis 1778 l'objet d'un consensus général et a été investie d'une signification quasi immuable depuis deux siècles ; la seconde est demeurée, *grosso modo* de 1880 à 1945, un enjeu politique réactualisé, métamorphosé par les grands moments de notre vie nationale (Victoire de 1918, Front populaire, Libération...). Mais, au fond, n'était-ce pas le vœu secret des « pères fondateurs » eux-mêmes de nous léguer une fête ouverte sur l'avenir, une page blanche où s'inscriraient nos espérances ou nos illusions ?... ■



ROGER-VIOLLET

Allégorie de la République française. Distribution des drapeaux le 14 juillet 1880, par Huysmans (BN).

(1) Paul Déroulède, « L'Alsace-Lorraine et la fête nationale : conférence faite à Paris le 12 juillet 1910 », Bloud, 1910.

(2) Célébrée sous la Révolution et le Consulat, la fête du 14 juillet fut supprimée par l'Empire.

(3) P. Trochon, *Prise de la Bastille*, Lille, imp. Massart, 1880.

(4) Edouard Willmann, *Conservateurs ou républicains ? Simple lettre aux populations des campagnes*, Evreux, imp. Herissey (1880).

(5) Henri Wronecki, *Pour une histoire d'Aurec* (1984).

1945 : LES CHARS DU GÉNÉRAL ET CEUX DU PC

par Gérard Namer (*)

C'EST fête depuis trois jours. *Paris a dansé les nuits des* 13 et 14. Aux lampions et au petit vin blanc. Comme avant ! L'avait-on attendu, ce 14 juillet : tous ceux qui étaient revenus de l'horreur et de la peur ; tous ceux aussi qui étaient déjà bien revenus des illusions de la Libération ; tous attendaient depuis le 8 mai pour fêter enfin l'après-guerre...

Tout commence le soir du 13 juillet. De Gaulle est le maître d'œuvre ; tout est théâtre : grandiose et organisé. De 21 heures à 22 heures, des cérémonies ont lieu en même temps au Sacré-Cœur, au temple de l'Annonciation, à la synagogue de la rue de la Victoire. De 22 heures à 23 heures, la foule parisienne s'amasse entre la Concorde et l'Etoile. Les cloches sonnent ; un « V » de lumière monte de la Concorde ; seule la frise de l'Arc de triomphe est illuminée.

Des groupes remontent l'avenue à la lueur des flambeaux : « *Prisonniers, résistants, combattants d'outre-mer, population de l'empire, FFI, déportés, femmes, anciens combattants de 1914* » ; l'émotion gaulliste n'empêche pas le calcul : disperser la résistance non gaulliste, marteler l'idée d'une guerre de trente ans 1914-1945 où la défaite n'aurait été qu'un épisode, raccrocher les fastes de l'empire à la gloire des combattants.

23 heures. Le canon tonne. Sous l'Arc de triomphe, Jean Guignebert, la voix-mémoire de Londres, anime le défilé qui a lieu jusqu'à minuit : les noms des morts proclamés par chaque groupe font une place aux ombres silencieuses.

Le 14 juillet au matin, c'est l'armée qui défile. Les blindés vont soulever la poussière des quartiers populaires de la Révolution autour de la Bastille. De Gaulle multiplie les rites-mémoire. Comme en 1918, il passe en revue le front des troupes ; il attribue la place d'honneur au bey de Tunis et la cravate de la Légion d'honneur aux chefs algériens en tenue d'apparat rouge et vert et reçoit l'hommage des chefs militaires en jeep.

Le spectacle de l'armée triomphante se prolonge l'après-midi du 14 juillet par le spectacle de la guerre exorcisée en jeu d'enfant : démonstration d'un sous-marin de poche allemand entre l'Alma et la Concorde, rondes de péniches et exercices de débarquement et, sur les berges de la Seine, pour couronner le tout, arrosage involontaire du public par les bateaux-pompiers.

Il est 15 heures. Il fait (dit le Monde) 45 degrés. Tandis que les badauds heureux se font doucher sur le pont Alexandre-III, de la Concorde vers la Bastille s'ébranle lentement la manifestation populaire organisée par le Parti communiste français.

Depuis plusieurs mois, le PCF prépare son défilé au symbole évocateur des « Etats généraux de la renaissance française ».

Comme en 1936, il s'agit maintenant de montrer un PC héritier des Jacobins, de persuader d'une mémoire neuve de l'histoire qui efface le pacte germano-soviétique, la désertion du PC de 1939 à 1941 et le prestige de l'appel de de Gaulle, le 18 juin 1940.

On invente, pour faire bonne mesure, un appel du 10 juin puis un second appel du 10 juillet 1940 — que *l'Humanité* du 10 juillet 1945 commémore sans rire — où le secrétaire général du PC (qui était à Moscou) était censé appeler les Français à la résistance depuis le sol de France.

C'est le serment du Jeu de Paume qui occupe la première page du journal du PC du 17 juillet 1945 avec ce commentaire : « *A la salle du Jeu de Paume : les délégués aux Etats généraux de la renaissance française rendent hommage aux combattants de 1789.* » La commémoration va perdre de son unité à vouloir mettre en relief trop de choses : 89, 36, l'hégémonie du PC sur la résistance intérieure, les revendications économiques. Elle sera un kaléidoscope de chars ornés de photos et de drapeaux. Sarcastique, *le Monde* décrit : « *En mémoire de la Révolution française, la fête civique... les tricoteuses armées de piques et les enfants coiffés de bonnets phrygiens ; les pancartes et photos grandeur nature représentant des héros de la Résistance... le sinistre costume rayé des déportés politiques jette une note grave dans cette symphonie multicolore que composent les chars décorés aux couleurs des provinces françaises... le « Moulin de Valmy » côtoie le char de l'« Union des femmes françaises » ; le char des « anciens volontaires des Brigades internationales » celui de la « Confédération générale du petit commerce et de l'artisanat.* » Melting-pot de la mémoire et mauvais goût.

Pourtant, avec ses petits bals de quartier qu'il organise durant les nuits du 13 et du 14, ce 14 juillet populaire sera une réussite du PCF.

Comme l'année 1945 tout entière, ces journées du 14 juillet sont l'objet d'un affrontement entre de Gaulle et le PC pour mettre en place, pour mettre en tête une mémoire collective mythique permettant d'oublier les lâchetés, les cruautés, les trahisons.

La mise en scène gaulliste l'emporte sur le mode majeur du pathétique. Mais c'est sans le vouloir, par la pagaille, les militants en bras de chemise et chapeau de papier, sur le mode mineur et à son insu que le PC va l'emporter. L'opéra de la gloire nationale était somptueux mais les banderoles proclamant de prosaïques revendications quotidiennes rassurent le bon peuple : comme avant, mieux qu'avant. L'après-guerre a commencé. ■

(*) Professeur à l'université Paris-VII. Auteur de *Batailles pour la mémoire*, Papyrus (1983), et de *Court Traité de sociologie de la connaissance*, Klincksieck (1984).

1989 : BICENTENAIRE, NOUS VOICI !

par Michel Vovelle (*)

L'abandon du projet d'Exposition universelle a rendu plus confidentielle la préparation du bicentenaire de la Révolution française. Michel Vovelle explique ici dans quel contexte historiographique s'organise une commémoration dont M. Mitterrand avait souhaité dès le 24 septembre 1981 qu'elle soit « à la hauteur de l'événement ».

ON ne saurait plus dire aujourd'hui qu'il est trop tôt pour y penser. Le bicentenaire de la Révolution est pour demain... Dans quatre ans, le 14 juillet 1989. Si l'on pense à l'extraordinaire entreprise que fut, il y a un siècle, la célébration du centenaire, il n'est que temps de passer aux actes.

Beaucoup y songent, mais jusqu'à présent, à part un certain nombre d'initiatives, aucun projet d'ensemble n'a vu le jour.

Avant de se demander comment la célébrer, peut-être convient-il de voir ce que représente la Révolution pour les Français d'aujourd'hui. Est-elle devenue, comme on l'a écrit, un « objet froid », banalisé, oublié, incapable de susciter un écho dans la sensibilité collective ?

Une peau de chagrin

Sans pessimisme exagéré, force est bien de prendre la mesure d'un oubli. Dans l'enseignement secondaire (sans même évoquer l'école primaire), la place traditionnellement dévolue à la Révolution s'est réduite comme une peau de chagrin. Voici un demi-siècle, il était peu d'universités de province qui n'assurent pas un enseignement d'histoire de la Révolution : l'institut d'histoire de la Révolution à Paris-I est presque seul aujourd'hui à perpétuer la tradition.

Mais, en contrepoint de cet oubli tendanciel du phénomène révolutionnaire, la Révolution n'a jamais cessé d'être le lieu d'un débat historiographique. Elle l'était voici un siècle, quand s'affrontaient par héros interposés – dantonistes contre robespierristes – Alphonse Aulard, représentant de l'histoire radicale, et Albert Mathiez, de sensibilité socialiste et marxiste.

De Mathiez à Georges Lefebvre et à Albert Soboul, une continuité se dessine, que l'on a définie comme la tradition jacobine de l'historiographie française, s'ouvrant aux aspects sociaux de cette *« révolution bourgeoise à soutien populaire »* (Soboul).

Depuis une trentaine d'années, le consensus qui avait semblé se faire autour de ce schéma explicatif est rompu : en France, sous la plume notamment de François Furet, comme dans l'historiographie anglo-saxonne, une tendance que l'on qualifie parfois de « révisionniste » s'est fait jour. Elle a contesté l'interprétation sociale de la révolution « bourgeoise », son caractère nécessaire, notamment dans l'épisode central du gouvernement révolutionnaire de l'an II, considéré comme fruit d'un dérapage plutôt que développement naturel.

Poussant plus loin la remise en cause, certains voient dans l'expérience révolutionnaire française la « matrice » de tous les totalitarismes de l'époque contemporaine.

Voici donc un chantier en plein réveil, si tant est qu'il ait jamais été vraiment somnolent. Mais le contexte même du prochain bicentenaire introduit depuis quelque temps une âpreté nouvelle dans le débat.

Des « dérives totalitaires » à la définition de la Révolution comme le mal absolu, identifiée, suivant toutes les traditions, au massacre et à la Terreur, le pas a été franchi, revivifiant un discours contre-révolutionnaire.

Aujourd'hui, la Vendée fait recette, le chouan remplace le sans-culotte comme écho d'une spontanéité populaire rêvée que notre France urbanisée va chercher dans les campagnes de jadis.


XAVIER LAMBOURS

Michel Vovelle.

On a lancé, au mépris de toute objectivité, le thème publicitaire du « génocide franco-français » dont la Révolution se serait rendue coupable dans l'Ouest. Sans vouloir masquer les aspects cruels de cet affrontement sanglant, force est de dire que l'histoire peine à y retrouver son compte.

Mais cette escalade qui situe le débat au niveau du grand public est en elle-même significative. Elle nous ramène au problème initial de ce que sera la célébration du bicentenaire en 1989. Le silence ou les hésitations actuelles reflètent une incertitude véritable qui n'a pas échappé à certains (M. Agulhon dans un récent et remarquable article de la revue *XXe siècle*) : y a-t-il aujourd'hui les éléments d'un « consensus républicain » autour de cette révolution qui – à plus ample informé – apparaît comme bien moins anodine et banalisée qu'on avait pu le croire ?

Oh ! certes, quels que soient les aléas de la politique nationale d'ici à 1989, on peut être assuré que la célébration aura lieu et sera sans doute imposante ; on doit du moins l'espérer. Mais sous quelle forme et dans quel contenu ? Les uns hésitent, d'autres attendent.

En termes parfois cocasses, on s'interroge : quelle Révolution célébrerons-nous ? 1789, 1792, 1793 et 1794... *« La Révolution est un bloc »*, avait affirmé Clemenceau, au temps où la bourgeoisie radicale osait, sans honte, assumer l'intégralité de l'héritage. Nous sommes loin du compte aujourd'hui, même s'il semble, malgré l'offensive des retours de la contre-Révolution, inconcevable d'imaginer une célébration avec mise à mort, répudiant la légitimité du geste fondateur.

Mais, à travers une lecture étriquée de la « bonne Révolution », on peut craindre le rejet ou le silence sur les aspects les plus audacieux de ce qu'Ernest Labrousse avait défini comme la Révolution des anticipations.

Un événement dont nous n'avons pas à rougir

Il n'est que temps, me semble-t-il, de s'engager avec audace dans une entreprise dont l'échéance se rapproche. D'assumer sans fausse honte une célébration qui soit, en même temps, une approche sans préalable et sans préjugés d'un événement dont globalement nous n'avons pas à rougir.

Cette rencontre a été caractéristique du premier centenaire, à la fois affirmation conquérante par la République naissante de sa propre légitimité et moment de grâce pour une production historique foisonnante, qui a connu autour de 1900, à l'époque où Jaurès entreprit son *Histoire socialiste de la Révolution française*, un extraordinaire épanouissement.

Il est des raisons d'espérer. La commission nationale de recherche historique pour le bicentenaire de la Révolution française, mise sur pied depuis septembre 1983, à la suite d'une initiative prise en mars 1982 par le ministre de la recherche, et présidée par le professeur Ernest Labrousse, vient de publier le second bulletin (1) qui fait le point de ses activités.

Constituée sur des bases pluralistes, pour associer les spécialistes de la période dans toutes les disciplines et les sensibilités, elle a, à la fois, été à l'écoute de toutes les initiatives nationales, régionales et internationales et tenté – dans les limites de très modestes moyens – de les soutenir, et plus encore de mettre en contact, faire connaître et fédérer.

Programmes de recherche, de rencontres et de tables rondes, de publications annoncées, représentent actuellement un bilan en marche impressionnant, si l'on envisage, pour ne prendre qu'un exemple, que plus de soixante-dix colloques sont déjà programmés en France et dans le monde d'ici à 1989, qui verra la synthèse présentée dans le cadre d'un grand congrès mondial à Paris sur le thème de « L'image de la Révolution ».

Dans une quarantaine de pays – l'Europe presque tout entière, mais aussi l'Amérique et l'Extrême-Orient, – des comités et des structures existent qui œuvrent sur ces chantiers, prenant en compte non seulement l'histoire de la Révolution elle-même, mais les aventures des idées-forces qu'elle a répandues et leurs expressions politiques, idéologiques, littéraires et artistiques.

Ce bilan ne doit pas conduire à un triomphalisme naïf. Dans sa massivité, il reste toutefois significatif : non, la Révolution n'est pas un objet froid. Elle sollicite, elle interroge, et, finalement, il n'est pas mauvais que ce soit à partir du domaine même de la recherche que naisse la sollicitation.

Reste à souhaiter que, au niveau du suivi pédagogique – sans lequel ces acquis de la recherche ne sont rien – comme des médias, des expressions culturelles, en un mot de la grande fête sans laquelle il n'y aura pas de véritable célébration à la mesure de l'événement, se multiplient les initiatives, naissent les structures de coordination. L'intérêt d'ores et déjà manifesté par les réalisateurs et les créateurs, le souci des pouvoirs publics permettent de nourrir de grandes espérances. La célébration du bicentenaire se fera : à nous de lui donner le visage que nous rêvons, et l'ampleur qu'elle mérite. ■

(*) Professeur d'histoire de la Révolution, directeur de l'Institut d'histoire de la Révolution française (Paris-I). Secrétaire général de la commission de recherche historique pour le bicentenaire de la Révolution (CNRS).

(1) Editions du CNRS, 15, quai Anatole-France, 75007 Paris.

DEUX événements majeurs font briller le 14 juillet 1935 d'un éclat singulier. Le peuple retrouve, réinvestit cette année-là « son » jour devenu, depuis 1918, celui du nationalisme bourgeois. Surtout, dans la lente et difficile gestation de ce qui va devenir le Front populaire, la célébration de la fête nationale, cru 1935, est, avec l'immense manifestation parisienne de la gauche unie et toutes celles qui ont lieu le même jour en province, l'acte décisif.

L'éclat n'en est pas estompé : le 10 juillet 1985, la Ligue des droits de l'homme a célébré dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne le cinquantenaire de l'événement. Comme en écho du glorieux jour, son président, Me Yves Jouffa, a lancé : *« La République a besoin, plus que jamais, de citoyens qui ne soient pas amnésiques. Les valeurs républicaines sont aujourd'hui mises en cause ou hypocritement contestées par ceux qui s'affublent trop facilement du mot de républicains ou de libéraux. »*

D'où vient-il, ce 14 juillet 1935 ? Du 6 février 1934, bien sûr, et du traumatisme durable des événements sanglants qui ont, ce jour-là, fait vaciller l'Etat. De l'environnement économique difficile, dur aux plus démunis.

Face à cette menace, *« pour résister et vaincre, il nous faut faire front contre cet ennemi commun »*.

Arrive le grand jour. Le matin des Assises de la paix et de la liberté ont rassemblé au vélodrome Buffalo à Montrouge, des milliers de porteurs de mandats. Luc Rabaté, secrétaire du Comité du rassemblement populaire, lit un serment : *« Animés par la même volonté de donner du pain aux travailleurs, du travail à la jeunesse et la paix au monde, nous faisons le serment solennel de rester unis pour désarmer et dissoudre les ligues factieuses et pour assurer la paix humaine. »* Au même moment se déroulent les obsèques du héros de l'affaire Dreyfus, Alfred, mort l'avant-veille.

L'après-midi, immense défilé, de la Bastille à la porte de Vincennes. En tête du cortège, à pied ou en voiture : Victor Basch, Pierre Cot, dont les policiers remarquent le *« succès marqué »*, Edouard Daladier. Combien étaient-ils ? 55 443, décidera l'Action française au terme d'un décompte minutieux et... restrictif. Un demi-million diront les organisateurs. Une note de la direction de la sûreté, transmise au cabinet du ministre de l'intérieur au moment de la dissolution, indique : *« On doute que la colonne de manifestants dépasse 150 000 personnes. »*

1935 : LE FRONT EN MARCHE

D'un autre contexte encore : présence et pression des groupes et ligues d'extrême droite en France ; montée du fascisme et du nazisme à ses frontières. Une fausse confidence à des journalistes du colonel-comte de La Rocque, qui est à la tête des Croix-de-Feu, dit assez l'état d'esprit du moment : *« Dites-vous bien qu'il me suffit en quelque sorte d'appuyer sur un bouton pour mobiliser en moins de deux heures vingt mille hommes prêts à sacrifier leur vie* (1) ».

A partir du 8 juin 1935, date de la première réunion au cours de laquelle est envisagée la manifestation commune du 14 juillet à Paris, partis politiques, syndicats et organisations de gauche associent leurs efforts pour susciter ce rassemblement populaire au cours d'une journée nationale antifasciste.

La Ligue des droits de l'homme et son président Victor Basch (qui sera assassiné par des miliciens pendant la seconde guerre mondiale) jouent un rôle décisif dans la genèse, puis dans la préparation de cette manifestation. Paul Rivet, président du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, et André Delmas, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, comptent aussi parmi les promoteurs infatigables d'un grand rassemblement populaire.

Côté partis politiques, la situation n'est pas simple. Calculs, volontés divergentes, craintes de voir les autres prendre le pas, voire frictions internes (comme chez les radicaux), entravent la constitution d'un front commun.

Les syndicalistes ne savent pas toujours non plus sur quel pied danser. *« Un grand nombre de militants de la CGT,* indique une note de police transmise au ministère de l'intérieur, *y compris le secrétaire général, ont décidé, sans enthousiasme, de prendre part à ce rassemblement, car ils ont senti chez leurs adhérents un courant contre lequel il était impossible de résister. »*

Le Comité du rassemblement populaire, que dirige Victor Basch, imprime une affiche qui convie le *« peuple de France »* au rassemblement *« de résistance et de certitude »* du 14 juillet : *« Aujourd'hui, une faction fasciste armée s'apprête à monter à l'assaut de la République et de la liberté. Contre la souveraineté populaire, une vaste conspiration se trame pour abattre la démocratie, remplacer la loi de la majorité par la dictature de deux cents familles privilégiées qui n'attendent que le moment de vous abattre et de vous asservir. »*

Beaucoup avaient craint, d'autres espéré des affrontements ou de graves incidents. Il n'y en aura pas. Pas plus à Paris que dans le reste du pays. Car, dans la plupart des villes de France, eut lieu en même temps le même défilé unitaire dans sa protestation comme dans ses vœux.

Il ne faut pas s'y tromper : le 14 juillet 1935 contient à lui tout seul plusieurs 14 juillet ; les défilés militaires traditionnels, la grande manifestation populaire nationale, qui le singularise, et les manifestations des Croix-de-Feu et des ligues d'extrême droite.

Eux sont 50 000 environ, Croix-de-Feu, membres de l'Action française, de Solidarité française, etc. Pendant que résonnent entre Bastille et Nation *la Marseillaise* et *l'Internationale*, les Camelots du roi, aux Champs-Elysées, crient : *« A la lanterne, les députés ! »*

Au bois de Boulogne, Jean Renaud, s'adressant aux membres de Solidarité française, laisse tomber : *« Nous sommes des adversaires déterminés de la France maçonnique, de la juiverie et du Front commun. Nous voulons la République de la France aux Français. »*

Côté Bastille, côté peuple, un policier note au même moment : *« Un demi-escadron de gardes mobiles arrivant rue de la Roquette a été accueilli par les cris de* « A mort les gardes mobiles ! à bas l'armée ! » *Aussitôt les commissaires du Front populaire sont intervenus :* « Il » ne faut pas crier à bas » l'armée, *ont-ils dit,* mais » l'armée avec nous. » *Ils ont été obéis* (2). »

C'est apparemment l'un des rares incidents de cette journée. Victor Basch révélera après le 14 juillet qu'il était en contact avec le ministre (radical) de l'intérieur, qui avait *« tout fait pour faciliter la réussite de la manifestation »*.

Ainsi, en ce 14 juillet 1935, le Front populaire s'était mis en marche. Sans drame. La victoire qui sortirait des urnes le 26 avril et le 3 mai 1936 était à portée de main. Aussitôt après viendraient pléthore de 14 juillet difficiles, puis tragiques.

MICHEL KAJMAN.

(1) Cette déclaration et plusieurs notations rapportées dans cet article sont extraites d'un dossier des Archives nationales.

(2) Autre vision dans les *Cahiers des droits de l'homme* du 10 août 1935, Amédée Dunois raconte que, au cri de *« Vive l'armée républicaine ! »*, des gardes mobiles répondent *« qui par un bon sourire, qui par un clignement d'yeux »*. Il en conclut : *« De la muette connivence à la fraternisation, il n'y a qu'un pas. Toutes les révolutions ont commencé ainsi ! »*

هكذا من الأصل